

HARVARD UNIVERSITY.



LIBRARY

OF THE

MUSEUM OF COMPARATIVE ZOOLOGY

72,289

LIBRARY OF

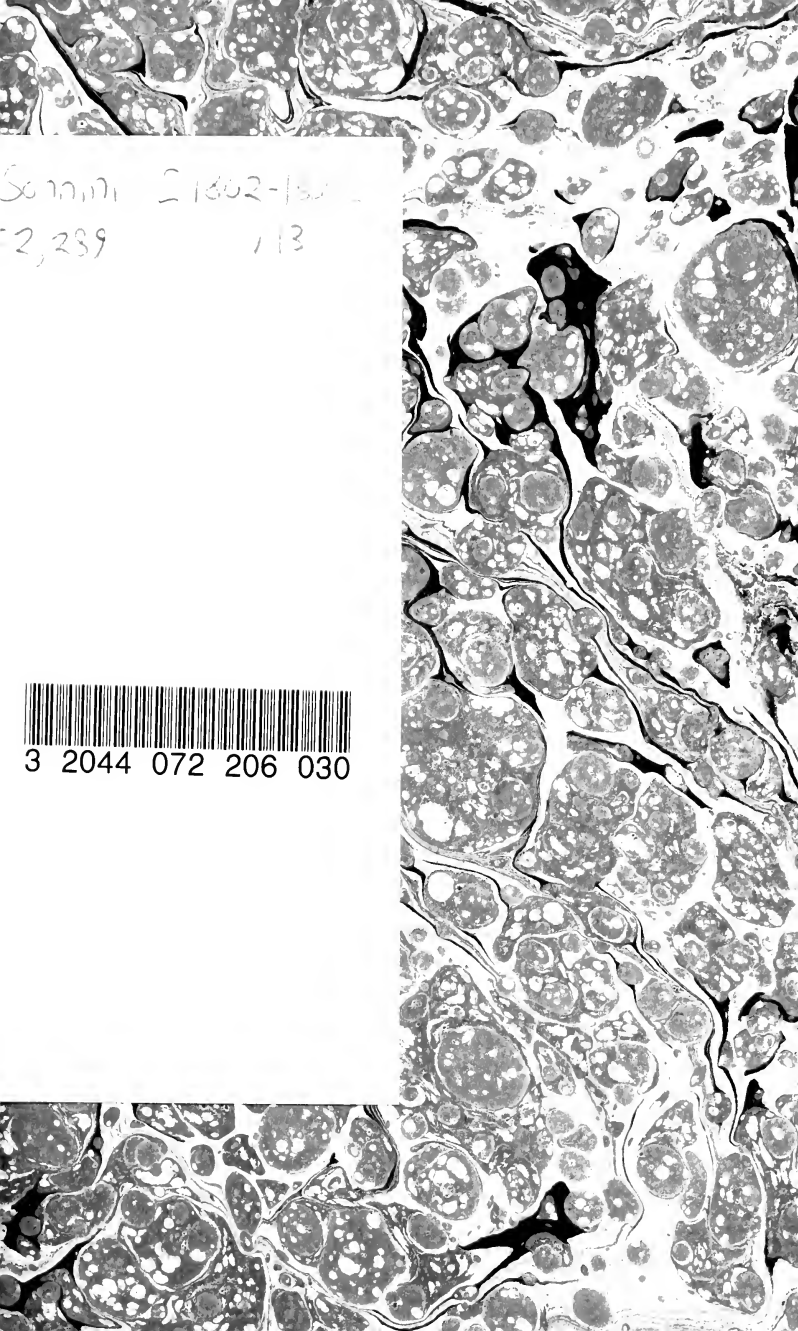
SAMUEL GARMAN

June 8, 1929.

Serini 21802-130
2,289 113



3 2044 072 206 030

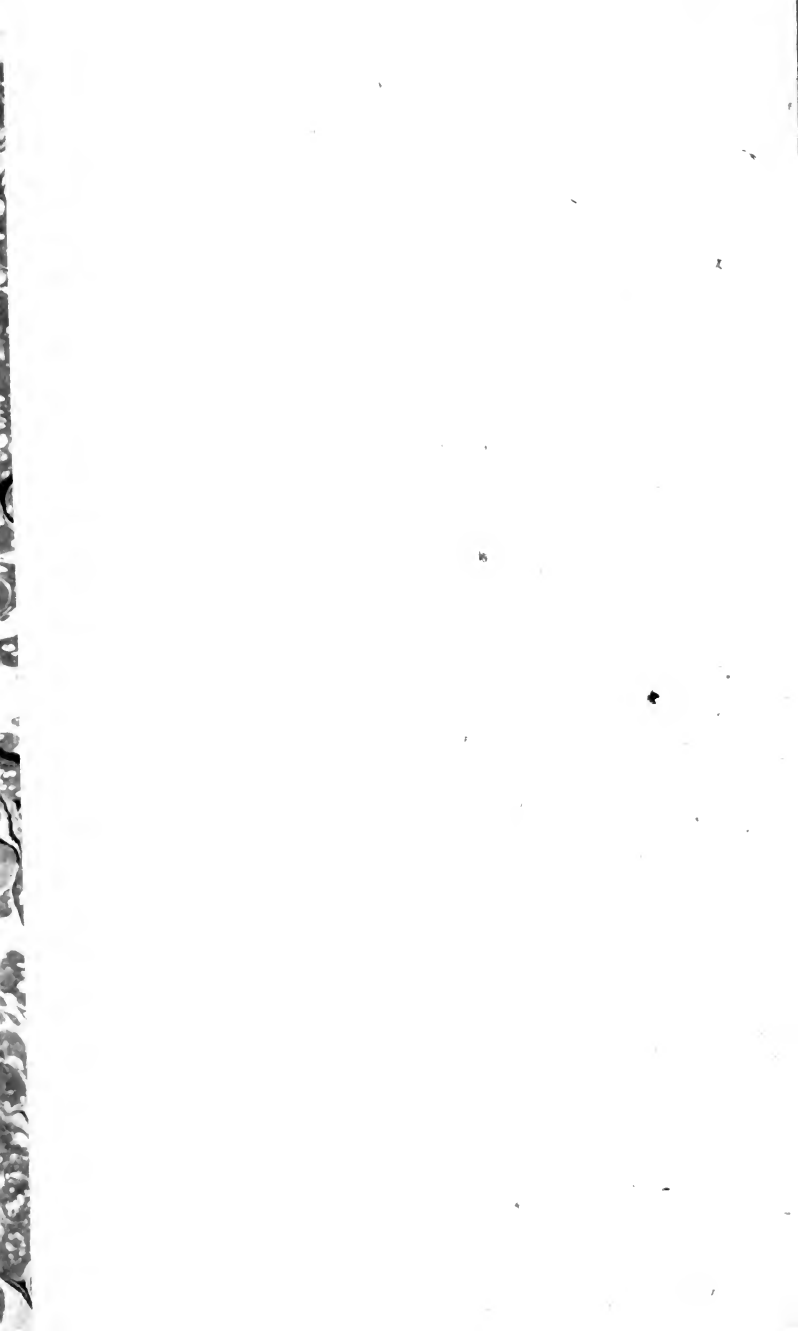


8-5

x
Garman

JUN 8 1929

....



HISTOIRE

NATURELLE

DES POISSONS.

TOME TREIZIÈME.

O N S O U S C R I T

A P A R I S ,

CHEZ { DUFART, Imprimeur-Libraire et éditeur,
rue et maison des Mathurins S. Jacques.
BERTRAND, Libraire, quai des Augustins,
N° 35.

A R O U E N ,

Chez VALLÉE, frères, Libraires, rue Beffroi, N° 22.

A S T R A S B O U R G ,

Chez LEVRAULT, frères, Imprimeurs-Libraires.

A L I M O G E S ,

Chez BARGEAS, Libraire.

A M O N T P E L L I E R ,

Chez VIDAL, Libraire.

A M O N S ,

Chez HOYOIS, Libraire.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

HISTOIRE NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE

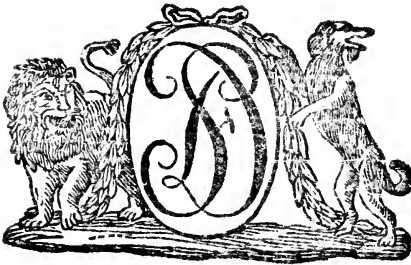
DES POISSONS;

OUVRAGE faisant suite à l'Histoire naturelle, générale et particulière, composée par LECLERC DE BUFFON, et mise dans un nouvel ordre par C. S. SONNINI, avec des Notes et des Additions.

PAR C. S. SONNINI,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES
ET LITTÉRAIRES.

TOME TREIZIÈME;



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

AN XII.



HISTOIRE

NATURELLE

DES POISSONS.

DEUX CENT TROISIÈME GENRE.

LES CLUPÉES.

«**D**ES dents aux mâchoires ; plus de trois rayons à la membrane des branchies ; une seule nageoire du dos ; le ventre caréné ; la carène du ventre dentelée ou très-aiguë.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue fourchue, ou échancrée en croissant.

PREMIÈRE ESPÈCE.

LA CLUPÉE HARENG ; *clupea harengus*.
— Dix-huit rayons à la nageoire du dos ; dix-sept à celle de l'anus ; neuf à chaque ventrale ; la caudale fourchue ; la mâchoire inférieure plus avancée que celle d'en haut ;

une appendice triangulaire auprès de chaque ventrale; point de taches sur les côtés du corps.

2. LA CLUPÉE SARDINE; *clupea spratus*.

— Dix-sept rayons à la dorsale; dix-neuf à l'anale; six à chaque ventrale; la caudale fourchue; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure et recourbée vers le haut.

3. LA CLUPÉE ALOSE; *clupea alosa*. —

Dix-neuf rayons à la nageoire du dos; vingt à celle de l'anus; neuf à chaque ventrale; la caudale fourchue; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que celle d'en haut; cette dernière échancrée à son extrémité; la carène du ventre très-dentelée et couverte de lames transversales; une appendice écailleuse et triangulaire à chaque ventrale.

4. LA CLUPÉE FEINTE; *clupea fallax*. —

La caudale fourchue; la mâchoire inférieure plus avancée que celle d'en haut; cette dernière échancrée à son extrémité; la carène du ventre très-dentelée et couverte de lames transversales; une appendice triangulaire à chaque ventrale; le dessus de la tête un peu aplati; sept taches brunes de chaque côté du corps.

5. LA CLUPÉE ROUSSE ; *clupea rufa*. — Dix-huit rayons à la dorsale ; vingt-quatre à la nageoire de l'anus ; dix à chaque ventrale ; la caudale fourchue ; une cavité en forme de losange sur le sommet de la tête.

6. LA CLUPÉE ANCHOIS ; *clupea encrasi-cholus*. — Quatorze rayons à la nageoire du dos ; dix-huit à l'anale ; sept à chaque ventrale ; la caudale fourchue ; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure.

7. LA CLUPÉE ATHÉRINOÏDE ; *clupea atherinoïdes*. — Onze rayons à la nageoire du dos ; trente-cinq à l'anale ; huit à chaque ventrale ; la caudale fourchue ; douze à la membrane des branchies ; la mâchoire d'en haut plus avancée que celle d'en bas ; une raie longitudinale large et argentée, de chaque côté du poisson.

8. LA CLUPÉE RAIE D'ARGENT ; *clupea vittargentea*. — Quinze rayons à la dorsale ; vingt à la nageoire de l'anus ; sept à chaque ventrale ; la caudale fourchue ; la mâchoire d'en haut plus avancée que celle d'en bas ; une raie longitudinale large et argentée, de chaque côté du poisson.

9. LA CLUPÉE APALIKE ; *clupea cyprinoïdes*. — Dix-sept rayons à la dorsale ; vingt-cinq

à l'anale ; dix à chaque ventrale ; la caudale fourchue ; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure , et recourbée vers le haut ; le dernier rayon de la dorsale très-long ; l'anale échancrée en forme de faux.

10. LA CLUPÉE BÉLAME ; *clupea setirostris*. — Quatorze rayons à la nageoire du dos ; trente-deux à l'anale ; sept à chaque ventrale ; la caudale fourchue ; la mâchoire inférieure moins avancée que celle d'en haut ; les os de la lèvre supérieure terminés par un filament.

11. LA CLUPÉE DORAB ; *clupea dorab*. — Dix-sept rayons à la dorsale ; trente-quatre à l'anale ; sept à chaque ventrale ; la caudale fourchue ; la mâchoire d'en bas plus avancée que celle d'en haut ; deux dents longues et dirigées en avant au bout de la mâchoire supérieure.

12. LA CLUPÉE MALABAR ; *clupea malabarica*. — Huit rayons à la nageoire du dos ; trente-huit à celle de l'anus ; sept à chaque ventrale ; la caudale fourchue ; la mâchoire inférieure courbée vers le haut.

15. LA CLUPÉE TUBERCULEUSE ; *clupea tuberculosa*. — Quatorze rayons à la nageoire du dos ; trente à celle de l'anus ; sept à chaque ventrale ; la caudale fourchue ; la mâchoire

inférieure moins avancée que la supérieure ; un tubercule à l'extrémité du museau ; une tache rouge à la commissure supérieure de chaque pectorale.

14. LA CLUPÉE CHRYSOPTÈRE ; *clupea chrysoptera*. — Une tache noire de chaque côté du corps ; toutes les nageoires jaunes.

15. LA CLUPÉE A BANDES ; *clupea fasciata*. — Sept rayons aiguillonnés et dix-sept rayons articulés à la nageoire du dos ; deux rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à celle de l'anus ; un rayon aiguillonné et cinq rayons articulés à chaque ventrale ; la caudale fourchue ; le premier rayon de la nageoire du dos terminé par un long filament ; les deux mâchoires presque également avancées ; des bandes transversales depuis le sommet du dos jusqu'à la ligne latérale ; des taches petites et arrondies au dessous de cette ligne.

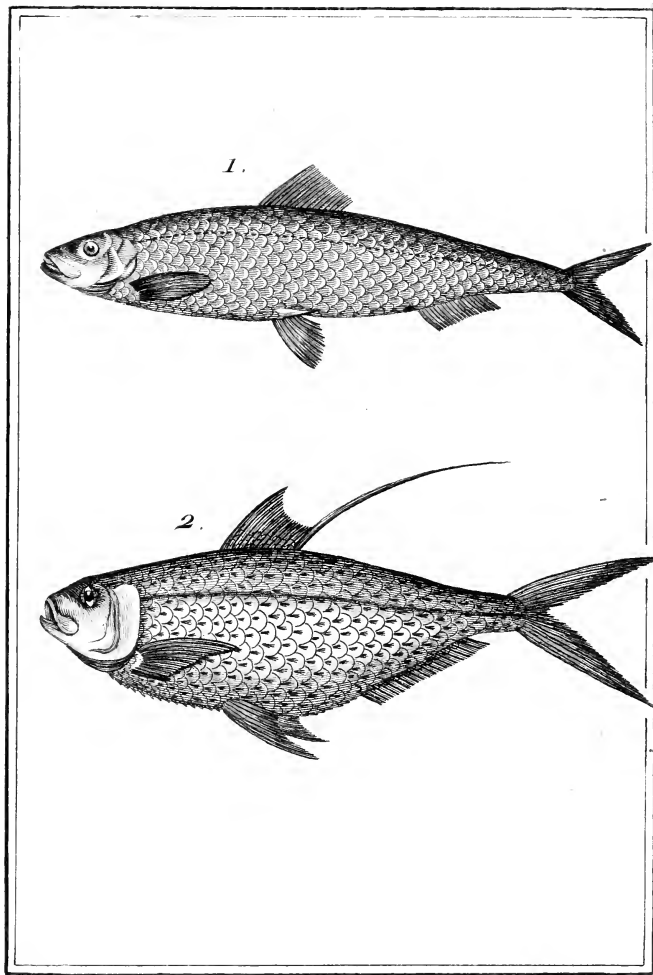
16. LA CLUPÉE MACROCÉPHALE ; *clupea macrocephala*. — Douze ou treize rayons à la dorsale ; onze ou douze à l'anale ; cette nageoire de l'anus à une égale distance des ventrales et de la caudale ; la caudale fourchue ; la longueur de la tête égale au moins au sixième de la longueur totale.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue rectiligne, ou arrondie, ou lancéolée, et sans échancrure.

17. LA CLUPÉE DES TROPIQUES ; *clupea tropica*. — Vingt-six rayons à la nageoire du dos ; vingt-six à celle de l'anus ; six à chaque ventrale ; la dorsale et l'anale longues et voisines de la nageoire de la queue ; la caudale lancéolée.





De Jéve del.

F. Tardieu sc.

1. LE HARENG.

2. LE CALLEU-TASSART.

LE HARENG (1).

Voyez la planche LXXIII, fig. 1.

PREMIÈRE ESPÈCE.

.... » « QUE la sévère postérité, avant de prononcer son arrêt irrévocable sur ce Charles d'Autriche, dont le sceptre redouté faisoit fléchir la moitié de l'Europe sous ses lois, rappelle que, plein de reconnoissance

(1) » « *Clupea harengus*. En Allemagne, *heering*; quand il vient de la Baltique, *strohmling*; quand il est fumé, *bückling*. En Livonie, *strimmalas*, *silk*, *konn*, *kenge*. Au Kamtschatka, *beckschutsch*. En Suède, quand il est gros, *sill*; quand il est petit, *stroming*. En Danemark, quand il est gros, *sild*, *quale sild*, *grabeen sild*; quand il est petit, *stromling*. En Norvège, *straale-sild*, *gaate-sild*. Dans le Groenland, *kapiselikan*. En Hollande, *haring*. En Angleterre, *herring*.

Clupe hareng. Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méth. — Bloch, pl. xxix, fig. 1. — Faun. suec. 315, 357.

Clupea maxillâ inferiore longiore, maculis nigris carens. Artedi, gen. 7, sp. 37, syn. 14.

Harengus. Gesner (Franç.), p. 408 et 486; et Germ. f. 5. — Schonev. p. 36, 37. — Jonston, lib. 1,

pour le simple pêcheur dont l'habileté dans l'art de pénétrer le hareng de sel marin avoit ouvert une des sources les plus abondantes de la prospérité publique, il déposa l'orgueil du diadème, courba sa tête victorieuse devant le tombeau de Guillaume Deukelzoon, et rendit un hommage public à son importante découverte.

Et nous, français, n'oublions pas que si un pêcheur de Biervliet a trouvé la véritable manière de saler et d'encaquer le hareng, c'est à nos compatriotes les habitans de Dieppe que l'on doit un art plus utile à la

lit. 1, cap. 1, a 3, t. 1, f. 6; et Thaum. p. 416. — Willughby, p. 219. — Raj. p. 105.

Harengus flandricus. Aldrovand. lib. 3, cap. 10, p. 294.

Hareng. Rondelet, première partie, liv. 7, ch. 13. — Gronov. Mus. 1, p. 5, n° 21. — Brit. zool. 3, p. 284, n° 1, t. 17.

Hareng. Valmont de Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle. »

Clupea immaculata, *maxillâ inferiore longiore*... *clupea harengus*. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 188, sp. 1.

Clupea immaculata, *argentea*, *dorso cœruleo*, *maxillâ inferiore longiore*, *operculis lævibus*... *clupea harengus*. Brunnich, Ichth. massil. p. 82, n° 99. — Oth. Fabric. Faun. groenland. p. 182, n° 129.

partie la plus nombreuse et la moins fortunée de l'espèce humaine ; celui de le fumer.

Le hareng est une de ces productions naturelles dont l'emploi décide de la destinée des empires.... Le batave en a porté la pêche au plus haut degré. Ce peuple, qui avoit été forcé de créer un asyle pour sa liberté, n'auroit trouvé que de foibles ressources sur son territoire factice ; mais la mer lui a ouvert ses trésors ; elle est devenue pour lui un champ fertile, où des myriades de harengs ont présenté à son activité courageuse une moisson abondante et assurée. Il a, chaque année, fait partir des flottes nombreuses pour aller la cueillir. Il a vu dans la pêche du hareng la plus importante des expéditions maritimes ; il l'a surnommée *la grande pêche* ; il l'a regardée comme ses mines d'or. Mais au lieu d'un signe souvent stérile, il a eu une réalité féconde ; au lieu de voir ses richesses arrosées des sueurs, des larmes, du sang de l'esclave, il les a reçues de l'audace de l'homme libre ; au lieu de précipiter sans cesse d'infortunées générations dans les gouffres de la terre, il a formé des hommes robustes, des marins intrépides, des navigateurs expérimentés, des citoyens heureux.

Jetons un coup d'œil sur ces grandes entreprises, sur ces grandes manœuvres, sur ces grandes opérations; car qui mérite mieux le nom de grand, que ce qui donne à un peuple sa nourriture, son commerce, sa force, son habileté, son indépendance et sa vertu?

... On sait que le hareng a la tête petite; l'œil grand, l'ouverture de la bouche courte; la langue pointue et garnie de dents déliées; le dos épais; la ligne latérale à peine visible; la partie supérieure noirâtre; l'opercule distingué par une tache rouge ou violette; les côtés argentins; les nageoires grises; la laite ou l'ovaire double; la vessie natatoire simple et pointue à ses deux bouts; l'estomac tapissé d'une peau mince; le canal intestinal droit, et par conséquent très-court; le pylore entouré de douze appendices; soixante-dix côtes; cinquante-six vertèbres.

Son ouverture branchiale est très-grande; il n'est donc pas surprenant qu'il ne puisse pas la fermer facilement quand il est hors de l'eau, et qu'il périsse bientôt par une suite du dessèchement de ses branchies....

Il a une caudale très-haute et très-longue; il a reçu par conséquent une large rame; et voilà pourquoi il nage avec force et vitesse...

Sa chair est imprégnée d'une sorte de graisse qui lui donne un goût très-agréable, et qui la rend aussi plus propre à répandre dans l'ombre une lueur phosphorique. La nourriture à laquelle il doit ces qualités, consiste communément en œufs de poisson, en petits crabes et en vers. Les habitans des rivages de la Norvège ont souvent trouvé ses intestins remplis de vers rouges, qu'ils nomment *roë-aal*. Cette sorte d'aliment contenu dans le canal intestinal des harengs fait qu'ils se corrompent beaucoup plus vite si l'on tarde à les saler après les avoir pêchés : aussi, lorsqu'on croit que ces poissons ont avalé de ces vers rouges, les laisse-t-on dans l'eau jusqu'à ce qu'ils aient achevé de les digérer (1).

(1) Ce ne sont pas des vers, mais de petites écrevisses que l'on trouve dans les intestins des harengs pêchés sur les rivages de la Norvège. Cette espèce de crustacé, décrite par M. Fabricius sous la dénomination d'*astacus harengum*, et que les norvégiens appellent *aat* et *silaat*, est tellement multipliée pendant l'été, qu'on ne sauroit remplir un seau d'eau de mer sans prendre en même tems plusieurs milliers de ces animaux. Ils servent de nourriture aux poissons, et principalement aux harengs qui les suivent par-tout où ils dirigent leur course, par-tout où le vent et le

On a cru pendant long-tems que les harengs se retiroient périodiquement dans les régions du cercle polaire; qu'ils y cherchoient annuellement, sous les glaces des mers hyperboréennes, un asyle contre leurs ennemis, un abri contre les rigueurs de l'hyver; que, n'y trouvant pas une nourriture proportionnée à leur nombre prodigieux, ils envoyoit, au commencement de chaque printemps, des colonies nombreuses vers des rivages plus méridionaux de l'Europe ou de l'Amérique. On a tracé la route de ces légions errantes. On a cru voir ces immenses tribus se diviser en deux troupes, dont les innombrables détachemens couvroient au loin la surface des mers, ou en traversoient les couches supérieures. L'une de ces grandes colonnes se pressoit autour des côtes de l'Islande, et, se répan-

courant les entraînent. M. Strœm attribue aux yeux de ces écrevisses, qui contiennent une humeur d'un rouge foncé, la couleur rouge des excréments des harengs, teinte qui se communique même au ventre. Bien des gens croient que cette nourriture rend les harengs mal-sains à manger et qu'elle est une des principales causes de la gale incurable qui affligent un grand nombre des habitans du nord; mais c'est une erreur.

dant

dant au dessus du banc fameux de Terre-Neuve, alloit remplir les golfes et les baies du continent américain ; l'autre, suivant des directions orientales, descendoit le long de la Norvège, pénétrait dans la Baltique, ou, faisant le tour des Orcades, s'avançoit entre l'Ecosse et l'Irlande, cingloit vers le midi de cette dernière île, s'étendoit à l'orient de la Grande-Bretagne, parvenoit jusque vers l'Espagne, et occupoit tous les rivages de France, de la Batavie et de l'Allemagne, qu'arrose l'Océan. Après s'être offerts pendant long-tems, dans tous ces parages, aux filets des pêcheurs, les harengs voyageurs revenoient sur leur route, disparoissoient et alloient regagner leurs retraites boréales et profondes.

Pendant long-tems, bien loin de révoquer en doute ces merveilleuses migrations, on s'est efforcé d'en expliquer l'étendue, la constance et le retour régulier : mais... il n'est plus permis de croire à ces grands et périodiques voyages. Bloch et M. Noël, de Rouen, ont prouvé, par un rapprochement très-exact de faits incontestables, qu'il étoit impossible d'admettre cette navigation annuelle et extraordinaire. Pour continuer d'y croire, il faudroit rejeter les observations les

plus sûres , d'après lesquelles il est hors de doute qu'il s'écoule souvent plusieurs années sans qu'on voie des harengs sur plusieurs des rivages principaux indiqués comme les endroits les plus remarquables de la route de ces poissons ; qu'auprès de beaucoup d'autres prétendues stations de ces animaux , on en pêche pendant toute l'année une très - grande quantité ; que la grosseur de ces osseux varie souvent , selon la qualité des eaux qu'ils fréquentent , et sans aucun rapport avec la saison , avec leur éloignement de leur asyle septentrional , ou avec la longueur de l'espace qu'ils auroient dû parcourir depuis leur sortie de leur habitation polaire ; et enfin qu'aucun signe certain n'a jamais indiqué leur rentrée régulière sous les voûtes de glace des très-hautes latitudes.

Chaque année cependant les voit arriver vers les îles et les régions continentales de l'Amérique et de l'Europe qui leur conviennent le mieux , ou vers les rivages septentrionaux de l'Asie. Toutes les fois qu'ils ont besoin de chercher une nourriture nouvelle ; et sur-tout lorsqu'ils doivent se débarrasser de leur laite ou de leurs œufs , ils abandonnent les fonds de la mer , soit

dans le printems, soit dans l'été, soit dans l'automne, et s'approchent des embouchures des fleuves et des rivages propres à leur frai. Voilà pourquoi la pêche de ces poissons n'est jamais plus abondante que lorsque leurs laites sont liquides, ou leurs œufs près de s'échapper. La nécessité de frayer n'étant pas cependant la seule cause qui les arrache à leurs profonds asyles, il n'est pas surprenant qu'on en prenne qui n'ont plus d'œufs ni de liqueur prolifique, ou dont la laite ou les œufs ne sont pas encore développés. On a employé différentes dénominations pour désigner ces divers états des harengs, ainsi que pour indiquer quelques autres manières d'être de ces animaux. On a nommé *harengs gais* ou *harengs vuides* ceux qui ne montrent encore ni laite ni œufs ; *harengs pleins*, ceux qui ont déjà des œufs ou de la laite ; *harengs vierges*, ceux dont les œufs sont mûrs, ou dont la laite est liquide ; *harengs à la bourse*, ceux qui, ayant déjà perdu une partie de leurs œufs ou leur liqueur séminale, ont des ovaires, ou des enveloppes de laite, semblables à une bourse à demi-remplie ; et *harengs marchais*, ceux qui, après le frai, ont repris leur chair, leur graisse, leurs forces et leurs principales

qualités. Au reste, il est possible que les harengs frayent plus d'une fois dans la même année. Le tems de leur frai est du moins avancé ou retardé, suivant leur âge et leurs rapports avec le climat qu'ils habitent. C'est ce qui fait que, dans plusieurs parages, des harengs de grandeur semblable ou différente viennent successivement pondre des œufs ou les arroser de leur laite, et que, pendant près de trois saisons, on ne cesse de pêcher de ces poissons pleins et de ces poissons vuides. Par exemple, vers plusieurs rivages de la Baltique, les harengs du printemps frayent quand la glace commence à fondre, et continuent jusqu'à la fin de la saison dont ils portent le nom. Viennent ensuite les plus gros harengs, que l'on nomme *harengs d'été*, et qui sont suivis par d'autres, que l'on distingue par la dénomination de *harengs d'automne*.

Mais, à quelque époque que les poissons dont nous écrivons l'histoire quittent leur séjour d'hiver, ils paroissent en troupes que des mâles isolés précèdent souvent de quelques jours, et dans lesquelles il y a ordinairement plus de mâles que de femelles. Lorsqu'ensuite le frai commence, ils frottent leur ventre contre les rochers ou

le sable , s'agitent , impriment des mouvemens rapides à leurs nageoires , se mettent tantôt sur un côté et tantôt sur un autre ; aspirent l'eau avec force et la rejettent avec vivacité. »«

Le commodore Billings a été témoin de la manœuvre des harengs lorsqu'ils veulent déposer leur frai : voici comment il la raconte : « Le 7 juin , je remarquai dans le port intérieur de Saint-Pierre et Saint-Paul (au Kamtschatka) une grande quantité de harengs qui , en nageant , formoient des cercles d'environ une toise de diamètre. Voyant qu'ils continuoient à tourner de la même manière , je m'approchai très-près , et je vis dans le milieu de chaque cercle un de ces poissons qui se tenoit au fond de l'eau entre les herbes , et paroissoit immobile. Je ne pus pas deviner la cause qui faisoit ainsi nager ces harengs ; mais je m'aperçus que les herbes qui étoient autour de celui qui se tenoit au fond de l'eau devenoient d'un jaune très-brillant. Quand le reflux laissa ces endroits à sec , toutes les herbes , les pierres et les bois qui s'y trouvoient étoient couverts de frai , de l'épaisseur d'un demi-pouce ; et les chiens , les mouettes et les corbeaux s'y précipitoient pour le dévorer. . . . Il vient des

bancs de harengs dans la baie d'Avatcha; non seulement au printems, mais en automne. Toutefois ces poissons sont d'une grosseur différente. Ceux qui paroissent au printems sont beaucoup plus gros que les autres. Les kamtschadales et les autres habitans de ces contrées en pêchent beaucoup en automne ». (1) Je rappellerai à ce propos que les chiens sont, au Kamtschatka, les seules bêtes de trait, et que les traîneaux n'y ont pas d'autres attelages. Voyez l'hist. du chien, vol. XXIII de cet ouvrage.

» « Les légions qu'ils composent dans ces tems remarquables, où il se livrent à ces opérations fatigantes, mais commandées par un besoin impérieux, couvrent une grande surface, et cependant elles offrent une image d'ordre. Les plus grands, les plus forts ou les plus hardis, se placent dans les premiers rangs, que l'on a comparés à une sorte d'avant-garde. Et que l'on ne croie pas qu'il ne faille compter que par milliers les individus renfermés dans ces rangées si longues et si pressées. Combien de ces animaux

(1) Voyage fait par ordre de Catherine II dans le nord de la Russie asiatique, dans la mer Glaciale, etc. par le commodore Billings, trad. franç. tom. II, pag. 190 et 191.

meurent victimes des cétacées, des squales, d'autres grands poissons, des différens oiseaux d'eau ! et néanmoins combien de millions périssent dans les baies, où ils s'étouffent et s'écrasent, en se précipitant, se pressant et s'entassant mutuellement contre les bas-fonds et les rivages ! combien tombent dans les filets des pêcheurs ! Il est telle petite anse de la Norvège où plus de vingt millions de ces poissons ont été le produit d'une seule pêche : il est peu d'années où l'on ne prenne, dans ce pays, plus de quatre cents millions de ces clupées. Bloch a calculé que les habitans des environs de Gothembourg en Suède s'emparoiént chaque année de plus de sept cents millions de ces osseux. Et que sont tous ces millions d'individus à côté de tous les harengs qu'amènent dans leurs bâtimens les pêcheurs du Holstein, de Mecklembourg, de la Poméranie, de la France, de l'Irlande, de l'Ecosse, de l'Angleterre, des Etats-Unis, du Kamtschatka, et principalement ceux de Hollande, qui, au lieu de les attendre sur leurs côtes, s'avancent au devant d'eux et vont à leur rencontre en pleine mer, montés sur de grandes et véritables flottes ?

Ces poissons ne forment pour tant de

peuples une branche immense de commerce; que depuis le tems où l'on a employé, pour les préserver de la corruption, les différentes préparations que l'on a successivement inventées et perfectionnées. Avant la fin du quatorzième siècle, époque à laquelle Guillaume Deukelzoon, ce pêcheur célèbre de Biervliet en Flandre, dont nous avons déjà parlé, trouva l'art de saler les harengs, ces animaux devoient être et étoient en effet moins recherchés : mais dès le commencement du quinième siècle, les hollandais employèrent à la pêche de ces clupées de grands filets et des bâtimens considérables et alongés, auxquels ils donnent le nom de *buys*; et depuis ce même siècle il y a eu des années où ils ont mis en mer trois mille vaisseaux et occupé quatre cent cinquante mille hommes pour la pêche de ces osseux.

Les filets dont ces mêmes hollandais se servent pour prendre les harengs, ont de mille à douze cents mètres (de cinq à six cents toises à peu près) de longueur : ils sont composés de cinquante ou soixante nappes, ou parties distinctes. On les fait avec une grosse soie que l'on fait venir de Perse, et qui dure deux ou trois fois plus que le chanvre. On les noircit à la fumée,

pour que leur couleur n'effraye pas les harengs. La partie supérieure de ces instrumens est soutenue par des tonnes vuides ou par des morceaux de liège ; et leur partie inférieure est maintenue , par des pierres ou par d'autres corps pesans , à la profondeur convenable.

On jette ces filets dans les endroits où une grande abondance de harengs est indiquée par la présence des oiseaux d'eau , des squales , et des autres ennemis de ces poissons , ainsi que par une quantité plus ou moins considérable de substance huileuse ou visqueuse que l'on nomme *graissein* dans plusieurs pays , qui s'étend sur la surface de l'eau au dessus des grandes troupes de ces clupées , et que l'on reconnoît facilement lorsque le tems est calme. Cette matière graisseuse peut devenir , pendant une nuit sombre , mais paisible , un signe plus évident de la proximité d'une colonne de harengs , parce qu'étant phosphorique , elle paroît alors répandue sur la mer , comme une nappe un peu lumineuse. Cette dernière indication est d'autant plus utile , qu'on préfère l'obscurité pour la pêche des harengs. Ces animaux , comme plusieurs autres poissons , se précipitent vers les feux qu'on leur

présente; et on les attire dans les filets en les trompant par le moyen des lumières que l'on place de la manière la plus convenable dans différens endroits des vaisseaux, ou qu'on élève sur des rivages voisins.

On prépare les harengs de différentes manières, dont les détails varient un peu, suivant les contrées où on les emploie, et dont les résultats sont plus ou moins agréables au goût et avantageux au commerce, selon la nature de ces détails, ainsi que les soins, l'attention et l'expérience des préparateurs.

On sale en pleine mer les harengs que l'on trouve les plus gras et que l'on croit les plus succulens. On les nomme *harengs nouveaux* ou *harengs verds*, lorsqu'ils sont le produit de la pêche du printems ou de l'été; et *harengs pecs* ou *pekels*, lorsqu'ils ont été pris pendant l'automne ou l'hyver. Communément ils sont fermes, de bon goût, très-sains, sur-tout ceux du printems : on les mange sans les faire cuire, et sans en relever la saveur par aucun assaisonnement. En Islande et dans le Groenland (1) on se contente, pour faire sécher les harengs, de

(1) Quoique très-communs dans l'océan Boréal, les harengs doivent être comptés au nombre des poissons

les exposer à l'air, et de les étendre sur des rochers. Dans d'autres contrées on les fume ou saure de deux manières : premièrement, en les salant très-peu; en ne les exposant à la fumée que pendant peu de tems, et en ne leur donnant ainsi qu'une couleur dorée; et secondement, en les salant beaucoup plus; en les mettant pendant un jour dans une saumure épaisse; en les enfilant par la tête à de menues branches qu'on appelle *aines*; en les suspendant dans des espèces de cheminées que l'on nomme *roussables*; en faisant au dessous de ces animaux un feu de bois qu'on ménage de manière qu'il donne beaucoup de fumée et peu de flamme; en les laissant long-tems dans la roussable; en changeant ainsi leur couleur en une teinte très-foncée, et en les mettant ensuite dans des tonnes ou dans de la paille.

Comme on choisit ordinairement des harengs très-gras pour ce saurage, on les voit, au milieu de l'opération, répandre

les plus rares sur les rivages septentrionaux du Groenland. Othon Fabricius (Faun. groenland. p. 182.), à qui l'on doit cette observation, dit que les harengs sont plus communs au midi de la même contrée, mais que nulle part on n'en fait une pêche particulière ni un mets recherché.

une lumière phosphorique très-brillante, pendant que la substance huileuse dont ils sont pénétrés s'échappe, tombe en gouttes lumineuses et imite une pluie de feu.

Enfin, la préparation qui procure particulièrement au commerce d'immenses bénéfices, est celle qui fait donner le nom de *harengs blancs* aux clupées harengs pour lesquels on l'a employée.

Dès que les harengs dont on veut faire des harengs blancs sont hors de la mer, on les ouvre, on en ôte les intestins, on les met dans une saumure assez chargée pour que ces poissons y surnagent; on les en tire au bout de quinze ou dix-huit heures; on les met dans des tonnes; on les transporte à terre, on les y encaque de nouveau; on les place par lits dans les caques ou tonnes qui doivent les conserver, et on sépare ces lits par des couches de sel.

On a soin de choisir du bois de chêne pour les tonnes ou caques, et de bien en réunir toutes les parties, de peur que la saumure ne se perde et que les harengs ne se gâtent.

Cependant Bloch assure que les norvégiens se servent de bois de sapin pour faire ces tonnes, et que le goût communiqué par

ce bois aux harengs fait rechercher davantage ces poissons dans certaines parties de la Pologne.

Lorsque la pêche des harengs a été très-abondante en Suède, et que le prix de ces poissons y baisse, on en extrait de l'huile dont le volume s'élève ordinairement au vingt-deux ou vingt-troisième de celui des individus qui l'ont fournie. On retire cette huile, en faisant bouillir les harengs dans de grandes chaudières; on la purifie avec soin; on s'en sert pour les lampes; et le résidu de l'opération qui l'a donnée est un des engrais les plus propres à augmenter la fertilité des terres »«.

Le commodore Billings, dont j'ai précédemment cité le voyage, dit que l'huile extraite des harengs est très-claire et très-douce, et que les œufs frais que l'on y plonge s'y conservent pendant toute l'année.

»« Tant de soins n'ont pas été seulement l'effet de spéculations particulières : depuis long-tems plusieurs gouvernemens, pénétrés de cette vérité importante, que l'on ne peut pas avoir de marine sans matelots, ni de véritables matelots sans de grandes pêches, et voyant d'un autre côté que de toutes celles qui peuvent former des hommes de

mer expérimentés et enrichir le commerce d'un pays, aucune ne peut être plus utile, ni peut-être même aussi avantageuse à la défense de l'état et à la prospérité des habitans, que la pêche du hareng, ont cherché à la favoriser de manière à augmenter ses heureux résultats, non seulement pour le présent, mais encore pour l'avenir. Des sociétés, dont tous les efforts devoient se diriger vers ce but important, ont été établies et protégées par le gouvernement, en Suède, en Danemarck, en Prusse. Le gouvernement hollandais sur-tout n'a jamais cessé de prendre à cet égard les plus grandes précautions. Redoublant perpétuellement de soins pour la conservation d'une branche aussi précieuse de l'industrie publique et privée, il a multiplié depuis deux siècles, et varié, suivant les circonstances, les actes de sa surveillance attentive pour le maintien, a-t-il toujours dit, du grand commerce et de la principale mine d'or de sa patrie. Il a donné, lorsqu'il l'a jugé nécessaire, un prix considérable pour chacun des vaisseaux employés à la pêche des harengs. Il a désiré que l'on ne cherchât à prendre ces poissons que dans les saisons où leurs qualités les rendent, après leurs différentes préparations,

d'un goût plus agréable et d'une conservation plus facile. Il a voulu principalement qu'on ne nuisît pas à l'abondance des récoltes à venir, en dérangeant le frai des harengs, ou en retenant dans les filets ceux de ces osseux qui sont encore très-jeunes. En conséquence, il a ordonné que tout matelot et tout pêcheur seroient obligés, avant de partir pour la grande pêche, de s'engager par serment à ne pas tendre les filets avant le 25 de juin ni après le premier janvier, et il a déterminé la grandeur des mailles de ces instrumens.

Il a prescrit les précautions nécessaires pour que les harengs fussent encaqués le mieux possible. D'après ses ordres, on ne peut se servir, pour cette opération, que du sel de la meilleure qualité » « Les hollandais emploient à la salaison des harengs le sel d'Espagne, qui a été cristallisé à l'ardeur du soleil sans graduation, et qu'ils raffinent en le faisant dissoudre dans l'eau de mer et cristalliser de nouveau; ils conservent par là doublement les parties terreuses et bitumineuses qui se perdent par la graduation; et c'est peut-être à ces procédés que les harengs d'Hollande doivent leur goût particulier et leur conservation plus parfaite.

Cela me semble d'autant plus vraisemblable, dit Fabricius, que ces harengs se font distinguer par une saveur résineuse et amère (1). » « Les harengs pris dans le premier mois qui s'écoule après le 24 juin, sont préparés avec du gros sel ; ceux que l'on pêche entre le 24 juillet et le 15 septembre, sont conservés avec du sel fin. Il n'est pas permis de mêler dans un même baril des harengs au gros sel et des harengs au sel fin. Les barils doivent être bien remplis. Le dernier fond de ces tonnes presse les harengs. Le nombre et les dimensions des cercles, des pièces, des fonds et des douves, sont réglés avec exactitude ; le bois avec lequel on fait ces douves et ces fonds, doit être très-sain et dépouillé de son aubier. On ne peut pas encaquer avec les bons harengs ceux dont la chair est molasse, le frai délayé, ou la salaison mal faite. Des marques légales, placées sur les caques, indiquent le tems où l'on a pris les harengs que ces barils renferment, et assurent que l'on n'a négligé, pour la préparation de ces poissons, aucun des soins convenables et déterminés.

(1) Voyage en Norvège, par J. Chrétien Fabricius, traduit de l'allemand, pag. 86.

On n'a pas obtenu moins de succès dans les tentatives faites pour accoutumer les harengs à de nouvelles eaux, que dans les procédés relatifs à leur préparation. On est parvenu, en Suède, à les transporter, sans les faire périr, dans des eaux auxquelles ils manquoient. Dans l'Amérique septentrionale, on a fait éclore des œufs de ces animaux, à l'embouchure d'un fleuve qui n'avoit jamais été fréquenté par ces poissons, et vers lequel les individus sortis de ces œufs ont contracté l'habitude de revenir chaque année, en entraînant vraisemblablement avec eux un grand nombre d'autres individus de leur espèce (1) » «.

(1) » « 8 rayons à la membrane branchiale du hareng.

18 rayons à chaque pectorale.

18 rayons à la nageoire de la queue. » «

 LA SARDINE (1).

SECONDE ESPÈCE.

»« LA sardine a la tête pointue , assez grosse , souvent dorée ; le front noirâtre ; les yeux gros ; les opercules ciselés et argentés ; la ligne latérale droite , mais à peine visible ; les écailles tendres , larges et

(1) »« *Clupea sprattus*. Dans quelques provinces du nord-ouest de la France , *cradeau* , *haranguet*. A Bordeaux , *royan*. En Prusse et en Poméranie , *breitling*. En Suède , *hwassbuk* , *küllostromling*. En Livonie , *küllostromling* , *küllosiklud*. En Danemarck , *huas-sild*. En Norvège , *blaa-sild* , *smaa-sild* , *bristing*. En Islande , *kop-sild*. A Inverness en Écosse , *garvock*. A Kincardine , *garvies* , *trichis* , *trichias*.

Clupe sardine. Daubenton et Haüy , *Encycl. méth.* — Bonaterre , planches de l'*Encycl. méth.* — Bloch , pl. xxix , fig. 2. — Mus. Ad. Frider. 2 , p. 105. — Faun. suecic. 558. — Mull. *Prodrom. zoolog. danic.* pag. 58 , n° 422.

Clupea quadruncialis , etc. Artedi , gen. 7 , syn. 17 , spec. 33. — Gronov. Mus. 1 , p. 6 , n° 22. — Klein , *Miss. pisc.* 5 , p. 73 , n° 7. — *Sardina*. Aldrovand. *Pisc.* p. 120. — *Sprattus*. Willughby , *Ichthyol.* p. 221. — Raj. *Pisc.* p. 105 , n° 5. — *Brit. zool.* 3 , p. 294 , n° 5.

faciles à détacher ; le ventre terminé par une carène longitudinale, aiguë, tranchante et recourbée ; quinze ou seize centimètres (cinq à six pouces environ) de longueur ; les nageoires petites et grises ; les côtés argentins ; le dos bleuâtre ; quarante-huit vertèbres ; quinze côtes à droite et à gauche.

On la trouve non seulement dans l'océan Atlantique boréal et dans la Baltique, mais encore dans la Méditerranée, et particulièrement aux environs de la Sardaigne, dont elle tire son nom. Elle s'y tient dans les endroits très-profonds ; mais pendant l'automne elle s'approche des côtes pour frayer (1).

Sardine. Rondelet, première partie, liv. 7, chap. 10.
— Valmont de Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle. »«

Clupea pinnâ dorsali radiis tredecim..... clupea sprattus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 188, sp. 2.

Clupea immaculata argentea, dorso cœruleo, maxillâ inferiore longiore, operculis striatis..... clupea sprattus. Brunnich, Ichthyol. massil. p. 83, n^o 100.

(1) L'étymologie du nom de Sardaigne, que l'on attribue à l'abondance des sardines que l'on pêche près des rivages de cette île, ne peut-être admise ; car il est de fait que la sardine ne se montre que fort

Les individus de cette espèce s'avancent alors vers les rivages en troupes si nombreuses, que la pêche en est très-abondante. On les mange frais, ou salés, ou fumés. La branche de commerce qu'ils forment est importante dans plusieurs contrées de l'Europe. Nous croyons que l'on doit rapporter à cette même espèce la clupée décrite par Rondelet, sous le nom de *célerin* (1), et qui a la tête dorée et le corps argenté (2) » «.

rarement dans les mers de la Sardaigne où elle n'est que de passage, et qu'on ne la prend que par hasard dans les filets, avec d'autres petits poissons. (Voyez Azuni, Histoire de la Sardaigne, tom. II, p. 501.)

(1) » « Rondelet, première partie, liv. 7, ch. 11.

(2) 8 rayons à la membrane branchiale de la sardine.

16 rayons à chaque pectorale.

18 rayons à la nageoire de la queue. » «

L'ALOSE (1).

TROISIÈME ESPÈCE.

» « **O**N doit remarquer dans l'alose la petitesse de la tête ; la transparence des tégumens qui couvrent le cerveau ; la grandeur de l'ouverture de la bouche ; les petites dents qui garnissent le bord de la mâchoire

(1) » « *Clupea alosa* ; *thrissa* , *thratta* , *thatta*. Par les anciens auteurs , *tritta*. A Bordeaux , *coulac*. Dans plusieurs provinces méridionales de France , *cola* , *alouze* , *loche d'étang*. A Marseille , *halachia*. En Espagne , *saboga* , *saccolos*. A Rome , *laccia*. A Venise , *chiepa*. En Arabie , *saghboga*. En Turquie , *sardellæ baliik*. En Tartarie , *mai-balik*. En Russie , *schelesniza* , *beschenaja ryba*. En Allemagne , *alse* , *elze* , *mayfisch* , *gold fisch*. En Poméranie , *perbel*. En Danemarck , *bristing* , *sildinger* , *sardeller*. En Hollande , *elst*. En Angleterre , *shad* , *mother of herring*.

Clupe alose. Daubenton et Haüy , *Encycl. méth.* — Bonaterre , planches de l'*Encycl. méth.* — Bloch , pl. xxx , fig. 1. — Mus. Ad. Frid. 2 , p. 105. — Mull. *Prod. zool. dan.* p. 50 , n^o 423.

Clupea , *apice maxillæ superioris bifido* , etc. *Arted.* gen. 7 , syn. 15 , sp. 54.

Edrita. *Aristot. lib. 9* , cap. 52. — *Ælian. lib. 6* ,

supérieure ; la surface unie de la langue , qui est un peu libre dans ses mouvemens ; l'angle de la partie inférieure de la prunelle ; le double orifice de chaque narine ; les ciselures des opercules ; le très-grand aplatissement des côtés ; la rudesse de la carène longitudinale du ventre ; la figure des lames

cap. 32, p. 357. — Athen. lib. 4, p. 151 ; et lib. 7, p. 318. — Oppian. Hal. lib. 1, p. 10.

Alose. Rondelet, première partie, liv. 7, ch. 12.

Trissa, et *clupea tyberina*. Aldrov. lib. 4, cap. 4, p. 500 et 501.

Trichis Belonii. *La pucelle*. Dessins et manuscrits de Plumier, déposés à la bibliothèque nationale, volume intitulé *Pisces et Aves*.

Clupea, et *alosa*. Salvian. fol. 103, b. *ad iconem*, et 104. — Jonston, lib. 2, tit. 1, cap. 3, tab. 27, fig. 3 et 4.

Alosa, vel *alausea*, vel *trissa*. Schonev. p. 15, 14.

Alausea, *clupea*, vel *thryssa piscis*. Gesn. p. 19, 21, et (germ.) 179.

Clupea. Plin. lib. 9, cap. 15. — Willughby, p. 227, tab. p. 3, fig. 1. — Raj. p. 105, n° 6. — Gronov. Mus. 1, p. 6, n° 23 ; Zooph. p. 111, n° 374. — Hasselq. It. 388.

Shad. Brit. zool. 3, p. 296, n° 5.

Alose. Valmont de Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle. »«

Clupea lateribus nigro-maculatis, *rostrum bifido*. . . .
clupea alosa. Lin. Syst. nat. edit. Gm. gen. 188, sp. 3.

transversales qui forment cette carène ; la dureté de ces lames ; le tranchant des pointes qu'elles présentent à l'endroit où elles sont pliées ; la direction de la ligne latérale, qu'il est difficile de distinguer ; la facilité avec laquelle les écailles se détachent ; le peu d'étendue de presque toutes les nageoires ; les deux taches brunes de la caudale ; la couleur grise et la bordure bleue des autres ; les quatre ou cinq taches noires que l'on voit de chaque côté du poisson, au moins lorsqu'il est jeune ; les nuances argentées du corps et de la queue ; le jaune verdâtre du dos ; la brièveté du canal intestinal ; les quatre-vingts appendices qui entourent le pylore ; la laite, qui est double comme l'ovaire ; la vessie natatoire, dont l'intérieur n'offre pas de division ; et les côtes qui sont au nombre de trente à droite et à gauche.

Les aloses habitent non seulement dans l'océan Atlantique septentrional, mais encore dans la Méditerranée et dans la mer Caspienne. Elles quittent leur séjour marin lorsque le tems du frai arrive ; elles remontent alors dans les grands fleuves ; et l'époque de ce voyage annuel est plus ou moins avancée dans le printems, dans l'été, et même dans l'automne ou dans l'hyver,

suisant le climat dans lequel coulent ces fleuves. . . .

Lorsqu'elles entrent ainsi dans le Wolga, dans l'Elbe, dans le Rhin, dans la Seine, dans la Garonne, dans le Tibre, dans le Nil, et dans les autres fleuves qu'elles fréquentent, elles s'avancent communément très-près des sources de ces fleuves. Elles forment des troupes nombreuses, que les pêcheurs de la plupart des rivières où elles s'engagent voient arriver avec une grande satisfaction, mais qui ne causent pas la même joie à ceux du Wolga. Les russes, persuadés que la chair de ces animaux peut être extrêmement funeste, les rejettent de leurs filets, ou les vendent à vil prix à des tartares moins prudens ou moins difficiles. Le nombre de ces clupées cependant varie beaucoup d'une année à l'autre. M. Noël de Rouen m'a écrit que, dans la Seine inférieure, par exemple, on prenoit treize ou quatorze mille aloses dans certaines années, et que, dans d'autres, on n'en prenoit que quinze cents ou deux mille.

Elles sont le plus souvent maigres et de mauvais goût en sortant de la mer; mais le séjour dans l'eau douce les engraisse. Elles parviennent à la longueur d'un mètre (trois

pieds) : néanmoins, comme elles sont très-comprimées, et par conséquent très-minces, leur poids ne répond pas à l'étendue de cette dimension. Les femelles sont plus grosses et moins délicates que les mâles. Dans plusieurs contrées de l'Europe, où on en pêche une très-grande quantité, on en fume un grand nombre, que l'on envoie au loin; et les arabes les font sécher à l'air, pour les manger avec des dattes....

Lorsque ces clupées frayent, elles s'agitent avec violence, et font un bruit qui s'entend de très-loin.

Les aloses vivent de vers, d'insectes, et de petits poissons.

On a écrit qu'elles redoutoient le fracas d'un tonnerre violent, mais que des sons ou des bruits modérés ne leur déplaisoient pas, leur étoient même très-agréables dans plusieurs circonstances, et que, dans certaines rivières, les pêcheurs attachoient à leurs filets des arcs de bois garnis de clochettes dont le tintement attiroit les aloses (1) » «.

(1) » « 8 rayons à la membrane branchiale de l'aloise.
15 rayons à chaque pectorale.
18 rayons à la nageoire de la queue. » «

LA FEINTE (1).

ET LA ROUSSE (2).

4 ET 5^e ESPÈCES.

» « **M.** Noël, notre savant correspondant de Rouen, nous a envoyé des notes très-intéressantes sur cette clupée que l'on a souvent confondue avec l'alose, et que l'on pêche dans la Seine.

La chair de la feinte, quoiqu'agréable au goût, est très-différente de celle de l'alose. Les femelles de cette espèce sont plus nombreuses, plus grandes, plus épaisses, d'une saveur plus délicate, et plus recherchées que les mâles, auxquels on a donné un nom particulier, celui de *cauhau*.

La feinte remonte dans la Seine comme l'alose; elle s'avance également par troupes: mais les habitudes de cette espèce diffèrent

(1) » « *Clupea fallax*. Serpe. *Cahuhau*, nom donné aux mâles de cette espèce par les pêcheurs de la Seine inférieure.

(2) *Clupea rufa*. » «

de celles de l'alose, en ce que les plus grands individus quittent la mer les premiers, au lieu que les aloses les plus petites, les plus maigres et les moins bonnes, sont celles qui se montrent les premières dans la rivière. On a remarqué à Villequier que ces premières feintes, plus grosses que les autres, ont aussi l'œil beaucoup plus gros, et la peau plus brunâtre; ce qui les a fait appeler *feintes au gros œil*, et *feintes noires*. Elles sont non seulement plus grandes, mais encore plus délicates que les individus qui ne paroissent qu'à la seconde époque, et surtout que ceux de la troisième, que l'on a désignés par la dénomination de *feintes bretonnes*.

Ces feintes bretonnes ou noires, et en général tous les poissons de l'espèce qui nous occupe, aiment les tems chauds et orageux. On en fait la pêche depuis l'embouchure de la Seine jusqu'aux environs de Rouen. On les prend avec des guideaux ou avec des seines..... qu'on appelle quelquefois *feintières*.

M. Noël nous assure que les feintes sont aujourd'hui beaucoup moins nombreuses qu'il y a vingt ans. Il attribue cette diminution à la destruction du frai de ces clu-

pées, occasionnée par les guideaux du bas de la Seine, et aux qualités mal-faisantes pour ces animaux, que communique à l'eau de ce fleuve le suint des moutons que l'on y lave, aux époques et dans les endroits préférés par ces osseux.

..... Les pêcheurs distinguent deux variétés dans l'espèce de la rousse. Celle que l'on prend dans le printems est plus petite, mais a l'écaille plus grande que celle que l'on pêche en août et septembre. Les individus qui composent ces deux variétés présentent quelquefois des taches noires ou brunâtres comme celles de l'alose.

On prend peu de rousses dans la Seine; on ne les pêche même que depuis la pointe du Hode jusqu'à Aisiers, c'est-à-dire, dans les eaux saumâtres de l'embouchure de la rivière. Il paroît qu'elles frayent dans les grandes eaux.

Elles ont les écailles plus fines, la chair plus délicate et moins blanche que l'alose. Leur peau est d'un blanc de crème, légèrement cuivré.

On n'en consomme guère que dans les endroits où on les pêche; et voilà pourquoi elles sont encore peu connues. On en a pris dans le lac du Tot qui pesoient deux ou

trois kilogrammes (quatre à six livres) environ.

Dans le mois de septembre, elles sont assez grasses pour éteindre, comme les harengs d'été de la Manche, les charbons sur lesquels on cherche à les faire cuire (1) »«.

(1) »« 14 rayons à chaque pectorale de la rousse,
27 rayons à la nageoire de la queue. »«

L' ANCHOIS (1).

SIXIÈME ESPÈCE.

» « IL n'est guère de poisson plus connu ; que l'anchois, de tous ceux qui aiment la bonne chère. Ce n'est pas pour son volume

(1) » « *Clupea encrasicolus*. A Malte, *sacella*. En Allemagne, *anjovis*. En Danemarck, *bykling*, *moderlose*. Dans le Groenland, *saviliussak*. A la Jamaïque, *sprat des anglais*.

Clupe anchois. Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — Bonaterre, planches l'Encycl. méth. — Bloch, pl. xxx, fig. 2.

Clupea maxillâ superiore longiore. Artedi, gen. 7, syn. 17.

Oëgkraylos. Aristot. lib. 6, cap. 15. — Athen. lib. 4, p. 148; et lib. 7, p. 285, 300.

Eggrayleis vel egkrasicholos. Ælian. lib. 8, cap. 18, p. 497.

Lykostomoi. Id. ibid.

Halecula. Belon.

Engraulis. Wotton. lib. 3, cap. 182, fol. 161, b.

Anchois. Rondelet, première partie, liv. 7, ch. 3.

Encrasicoli, etc. Gesner (Franç.), p. 68, et (germ.) fol. 1 b.

Encrasicholus. Aldrovand. lib. 2, cap. 33, p. 214.

qu'il est recherché, car il n'a souvent qu'un décimètre ou moins (trois pouces) environ de longueur; il ne l'est pas non plus pour la saveur particulière qu'il présente lorsqu'il est frais : mais on consomme une énorme quantité d'individus de cette espèce lorsqu'après avoir été salés, ils sont devenus un assaisonnement des plus agréables et des plus propres à ranimer l'appétit. On les prépare en leur ôtant la tête et les entrailles; on les pénètre de sel; on les renferme dans des barils avec des précautions particulières; on les envoie à de très-grandes distances sans qu'ils puissent se gâter. Ils sont employés, sur des tables modestes comme dans

— Jonst. lib. 1, tit. 3, cap. 1, a. 18, tab. 19, fol. 15.
 — Willughb. p. 225, tab. P. 2, fig. 2. — Raj. p. 107, n° 9. — Muller, Prodrôm. zool. dan. p. 50, n° 424. — O. Fabric. Faun. Groenland. p. 183. — Brit. zool. 3, p. 295, n° 4.

Anchois. Valmont de Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle. »«

Clupea maxillâ superiore longiore. . . . *clupea encrasicolus*. Lin. Syst. nat. edit. Gm. gen. 188, sp. 4.

Clupea maxillâ superiore longiore, corpore argenteo suprâ cœruleo. *clupea encrasicolus*. Brunnich, Ichth. massil. p. 83, n° 101.

les festins somptueux, à relever la saveur des végétaux, et à donner aux sauces un piquant de très-bon goût. Leur réputation est d'ailleurs aussi ancienne qu'étendue. Les grecs et les romains, dans le tems où ils attachoient le plus d'importance à l'art de préparer les alimens, faisoient avec ces clupées une liqueur que l'on nommoit *garum*, et qu'ils regardoient comme une des plus précieuses. . . .

Les anchois sont répandus dans la Méditerranée, ainsi que le long des côtes occidentales de l'Espagne et de la France, dans presque tout l'océan Atlantique septentrional et dans la Baltique. On préfère de les pêcher pendant la nuit; on les attire, comme les harengs, par le moyen de feux distribués avec soin. Le tems où on les prend est celui où ils quittent la haute mer pour venir frayer auprès des rivages; et cette dernière époque varie suivant les pays.

Les anchois ont la tête longue; le museau pointu; l'ouverture de la bouche très-grande; la langue pointue et étroite; l'orifice branchial un peu large; le corps et la queue alongés; la peau mince, les écailles tendres et peu attachées; la ligne latérale droite et
cachée

cachée par les écailles; les nageoires courtes et transparentes; le canal intestinal courbé deux fois; dix-huit appendices auprès du pylore; trente-deux côtes de chaque côté, et quarante-six vertèbres (1) »«.

(1) »« 12 rayons à la membrane branchiale de l'anchois.

15 rayons à chaque pectorale.

18 rayons à la nageoire de la queue. »«

LA CLUPÉE ATHERINOÏDE (1),

LA CLUPÉE RAIE-D'ARGENT (2), LA CLUPÉE APALIKE (5), LA CLUPÉE BÉLAME (4), LA CLUPÉE DORAB (5), LA CLUPÉE MALABAR (6), LA CLUPÉE TUBERCULEUSE (7), LA CLUPÉE CHRYSOPTÈRE (8), LA CLUPÉE A BANDES (9), LA CLUPÉE MACROCEPHALE (10), ET LA CLUPÉE DES TROPIQUES (11).

7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 ET 17^e ESP.

... » « **I**L faut indiquer :

Dans l'athérinoïde, qui habite l'Adriatique, la mer de Surinam et celle du Malabar,

(1) » « *Clupea atherinoïdes*. Bande d'argent. En Italie, *atherine*. Sur la côte de Malabar, *narum*, *ruruwah*.

Clupe bande d'argent. Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méth. — Bloch, pl. cccviii, fig. 1. » «

Clupea lined laterali argentea..... *clupea atherinoïdes*. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 188, sp. 5.

(2) » « *Clupea vittargentea*.

Encrasicolus mandibulâ inferiore brevior, tæniâ laterali argentea. Commerson, manusc. déjà cités.

la petitesse de la tête ; les grandes lames qui couvrent cette partie ; la largeur de l'orifice

(3) *Clupea cyprinoïdes*. Par les allemands, *karpfen hesing*. Par les anglais des îles Caraïbes, *deep water fish*, *pond king fish*. Par les brésiliens, *camaripuguacu*. À la Martinique, *savalle*. Par les otahitiens, *apalika*. Dans l'idiome tamulique, *marakay*.

Clupe apalike. Bonaterre, planches de l'Encycl. méth. — Bloch, pl. cccxii. — Broussonnet, Ichthyol. fasc. 1, tab. 9.

Camaripuguacu. Marcg. Brasil. p. 179. — Pisc. Ind. p. 65.

Alauda argentea, pinnulâ caudatâ, vulgè *savalle* à la Martinique. Plumier, peintures sur vélin déjà citées. — Willughb. Ichthyol. p. 250, tab. p. 6, fig. 1. — Raj. Pisc. p. 108.

Cyprinus argenteus, squamis maximis peltatis, pinnâ dorsali appendice longissimâ suffultâ : apulika. Barrère, France équin. p. 172. » «

Clupea abdomine obtuso clupea cyprinoïdes. Lin. Syst. nat. ed. Gm. gen. 188, sp. 7.

(4) » « *Clupea setirostris*.

Clupe bélame. Bonaterre, planches de l'Enc. méth. Broussonnet, Ichth. fasc. 1, tab. 1. » «

La bélame. En arabe, *bælamaa*, *laf*, et quelquefois *sardin*.

Clupea maxillæ superioris ossibus lateralibus setaceis, pinnâ ani radiis 32 clupea setirostris. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 188, sp. 8.

Clupea bælama, encrasicolus ? Forskœl, Faun. ægypt. arab. p. 72, n° 107.

de la bouche et de l'ouverture branchiale ;
les rangées de petites dents de chaque mâ-

(5) *Clupea dorab*.

Clupea lysan. Bonaterre, planches de l'Enc. méth. »«

Le nom arabe de ce poisson, à Mokka, est *dorab* ;
ailleurs on l'appelle *lysan* et *machnat*.

*Clupea pinnis ventralibus minutis, labio superiori
dentibus porrectis bicorni, inferiori longiori, den-
tibus validioribus, erectis..... clupea dorab*.
Forskœl, Faun. ægypt. arab. p. 72, n^o 108. — Lin.
Syst. nat. edit. Gmel. gen. 188, sp. 15.

(6) »« *Clupea malabar*. Par les malabares, *aduppa
adtpuruwai*. Bloch, pl. ccccxlii.

(7) *Clupea tuberculosa*. Sardine de l'Isle de France.

*Clupea mandibulâ inferiore brevior, rostro apice
tuberculo verrucæformi, maculâ miniatâ ad superiores
branchiarum commissuras*. Comm. man. déjà cités.

(8) *Clupea chrysoptera*.

Encrasicholus platygaster, caudâ flavescente. Com-
merson, manuscrits déjà cités.

(9) *Clupea fasciata*.

*Halex corpore latè cathetoplatco, dorso suprâ lineam
lateralem transversim fasciato, infra eandem gut-
tato*. Commerson, manuscrits déjà cités.

(10) *Clupea macrocephala*. A la Martinique, *banane*.

Cephalus argenteus, vulgò *banane* à la Marti-
nique. Plumier, peintures sur vélin déjà citées.

(11) *Clupea tropica*. Lin. édition de Gmelin.

Hareng des tropiques. Daubenton et Haüy, Encycl.
méth. — Bonaterre, planches de l'Encyc. méth.

Clupea caudâ cuneiformi. Obs. It. 500. »«

choire ; la surface unie de la langue et du palais ; la dentelure des os de la lèvre supérieure ; l'orifice unique de chaque narine ; la matière brune et visqueuse qui humecte la peau ; la brièveté des nageoires du ventre ; l'étendue et les écailles de celle de l'anus ; la longueur de l'animal , qui est ordinairement de deux décimètres (sept pouces environ) ; la graisse et le bon goût de la chair, que l'on mange fraîche ou salée :

Dans la raie-d'argent, dont..... on voit des myriades auprès des rivages de l'Isle de France, la brièveté des dimensions ; la transparence de plusieurs parties ; la facilité avec laquelle les écailles se détachent ; la saillie du museau au devant des deux mâchoires ; la petitesse des dents, qu'on ne peut souvent distinguer qu'avec une loupe ; les opercules très-brillantes, très-argentées et dénuées de petites écailles ; le défaut d'une véritable ligne latérale ; le peu de tems nécessaire pour changer en *garum* le ventre du poisson :

Dans l'apalike, que nourrissent les eaux du grand Océan et celles de l'océan Atlantique, particulièrement auprès de l'équateur et des tropiques, les dimensions, qui sont telles que la longueur de l'animal peut excéder quatre mètres (deux toises environ), et

que l'ouverture de la gueule est assez grande pour engloutir la tête d'un homme; la largeur des écailles, qui égale cinq ou six centimètres (deux pouces environ); la figure de ces lames, qui est hexagone; la graisse de la chair; la compression du corps et de la queue; les lames écailleuses et étendues qui recouvrent la tête; les dents, dont les mâchoires sont, pour ainsi dire, parsemées; la courbure des os de la lèvre supérieure; la rudesse de la langue et des quatre os qui entourent le gosier; les trois rangées de dents disposées en arc sur le devant du palais; le double orifice de chaque narine; les teintes argentines de la couleur générale; les nuances bleues du dos ainsi que les nageoires :

Dans la bélame, de la mer d'Arabie et du grand océan Equinoxial, l'azur de la partie supérieure; l'éclat argentin des autres; le peu d'épaisseur des écailles qu'un foible froissement peut faire tomber; la petitesse et l'inégalité des dents des mâchoires; la rudesse des environs du gosier; la couleur blanchâtre des nageoires; la forme lancéolée de celles du ventre et de celles de la poitrine :

Dans la dorab, qui appartient à la mer d'Arabie, le brillant des côtés; le bleu du

dos ; les douze dents très-saillantes de la mâchoire inférieure ; les stries ondulées des opercules ; la direction droite de la ligne latérale ; la position de la dorsale deux fois plus voisine de la caudale que de la tête ; la petitesse très-remarquable des ventrales :

Dans la clupée malabar, qu'on peut pêcher toute l'année, près de la côte dont elle porte le nom. La finesse des dents ; la dentelure des os de la lèvre d'en haut ; l'opercule uni et composé de plusieurs lames dénuées de petites écailles ; le bleu des pectorales et des ventrales ; le gris des autres nageoires ; les taches jaunes qui relèvent l'argenté du dos.

Dans les tuberculeuses..... très-nombreuses..... près des rivages de l'île de France.... la petitesse des dimensions ; la longueur totale, qui surpasse à peine un décimètre (trois pouces) environ ; le blanc argentin des côtés et du ventre ; les reflets azurés du dos ; le rouge brun de la dorsale et de la nageoire de la queue ; le peu d'adhérence des écailles à la peau ; la brièveté des dents qui garnissent les mâchoires, et que l'on sent par le toucher plus facilement qu'on ne les voit ; l'orifice de la bouche prolongé jusqu'au delà des yeux ; la langue bordée de filamens ou soies rudes ; l'opercule qu'au-

cune petite écaille ne recouvre; le défaut de véritable ligne latérale; le bon goût de la chair :

Dans la chrysoptère... la ressemblance de la tête à celle de l'anchois, du corps à celui de la sardine, de la grandeur à celle d'un petit hareng; le bleu mêlé de blanc de la partie supérieure du poisson; les teintes argentines des côtés et du ventre; la dorure des joues et des opercules; l'incarnat pâle de l'intérieur de la bouche; l'éclat de la mâchoire inférieure; la transparence du devant des yeux :

Dans la clupée à bandes, qui..... vit auprès de la côte de l'île de France, la couleur générale argentée; le dos bleuâtre; les écailles si peu adhérentes, que le poisson en est dénué très-fréquemment; les dents qui hérissent les mâchoires et qui sont extrêmement petites; la grande facilité d'étendre le museau; le sillon large et peu profond que présente l'occiput; les yeux très-grands, arrondis, plats et rapprochés; l'opercule composé de deux pièces; le double orifice de chaque narine; la ligne latérale qui consiste dans une série de petites lignes; la position des ventrales très-près des nageoires de la poitrine :

Dans la clupée macrocéphale..... la saillie du museau; la prolongation de la mâchoire supérieure au delà de celle d'en bas; l'iris doré; les trois pièces des opercules; le défaut de petites écailles sur ces mêmes opercules et sur la tête; l'arrondissement et la largeur des écailles du dos; l'échancrure de la dorsale, ainsi que de la nageoire de l'anus; les nuances rougeâtres des nageoires; les reflets argentés qui brillent sur le ventre de même que sur les côtés, et relèvent la couleur azurée de la partie supérieure du poisson :

Et enfin, dans la clupée des tropiques, qui fréquente l'île de l'Ascension (1), la blancheur, la hauteur, et la compression du corps et de la queue; la courbure du

(1) »« 14 rayons à chaque pectorale de la clupée athérinoïde.

22 rayons à la nageoire de la queue.

12 rayons à la membrane branchiale de la clupée raie-d'argent.

15 rayons à chaque pectorale.

20 rayons à la caudale.

15 rayons à chaque pectorale de la clupée apalike.

30 rayons à la nageoire de la queue.

dessus de la tête; l'avancement de la mâchoire inférieure au delà de celle d'en haut; les dents de chaque mâchoire disposées sur un seul rang; les petites écailles placées sur les opercules; la ligne latérale qui est droite et plus près du dos que du ventre »«.

10 rayons à la membrane des branchies de la clupée bélame.

14 rayons à chaque pectorale.

18 rayons à la caudale.

14 rayons à chaque pectorale de la clupée dorab.

8 rayons à la membrane branchiale de la clupée malabar.

14 rayons à chaque pectorale.

22 rayons à la nageoire de la queue.

12 rayons à la membrane des branchies de la clupée tuberculeuse.

14 à chaque pectorale.

20 rayons à la caudale.

18 rayons à chaque pectorale de la clupée à bandes.

16 rayons à la nageoire de la queue.

7 rayons à la membrane branchiale de la clupée des tropiques.

6 rayons à chaque pectorale.

20 rayons à la caudale. »«

DEUX CENT QUATRIÈME GENRE.**LES MYSTES.**

» « **P**LU S de trois rayons à la membrane des branchies; le ventre caréné; la carène du ventre dentelée ou très-aiguë; la nageoire de l'an us très-longue, et réunie à celle de la queue; une seule nageoire sur le dos.

ES P È C E.

LE MYSTE CLUPÉOÏDE; *mystus clupeioides*:
— Treize rayons à la nageoire du dos; quatre-vingt-six à celle de l'an us; sept à chaque ventrale; la caudale lancéolée »«.

LE MYSTE CLUPÉOÏDE (1).

» « **L**A mer des Indes nourrit ce myste, dont la forme générale a été comparée à une lame d'épée. . . . et dont la mâchoire supérieure, plus avancée que celle d'en bas, est garnie, de chaque côté, d'un os aplati, étroit, dentelé, et assez alongé pour atteindre jusqu'aux ventrales.

La couleur générale de cet abdominal est blanche; et son dos présente une teinte foncée (1) » «.

(1) *Mystus clupeoides*. Mus. Ad. Frid. 2, p. 106.

Clupea mystus. Osbeck, It. 256. — Amæn. acad. 5, p. 252, tab. 1, fig. 12.

Clupe myste. Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — Bonaterre, pl. de l'Encyclop. mét. » «

Clupea corpore ensiformi, pinnâ ani caudæ coadunatâ. . . . clupea mystus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 188, sp. 9.

(2) » « 10 rayons à la membrane branchiale du myste clupéoïde.

17 rayons à chaque pectorale.

15 rayons à la nageoire de la queue. » «

DEUX CENT CINQUIÈME GENRE.

LES CLUPANODONS.

» « **P**LUS de trois rayons à la membrane des branchies; le ventre caréné; la carène du ventre dentelée ou très-aiguë; la nageoire de l'anús séparée de celle de la queue; une seule nageoire sur le dos; point de dents aux mâchoires.

PREMIÈRE ESPÈCE.

LE CLUPANODON CAILLEU - TASSART; *clupanodon thrissa*. — Seize rayons à la nageoire du dos; vingt-quatre à celle de l'anús; huit à chaque ventrale; la caudale fourchue; la nageoire de l'anús sans échancrure; le dernier rayon de la dorsale très-longé.

2. LE CLUPANODON NASIQUE; *clupanodon nasica*. — Seize rayons à la dorsale; vingt à celle de l'anús; six à chaque ventrale; la caudale fourchue; le museau avancé en forme de nez; le dernier rayon de la dorsale très-longé.

3. LE CLUPANODON PILCHARD; *clupanodon pilchardus*. — Dix-huit rayons à la nageoire

du dos; dix-huit à celle de l'anus; huit à chaque ventrale; huit à la membrane branchiale; la caudale fourchue; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure, pointue et courbée vers le haut; la dorsale placée au dessus du centre de gravité du poisson.

4. LE CLUPANODON CHINOIS; *clupanodon sinensis*. — Dix-huit rayons à la dorsale; dix-neuf à l'anale; huit à chaque ventrale; six à la membrane des branchies; la caudale fourchue; la mâchoire inférieure plus avancée que celle d'en haut; un seul orifice à chaque narine.

5. LE CLUPANODON AFRICAÏN; *clupanodon africanus*. — Dix-neuf rayons à la nageoire du dos; quarante-un à la nageoire de l'anus; six à chaque ventrale; la dorsale échancrée; l'anale très-longue et sans échancrure; les ventrales extrêmement petites; la caudale fourchue; la mâchoire inférieure plus avancée que celle d'en haut.

6. LE CLUPANODON JUSSIEU; *clupanodon jussieu*. — Seize rayons à la dorsale; vingt-deux à la nageoire de l'anus; sept à chaque ventrale; la caudale fourchue; les ventrales très-petites; point de ligne latérale »«.

LE CAILLEU-TASSART (1) *,

LE CLUPANODON NASIQUE (2), LE PIL-
CHARD (3), LE CLUPANODON CHINOIS (4),
LE CLUPANODON AFRICAÏN (5), ET LE
CLUPANODON JUSSIEU (6).

1, 2, 3, 4, 5 ET 6^e ESPÈCES.

* Voyez la planche LXXIII, fig. 2.

»« LÈS clupanodons ont leurs mâchoires
dénudées de dents, ainsi que l'annonce leur
nom générique. . . . Disons :

(1) »« *Clupanodon thrissa*. Par les allemands,
borstenflosser. Par les hollandais, *borstelfin*. Par les
anglais, *sprat*. Par les habitans des Antilles, *savalle*.

Clupe cailleu-tassart. Bonaterre, pl. de l'Enc.
méth. — Bloch, pl. ccciv.

Halex festucosus. Plumier, dessins et manuscrits
déposés à la bibliothèque nationale, volume premier,
Pisces et Aves.

Clupea minor, *radio ultimo pinnæ dorsalis longis-
simo*. Brown. Jam. 443.

Clupea corpore ovato. Amæu. acad. 5, p. 251.

Clupea thrissa. Osb. It. 257. — Broussonnet, Ichth.
fascicul. 1, tab. 10. »«

Clupea pinná ani radiis 28, dorsali radio postremo

Que le cailleu-tassart a la tête petite et sans écailles proprement dites ; la mâchoire inférieure courbée vers le haut, et terminée par une pointe qui remplit une échancrure de la mâchoire supérieure ; le palais garni d'une membrane ridée et sans dents ; la langue lisse, courte et cartilagineuse ; deux

setaceo longo . . . clupea thrissa. Lin, Syst. nat. edit. Gmel. gen. 188, sp. 6.

(2) « *Clupanodon nasica*. En langue malaie, *polkutti*.

Hareng à nez. Bloch, pl. ccccxix.

(5) *Clupanodon pilchardus*. Bloch, pl. ccccv.

(4) *Clupanodon sinensis*. Par les malais, *polken*, *mannalai*. Par les hollandais des Indes orientales, *maerbleier*.

Clupe-hareng de la Chine. Daubenton et Haüy, Enc. méth. — Bonaterre, planches de l'Enc. méth. — Bloch, pl. ccccv. »

Clupea radio extimo membranæ branchiostegæ posticè truncato clupea sinensis. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 188, sp. 11.

(5) *Clupanodon africanus*. Par les danois de la côte d'Afrique, *sild*.

Clupea africana. Bloch, pl. ccccvii.

(6) *Clupanodon jussieu*. Grande sardine de l'île de France.

Halex harengus immaculatus maxillâ inferiore longiore, pinna dorsali, radiatorum sexdecim. Commerson, manuscrits déjà cités.

orifices à chaque narine ; le dessous du ventre couvert d'une trentaine de lames transversales ; l'anus beaucoup plus éloigné de la gorge que de la caudale ; la ligne latérale droite ; les écailles grandes , minces et fortement attachées ; les flancs argentins ; le dos et les nageoires bleuâtres :

Qu'il vit dans les eaux de la Chine , des Antilles , de la Jamaïque , de la Caroline ; qu'il fraye dans les fleuves ; qu'il parvient à la longueur de trois ou quatre décimètres (onze à quinze pouces environ) ; que sa chair est grasse et agréable au goût ; mais que , dans certains parages , la nature de ses alimens peut lui donner des qualités funestes :

Que le nasique a les deux mâchoires également avancées ; un seul orifice à chaque narine ; la tête couverte de grandes lames ; les écailles épaisses ; la ligne latérale droite et descendante ; le dos bleu ; la couleur générale argentée ; une longueur de deux ou trois décimètres (dix à onze pouces environ) ; une chair remplie de petites arêtes et quelquefois mal-saine ; la côte de Malabar pour patrie ; et l'habitude de se tenir auprès des embouchures des rivières :

Que le pilchard , pris mal à propos pour
Poiss. TOME XIII. E

une variété du hareng, montre une tête sans petites écailles; une fossette allongée sur le sommet de cette partie; un palais lisse; une langue large, mince et unie; un seul orifice à chaque narine; des opercules rayonnés; une ligne latérale droite; une appendice étroite et pointue auprès de chaque ventrale; des écailles larges; un péritoine enduit d'une viscosité noirâtre; un canal intestinal sans sinuosités; un estomac composé d'une membrane épaisse; plusieurs coecums auprès du pylore; une vessie natatoire longue et sans division; des reflets argentins sur presque toute sa surface; des teintes bleues sur le dos ainsi que sur plusieurs nageoires; une longueur de trois ou quatre décimètres (onze à quinze pouces environ).

Que les..... pilchards arrivent en grandes troupes près des côtes de Cornwallis vers la fin de juillet, disparaissent en automne, et se remontent au commencement de janvier; que les très-grands froids retardent quelquefois leur retour; que les orages les détournent de leur route; que les pêcheurs nommés *huers* se placent sur les rochers des rivages anglais pour découvrir l'arrivée de ces clupanodons;

que l'approche de ces animaux est annoncée par le concours des oiseaux d'eau, par la lueur phosphorique que ces poissons répandent, par l'odeur qui s'exhale de leur laite; que la pêche de ces pilchards est d'autant plus importante pour l'Angleterre, qu'on peut en prendre plus de cent mille d'un seul coup, et que dans une seule année on s'est emparé de plus d'un milliard de ces osseux; que leur chair est grasse et très-agréable, qu'on les mange frais ou salés, et qu'on en retire une grande quantité d'huile:

Que le chinois a le dernier rayon de la membrane branchiale comme trouqué; de grandes lames sur la tête; toutes les nageoires petites et jaunâtres; celles du dos et de la queue bordées de brun ou de foncé; la couleur générale argentée; une longueur de deux ou trois décimètres (de sept à onze pouces) environ;

Qu'il fréquente les rivages de l'Asie et ceux de l'Amérique; vit dans la mer et dans les rivières; fraye vers le printems; a meilleur goût après le frai; va par troupes; est mangé frais et salé; mais est souvent employé à engraisser les champs de riz:

Que l'africain a été vu près des côtes de

Guinée; s'avance par troupes nombreuses; présente de grandes lames sur la tête, un seul orifice à chaque narine, une langue et un palais unis, un dos couleur d'acier, des nageoires grises, des côtés argentins :

Que le clupanodon dédié à notre célèbre collègue de Jussieu.... a été observé par Commerson près des côtes de l'île de France....

Que cet osseux... tient le milieu, pour la grandeur, entre le hareng et la sardine; qu'il a le dos bleuâtre, les côtés et le ventre argentés, les pectorales couleur de chair; des écailles brillantes, minces et flexibles, placées en recouvrement sur toute sa surface, excepté sur la tête et sur les opercules; ces mêmes opercules très-resplendissans, striés, et composés de trois pièces; le dessus de la tête ciselé; la mâchoire inférieure plus avancée que celle d'en haut; la langue molle et très-courte; les pectorales reçues, pendant leur repos, dans une sorte de fossette; la base de la dorsale située dans un sillon longitudinal formé par deux séries d'écailles; de petites écailles placées sur la base de la caudale; vingt-cinq côtes fortes et très-longues, de chaque côté de l'épine du dos,

DES CLUPANODONS. 69

dans laquelle on compte cinquante-quatre vertèbres (1) »«.

(1) »« 15 rayons à chaque pectorale du clupanodon cailieu-tassart.

24 rayons à la nageoire de la queue.

4 rayons à la membrane branchiale du clupanodon nasique.

13 rayons à chaque pectorale.

20 rayons à la caudale.

17 rayons à chaque pectorale du clupanodon pilchard.

22 rayons à la nageoire de la queue.

13 rayons à chaque pectorale du clupanodon chinois.

22 rayons à la caudale.

16 rayons à chaque pectorale du clupanodon jussieu.

24 rayons à la nageoire de la queue. »«

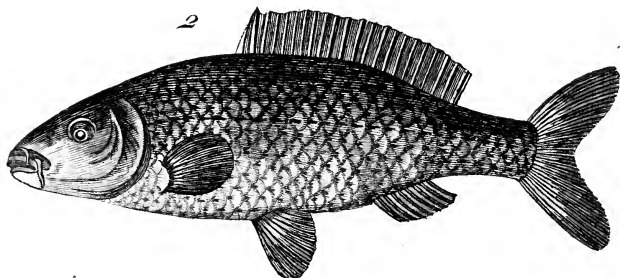
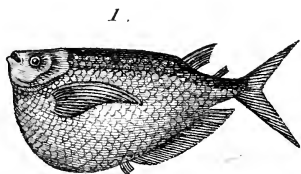
DEUX CENT SIXIÈME GENRE.**LES SERPES.**

»« **L**A tête, le corps et la queue très-comprimés; la partie inférieure de l'animal terminée en dessous par une carène très-aiguë, et courbée en demi-cercle; deux nageoires dorsales; les ventrales extrêmement petites.

E S P È C E.

LA SERPE ARGENTÉE; *gasteropelecus argenteus*. — Onze rayons à la première nageoire du dos; deux à la seconde; trente-quatre à celle de l'anus; deux à chaque ventrale; la caudale fourchue; la couleur générale argentée »«.





De Séve del

Bigant sculp

1. LA SERPE *Argentée* . . .
- 2 LA CARPE .

 LA SERPE ARGENTÉE (1).

Voyez la planche LXXIV, figure 1.

... » « **I**NDÉPENDAMMENT d'autres traits les deux nageoires dorsales de ce poisson l'écartent des clupées; et les rayons de la seconde de ces deux nageoires empêchent de le confondre avec les salmones.

L'éclat de l'argent qui brille sur sa surface est relevé par des teintes d'un bleu

(1) » « *Gasteropelecus argenteus*.

Salmo sternicla. Daubenton et Haiiy, Enc. méth. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méthod.

Clupea sima, pinnis flavis, ventralibus minutissimis; et *clupea sternicla*, pinnis ventralibus nullis. Lin. Syst. nat. ed. 12, 1, p. 524, n° 7 et n° 8. — Pallas, Spicil. zool. 8, p. 50, tab. 3, fig. 4, 5. — Kœlreuter, Nov. Comment. Petrop. 8, p. 405, tab. 14, fig. 1 - 5.

Serpe. Bloch, pl. xcvi, fig. 5.

Gasteropelecus sternicla. Id. ibid.

Gasteropelecus. Gronov. Mus. 2, p. 7, n° 155, tab. 7, fig. 5. » «

Salmo pinnis ventralibus et adiposâ minimis.
salmo gasteropelecus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 178, sp. 48.

d'acier. Ses mâchoires sont garnies de dents; l'inférieure avance au delà de la supérieure. L'ouverture de sa bouche est grande, ainsi que l'orifice branchial; les écailles sont larges; la langue est blanche, unie et épaisse; les opercules sont unis; la première dorsale est plus éloignée de la tête que le commencement de l'anale; un os extrêmement mince, tranchant, couvert d'écailles, et courbé en arc comme une serpe, s'étend depuis la gorge jusqu'à l'anus; les pectorales ont la forme d'une faucille; leur couleur est grise, comme celle des autres nageoires.

La serpe argentée a été pêchée dans les eaux de Surinam et dans celles de la Caroline; sa longueur est inférieure à celle d'un décimètre (trois pouces environ) à peu près (1)...»«.

(1) »« 7 rayons à la membrane des branchies de la serpe argentée.

9 rayons à chaque pectorale.

22 rayons à la nageoire de la queue. »«

DEUX CENT SEPTIÈME GENRE.**LES MÈNÉS.**

» « **L**A tête, le corps et la queue très-comprimés; la partie inférieure de l'animal terminée par une carène aiguë, courbée en demi-cercle; le dos relevé de manière que chaque face latérale du poisson représente un disque; une seule nageoire du dos; cette dorsale, et sur-tout l'anale, très-basses et très-longues; les ventrales étroites et très-alongées.

E S P È C E.

LA MÈNÉ ANNE-CAROLINE; *mene anna-carolina*. — Trois pièces à chaque opercule; la caudale fourchue; la ligne latérale tortueuse » «.

LA MÈNÉ ANNE - CAROLINE (1).

.... » « J'AI trouvé une image... de cette belle espèce de poisson, dans la collection des peintures chinoises » « conservées au museum d'histoire naturelle. » « Je la dédie à la compagne qui m'est si chère, et dont les vertus et le malheur sont dignes d'un si grand intérêt (2).

La méné anne-caroline brille d'un éclat doux et argentin. Sa partie supérieure renvoie des reflets verdâtres, rendus plus agréables par des taches mollement terminées et d'un violet foncé; les nageoires ont une teinte d'un verd léger. Les pectorales sont grandes... La dorsale est triangulaire: elle comprend, ainsi que l'anale, un très-grand nombre de rayons. Les os de la lèvre supérieure sont larges. L'iris et la prunelle représentent un cercle d'argent autour d'un saphir.

(1) » « *Mene anna-carolina.*

(2) Voyez l'article du *mugilomore anne-caroline.* » «

Lorsqu'on regarde le disque formé par l'un ou l'autre côté de la méné que nous décrivons, on trouve une sorte d'analogie entre ce disque et celui de la lune presque plein; analogie que nous avons voulu indiquer par le nom générique de ce poisson (1) »«.

(1) »« *Mene*, en grec, signifie *lune*. »«



DEUX CENT ONZIÈME GENRE.

LES CYPRINS.

» « QUATRE rayons au plus à la membrane des branchies; point de dents aux mâchoires; une seule nageoire du dos.

PREMIER SOUS-GENRE.

Quatre barbillons aux mâchoires.

PREMIÈRE ESPÈCE.

LE CYPRIN CARPE; *cyprinus carpio*. — Vingt-quatre rayons à la nageoire du dos; neuf à celle de l'anus; neuf à chaque ventrale; la caudale fourchue; le troisième rayon de la dorsale et le troisième de l'anale, dentelés.

2. LE CYPRIN BARBEAU; *cyprinus barbatus*. — Douze rayons à la dorsale; huit à l'anale; neuf à chaque ventrale; le troisième rayon de la nageoire du dos dentelé des deux côtés; la caudale fourchue; l'ouverture de la bouche située au dessous du museau, qui est très-avancé.

3. LE CYPRIN SPÉCULAIRE; *cyprinus specularis*. — Vingt rayons à la nageoire

du dos; sept à l'anale; neuf à chaque ventrale; la caudale fourchue; une ou plusieurs rangées d'écaillés très-grandes et brillantes, de chaque côté du corps.

4. LE CYPRIN A CUIR; *cyprinus coriaceus*. — La peau coriace, et entièrement dénuée d'écaillés facilement visibles.

5. LE CYPRIN BINNY; *cyprinus binny*. — Treize rayons à la dorsale; six à la nageoire de l'anus; neuf à chaque ventrale; le troisième rayon de la nageoire du dos épais et corné; toute la surface du poisson argentée.

6. LE CYPRIN BULATMAI; *cyprinus bulatmai*. — Dix rayons à la nageoire du dos; huit à l'anale; neuf à chaque ventrale; la caudale fourchue; le second rayon de la nageoire du dos dur et très-grand; la ligne latérale droite, et plus voisine du bord inférieur que du bord supérieur de l'animal; la couleur générale mêlée d'or et d'argent.

7. LE CYPRIN MURSE; *cyprinus mursa*. — Douze rayons à la dorsale; sept à la nageoire de l'anus; huit à chaque ventrale; la caudale fourchue; le premier rayon de l'anale très-long; le troisième rayon de la dorsale très-long, très-épais, et dentelé par derrière dans la moitié de sa longueur; la ligne latérale droite, et également éloignée

du bord supérieur et du bord inférieur de l'animal.

8. LE CYPRIN ROUGE-BRUN ; *cyprinus rubro-fuscus*. — La hauteur du corps proprement dit égale à sa longueur, ou à peu près ; les opercules composés de trois pièces, dénués de petites écailles, et polygones par derrière ; une petite convexité entre les yeux ; une seconde sur le museau ; la ligne latérale voisine du dos, dont elle suit la courbure ; les écailles grandes et un peu en losange ; la dorsale étendue depuis le milieu du dos jusqu'à une petite distance de la caudale ; le premier rayon de la dorsale fort et aiguillonné ; l'anale plus petite que les ventrales ; la couleur générale d'un brun doré ; toutes les nageoires rougeâtres.

SECOND SOUS-GENRE.

Deux barbillons aux mâchoires.

9. LE CYPRIN GOUJON ; *cyprinus gobio*. — Neuf rayons à la nageoire du dos ; dix à celle de l'anus ; neuf à chaque ventrale ; la caudale fourchue ; la couleur générale relevée par des taches.

10. LE CYPRIN TANCHE ; *cyprinus tinca*. — Douze rayons à la dorsale ; onze à la

nageoire de l'anus ; neuf à chaque ventrale ; les deux mâchoires presque également avancées ; les écailles du corps et de la queue très-petites ; les nageoires épaisses et presque opaques.

11. LE CYPRIN CAPOET ; *cyprinus capæta*. — Treize rayons à la nageoire du dos ; neuf rayons à celle de l'anus ; dix rayons à chaque ventrale ; la caudale fourchue ; le troisième rayon de la dorsale , et le troisième rayon de l'anale , très-long et dentelés.

12. LE CYPRIN TANCHOR ; *cyprinus tincuratus*. — Douze rayons à la nageoire du dos ; neuf rayons à celle de l'anus ; dix à chaque ventrale ; la caudale sans échancrure ; les écailles très-petites ; les nageoires minces et transparentes ; la couleur générale dorée ; des points noirs.

13. LE CYPRIN VONCONDRE ; *cyprinus vonconder*. — Dix-huit rayons à la dorsale ; treize à l'anale ; neuf à chaque ventrale ; la caudale fourchue ; la dorsale échancrée de manière à représenter une faux ; les deux barbillons placés au bout du museau ; un seul orifice à chaque narine.

14. LE CYPRIN VERDATRE ; *cyprinus viridescens*. — La caudale sans échancrure ; la mâchoire inférieure un peu plus avancée

que celle d'en haut; toutes les nageoires petites, et rouges à la base; toute la surface de la tête, du corps et de la queue, d'un verd plus ou moins foncé.

15. LE CYPRIN ANNE-CAROLINE; *cyprinus anna-carolina*. — Dix-neuf rayons à la nageoire du dos; cette dorsale très-longue, triangulaire, et la pointe du triangle qu'elle forme très-voisine de la caudale; la nageoire de l'anus très-courte, très-petite, et pointue par le bas; la caudale grande et fourchue; la mâchoire supérieure plus avancée que celle d'en bas; la couleur générale mêlée d'or et d'argent; le derrière de la tête et la partie antérieure du dos, d'un jaune doré.

16. LE CYPRIN MORDORÉ; *cyprinus nigro-auratus*. — La dorsale très-longue; le second ou le troisième rayon de cette nageoire dentelé; la caudale fourchue; les écailles grandes et d'un or plus ou moins mêlé de teintes noirâtres; une petite bosse sur la partie antérieure du dos; la tête petite; du rougeâtre sur toutes les nageoires.

17. LE CYPRIN VERD-VIOLET; *cyprinus viridi-violaceus*. — La tête courte; la dorsale très-longue; la queue alongée et presque cylindrique; la caudale fourchue; la couleur générale verte; les nageoires violettes.

TROISIEME SOUS-GENRE.

Point de barbillons; la nageoire de la queue, rectiligne ou arrondie, et sans échancrure.

18. LE CYPRIN HAMBURGE; *cyprinus carassius*. — Vingt-un rayons à la nageoire du dos; dix rayons à la nageoire de l'anús; neuf à chaque ventrale; le dos arqué et très-élevé; la ligne latérale droite.

19. LE CYPRIN CÉPHALE; *cyprinus cephalus*. — Onze rayons à la nageoire du dos; onze rayons à l'anale; neuf à chaque ventrale; la caudale arrondie; le corps et la queue presque cylindriques.

20. LE CYPRIN SOYEUX; *cyprinus sericeus*. — Dix rayons à la dorsale; onze rayons à l'anale; le dos très-élevé; une raie longitudinale, variée d'argent, de verd et de bleu, de chaque côté du poisson.

21. LE CYPRIN ZÉELT; *cyprinus zeelt*. — Onze rayons à la nageoire du dos; dix à celle de l'anús; onze à chaque ventrale; le deuxième rayon de chaque ventrale très-large; la mâchoire inférieure plus avancée que celle d'en haut; la ligne latérale courbée

deux fois vers le bas et deux fois vers le haut.

QUATRIÈME SOUS-GENRE.

Point de barbillons ; la nageoire de la queue fourchue , ou échancrée en croissant.

22. LE CYPRIN DORÉ ; *cyprinus auratus*. — Vingt rayons à la nageoire du dos ; neuf à l'anale ; neuf à chaque ventrale ; deux orifices à chaque narine ; deux pièces à chaque opercule ; les écailles grandes ; la ligne latérale droite ; la couleur générale d'un rouge mêlé d'aurore , d'or et d'argent.

23. LE CYPRIN ARGENTÉ ; *cyprinus argenteus*. — Six rayons à la dorsale ; sept à la nageoire de l'anale ; huit à chaque ventrale ; une petite élévation entre la nageoire du dos et celle de la queue ; la couleur générale argentée.

24. LE CYPRIN TÉLESCOPE ; *cyprinus telescopus*. — Dix-huit rayons à la dorsale ; neuf à l'anale ; six à chaque ventrale ; les yeux grands , coniques et saillans ; un seul orifice à chaque narine ; la ligne latérale interrompue à chaque écaille ; les écailles grandes ; la caudale divisée en deux ou trois

lobes très-étendus; l'extrémité de toutes les nageoires blanche et très-transparente; la couleur générale rouge.

25. LE CYPRIN GROS-YEUX; *cyprinus macrophthalmus*. — Quatorze rayons à la nageoire du dos; cinq ou six à celle de l'anus; la surface de la caudale presque égale à celle du corps et de la queue, cette nageoire partagée en deux portions, dont chacune est profondément échancrée; les yeux ronds, très-gros et très-saillans; les extrémités de toutes les nageoires blanches et transparentes; la couleur générale rouge.

26. LE CYPRIN QUATRE-LOBES; *cyprinus quadrilobatus*. — Douze rayons à la dorsale; cinq ou six à la nageoire de l'anus; cinq ou six à chaque ventrale; la surface de la caudale presque égale à celle du corps et de la queue; cette nageoire séparée en deux portions, dont chacune est profondément échancrée; les yeux petits et sans saillie; les extrémités de toutes les nageoires blanches et très-transparentes; la couleur générale rouge.

27. LE CYPRIN ORPHE; *cyprinus orfus*. — Dix rayons à la dorsale; quatorze rayons à l'anale; dix à chaque ventrale; la caudale en croissant; la mâchoire d'en haut un peu

plus avancée que celle d'en bas; les écailles grandes; les nageoires rouges; la couleur générale d'un jaune doré.

28. LE CYPRIN ROYAL; *cyprinus regius*. — Vingt-huit rayons à la nageoire du dos; onze à l'anale; dix à chaque ventrale; la dorsale très-longue; le corps et la queue un peu cylindriques; la couleur générale argentée; la partie supérieure du poisson dorée.

29. LE CYPRIN CAUCUS; *cyprinus caucus*. — Neuf rayons à la nageoire du dos; treize à celle de l'anus; neuf à chaque ventrale; le corps un peu argenté.

30. LE CYPRIN MALCHUS; *cyprinus malchus*. — Douze rayons à la dorsale; huit à l'anale; huit à chaque ventrale; le corps et la queue un peu coniques et bleuâtres.

31. LE CYPRIN JULE; *cyprinus julus*. — Quinze rayons à la nageoire du dos; dix à celle de l'anus; neuf à chaque ventrale; dix-sept à chaque pectorale, la caudale divisée en deux lobes très-distincts.

32. LE CYPRIN GIBÈLE; *cyprinus gibelio*. — Dix-neuf rayons à la dorsale; huit à l'anale; neuf à chaque ventrale; la nageoire du dos longue et haute; les deux mâchoires également avancées; le corps et l'origine

de la queue très-hauts; les écailles grandes, même sur le ventre, vers lequel la ligne latérale est courbée.

53. LE CYPRIN GOLEÏAN; *cyprinus goleïan*. — Huit rayons à la nageoire du dos; huit à l'anale; huit à chaque ventrale; huit à chaque pectorale; de grands pores sur la tête; les écailles très-petites.

54. LE CYPRIN LABÉO; *cyprinus labeo*. — Huit rayons à la dorsale; sept à la nageoire de l'anale; neuf à chaque ventrale; dix-neuf à chaque pectorale; les écailles grandes; l'ouverture de la bouche au dessous du museau; le premier ou le second rayon de la dorsale osseux et très-fort.

55. LE CYPRIN LEPTOCÉPHALE; *cyprinus leptcephalus*. — Huit rayons à la nageoire du dos; neuf à l'anale; dix à chaque ventrale; vingt à chaque pectorale; le museau très-avancé, aplati et arrondi par devant; la mâchoire d'en bas plus avancée que celle d'en haut.

56. LE CYPRIN CHALCOÏDE; *cyprinus chaltoïdes*. — Douze rayons à la nageoire du dos; dix-neuf à celle de l'anale; neuf à chaque ventrale; le corps et la queue comprimés; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; la ligne latérale courbée

vers le bas ; une appendice lancéolée auprès de chaque ventrale ; le second rayon de la nageoire du dos, le premier de chaque pectorale, et le troisième de celle de l'anús, très-longs.

37. LE CYPRIN CLUPÉOÏDE ; *cyprinus clupeoides*. — Neuf rayons à la dorsale ; treize à l'anale ; huit à chaque ventrale ; le corps et la queue très-alongés et très-comprimés ; la carène formée par le bas du ventre ; dentelée ; la ligne latérale courbée vers le bas.

38. LE CYPRIN GALIAN ; *cyprinus galian*. — Huit rayons à la nageoire du dos ; sept à celle de l'anús ; huit à chaque ventrale ; la mâchoire d'en haut un peu plus avancée que celle d'en bas ; les écailles petites ; la ligne latérale très-voisine du bord inférieur du poisson.

39. LE CYPRIN NILOTIQUE ; *cyprinus niloticus*. — Dix-huit rayons à la dorsale ; sept à l'anale ; neuf à chaque ventrale ; un rayon aiguillonné et seize rayons articulés à chaque pectorale ; la couleur générale roussâtre.

40. LE CYPRIN GONORHYNQUE ; *cyprinus gonorhyncus*. — Douze rayons à la nageoire du dos ; huit à l'anale ; neuf à chaque

ventrale; dix à chaque pectorale; le corps cylindrique.

41. LE CYPRIN VÉRON; *cyprinus phoxinus*. — Dix rayons à la dorsale; dix à la nageoire de l'anus; dix à chaque ventrale; les deux mâchoires également avancées; le corps allongé, un peu cylindrique et très-visqueux; les écailles petites et minces; la ligne latérale droite.

42. LE CYPRIN APHYE; *cyprinus aphyæ*. — Neuf rayons à la nageoire du dos; neuf à celle de l'anus; huit à chaque ventrale; douze à chaque pectorale; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que celle d'en bas; le corps un peu cylindrique; la ligne latérale droite.

43. LE CYPRIN VAUDOISE; *cyprinus leuciscus*. — Dix rayons à la dorsale; onze à l'anale; neuf à chaque ventrale; quinze à chaque pectorale; la ligne latérale courbée vers le bas; deux pièces à chaque opercule.

44. LE CYPRIN DOBULE; *cyprinus dobula*. — Onze rayons à la nageoire du dos; onze rayons à la nageoire de l'anus; neuf à chaque ventrale; la ligne latérale courbée vers le bas; le corps et la queue allongés; le haut de la tête large; la mâchoire d'en haut un peu plus avancée que celle d'en bas; les

écailles brillantes et bordées de points noirs.

45. LE CYPRIN ROUGEATRE; *cyprinus rutilus*. — Treize rayons à la dorsale; douze à l'anale; neuf à chaque ventrale; quinze à chaque pectorale; la ligne latérale courbée vers le bas; les deux mâchoires presque également avancées; les nageoires rouges.

46. LE CYPRIN IDE; *cyprinus idus*. — Dix rayons à la nageoire du dos; treize à celle de l'anus; onze à chaque ventrale; dix-sept à chaque pectorale; la tête large; le corps gros; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure; les écailles grandes; une appendice auprès de chaque ventrale.

47. LE CYPRIN BUGGENHAGEN; *cyprinus Buggenhagii*. — Douze rayons à la dorsale; dix-neuf à l'anale; dix à chaque ventrale; douze à chaque pectorale; la mâchoire d'en haut plus avancée que celle d'en bas; un petit enfoncement transversal sur le museau et sur la nuque; le dos élevé; les côtés comprimés; les écailles grandes; la ligne latérale un peu courbée vers le bas; une appendice auprès de chaque ventrale; l'anale échancrée.

48. LE CYPRIN ROTENGLÉ; *cyprinus*

erythrophthalmus. — Douze rayons à la nageoire du dos; quatorze à la nageoire de l'anus; dix à chaque ventrale; seize à chaque pectorale; le dos élevé; les côtés comprimés; la ligne latérale courbée vers le bas; les écailles grandes; l'iris rougeâtre; l'anale, les ventrales et la caudale rouges.

49. LE CYPRIN JESSE; *cyprinus jesse*. — Douze rayons à la dorsale; quatorze à l'anale; neuf à chaque ventrale; seize à chaque pectorale; la tête grosse; le museau arrondi; le corps gros; le dos élevé; les écailles grandes; la ligne latérale presque droite; une appendice écailleuse auprès de chaque ventrale; la dorsale plus éloignée de la tête que les ventrales.

50. LE CYPRIN NASE; *cyprinus nasus*. — Douze rayons à la nageoire du dos; quinze à la nageoire de l'anus; treize à chaque ventrale; seize à chaque pectorale; le museau arrondi et avancé au delà de l'ouverture de la bouche; la nuque large; les écailles grandes; la ligne latérale courbée vers le bas; une appendice écailleuse auprès de chaque ventrale.

51. LE CYPRIN ASPE; *cyprinus aspius*. — Onze rayons à la nageoire du dos; seize à l'anale; neuf à chaque ventrale; vingt à

chaque pectorale ; la tête petite ; la mâchoire inférieure recourbée vers le haut ; la mâchoire supérieure échancrée pour recevoir l'extrémité de celle d'en bas ; la nuque large ; l'anale échancrée.

52. LE CYPRIN SPIRLIN ; *cyprinus spirlin*. — Dix rayons à la dorsale ; seize à la nageoire de l'anus ; huit à chaque ventrale ; treize à chaque pectorale ; la tête grosse ; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que celle d'en bas ; les écailles petites ; deux rangées de points noirs sur la ligne latérale , qui est courbée vers le bas.

53. LE CYPRIN BOUVIÈRE ; *cyprinus amarus*. — Dix rayons à la nageoire du dos ; onze à celle de l'anus ; sept à chaque ventrale ; sept à chaque pectorale ; la tête petite ; le dos élevé ; les écailles grandes.

54. LE CYPRIN AMÉRICAIN ; *cyprinus americanus*. — Neuf rayons à la dorsale ; seize à l'anale ; neuf à chaque ventrale ; seize à chaque pectorale ; la tête petite ; le museau pointu ; le dos élevé ; les côtés comprimés ; les écailles arrondies et rayonnées ; le corps et la queue argentés ; quelques points obscurs ; les nageoires rousses ou rougeâtres.

55. LE CYPRIN ABLE ; *cyprinus alburnus*. — Dix rayons à la nageoire du dos ; vingt-un

à celle de l'anus ; neuf à chaque ventrale ; quatorze à chaque pectorale ; le museau pointu ; la mâchoire d'en bas plus avancée que celle d'en haut ; les écailles minces , brillantes , et foiblement attachées.

56. LE CYPRIN VIMBE ; *cyprinus vimba*. — Douze rayons à la dorsale ; vingt-trois à l'anale ; onze à chaque ventrale ; dix-sept à chaque pectorale ; la tête petite et conique ; le museau un peu avancé au dessus de l'ouverture de la bouche ; les écailles petites ; la ligne latérale courbée vers le bas.

57. LE CYPRIN BRÈME ; *cyprinus brama*. — Douze rayons à la nageoire du dos ; vingt-neuf à celle de l'anus ; neuf à chaque ventrale ; dix-sept à chaque pectorale ; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que celle d'en bas ; les écailles grandes ; le dos arqué , élevé et comprimé ; la ligne latérale courbée vers le bas ; une appendice auprès de chaque ventrale ; des nuances noirâtres sur les nageoires.

58. LE CYPRIN COUTEAU ; *cyprinus cultratus*. — Neuf rayons à la dorsale ; trente à l'anale ; neuf à chaque ventrale ; quinze à chaque pectorale ; la tête petite et très-comprimée ; la mâchoire inférieure recourbée vers celle d'en haut ; le corps et la queue

très-comprimés ; le ventre terminé vers le bas par une carène très-aiguë ; la nageoire du dos située au dessus de celle de l'anus ; la ligne latérale droite près de son origine , fléchie ensuite vers le bas , et enfin recourbée vers la caudale , et tortueuse.

59. LE CYPRIN FARÈNE ; *cyprinus farenus*.
 — Onze rayons à la dorsale ; trente-sept à l'anale ; dix à chaque ventrale ; dix-huit à chaque pectorale ; le lobe inférieur de la caudale plus long que le supérieur ; les deux mâchoires presque également avancées ; la tête , le corps et la queue comprimés ; le dos élevé ; la ligne latérale courbée vers le bas ; la couleur générale d'un argenté obscur.

60. LE CYPRIN LARGE ; *cyprinus latus*.
 — Douze rayons à la nageoire du dos ; vingt-cinq à celle de l'anus ; dix à chaque ventrale ; quinze à chaque pectorale ; le corps et la queue élevés et comprimés ; la tête petite et pointue ; l'orifice de la bouche très-petit ; le dos élevé et arqué ; la ligne latérale courbée vers le bas ; le lobe inférieur de la caudale plus long que le supérieur.

61. LE CYPRIN SOPE ; *cyprinus ballerus*.
 — Dix rayons à la dorsale ; quarante-un à la nageoire de l'anus ; neuf à chaque ventrale ; dix-sept à chaque pectorale ; le corps

et la queue comprimés ; la tête petite ; le museau arrondi ; la ligne latérale presque droite ; le lobe inférieur de la caudale plus long que celui d'en haut ; les écailles petites.

62. LE CYPRIN CHUB ; *cyprinus chub*. — Neuf rayons à la dorsale ; huit à l'anale ; la tête conique ; le corps et la queue presque cylindriques ; la couleur générale argentée.

63. LE CYPRIN CATOSTOME ; *cyprinus catostomus*. — Douze rayons à la nageoire du dos ; huit à celle de l'anus ; onze à chaque ventrale ; la lèvre inférieure échancrée ; des tubercules arrondis au bout du museau ; des stries sur le sommet de la tête ; les pectorales longues ; la couleur générale argentée.

64. LE CYPRIN MORELLE ; *cyprinus morella*. — Douze rayons à la dorsale ; dix-huit à l'anale ; neuf à chaque ventrale ; quatorze à chaque pectorale ; la mâchoire d'en bas plus avancée que celle d'en haut ; le museau pointu ; la partie antérieure du dos convexe ; la ligne latérale courbée vers le bas , et marquée par des traits noirs.

65. LE CYPRIN FRANGÉ ; *cyprinus fimbriatus*. — Dix-huit rayons à la nageoire du dos ; neuf à l'anale ; neuf à chaque ventrale ; les lèvres découpées en forme de frange ; la lèvre supérieure garnie de petites verrues ;

deux orifices à chaque narine; la ligne latérale plus voisine du bord supérieur que du bord inférieur du poisson.

66. LE CYPRIN FAUCILLE; *cyprinus falcatus*. — Douze rayons à la dorsale; huit à l'anale; neuf à chaque ventrale; dix-huit à chaque pectorale; les nageoires du dos et de l'anus échancrées; la mâchoire supérieure plus avancée que celle d'en bas; un seul orifice à chaque narine; la ligne latérale droite; les écailles grandes; une appendice auprès de chaque ventrale.

67. LE CYPRIN BOSSU; *cyprinus gibbus*. — Onze ou douze rayons à la dorsale; huit à la nageoire de l'anus; dix à chaque ventrale; vingt-cinq à chaque pectorale; la caudale fourchue; le corps et la queue allongés; une petite bosse vers l'origine de la nageoire du dos; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure; la ligne latérale un peu courbée vers le bas.

68. LE CYPRIN COMMERSONNIEN; *cyprinus Commersonii*. — Onze rayons à la dorsale; sept à la nageoire de l'anus; neuf à chaque ventrale; huit ou neuf à chaque pectorale; la nageoire du dos et celle de l'anus quadrilatères; l'anale étroite; l'angle de l'extrémité de cette dernière nageoire très-aigu; la cau-

dale en croissant ; la ligne latérale droite ; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que celle d'en bas ; les écailles arrondies et très-petites.

69. LE CYPRIN SUCET ; *cyprinus sucetta*. — Douze rayons à la nageoire du dos ; neuf à celle de l'an us ; neuf à chaque ventrale ; treize à chaque pectorale ; la tête comprimée et aplatie ; l'ouverture de la bouche demi-circulaire , et placée au dessous du museau ; la lèvre inférieure très-épaisse , échancrée et courbée en dehors ; le corps et la queue comprimés ; les écailles presque rhomboïdales.

70. LE CYPRIN PIGO ; *cyprinus pigus*. — La dorsale et l'anale triangulaires ; la nageoire de l'an us située très-près de la caudale ; la ligne latérale un peu courbée vers le bas ; les écailles grandes.

 LA CARPE (1).

PREMIÈRE ESPÈCE.

Voyez la planche LXXIV, fig. 2.

.....» « LES carpes se plaisent dans les étangs, dans les lacs, dans les rivières qui coulent doucement. Il y a même dans les qualités des eaux des différences qui

(1) » « *Cyprinus carpio*. En Italie, *carpa*, *carpena*. Aux environs de Venise, *rayna*. En Hongrie, *pontty*, *poidka*. En Allemagne, lorsque la carpe n'a qu'un an, *strich*, *karpfenbrut*; lorsque la carpe est dans sa seconde ou dans sa troisième année, *saamen*, *satz*.

Cyprin carpe. Daubenton et Haüy, Encycl. méth. Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthodique. — Bloch, pl. xvi. — Faun. suec. 559. — Meiding. Ic. pisc. Austr. tab 6.

Cyprinus cirris quatuor; ossiculo tertio pinnarum dorsi, anique, serrato. Artedi, gen. 4, syn. 3, sp. 25. — Gronov. Mus. 1, n° 19.

Cyprinos et cyprianos. Aristot. lib. 4, cap. 8; lib. 6, cap. 14; lib. 8, cap. 20.

Cyprianos. Athen. lib. 7, Deipnosoph. p. 509. — Oppian. lib. 1 et 4.

Cyprinus. Plin. lib. 52, cap. 11. — Aldrovande, lib. 5, cap. 40, p. 657. — Jonston, lib. 3, tit. 3, échappent

échappent le plus souvent aux observateurs les plus attentifs, et qui sont si sensibles pour pour ces cyprins, qu'ils abondent quelquefois dans une partie d'un lac ou d'un fleuve, et sont très-rares dans une autre partie peu éloignée cependant de la première. Par exemple, M. Noël de Rouen. . . . a observé que dans la Seine on pêche des carpes à Ville-

cap. 6, tab. 29, fig. 5, 4 et 6. — Willughby, p. 245.

— Raj. p. 115. — *Cyprinus nobilis*. Schonev. p. 32.

Carpe. Rondelet, des poissons des lacs, ch. 4.

Carpe. Valmont de Bomare, Dict. d'hist. nat. » «

La carpe. En Misnie et dans quelques autres provinces d'Allemagne, *der karpfe*. En Suède, *karp*. En Hollande, *karper*. En anglais, *carp*.

Cyprinus pinnâ ani radiis 9, cirris 4, pinnæ dorsalis radio secundo posticè serrato. cyprinus carpio. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 2.

Cyprinus cirrosus; mystacibus duabus juxtâ angulum superioris labri; suprâ quos alicæ appendices duæ breviores, parum conspicuæ; squamis amplis; dorso fusco. Klein, Misc. pisc. 5, p. 59, n^o 1.

Cyprinus maxillis æqualibus, cirris quatuor, ossiculo tertio pinnarum dorsi anique uncinatis. Kram. Elench. p. 390, n^o 1.

Cyprinus ovalis, cinereo cærulescens; cirris quatuor, iride cupréâ; pinnâ ani radiis novem, pinnâ dorsi anique radio tertio posticè serrato; caudâ bifidâ, vertebrae trigintâ septem. carpio cyprinus. Leske, Ichth. lipsiens. p. 22, n^o 2.

quier, mais rarement au dessous, à moins qu'elles n'y soient entraînées par les grosses eaux; et le savant Pictet..... écrivoit aux rédacteurs du Journal de Genève en 1788, que dans le lac Léman les carpes étoient aussi communes du côté du Valais que rares à l'extrémité opposée.

Ces cyprins frayent en mai, et même en avril quand le printems est chaud. Ils cherchent alors les places couvertes de verdure, pour y déposer ou leur laite ou leurs œufs. On dit que deux ou trois mâles suivent chaque femelle pour féconder sa ponte; et dans ce tems, où les facultés de ces mâles sont plus exaltées, leurs forces ranimées, et leurs besoins plus pressans, on les voit souvent indiquer par des taches, et même par des tubercules, les modifications profondes et les sensations intérieures qu'ils éprouvent.

A cette même époque, les carpes qui habitent dans les fleuves ou dans les rivières s'empressent de quitter leurs asyles pour remonter vers des eaux plus tranquilles. Si, dans cette sorte de voyage annuel, elles rencontrent une barrière, elles s'efforcent de la franchir. Elles peuvent, pour la surmonter, s'élancer à une hauteur de deux mètres (six pieds environ).... Elles montent à la

surface de la rivière, se placent sur le côté, se plient vers le haut, rapprochent leur tête et l'extrémité de leur queue, forment un cercle, débandent tout d'un coup le ressort que ce cercle compose, s'étendent avec la rapidité de l'éclair, frappent l'eau vivement, et rejaillissent en un clin d'œil.

Leur conformation et la force de leurs muscles leur donnent une grande facilité pour cette manœuvre. Leurs proportions indiquent en effet la vigueur et la légèreté.

Au reste, leur tête est grosse; leurs lèvres sont épaisses; leur front est large; leurs quatre barbillons sont attachés à leur mâchoire supérieure; leur ligne latérale est un peu courte; leurs écailles sont grandes et striées; leur longue nageoire du dos règne au dessus de l'anale, des ventrales et d'une portion des pectorales.

D'ailleurs, leur canal intestinal a cinq sinuosités; l'épine du dos est composée de trente-sept vertèbres; et chaque côté de cette colonne est soutenue par seize côtes (1).

Ordinairement un bleu foncé paroît sur leur front et sur leurs joues; un bleu ver-

(1) M. Leske ne compte que quatorze côtes. *Voyez Ichth. Lips. loco supra citato.*

dâtre sur leur dos ; une série de petits points noirs le long de leur ligne latérale ; un jaune mêlé de bleu et de noir sur leurs côtés ; un jaune plus clair sur leurs lèvres, ainsi que sur leur queue ; une nuance blanchâtre sur leur ventre ; un rouge brun sur leur anale ; une teinte violette sur leurs ventrales et sur leur caudale , qui de plus est bordée de noirâtre ou de noir. Mais leurs couleurs peuvent varier suivant les eaux dans lesquelles elles séjournent : celles des grands lacs et des rivières sont, par exemple, plus jaunes ou plus dorées que celles qui vivent dans les étangs ; et l'on connoît sous le nom de *carpes saumonées* celles dont la chair doit à des circonstances locales une couleur rougeâtre »«.

La carpe desséchée est d'un cendré jaunâtre ; son ventre a une teinte légère de jaune, et ses écailles ont une bordure bleuâtre.

»« Quand les carpes sont bien nourries, elles croissent vite , et parviennent à une grosseur considérable.

On en pêche dans plusieurs lacs de l'Allemagne septentrionale qui pèsent plus de quinze kilogrammes (trente livres environ.) On en a pris une du poids de dix-neuf kilogrammes (trente-huit livres), à Dertz, dans la nouvelle Marche de Braudebourg, sur les

frontières de la Poméranie. On en trouve près d'Angerbourg, en Prusse, qui pèsent jusqu'à vingt kilogrammes (quarante livres environ.) Pallas dit que le Wolga en nourrit de parvenues à une longueur de plus d'un mètre et demi (cinq pieds environ.) En 1711 on en pêcha une à Bischofshause, près de Francfort sur l'Oder, qui avoit plus de trois mètres (neuf pieds) de long, plus d'un mètre (trois pieds) de haut, des écailles très-larges, et pesoit trente cinq kilogrammes (soixante-dix livres environ). On assure qu'on en a pris du poids de quarante-cinq kilogrammes (quatre-vingt-dix livres environ) dans le lac de Zug en Suisse; et enfin, il en habite dans le Dniester de si grosses, que leurs arêtes peuvent servir à faire des manches de couteau.

Les cyprius dont nous nous occupons peuvent d'autant plus montrer des développemens très-remarquables, qu'ils sont favorisés par une des principales causes de tout grand accroissement, le tems. On sait qu'ils deviennent très-vieux; et nous n'avons pas besoin de rappeler que Buffon a parlé des carpes de cent cinquante ans, vivantes dans les fossés de Pontchartrain; et que, dans les étangs de la Lusace, on en a nourri des

individus de la même espèce, âgés de plus de deux cents ans.....

Lorsque les carpes sont très-vieilles, elles sont sujettes à une maladie qui souvent est mortelle, et qui se manifeste par des excroissances semblables à des mousses, et répandues sur la tête, ainsi que le long du dos. Elles peuvent, quoique jeunes, mourir de la même maladie, si des eaux de neige, ou des eaux corrompues, parviennent en trop grande quantité dans leur séjour, ou si leur habitation est pendant trop long-tems recouverte par une couche épaisse de glace qui ne permette pas aux gaz mal-faisans, produits au fond des lacs, des étangs ou des rivières, de se dissiper dans l'atmosphère. Ces mêmes eaux de neige, ou d'autres causes moins connues, leur donnent une autre maladie, ordinairement moins dangereuse que la première, et qui, faisant naître des pustules au dessous des écailles, a reçu le nom de *petite vérole*. Les carpes peuvent aussi périr d'ulcères qui rongent le foie, l'un des organes essentiels des poissons. Elles ne sont pas moins exposées à être tourmentées par des vers intestinaux, et cette disposition à souffrir de plusieurs maladies doit moins étonner dans des animaux dont les nerfs sont plus sensibles

qu'on ne le croiroit. Le savant Michel Bu-
vina, président du conseil supérieur de santé
de Turin, a prouvé, par plusieurs expé-
riences, que l'aimant exerce une influence
très-marquée sur les carpes, même à un
décimètre (trois pouces environ) de distance
de ces cyprins, et que la pile galvanique
agissoit vivement sur ces poissons, princi-
palement lorsqu'ils étoient hors de l'eau.

C'est sur-tout dans leur patrie naturelle
que les carpes jouissent des facultés qui les
distinguent. Ce séjour que la Nature leur a
prescrit depuis tant de siècles, et sur lequel
l'art ne paroît pas avoir influé, est l'Europe
méridionale. Elles ont été néanmoins trans-
portées avec facilité dans des contrées plus
septentrionales. Que l'on n'oublie pas que
Maschal les porta en Angleterre en 1514;
que Pierre Oxe les habitua aux eaux du
Danemarck en 1560; qu'elles ont été accli-
matées en Hollande et en Suède.... Mais
on diroit que la puissance de l'homme n'a
pas encore pu, dans les pays trop voisins du
cercle polaire, contre-balancer tous les effets
d'un climat rigoureux. Les carpes sont moins
grandes, à mesure qu'elles habitent plus près
du Nord; et voilà pourquoi, suivant Bloch,
on envoie tous les ans, de Prusse à Stockholm,

plusieurs vaisseaux chargés d'un grand nombre de ces cyprins.

.... Les carpes se multiplient avec une facilité si grande , que les possesseurs d'étang sont souvent embarrassés pour restreindre une production qui ne peut accroître le nombre des individus , qu'en diminuant la part d'aliment qui peut appartenir à chacun de ces poissons , et par conséquent en rapetissant leurs dimensions, en dénaturant leurs qualités , en altérant particulièrement la saveur de leur chair.

..... On châtre les carpes comme les brochets ; on leur ouvre le ventre ; on enlève les ovaires ou la laite ; on rapproche les bords de la plaie ; on coud ces bords avec soin : la blessure est bientôt guérie.....

Un économe habile prend des précautions ; lorsqu'il veut retirer d'un étang qui renferme des carpes , les avantages les plus grands.

Il établit , pour y parvenir , trois sortes d'étangs ; des étangs pour le frai , des étangs pour l'accroissement , des étangs pour l'engrais.

On choisit , pour les former , des marais ou des bassins remplis de joncs et de roseaux , ou des prés dont le terrain , sans être froid et très-mauvais , ne soit cependant pas trop bon

pour être sacrifié à la culture des cyprins. Il faut qu'une eau assez abondante pour couvrir à la hauteur d'un mètre (trois pieds) les parties les plus élevées de ces prés, de ces bassins, de ces marais, puisse s'y réunir, et en sortir avec facilité. On retient cette eau par une digue; et pour lui donner l'écoulement que l'on peut désirer, on creuse dans les endroits les plus bas de l'étang un canal large et profond, qui en parcourt toute la longueur, et qui aboutit à un orifice que l'on ouvre ou ferme à volonté.

Les étangs pour le frai ne doivent renfermer qu'un hectare ou environ (deux arpens à peu près). Il est nécessaire que la chaleur du soleil puisse les pénétrer : il est donc avantageux qu'ils soient exposés à l'orient ou au midi, et qu'on en écarte toutes sortes d'arbres; il faut sur-tout en éloigner les aunes, dont les feuilles pourroient nuire aux poissons. Les bords de ces étangs doivent présenter une pente insensible, et une assez grande quantité de joncs et d'herbages pour recevoir les œufs et les retenir à une distance convenable de la surface de l'eau. On n'y souffre ni grenouilles, ni autres animaux aquatiques et voraces. On les garantit, par des épouvantails, de

L'approche des oiseaux palmés, et on n'en laisse point sortir de l'eau, de peur qu'une partie des œufs ne soit entraînée et perdue. On emploie, pour la ponte ou la fécondation de ces œufs, des carpes de sept, de huit, et même de douze ans; mais on préfère celles de six, qui annoncent de la force, qui sont grosses, qui ont le dos presque noir, et dont le ventre résiste au doigt qui le presse. On ne les met dans l'étang que lorsque la saison est assez avancée pour que le soleil en ait échauffé l'eau. On place communément dans une pièce d'eau d'un hectare (deux arpens environ), seize ou dix-sept mâles et sept ou huit femelles. On a cru quelquefois augmenter leur vertu prolifique, en frottant leurs nageoires et les environs de leur anus avec du *castoreum* et des essences d'épiceries; mais ces ressources sont inutiles, et peuvent être dangereuses, parce qu'elles obligent à manier et à presser les poissons pour lesquels on les emploie.

Les jeunes carpes habitent ordinairement, pendant deux ans, dans les étangs formés pour leur accroissement, et on les transporte ensuite dans un étang établi pour les engraisser, d'où, au bout de trois ans, on peut les retirer, déjà grandes, grasses et

agréables au goût. Elles s'y sont nourries, au moins le plus souvent, d'insectes, de vers, de débris de plantes altérées, de racines pourries, de jeunes végétaux aquatiques, de fragmens de fiente de vache, de crottin de cheval, d'excrémens de brebis mêlés avec de la glaise, de fèves, de pois, de pommes de terre coupées, de navets, de fruits avancés, de pain moisi, de pâte de chenevis, et de poissons gâtés.

On peut être obligé, après quelques années, de laisser à sec, pendant dix ou douze mois, l'étang destiné à l'engrais des carpes. On profite de cet intervalle pour y diminuer, si cela est nécessaire, la quantité des joncs et des roseaux, et pour y semer de l'avoine, du seigle, des raves, des vesces, des choux blancs, dont les racines et d'autres fragmens restent et servent d'aliment aux carpes qu'on introduit dans l'étang renouvelé.

Si la surface de l'étang se gèle, il faut en faire sortir un peu d'eau, afin qu'il se forme au dessous de la glace un vuide dans lequel puissent se rendre les gaz délétères, qui dès-lors ne séjournent plus dans le fluide habité par les carpes. Il suffit quelquefois de faire dans la glace des trous plus ou moins

grands et plus ou moins nombreux, et de prendre des précautions pour que les carpes ne puissent pas s'élaner, par ces ouvertures, au dessus de la croûte glacée de l'étang, où le froid les feroit bientôt périr. Mais on assure que, lorsque le tonnerre est tombé dans l'étang, on ne peut en sauver le plus souvent les carpes qu'en renouvelant presque en entier l'eau qui les renferme, et que l'action de la foudre peut avoir imprégnée d'exhalaisons mal-faisantes..

Au reste, il est presque toujours assez facile d'empêcher pendant l'hyver les carpes de s'échapper par les trous que l'on peut avoir faits dans la glace. En effet, il arrive le plus souvent que, lorsque la surface de l'étang commence à se prendre et à se durcir, les carpes cherchent les endroits les plus profonds, et par conséquent les plus garantis du froid de l'atmosphère, fouillent avec leur museau et leurs nageoires dans la terre grasse, y font des trous en forme de bassins, s'y rassemblent, s'y entassent, s'y pressent, s'y engourdissent, et y passent l'hyver dans une torpeur assez grande pour n'avoir pas besoin de nourriture. On a même observé assez fréquemment et avec assez d'attention cette soper des carpes, pour

savoir que, pendant leur long sommeil et leur long jeûne, ces cyprins ne perdent guère que le douzième de leur poids.

Lorsqu'on ne surmonte pas, par les soins éclairés de l'art, les effets des causes naturelles, les carpes élevées dans les étangs ne sont pas celles dont la chair est la plus agréable au goût; on leur trouve une odeur de vase, qu'on ne fait passer qu'en les conservant pendant près d'un mois dans une eau très-claire, ou en les renfermant pendant quelques jours dans une huche placée au milieu d'un courant. On leur préfère celles qui vivent dans un lac, encore plus celles qui séjournent dans une rivière, et sur-tout celles qui habitent un étang ou un lac traversé par les eaux fraîches et rapides d'un grand ruisseau, d'une rivière ou d'un fleuve. Tous les fleuves et toutes les rivières ne communiquent pas d'ailleurs les mêmes qualités à la chair des carpes. Il est des rivières dont les eaux donnent à ceux de ces cyprins qu'elles nourrissent, une saveur bien supérieure à celle des autres carpes; et parmi les rivières de France, on peut citer particulièrement celle du Lot » «...

Les carpes du Rhin sont fort estimées tant à cause de leur grosseur que de leur bon

goût : on en apporte à Paris pour figurer sur les tables dressées à grands frais par l'opulence. Dans la Saône ces poissons sont d'une excellente qualité : mais les eaux vives et limpides de la Moselle n'offrent que des carpes peu recherchées. S'il faut en croire Paul Lucas (Voyage fait en 1714, tom. I, pag. 48), on pêche dans le fleuve Pénée, à Lari se, les meilleures carpes et les meilleurs brochets qui soient au monde.

On prend les carpes avec presque toutes les espèces de filets, et même avec les lignes les plus grossières. Je possédois un très-grand vivier rempli de carpes : lorsqu'on vouloit en avoir quelque-une, il suffisoit d'y jeter un hameçon garni d'un petit morceau de pain et attaché avec une ficelle à une canne ou à un bâton : le poisson ne tarδοit pas à mordre à l'appât et à se prendre.

... » Mais ces cyprins sont très-souvent plus difficiles à prendre qu'on ne le croiroit : ils se méfient des différentes substances avec lesquelles on cherche à les attirer. D'ailleurs, lorsqu'ils voient les filets s'approcher d'eux, ils savent enfoncer leur tête dans la vase, et les laisser passer par dessus leur corps, ou s'élançer au delà de ces instrumens par une impulsion qui les élève à deux mètres

(six pieds) ou environ au dessus de la surface de l'eau. Aussi les pêcheurs ont-ils quelquefois le soin d'employer deux trubles... dont la position est telle, que lorsque les carpes sautent pour échapper à l'un, elles retombent dans l'autre.

La fréquence de leurs tentatives à cet égard, et par conséquent l'étendue de leur instinct, sont augmentées par la facilité avec laquelle elles peuvent résister aux contusions, aux blessures, à un séjour prolongé dans l'atmosphère. C'est par une suite de cette faculté qu'on peut les transporter à de très-grandes distances sans les faire périr, pourvu qu'on les renferme dans de la neige, et qu'on leur mette dans la bouche un petit morceau de pain trempé dans de l'alcool affoibli; et c'est encore cette propriété qui fait que pendant l'hiver on peut les conserver en vie dans des caves humides, et même les engraisser beaucoup, en les tenant suspendues après les avoir entourées de mousse, en arrosant souvent leur enveloppe végétale, et en leur donnant du pain, des fragmens de plantes et du lait.

Dès le tems de Belou on faisoit, avec les œufs de carpes, du caviar, qui étoit très-recherché à Constantinople et dans les en-

virons de la mer Noire, ainsi que de l'Archipel, et qui étoit acheté avec d'autant plus d'empressement par les juifs de ces contrées asiatiques et européennes, que leurs lois religieuses leur défendent de se nourrir de caviar fait avec des œufs d'acipensères.

La vésicule du fiel de ces cyprins contient un liquide d'un verd foncé, très-amer, et dont on a fait usage en peinture pour avoir une couleur verte ; et si nous écrivions l'histoire des erreurs et des préjugés, nous parlerions de toutes les vertus extraordinaires et ridicules que l'on a supposées pour la guérison de plusieurs maladies, dans une petite éminence osseuse du fond du palais des cyprins que nous considérons, que l'on a nommée *Pierre de carpe*, et que l'on a souvent portée, avec une confiance aveugle, comme un préservatif infailible contre des maux redoutables.

On trouve parmi les carpes, comme dans les autres espèces de poissons, des monstruosités plus ou moins bizarres. La collection du Museum d'histoire naturelle renferme un de ces cyprins, dont la bouche n'a d'autre orifice extérieur que ceux des branchies. Mais ces poissons sont sujets à présenter dans leur tête, et particulièrement dans

dans leur museau, une difformité qui a souvent frappé les physiiciens, et qui a toujours étonné le vulgaire, à cause des rapports qu'elle lui a paru avoir avec la tête d'un cadavre humain, ou au moins avec celle d'un dauphin. Rondelet (1), Gesner, Aldrovande et d'autres naturalistes en ont donné la figure ou la description : on en voit des exemples dans un grand nombre de cabinets. Le museum d'histoire naturelle a reçu dans le tems, de feu le président de Meslay, une carpe qui offroit cette conformation monstrueuse, et que l'on avoit pêchée dans l'étang de Meslay; et M. Noël de Rouen nous a transmis un dessin d'une carpe altérée de la même manière dans les formes de son museau, que l'on avoit prise dans un étang voisin de Caen, et qui étoit remarquable d'ailleurs par l'uniformité de la couleur verte également répandue sur toute la surface de l'animal.

Mais, indépendamment de ces monstruosités et des variétés dont nous avons déjà parlé, l'espèce de la carpe est fréquemment modifiée, suivant plusieurs naturalistes, par

(1) *Étrange espèce de carpe.* Rondelet, seconde partie, des poissons des lacs, chap. 7.

son mélange avec d'autres espèces du genre des cyprins, particulièrement avec des carassins et des gibèles. Il résulte de ce mélange, des individus plus gros que des gibèles ou des carassins, mais moins grands que des carpes, et qui ne pèsent guère qu'un ou deux kilogrammes (deux à quatre livres) environ. Gesner, Schwenckfeld, Aldrovande, Schoneveld, Marsigli, Willughby et Klein, ont parlé de ces métis, auxquels les pêcheurs de l'Allemagne septentrionale ont donné différens noms. On les reconnoît à leurs écailles, qui sont plus petites, plus attachées à la peau, que celles des carpes, et montrent des stries longitudinales; de plus, leur tête est plus grosse, plus courte, et dénuée de barbillons. Mais Bloch pense qu'on ne voit ces dernières différences, que lorsque des œufs de carpe ont été fécondés par des carassins ou par des gibèles, parce que les métis ont toujours la tête et la caudale du mâle. Si ce dernier fait est bien constaté, il faudra le regarder comme un des phénomènes les plus propres à fonder la théorie de la génération des animaux (1) »«.

(1) »« 5 rayons à la membrane branchiale de la carpe.

16 rayons à chaque pectorale.

19 rayons à la nageoire de la queue. »«

LE BARBEAU (1).

SECONDE ESPÈCE.

» « **C**E poisson a quelques rapports extérieurs avec le brochet, à cause de l'allongement de sa tête, de son corps et de sa queue.

(1) » « *Cyprinus barbatus*. En Espagne, *barbio*. En Italie, *barbio*, *barbo*. En Hongrie, *merenne*. En Russie, *sassana*, *ussath*. En Allemagne, *barbet*, *barme*, *steinbarben*, *rothbart*. En Hollande, *barm*, *berm*, *barbeel*. En Angleterre, *barbell*.

Cyprin barbeau. Daubenton et Haüy, Enc. méth. — Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthod. — Guldenstedt, Nov. Comment. Petrop. p. 519.

Cyprin cabot. Bonaterre, planches de l'Enc. méth. — Mus. Ad. Frid. p. 2, p. 107. — Wulf. Ichthyol. Bor. p. 41, n° 52. — Kram. Elench. p. 391, n° 2. — S. G. Gmelin, It. 3, p. 242, tab. 25, fig. 1.

Cyprinus maxillâ superiore longiore, cirris quatuor; pinnâ ani, ossiculorum septem. Artedi, gen. 4, syn. 8. — Bloch, pl. xviii.

Barbeau. Rondelet, seconde partie, poissons de rivière, chap. 18.

Barbus. Salvian. fol. 86. — Gesner, p. 124, et (germ.) fol. 71. — Adrovande, lib. 5, cap. 16, p. 598. — Jonston, lib. 3, tit. 1, cap. 5, tab. 86, fol. 6. —

La partie supérieure de ce cyprin est olivâtre; les côtés sont bleuâtres au dessus de la ligne latérale, et blanchâtres au dessous de cette même ligne, qui est droite et marquée par une série de points noirs; le ventre et la gorge sont blancs; une nuance rougeâtre est répandue sur les pectorales, sur les ven-

Charleton, p. 156. — Willughby, p. 259. — Raj. p. 121.

Barbatulus, mullus barbatus, mullus fluviatilis nonnullis. Schonev. p. 29.

Mustus fluviatilis. Belon. Gron. Zooph. 1, p. 104; Mus. 1, p. 5, n° 20.

Mystus. Klein, Miss. pisc. 5, p. 64, n° 1.

Barbus. Marsigl. Dan. p. 18, tab. 6, fig. 1. — Brit. zool. 4, p. 304, n° 2.

Barbeau. Valmont de Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle. »«

Cyprinus pinnâ ani radiis septem, cirris quatuor, pinnâ dorsi radio secundo utrinque serrato. . . . cyprinus barbatus. Et *cyprinus cirris quatuor, pinnæ dorsalis radio tertio utrinque posticè serrato, dorso acuto, lateribus pinnisque inferioribus albidis. cyprinus capito.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 1 et 35.

Cyprinus oblongus, olivaceus; cirris quatuor, maxillâ superiore longiore; irude bruno flavâ; pinnâ ani radiis novem, pinnâ dorsi radio tertio utrinque serrato, caudâ bifidâ; vertebrae quadraginta sex. . . . cyprinus barbatus. Leske, Ichth. Lips. p. 16, n° 1.

trales, sur la nageoire de l'anus, et sur la caudale, qui d'ailleurs montre une bordure noire; la dorsale est bleuâtre. La lèvre supérieure est rouge, forte, épaisse, et conforinée de manière que l'animal peut l'étendre et la retirer facilement (1). Les écailles sont striées, dentelées, et attachées fortement à la peau. L'épine dorsale renferme quarante-six ou quarante-sept vertèbres, et s'articule de chaque côté avec seize côtes (2).

Le barbeau se plaît dans les eaux rapides qui coulent sur un fond de cailloux; il aime à se cacher parmi les pierres et sous les rives avancées. Il se nourrit de plantes aquatiques, de limaçons, de vers et de petits poissons; on l'a vu même rechercher des cadavres. Il parvient au poids de neuf ou dix kilogrammes (dix-huit ou vingt livres environ). On le pêche dans les grands fleuves de l'Europe, et particulièrement dans ceux de l'Europe

(1) Sur le poisson desséché la teinte devient beaucoup plus obscure que sur le poisson vivant; et des taches triangulaires et placées sur des lignes obscures paroissent sur les écailles.

(2) Dix-sept côtes, selon M. Leske. Voyez *Ichthyol. Lips. loco citato.*

méridionale. Suivant Bloch, il acquiert dans le Vesper une graisse très-agréable au goût, à cause du lin que l'on met dans ce fleuve. Il ne produit que vers sa quatrième ou sa cinquième année. Le printems est la saison pendant laquelle il fraye : il remonte alors dans les rivières, et dépose ses œufs sur des pierres, à l'endroit où la rapidité de l'eau est la plus grande. On le pêche avec des filets ou à la ligne, et on l'attire avec de très-petits poissons, des vers, des sangsues, du fromage, du jaune d'œuf, ou du camphre. Sa chair est blanche et de bon goût. On assure cependant que ses œufs sont très-mal-faisans : mais Bloch, je ne sais pourquoi, regarde comme fausses les propriétés funestes qu'on leur attribue (1).

(1) « Les anciens auteurs, dit Bloch, prétendent que les œufs de ce poisson sont venimeux, et qu'il arrive des accidens fâcheux à ceux qui en mangent. Mais c'est un préjugé qui vient sans doute de ce qu'ils prétendoient que les femelles ont un écoulement menstruel à chaque nouvelle lune. Comme ils étoient persuadés que ces sortes d'écoulemens étoient, en général, un poison que la Nature rejetoit, ils croyoient que les œufs devoient aussi en être un.

« Cette assertion est soutenue par plusieurs auteurs

..... Dans les rivières du midi de la France, les barbeaux cherchent les bassins profonds et pierreux. Au moindre bruit, ils se cachent sous les rochers saillans; et ils se tiennent sous cette sorte de toit avec tant de constance, que lorsqu'on fouille leur asyle, ils souffrent qu'on enlève leurs écailles, et reçoivent même souvent la mort, plutôt que de se jeter contre le filet qui entoure leur retraite, et dans les mailles duquel le rayon dentelé de leur dorsale ne contribueroit pas peu à les retenir.

Ils se réunissent en troupes de douze, de quinze et quelquefois de cent individus. Ils se renferment dans une grotte commune, à laquelle leur association doit le nom de *nichée* que leur donnent les pêcheurs. Lorsque les rivières qu'ils fréquentent charient des glaçons, ils choisissent des graviers abrités contre le froid, et exposés aux rayons du soleil; et si la surface de la rivière se gèle

modernes, mais elle est combattue par l'expérience. Je pourrois moi-même en fournir une preuve. J'ai mangé des œufs de ce poisson avec toute ma famille, et personne n'en a jamais été incommodé». (Histoire des poissons, article du *barbeau*.)

et se durcit, ils viennent assez fréquemment auprès des trous qu'on pratique dans la glace...

Plusieurs barbeaux se trouvent-ils réunis dans un réservoir où ils manquent de nourriture, ils sucent la queue les uns des autres, au point que les plus gros ont bientôt exténué les plus petits (1) »«.

(1) »« 17 rayons à chaque pectorale du barbeau.
19 rayons à la nageoire de la queue. »«

LE CYPRIN SPÉCULAIRE (1),
ET LE CYPRIN A CUIR (2).

3 ET 4^e ESPÈCES.

»« NOUS donnons le nom de *spéculaire* à un cyprin très-remarquable par les grandes écailles disposées en séries, et quelquefois distribuées d'ailleurs avec plus ou moins d'irrégularité sur sa surface. Ces écailles sont

(1) »« *Cyprinus specularis. Spiegelkarpfen.*

Rex cyprinorum : reine des carpes. Bl. pl. xvii.

Reine des carpes. Bonaterre, planches de l'Encycl. méthodique. »«

Cette espèce, ou plutôt cette variété (elle ne me paroît en effet qu'une simple variété), est connue des pêcheurs et des poissonniers, dans plusieurs parties de la France, notamment en Lorraine, sous le nom de *carpe à miroir*.

Cyprinus squamis solito quadruplo majoribus dimidiâ sui parte tectus, alterâ nudus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 2, var. b.

(2) »« *Cyprinus coriaceus.*

Cyprinus nudus : carpe à cuir. Bloch. »«

Cyprinus squamis totus nudus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 2, var. g.

souvent quatre ou cinq fois plus larges à proportion que celles de la carpe ; et quoique striées de manière à paroître comme rayonnées, elles ont assez d'éclat pour être comparées à de petits miroirs. Ces lames brillantes sont ordinairement placées de manière qu'elles forment de chaque côté deux ou trois rangées longitudinales. Leur couleur est jaune, et une bordure brune relève leurs nuances. Elles se détachent facilement de l'animal ; et lorsqu'elles ne sont pas répandues sur tout le corps du poisson, les places qu'elles laissent dénuées de substance écailleuse, sont recouvertes d'une peau noirâtre, plus épaisse que celle qui croît au dessous de ces lames spéculaires. On trouve les cyprins qui sont revêtus de ces écailles grandes et luisantes, dans plusieurs contrées de l'Europe ; mais ils sont très-multipliés dans l'Allemagne septentrionale, particulièrement dans le pays d'Anhalt, dans la Saxe, dans la Franconie, dans la Bohême, où on les élève dans les étangs, où ils parviennent à une grosseur très-considérable, et où leur chair acquiert une saveur que l'on a préférée au goût de celle de la carpe »«.

L'on pêche assez communément des carpes à miroir ou spéculaires, dans plusieurs étangs

de la Lorraine , et particulièrement dans ceux de la Lorraine allemande. » « Les cyprins à cuir ont la peau plus brune , plus dure et plus épaisse ; ce qui leur a fait donner le nom spécifique que nous leur conservons. Ces cyprins à cuir vivent en Silésie , où on peut les multiplier et les faire croître aussi promptement que les carpes » « J'ai vu quelques carpes à cuir qui avoient été prises en Lorraine , dans les mêmes étangs où se trouvent les carpes spéculaires. » « Bloch rapporte que M. le baron de Sierstorpf , qui en a eu dans ses étangs , auprès de Breslau , et qui les a très-bien observées , a vu des cyprins qui par leurs caractères paroisoient tenir le milieu entre les cyprins à cuir et les cyprins spéculaires , et qu'il regardoit comme des métis provenus du mélange de ces deux espèces (1) » «.

(1) » « 18 rayons à chaque pectorale du cyprin spéculaire.

25 rayons à la nageoire de la queue. » «

LE BINNY (1),

LE BULATMAI (2), LE MURSE (3), ET LE
CYPRIN ROUGE-BRUN (4).

5, 6, 7 ET 8^e ESPÈCES.

LE binny ou benny a beaucoup de ressemblance avec notre barbeau, dont il ne diffère guère que par l'élévation de son dos, la forme arrondie de son ventre, et les trois premiers rayons de sa nageoire dorsale, qui sont si

(1) »« *Cyprinus binny*.

Cyprin binny Bonaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique. »«

Cyprinus pinnâ dorsali radiis tredecim, tertio crasso, corneo..... cyparinus bynni. Forskœl, Faun. ægypt. arab. p. 71, n^o 105. — Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 26. — Arted. Gen. pisc. gen. 3, addit. n^o 20.

Benny. Voyage dans la haute et basse Egypte, par Sonnini, tom. II, p. 401; et Atlas, pl. xxvii, fig. 3.

(2) »« *Cyprinus bulatmai*.

Hablizl apud S. G. Gmelin, It. 4, p. 155. — Pallas, N. Nord. Beytr. 4, p. 6. »«

Cyprinus pinnâ ani radiis octo, dorsalis secundo maximo, non serrato, cirris quatuor..... cyprinus

rapprochés, et en même tems si durs, qu'ils ne paroissent former qu'un seul aiguillon aussi fort qu'épais.

Dans cette espèce de cyprins, la mâchoire inférieure avance moins que la supérieure. Les narines sont larges, les yeux ronds et assez gros. La ligne latérale, composée de points alongés, partage le corps en deux portions égales; de larges écailles resplendent de l'éclat de l'argent, et les nageoires anale et caudale sont colorées par un rouge de safran.

Le brillant des écailles du binny fait présumer, avec beaucoup de vraisemblance; que ce poisson est le même qui fut honoré dans l'ancienne Egypte sous le nom de *lepi-*

bulatmai. Lin. Syst. nat. ed. Gm. gen. 189, sp. 32. — Arted. Gen. pisc. gen. 3, addit. n° 28.

(3) *Cyprinus mursa*.

Cyprin murse. Bonaterre, planches de l'Enc. méth. — Guldenst. Nov. Comm. Petrop. 17, p. 513, tab. 8, fig. 3, 5.»«

Cyprinus pinná ani radiis septem, primo longissimo, dorsalis tertio longissimo crassissimo, retrorsum ultrà medium serrato, cirris quatuor..... cyprinus mursa. Lin. Syst. nat. edit. Gm. gen. 189, sp. 34. — Artedi, Gen. pisc. gen. 3, addit. n° 23.

(4) *Cyprinus rubro-fuscus*. »«

dotus. Il est très-commun dans le Nil, tant au dessus qu'au dessous du Caire; il devient gros, et sa chair est assez délicate.

Une observation qui tient à l'exactitude; compagne nécessaire de l'histoire naturelle, c'est que M. Bruce, voyageur célèbre, a donné sous la dénomination de *benni*, la description, l'histoire et la figure d'un poisson qui est d'un tout autre genre que le vrai *benni* (1). Une pareille méprise auroit pu faire naître la confusion et induire en erreur; ces motifs m'ont paru assez puissans pour la signaler.

»« L'éclat de l'or attire l'œil de l'observateur sur le bulatmai de la mer Caspienne. Ce dernier poisson présente en effet des reflets dorés au milieu des teintes argentines du ventre, et des nuances couleur d'acier de sa partie supérieure. Sa tête, brune par dessus, est blanche par dessous; la dorsale noirâtre; la nageoire de la queue rougeâtre; l'anale rouge, avec la base blanchâtre; l'extrémité des pectorales et celle des ventrales, d'un rouge plus ou moins vif; la base de ces ventrales et de ces pectorales, grise ou blanche, ou d'un blanc mêlé de gris.

(1) Voyage aux sources du Nil, partie de l'histoire naturelle.

La mer Caspienne, dans laquelle on trouve le bulatmai, nourrit aussi le murse. Une couleur dorée, mêlée de brun dans la partie supérieure du poisson, et de blanc dans la partie inférieure de l'animal; des opercules bruns et lisses; une anale semblable par sa forme aux ventrales, et blanche comme ces dernières; les taches brunes de ces ventrales; la teinte foncée des autres nageoires; l'allongement de la tête, du corps et de la queue; la convexité du crâne; la petitesse des écailles; la mucosité répandue sur les tégumens, servent à distinguer ce cyprin murse, qui parvient à la longueur de trois ou quatre décimètres (onze ou quinze pouces), et qui remonte dans le fleuve Cyrus, lorsque le printemps ramène le tems du frai (1).

Les deux mâchoires du rouge brun sont presque également avancées. Ce cyprin vit dans les eaux de la Chine.... »«

- (1) »« 17 rayons à chaque pectorale du binny.
 19 rayons à la nageoire de la queue.
 19 rayons à chaque pectorale du bulatmai.
 21 rayons à la caudale.
 17 rayons à chaque pectorale du murse.
 19 rayons à la nageoire de la queue. »«

 LE GOUJON (1),

Voyez la planche LXXV, figure 1.

ET LE CYPRIN TANCHE (2).

Voyez la planche LXXV, fig. 2.

NEUVIÈME ET DIXIÈME ESPÈCES.

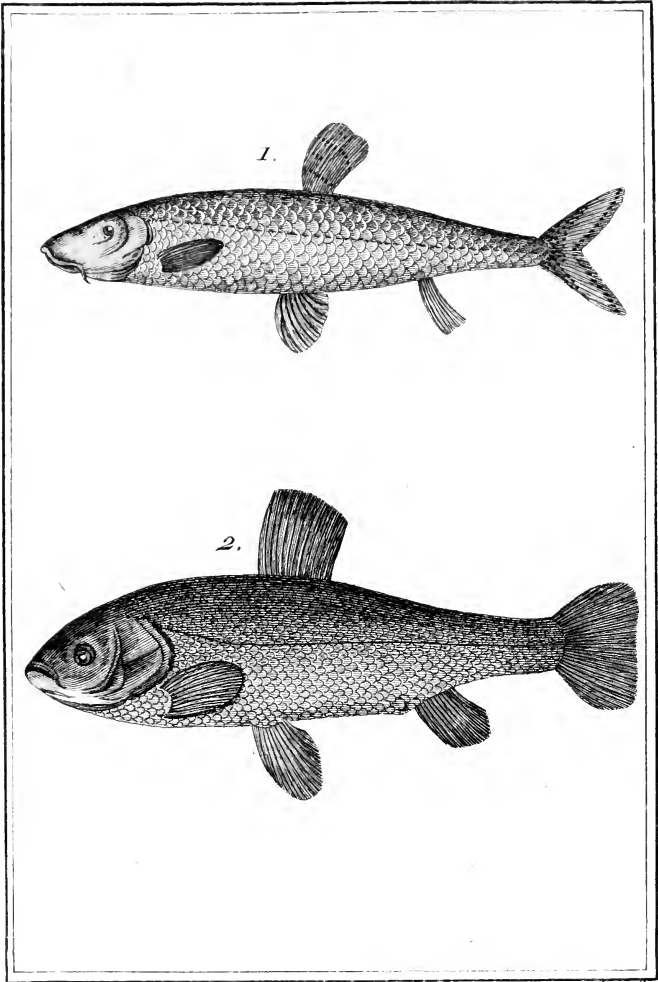
.....» «ON trouve le goujon dans les eaux de l'Europe dont le sel n'altère pas la pureté, et particulièrement dans celles qui reposent ou coulent mollement et sans mélange sur

(1) » « *Cyprinus gobio*. Goujon de rivière. Dans quelques provinces de France, *goiffon*, *vairon*. En Allemagne, *gründling*, *gressling*, *gos*. En Livonie, *grandulis*, *połps*. En Danemarck, *grumpel*, *sandhart*, *gympel*. En Hollande, *grondel*. En Angleterre, *greyling*, *gudjeon*.

Cyprin goujon. Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — Bonaterre, planches l'Encycl. méth.

Goujon. Valmont de Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle. — Mus. Ad. Frid. 2, p. 107. — Mull. Prod. zool. dan. p. 50, n° 427.

Cyprinus quincuncialis, *maculatus*, *maxillâ superiore longiore*, *cirris duobus ad os*. Artedi, gen. 4, sp. 13, syn. 11.

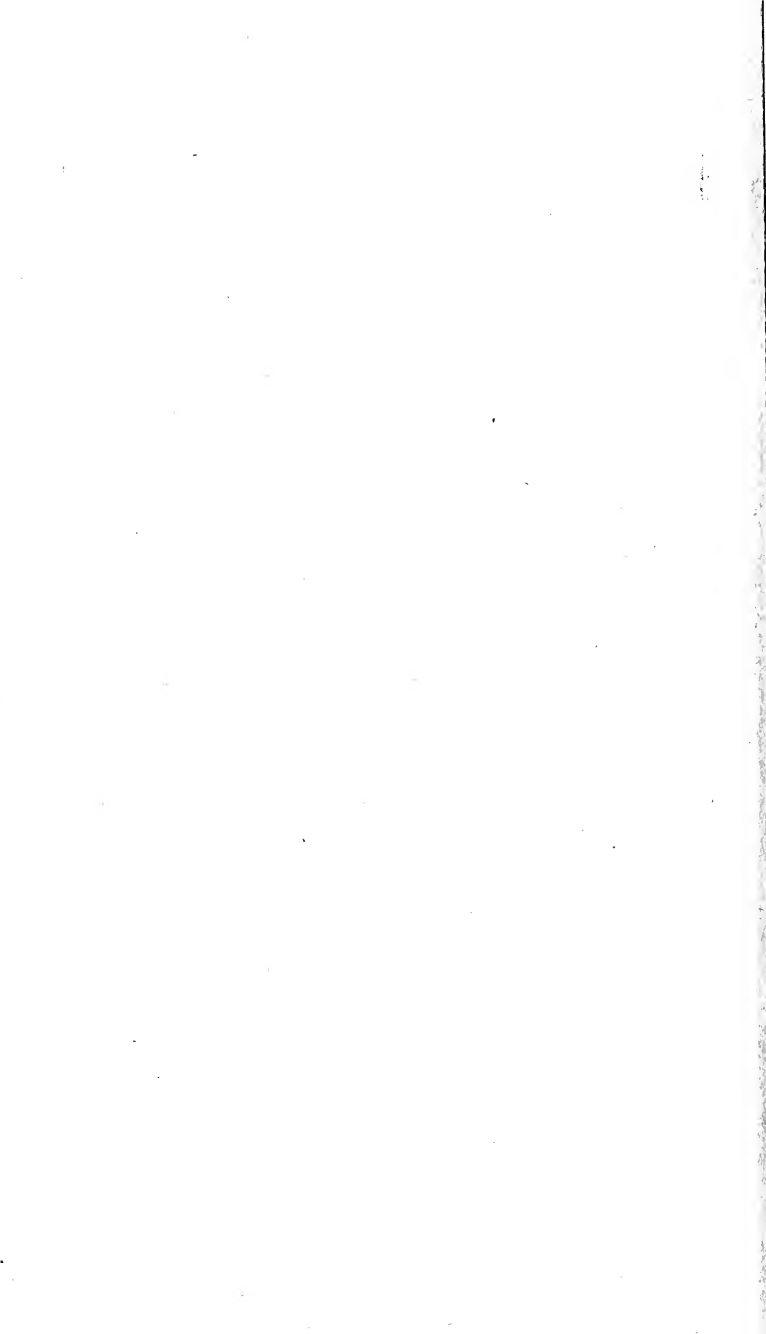


De Sève del

V^e Tardieu Sc.

1. LE GOUJON

2. LA TANCHE



un fond sablonneux. Il préfère les lacs que la tempête n'agite pas. Il y passe l'hiver ; et lorsque le printems est arrivé, il remonte dans les rivières, où il dépose sur les pierres

Fluviatilis gobio. Salv. f. 214 a.

Goujon de rivière. Rondelet, seconde partie, des poissons de rivière, chap. 28.

Gobio fluviatilis. Gesner, p. 399 et 474 ; et (germ.) f. 159.

Idem et fundulus, et *gobio non capitatus*. Charleton, p. 157.

Gobius fluviatilis. Aldrovande, lib. 5, cap. 27, p. 612.

Gobius fluviatilis Gesneri. Willughby, p. 264, tab. Q. 8, fig. 4. — Raj. p. 123.

Gobius non capitatus. Jonston, lib. 3, tit. 1, cap. 10 a, 1, tab. 26, fig. 16.

Fundulus. Schonev. p. 35. — Gronov. Mus. 2, p. 2, n° 149 ; Zooph. 1, p. 104. — Bloch, pl. VIII, fig. 2. — Marsigl. Danub. 4, p. 33, tab. 9, fig. 2. — Brit. zool. 3, p. 308, n° 4. »«

Cyprinus pinná ani radiis undecim, cirris duabus...
cyprinus gobio. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 3.

Enchelyopus squamulis parvis deciduis ventre argenteo, dorso nigris maculis vario, mystace simplici ad angulos oris utrinque. Klein, Misc. pisc. 4, p. 60, n° 5, tab. 15, fig. 5.

Cyprinus oblongus, subtus, maculosus; maxillis subæqualibus, cirris duobus, iride aurantio-flavâ,

sa laite ou ses œufs, dont la couleur est bleuâtre et le volume très-petit. Il ne se débarrasse de ce poids incommode que peu à peu, et en employant souvent près d'un mois à cette opération, dont la lenteur

caudâ bifidâ; pinnâ ani radiis decem, vertebris quadraginta..... cyprinus gobio. Leske, Ichth. Lips. p. 26, n° 5.

(2) « *Cyprinus tinca.* En Italie, *tenca.* En Allemagne, *schlei; knochen-schleyeo*, le mâle; *bauch-schleye*, la femelle. En Livonie, *schumacher.* En Estonie, *kuppesch, lichnis, line, schleye.* En Suède, *skomacker, linnore, sutore.* En Danemark, *suder, slie.* En Frise, *muythonden.* En Hollande, *zeelt.* En Angleterre, *tench.*

Cyprin tanche. Daubenton et Haüy, Enc. méth. — Bonaterre, planches de l'Enc. méth.

Tanche. Valmont de Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle. — Bloch, pl. xiv. — Faun. suéc. 263. Wulff. Ichth. Boruss. p. 42, n° 55. — Mull. Prodr. zool. dan. p. 50, n° 428.

Cyprinus mucosus nigrescens. Artedi, gen. 4, sp. 27, syn. 5.

Tinca. Auson. Mosella, vers. 125. — Jov. 124.

Tanche. Rondelet, seconde partie, des poissons des lacs, chap. 10.

Tinca. Wotton, lib. 8, cap. 190, f. 169, b.

Tinca. Salvian. fol. 89-90. — Gesner, p. 984; et (germ.) 167 b. — Aldrovand. lib. 5, cap. 45, p. 646. — Jonston, lib. 3, tit. 3, cap. 10, p. 146, tab. 29,

prouve que tous les œufs ne parviennent pas à la fois à la maturité, et que les diverses parties de la laite ne sont entièrement formées que successivement. Dans quelques rivières, et notamment dans celle de la Corrèze, il ne fréquente ordinairement les frayères (1) que depuis le coucher du soleil jusqu'au lever de cet astre. . . . Les femelles de l'espèce du goujon, et de plusieurs autres espèces de poissons, sont cinq ou six fois plus nombreuses que les mâles.

Vers l'automne, les goujons reviennent dans les lacs. On les prend de plusieurs

fig. 7. — Charleton, p. 162. — Willughby, p. 251, tab. Q. 5. — Raj. p. 117.

Idem et phycis, vel merula fluviatilis. Schonev. p. 76. — Kramer, Elench. p. 392, n° 6 — Gronov. Mus. 1, p. 4, n° 18. — Klein, Miss. pisc. 5, p. 63. — Mars. Danub. p. 47, tab. 15. — Brit. zoolog. 3, p. 306, n° 13: »«

Cyprinus pinná ani radiis viginti quinque, caudá integrá, corpore mucoso, cirris duobus. . . . cyprinus tinca. Lin. Syst. nat. edit. Gm. gen. 189, sp. 4.

Cyprinus mucosus, ovalis, viridescens; cirris duobus, iride olivaceá, caudá integrá, pinná ani radiis undecim; vertebrae triginta novem. . . . cyprinus tinca. Leske, Ichth. Lips. p. 30, n° 4.

(1) »« Nom donné dans plusieurs contrées aux endroits où frayent les poissons. »«

manières : on les pêche avec des filets et avec l'hameçon. Ils sont d'ailleurs la proie des oiseaux d'eau , ainsi que des grands poissons , et cependant ils sont très-multipliés. Ils vivent de plantes , de petits œufs , de vers , de débris de corps organisés. Ils paroissent se plaire plusieurs ensemble ; on les rencontre presque toujours réunis en troupes nombreuses. Ils perdent difficilement la vie. A peine parviennent-ils à la longueur d'un ou deux décimètres (sept pouces environ).

Leur canal intestinal présente deux sinuosités ; quatorze côtes soutiennent de chaque côté l'épine dorsale , qui renferme trente-neuf vertèbres (1).

Leur mâchoire supérieure est un peu plus avancée que celle de dessous ; leurs écailles sont grandes , à proportion de leurs principales dimensions ; leur ligne latérale est droite.

Leurs couleurs varient avec leur âge , leur nourriture et la nature de l'eau dans laquelle ils sont plongés : mais le plus souvent un bleu noirâtre règne sur leur dos ; leurs côtés sont

(1) Leske en compte quarante. Voyez Ichth. Lips. loco suprâ citato.

bleus dans leur partie supérieure ; le bas de ces mêmes côtés et le dessous du corps offrent des teintes mêlées de blanc et de jaune ; des taches bleues sont placées sur la ligne latérale ; et l'on voit des taches noires sur la caudale et sur la dorsale , qui sont jaunâtres ou rougeâtres , comme les autres nageoires (1).

Les tanches sont aussi sujettes que les goujons à varier dans leurs nuances , suivant l'âge , le sexe , le climat , les alimens et les qualités de l'eau. Communément on remarque du jaune verdâtre sur leurs joues , du blanc sur leur gorge , du verd foncé sur leur front et sur leur dos , du verd clair sur la partie supérieure de leurs côtés , du jaune sur la partie inférieure de ces dernières portions , du blanchâtre sur le ventre , du violet sur les nageoires ; mais plusieurs individus montrent un verd plus éclairci ou plus voisin du noir. Les mâles particulièrement ont des teintes moins obscures. Ils ont aussi les ventrales plus grandes , les os plus forts , la chair

(1) Les yeux sont bleuâtres , et leur iris est d'un jaune orangé.

Dans l'état de dessication , le goujon a le dos d'un cendré jaunâtre et le ventre d'un blanc teinté de jaune.

plus grasse et plus agréable au goût. Dans les femelles comme dans les mâles , la tête est grosse , le front large , l'œil petit , la lèvre épaisse , le dos un peu arqué , chacun des os qui retiennent les pectorales ou les ventrales très-forts , la peau noire , toute la surface de l'animal couverte d'une matière visqueuse assez abondante pour empêcher de distinguer facilement les écailles , l'épine dorsale composée de trente-neuf vertèbres , et soutenue à droite et à gauche par seize côtes.

On trouve des tanches dans presque toutes les parties du globe. Elles habitent dans les lacs et dans les marais ; les eaux stagnantes et vaseuses sont celles qu'elles recherchent. Elles ne craignent pas les rigueurs de l'hiver ; on n'a pas même besoin , dans certaines contrées , de casser en différens endroits la glace qui se forme au dessus de leur asyle ; ce qui prouve qu'il n'est pas nécessaire d'y donner une issue aux gaz qui peuvent se produire dans leurs retraites , et ce qui paroît indiquer qu'elles y passent la saison du froid enfoncées dans le limon , et au moins à demi-engourdis , ainsi que l'ont pensé plusieurs naturalistes.

On peut mettre des tanches dans des

viviers , dans des mares , même dans de simples abreuvoirs ; elles se contentent de peu d'espace. Lorsque l'été approche , elles cherchent des places couvertes d'herbe pour y déposer leurs œufs , qui sont verdâtres et très-petits. On les pêche à l'hameçon , ainsi qu'avec des filets ; mais fréquemment elles rendent vains les efforts des pêcheurs , ainsi que la ruse ou la force des poissons voraces , en se cachant dans la vase. La crainte , tout comme le besoin de céder à l'influence des changemens de tems , les porte aussi quelquefois à s'élançer hors de l'eau , dont le défaut ne leur fait pas perdre la vie aussi vite qu'à beaucoup d'autres poissons.

Elles se nourrissent des mêmes substances que les carpes , et peuvent par conséquent nuire à leur multiplication. Leur poids peut être de trois ou quatre kilogrammes (sept ou huit livres environ).

Leur chair molle , et quelquefois imprégnée d'une odeur de limon et de boue , est difficile à digérer. Mais d'ailleurs , suivant les pays , les tems , les époques de l'année , les altérations ou les modifications des individus , et une sorte de mode ou de convention , elles ont été estimées ou dédaignées. On s'est même assez occupé de ces abdomi-

naux dans beaucoup de contrées, pour leur attribuer des propriétés très-extraordinaires. On a cru que, coupées en morceaux et mises sous la plante des pieds, elles guérissent de la peste et des fièvres brûlantes; qu'appliquées vivantes sur le front, elles appaisent les maux de tête; qu'attachées sur la nuque, elles calmoient l'inflammation des yeux; que placées sur le ventre, elles faisoient disparaître la jaunisse; que leur fiel chassoit les vers, et que les poissons guérissent leurs blessures en se frottant contre la substance huileuse qui les enduit (1). »«

- (1) »« 16 rayons à chaque pectorale du goujon.
19 rayons à la nageoire de la queue.
18 rayons à chaque pectorale du cyprin tanche.
19 rayons à la caudale. »«

LE CAPOET (1),

LE TANCHOR (2), LE VONCONDRE (3),
ET LE CYPRIN VERDATRE (4).

11, 12, 13 ET 14^e ESPÈCES.

»« LE capoet habite dans la mer Caspienne; il remonte dans les fleuves qui se jettent dans cette mer : mais ce qui est remarquable, c'est qu'il passe la belle saison dans cette mer intérieure, et qu'il ne va dans l'eau douce que pendant l'hiver. Sa longueur est de trois

(1) »« *Cyprinus capoeta*.

Cyprin capoet. Bonaterre, pl. de l'Encyclop. méth. — Guldenst. Nov. Comment. Petropol. 17, p. 507, tab. 18, fig. 1, 2. »«

Cyprinus pinnâ ani radiis novem, dorsalis et analis radio tertio longissimo, illius deorsum serrato, cirris duobus.... cyprinus capoeta. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 33. — Artedi, Gen. pisc. gen. 3, addit. n^o 37.

(2) »« *Cyprinus tincauratus*.

Dorée d'étang. Bloch, pl. xv.

Cyprin tanche dorée. Bonaterre, planches de l'Enc. méthod. »«

Tinca aurea, pinnis transparentibus. Lin. Syst. nat.

ou quatre décimètres (onze ou quinze pouces). Il a les écailles arrondies, minces, striées, argentées, et pointillées de brun, excepté celles du ventre, qui sont blanches; la tête courte, très-large et lisse; le sommet de la tête brun et convexe; le museau avancé; les opercules unis, bruns et pointillés; la ligne latérale courbée vers le bas, auprès de son origine; les nageoires brunes et parsemées de points obscurs; une appendice auprès de chaque ventrale.

Le cyprin tanchor doit être compté parmi les plus beaux poissons. La dorure éclatante répandue sur sa surface, le noir brillant des points ou des taches que l'on voit sur son corps, sur sa queue et sur ses instrumens de natation, le blanchâtre transparent de ses nageoires, les teintes noires de son front et de la partie antérieure de son dos, font paroître très-vifs et rendent très-agréables le rose des lèvres et du nez, celui qui colore

ed. Gm. gen. 189, sp. 55, var. *b.* — Artedi, Gen. pisc. gen. 3, sp. 6, addit. var.

(5) »« *Cyprinus vonconder*. En langue tamulique, *wonkondey*.

Cyprinus cirrosus, *voncondre*. Bloch.

(4) *Cyprinus viridescens*. »«

ses rayons d'ailleurs très-agiles , et le rouge qui , distribué en petites gouttes plus ou moins rapprochées , marque le cours de sa ligne latérale. Il a cette même ligne latérale large et droite ; et sa tête est petite.

Ce cyprin , qui peut faire l'ornement des canaux et des pièces d'eau , habite les étangs de la haute Silésie , d'où il a été transporté avec succès dans les eaux de Schoenhausen en Brandebourg , par les soins de la reine de Prusse , femme du grand Frédéric. Il résiste à beaucoup d'accidens. Il ne croît que lentement ; mais il parvient à une longueur de près d'un mètre (à peu près trois pieds). On peut le nourrir avec des débris de végétaux , des vers , du pain , des pois , des fèves cuites. . . .

Le voncondre vit dans les lacs et dans les rivières de la côte du Malabar. Il parvient à la longueur d'un demi-mètre (ou un pied et demi). On ne doit pas oublier la compression de son corps ; la surface unie de sa tête , de sa langue , de son palais ; le peu de largeur des os de ses lèvres ; la direction droite de sa ligne latérale ; le violet argenté de sa couleur générale ; le bleu de ses nageoires.

Le verdâtre... , dont M. Noël a bien voulu nous envoyer un dessin accompagné d'une

note relative à cet abdominal, montre un barbillon blanc, court et délié à chacun des angles de ses mâchoires. Ses couleurs sont très-chatoyantes. Un individu de cette espèce a été pêché, vers la fin du mois d'avril, à la source d'un petit ruisseau, auprès de Rouen (1) »«.

- (1) »« 19 rayons à chaque pectorale du capot.
19 rayons à la nageoire de la queue.
16 rayons à chaque pectorale du tanchor.
19 rayons à la caudale.
17 rayons à chaque pectorale du voncondre.
28 rayons à la nageoire de la queue. »«

LE CYPRIN ANNE - CAROLINE (1).**QUINZIÈME ESPÈCE.**

»« **V**OICI le troisième hommage que mon cœur rend, dans cette Histoire, aux vertus, à l'esprit supérieur, aux charmes, aux talens d'une épouse adorée et si digne de l'être....

Le cyprin que nous consacrons à sa mémoire....., est un des poissons les plus beaux et les plus utiles.

A l'éclat de l'or et de l'argent qui brillent sur son corps et sur sa queue, se réunit celui de ses nageoires, qui sont d'un jaune doré.

Au milieu de l'or qui resplendit sur le derrière de la tête et sur la partie antérieure du dos, on voit une tache verdâtre placée sur la nuque, et trois taches d'un beau noir, la première ovale, la seconde alongée et sinueuse, et la troisième ronde, situées de chaque côté du poisson.

Des taches très - inégales, irrégulières, noires et distribuées sans ordre, relèvent

(1) »« *Cyprinus anna-carolina.* »«

avec grace les nuances verdâtres qui règnent sur le dos.

Chaque commissure des lèvres présente un barbillon ; l'ouverture de la bouche est petite ; un grand orifice répond à chaque narine ; les écailles sont striées et arrondies ; les pectorales étroites et longues ; les rayons de chaque ventrale allongés , ainsi que ceux de l'anale , qui est à une égale distance des ventrales et de la nageoire de la queue. . . . Sa chair fournit une nourriture abondante et très-agréable »«.

LE CYPRIN MORDORÉ (1),
ET LE CYPRIN VERD-VIOLET (2);
16 ET 17^e ESPÈCES.

»« CES deux poissons..... habitent dans les eaux de la Chine.... La parure du mordoré paroît d'autant plus riche, que ses teintes dorées se marient avec des reflets rougeâtres, distribués sur sa partie inférieure. Indépendamment de la bosse que l'on voit sur la nuque, trois petites élévations convexes sont placées l'une au devant de l'autre, sur la partie supérieure de la tête. Chaque opercule est composé de trois pièces. Les pectorales et les ventrales sont de la même grandeur et de la même forme. L'anales est plus petite que chacune de ces nageoires, triangulaire, et composée de rayons articulés, excepté le premier, qui est fort et légèrement dentelé. La ligne latérale est courbée vers le bas.

(1) »« *Cyprinus nigro-auratus*.

(2) *Cyprinus viridi-violaceus*. »«

Le verd-violet a ses opercules anguleux par derrière , et composés chacun de deux pièces. L'ouverture de la bouche est petite. Les pectorales , les ventrales et l'anale sont presque ovales : mais les premières sont plus grandes que les secondes , et les secondes plus grandes que la nageoire de l'anus. La ligne latérale est presque droite. Les écailles sont en losange »«.

LE HAMBURGE (1),

LE CYPRIN CÉPHALE (2), LE CYPRIN
SOYEUX (3), ET LE ZÉELT (4).

18, 19, 20 ET 21^e ESPÈCES.

« LE museau de l'hamburge est arrondi ; sa tête paroît d'autant plus petite , que son corps a une très-grande hauteur , que ce

(1) « *Cyprinus carassius*. *Carassin*. Dans plusieurs contrées de l'Allemagne méridionale , *garcis*. En Autriche , *zobelpleinzl* , *braxen*. En Hongrie , *coras*. En Silésie , *karausse*. Dans la basse Silésie , *karsche*. En Saxe , *karausche*. En Westphalie , *karutz*. En Suède , *ruda* , *carussa*. En Danemarck , *karudse*. En Hollande , *hamburger* , *sternkarper*. En Angleterre , *crucian*.

Cyprin hamburgz. Daubenton et Haüy, Enc. méth. — Bonaterre ; planches de l'Encycl. méth. — Faun. suec. 564. — Muller, Prod. zool. dan. p. 50, n^o 429.

Cyprinus pinnâ dorsi ossiculorum viginti , lineâ laterali rectâ. Artedi , gen. 4 , sp. 29 , syn. 5.

Charax , *karass* , et *carassius simpliciter dictus* , et *carassi tertium genus*. Gesner , p. 222 , (germ.) 166 b , et paralip. 16 , 17 et 1275.

Cyprinus latus , aliàs *gorais* , etc. Willughb. p. 249 , tab. Q. 6 , fig. 1. — Raj. p. 116.

Cyprinus latus alius. Aldrovand. lib. 5 , cap. 43 ,

poisson est très-épais, et que son dos se recourbe en arc de cercle. Sa partie supérieure est d'un brun foncé, qui se change en olivâtre sur la tête. Ses côtés sont verdâtres

p. 644. — Jonst. lib. 3, tit. 3, cap. 9, p. 165, tab. 27, fig. 12. — Kramer, El. p. 392, n° 7. — Gron. Mus. 1, n° 11; Zooph. n° 343.

Cyprinus hamburger. Act. Upsal. 1741, p. 75, n° 55. — Bloch, pl. xi. — Klein, Miss. pisc. 5, p. 59, n° 4, tab. 11, fig. 1.

Carassius. Marsigl. Danub. 4, p. 45, tab. 14.

— *Rud. Brit. zool.* 3, p. 310. »«

Cyprinus pinnâ ani radiis decem, lineâ laterali rectâ. cyprinus carassius. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 5.

Cyprinus ovalis, subtus olivaceus, iride albo-flavâ; lineâ laterali rectâ; pinnæ dorsi anique radio tertio utrinque posteriùs serrato, subspinoso; pinnâ ani radiis decem; vertebris triginta. . . cyprinus carassius. Leske, Ichth. Lips. p. 78, sp. 17.

(2) »« *Cyprinus cephalus.* Mus. Ad. Frid. p. 77, tab. 30.

Cyprin cylindrique. Daubenton et Haüy, Encyclop. méth. — Bonaterre, planches de l'Enc. méth.

Cyprinus oblongus macrolepidotus, pinnâ ani ossiculis undecim. Artedi, gen. 5, syn. 7. — Gronov. Mus. 1, n° 12, 2, p. 3. »«

Cyprinus pinnâ ani radiis undecim; corpore sub-cylindrico. . . . cyprinus cephalus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 6.

vers le haut, et jaunâtres vers le bas. Son ventre est d'un blanc mêlé de rouge. Ses pectorales sont violettes; des nuances jaunâtres et une bordure grise distinguent les autres nageoires.

L'hamburge se plaît dans les eaux dont le fond est de glaise ou marneux; il aime les lacs et les étangs. Il ne contracte pas facilement de mauvais goût dans les eaux fangeuses: il vit dans celles qui sont dormantes et qui n'occupent qu'un petit espace. Lorsque l'hiver règne, il peut même être conservé assez long-tems hors de l'eau sans périr; et dans cette saison froide, on le transporte en vie à d'assez grandes distances en le plaçant dans la neige, et en l'entourant de feuilles de chou, de laitue, ou d'autres végétaux analogues à ces dernières plantes.

Il se nourrit, comme les carpes, de vers,

(3) »« *Cyprinus sericeus*.

Cyprin soyeux. Bonaterre, planchee de l'Encyclop. méth. — Hallas, It. 5, p. 704, n° 41. »«

Cyprinus pinná dorsali, radiis decem, analis undecim, caudá ex fusco rubente. cyprinus sericeus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 57. — Arted. Gen. pisc. gen. 3, addit. n° 44.

(4) »« *Cyprinus zeelt*. »«

de végétaux , de débris de substances organisées, qu'il ramasse dans la vase. On l'engraisse avec des fèves cuites, des pois, du pain de chenevis, du fumier de brebis. Il croît lentement. Son poids n'excède guère un demi-kilogramme (une livre); mais sa chair est blanche, tendre, saine, et peut devenir très-délicate.

C'est ordinairement à l'âge de deux ans qu'il commence à frayer. On le prend avec des nasses, au filet et à l'hameçon. Son canal intestinal présente cinq sinuosités. Quinze côtes sont placées de chaque côté de son épine dorsale, qui renferme trente vertèbres. Ses œufs sont jaunâtres, et à peu près de la grosseur des graines de pavot.

Le Danube, le Rhin et d'autres fleuves nourrissent le céphale, dont la ligne latérale est située très-bas; ses écailles sont d'ailleurs grandes et arrondies; sa caudale est ovale. Des teintes bleuâtres paroissent sur son dos; son ventre et ses côtés, argentés pendant sa jeunesse, sont ensuite d'un jaune doré, parsemé de points bruns. Sa longueur est de trois ou quatre décimètres (vingt-six pouces environ).

Le soyeux, qui habite les eaux dormantes de la Daourie, n'a le plus souvent que cinq

ou six centimètres (deux pouces environ) de longueur. Il est très-brillant d'argent, de violet et d'azur; une couleur de rose pâle paroît sur son abdomen; sa caudale est d'un brun rougeâtre; l'extrémité de ses ventrales et de sa nageoire de l'anus montre une nuance plus ou moins noire.

Le zéelt a les écailles petites, et les pectorales arrondies, ainsi que les ventrales (1) »«.

- (1) »« 15 rayons à chaque pectorale du hamburge.
 21 rayons à la nageoire de la queue.
 16 rayons à chaque pectorale du cyprin céphale.
 17 rayons à la caudale.
 16 rayons à chaque pectorale du zéelt.
 23 rayons à la nageoire de la queue. »«

 LE CYPRIN DORÉ (1),

LE CYPRIN ARGENTÉ (2), LE CYPRIN
TÉLESCOPE (3), LE CYPRIN GROS-YEUX (4),
ET LE CYPRIN QUATRE-LOBES (5).

22, 23, 24, 25 ET 26^e ESPÈCES.

»« LA beauté du cyprin doré inspire une sorte d'admiration; la rapidité de ses mouvemens charme les regards. Mais élevons notre pensée; nous avons sous les yeux un

(1) »« *Cyprinus auratus*. *Dorade de la Chine*; poisson d'or; doré de la Chine. En Allemagne, quand il est jeune, *silberfisch*, *goldkarpfen*. En Suède et en Hollande, *goldfisch*. En Angleterre, *goldfish*. A la Chine, *kingjo*. Au Japon, *kinju*.

Cyprin doré de la Chine. Daubenton et Haüy, Enc. méth. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méth. — Bloch, pl. xciii; et pl. xciv, fig. 1, 2 et 3.

Dorade de la Chine, etc. Valmont de Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle. — Faun. suec. 2, p. 125, t. 2. — Act. Stockh. 1740, p. 403, tab. 1, fig. 1 - 8.

Piscis aureus. Baster, Act. Haarl. 7, pag. 215, tab. 2, 4, 6. — Gron. Mus. 2, p. 3, n^o 15; et Mus. 2, n^o 150.

Kingio. Kämpfer, Japan. 1, p. 155. — Brit. zool. 5,

des plus grands triomphes de l'art sur la Nature. L'empire que l'industrie européenne est parvenue à exercer sur des animaux utiles et affectionnés, sur ces compagnons courageux, infatigables et fidèles, qui n'abandonnent l'homme ni dans ses courses, ni dans ses travaux, ni dans ses dangers, sur le chien si sensible et le cheval si généreux, l'industrie chinoise l'a obtenu sur le doré, cette espèce plus garantie cependant de son influence par le fluide dans lequel elle est plongée, plus indépendante par son instinct, et plus rebelle à ses soins, comme plus sourde à sa voix; mais la constance et le tems ont vaincu toutes les résistances.

p. 319, n° 12. — Edwards, Av. tab. 209. — Petit. Gazoph. tab. 78, fig. 7. »«

Cyprinus pinná ani geminá, caudæ transversá bifurcá.... cyprinus auratus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 7. — Artedi, Gen. pisc. gen. 3, addit. n° 50.

(2) »« *Cyprinus argenteus.* Kœlreuter, Comment. acad. Petrop. vol. IX, p. 420.

Cyprin argenté. Bonaterre, pl. de l'Encycl. méth.

(3) *Cyprinus telescopus.* Par les allemands, *glot-sauge.* Par les chinois, *long-tsing-ya.*

Télescope, cyprinus macrophthalmus. Bl. pl. ccccx.

(4) *Cyprinus macrophthalmus.*

(5) *Cyprinus quadrilobatus.* »«

Le besoin d'embellir et de vivifier les eaux de leurs jardins , de leurs retraites , d'un séjour consacré aux objets qui leur étoient le plus chers , a inspiré aux chinois les tentatives , les précautions et les ressources qui pouvoient le plus assurer leur succès ; et comme depuis bien des siècles ils imitent avec respect les procédés qui ont réussi à leurs pères , c'est toujours par les mêmes moyens qu'ils ont agi sur l'espèce du doré ; ils l'ont attaquée , pour ainsi dire , par les mêmes faces ; ils ont pesé sur les mêmes points ; les empreintes ont été de plus en plus creusées de génération en génération ; les changemens sont devenus profonds , et les altérations ont trop pénétré dans la masse pour n'être pas durables.

Ils l'ont modifiée à un tel degré , que les organes mêmes de la natation du doré n'ont pu résister aux effets d'une attention sans cesse renouvelée. Dans plusieurs individus , la surface des nageoires a été augmentée ; dans d'autres , diminuée : dans ceux-ci , la dorsale a été réduite à un très-petit nombre de rayons , ou remplacée par une sorte de bosse et d'excroissance double ou simple , ou retranchée entièrement , sans laisser de trace de son existence perdue ; dans ceux-là ,

les ventrales ont disparu ; dans quelques-uns, l'anale a été doublée , et la caudale , doublement échancrée , a montré un croissant double , ou trois pointes au lieu de deux ; et si l'on réunit à ces signes de la puissance de l'homme toutes les différences que ce pouvoir de l'art a introduites dans les proportions des organes du doré , ainsi que toutes les nuances que ce même art a mêlées aux couleurs naturelles de ce cyprin , et sur-tout si l'on pense à toutes les combinaisons qui peuvent résulter des divers mélanges de ces modifications plus ou moins importantes , ou ne sera pas étonné du nombre prodigieux de métamorphoses que le cyprin doré présente dans les eaux de la Chine ou dans celles de l'Europe. On peut voir les principales de ces gradations , ou , si on l'aime mieux , de ces améliorations , représentées d'une manière très-intéressante dans un ouvrage publié il y a plusieurs années par MM. Martinet et Sauvigny , et exécuté avec autant d'habileté que de soin d'après ses dessins coloriés envoyés de la Chine au ministre d'état Bertin. En examinant avec attention ce recueil précieux , on seroit tenté de compter près de cent variétés , plus

ou moins remarquables , produites par la main de l'homme dans l'espèce du cyprin.....

Le desir d'orner sa demeure a produit le perfectionnement des cyprins dorés ; la nouvelle parure , les nouvelles formes , les nouveaux mouvemens que leur a donnés l'éducation , ont rendu leur domesticité plus nécessaire encore aux chinois. Les dames de la Chine , plus sédentaires que celles des autres contrées , se sont sur-tout entourées de ces cyprins si décorés par la nature , si favorisés par l'art Non seulement elles en peuplent leurs étangs , mais elles en remplissent leurs bassins , et elles en élèvent dans des vases de porcelaine ou de crystal , au milieu de leurs asyles les plus secrets.

Les dorés sont particulièrement originaires d'un lac peu éloigné de la haute montagne que les Chinois nomment *Tsienking* , et qui s'élève dans la province de *The-kiang* , auprès de la ville de *Tchanghou* , vers le trentième degré de latitude. Leur véritable patrie appartient donc à un climat assez chaud. Mais on les a accoutumés facilement à une température moins douce que celle de leur premier séjour : on les a transportés

dans les autres provinces de la Chine , au Japon , en France , en Allemagne , en Hollande , dans presque toute l'Europe , dans les autres parties du globe ; et , suivant Bloch , l'Angleterre en a nourri dès 1611 sous le règne de Jacques premier.

Le même savant rapporte que M. Oelrichs , bourgmestre de Brême , avoit élevé avec succès un assez grand nombre de cyprins dorés dans un bassin de douze mètres de long (ou trente-six pieds) , qu'il avoit fait creuser exprès.

Lorsqu'on introduit ainsi de ces poissons dans un vivier ou dans un étang où l'on desire de les voir multiplier , il faut , si cette pièce d'eau ne présente ni bords unis , ni fonds tapissés d'herbe , y placer , dans le tems du frai , des branches et des rameaux verts.

Cette même pièce d'eau renferme-t-elle du terreau ou de la terre grasse ? les cyprins dorés trouvent dans cet humus un aliment suffisant. Le fond du bassin est-il sablonneux ? on donne aux dorés , du fumier , du pain de froment , et du pain de chenevis. S'il est vrai , comme on l'a écrit , que les chinois ne jettent pendant l'hyver aucune nourriture aux dorés qu'ils conservent dans

leurs jardins , ce ne doit être que dans les provinces de la Chine où cette saison est assez froide pour que ces cyprins y soient soumis au moins à un commencement de torpeur. Mais, quoi qu'il en soit, il faut procurer à ces poissons un abri de feuillage dont l'ombre , s'étendant jusqu'à leur habitation , puisse les garantir de l'ardeur du soleil , ou des effets d'une vive lumière , lorsque cette chaleur trop forte ou cette clarté trop grande pourroient les incommoder ou blesser leurs yeux.

Préfère-t-on de rapprocher de soi ces abdominaux dont la parure est si superbe , et de les garder dans des vases ? on les nourrit avec des fragmens de petites oublies , de la mie de pain blanc bien fine , des jaunes d'œufs durcis et réduits en poudre , de la chair de porc hachée , des mouches ou de petits limaçons bien onctueux. Pendant l'été , il faut renouveler l'eau de leur vase , tous les trois jours , et même plus souvent , si la chaleur est vive et étouffante : mais , pendant l'hiver , il suffit de changer l'eau dans laquelle ils nagent , tous les huit ou tous les quinze jours. L'ouverture du vase doit être telle qu'elle suffise à la sortie des gaz qui doivent s'exhaler , et cependant que les cyprins ne

puissent pas s'élaner facilement par dessus les bords de cet orifice.

Les dorés frayent dans le printems , ont une grande abondance d'œufs ou de laite , multiplient beaucoup , et peuvent vivre quelque tems hors de l'eau. Leur instinct est un peu supérieur à celui de plusieurs autres poissons. L'organe de l'ouïe est en effet plus sensible dans ces abdominaux , que dans beaucoup d'osseux et de cartilagineux : ils distinguent aisément le son particulier qui leur annonce l'arrivée de la nourriture qu'on leur donne. Les chinois les accoutument à ce son par le moyen d'un sifflet ; et ces cyprins reconnoissent souvent l'approche de ceux qui leur apportent leur nourriture , par le bruit de leur démarche. Cette supériorité d'organisation et d'instinct doit les avoir rendus un peu plus susceptibles des impressions que l'art leur a fait éprouver.

Les couleurs brillantes dont les dorés sont peints ne sont pas toujours effacées en entier par la mort de l'animal : mais si on met ces poissons dans de l'alcool , ces riches et vives nuances disparaissent bientôt.....

Au reste , pendant que ces abdominaux jouissent de toutes leurs facultés , ils ont

ordinairement l'iris jaune ; le dessus de la tête rouge ; les joues dorées ; le dos parsemé de diverses taches noires ; les côtés d'un rouge mêlé d'orangé ; le ventre varié d'argent et de couleur de rose ; toutes les nageoires d'un rouge de carmin.

Ces couleurs cependant n'appartiennent pas à tous les âges du doré. Communément il est noir pendant les premières années de sa vie : des points argentins annoncent ensuite la magnifique parure à laquelle il est destiné ; ces points s'étendent, se touchent, couvrent toute la surface de l'animal, et sont enfin remplacés par un rouge éclatant, auquel se mêlent, à mesure que cyprin avance en âge, tous les dons admirables qui doivent l'embellir.

Quelquefois la robe argentine ne précède pas la couleur rouge ; cette dernière nuance revêt même certains individus dès leurs premières années : d'autres individus perdent, en vieillissant, cette livrée si belle ; leurs teintes s'affoiblissent ; leurs taches pâlisent ; leur rouge et leur or se changent en argent, ou se confondent dans une couleur blanche, sans beaucoup d'éclat.

Lorsque le doré vit dans un étang spacieux, il parvient à la longueur de trois ou quatre

décimètres (onze ou quinze pouces). Son canal intestinal présente trois sinuosités ; la laite et l'ovaire sont doubles ; la vessie nata-toire est divisée en deux parties , dont une est plus étroite que l'autre.

Le cyprin argenté est quelquefois long de sept décimètres (ou vingt-cinq pouces). Sa caudale paroît souvent divisée en trois lobes ; ce qui semble prouver que son espèce a été altérée par une sorte de domesticité. Sa tête est plus allongée que celle du doré.

On trouve dans les eaux douces de la Chine le télescope , dont la tête est courte et grosse , et l'orifice de la bouche petit (1)....

(1) »« 16 rayons à chaque pectorale du cyprin doré.

27 rayons à la nageoire de la queue.

15 rayons à chaque pectorale du cyprin argenté.

36 rayons à la caudale.

10 rayons à chaque pectorale du cyprin télescope.

22 rayons à la nageoire de la queue.

6 ou 7 rayons à chaque pectorale du cyprin gros-yeux.

16 ou 17 rayons à la caudale.

6 ou 7 rayons à chaque pectorale du cyprin quatre lobes.

27 ou 28 rayons à la nageoire de la queue. »«

La beauté des formes du cyprin gros-yeux et du cyprin quatre-lobes , la transparence de leurs nageoires , et la vivacité de leur couleur blanche et rouge , les rendent aussi propres que le doré à répandre le charme d'un mouvement très - animé , réuni aux nuances les plus attrayantes , au milieu des jardins fortunés et des retraites tranquilles. »«

L'ORPHE (1),

LE CYPRIN ROYAL (2), LE CAUQUE (3), LE MALCHE (4), LE YULI (5), LE GIBÈLE (6), LE GOLEIAN (7), LE LABÉO (8), LE CYPRIN LEPTOCÉPHALE (9), LE CYPRIN CHALCOÏDE (10), ET LE CYPRIN CLUPÉOÏDE (11).

27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36
ET 37^e ESPÈCES.

»« L'ORPHE vit dans l'Allemagne méridionale »«, et principalement aux environs de Nuremberg et d'Ausbourg ; »« le cyprin royal dans la mer qui baigne le Chili »«, où

(3) »« *Cyprinus orfus Rotele, finscale*. En Allemagne, *orff, urff, ærve, ærfling, wirfling, elst, frauenfisch*. En Hongrie, *jakeseke*. En Illyrie, *jasz*. En Russie, *golowlja, golobi*. En Angleterre, *rudd*.

Cyprin orfe. Daubenton et Haüy, *Encycl. méth.* — Bonaterre, *planches de l'Encycl. méthod.* — Bloch, *pl. xcvi*.

Cyprinus orfus dictus. Artedi, *Syn.* p. 6, n° 8. — Klein, *Miss. pisc.* 5, p. 66, n° 4.

Capito fluviatilis subruber. Gesner, *Icon. animal.* p. 298 ; et Thierb. p. 166 *b*.

les pêcheurs le prennent en si grande abondance qu'ils ne se vendent pas plus de six

Orphus Germanorum, etc. Aldrovande, Pisc. p. 605.
— Joust. Pisc. p. 153, t. 2, fig. 7, tab. 26, fig. 9.

Frow-fish. Willughby, Ichth. p. 253, tab. Q. 9, fig. 1 et 2. — Raj. Pisc. 118. — Mars. Danub. 4, p. 15, tab. 5. — Meyer, Thierb. 2, p. 51, t. 43. »«

Cyprinus pinnâ ani radiis tredecim..... cyprinus orfus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 18.

(2) »« *Cyprinus regius.*

Cyprin royal. Bonaterre, pl. de l'Enc. méth. »«

Cyprinus pinnâ ani radiis undecim, dorsali per totam dorsi longitudinem excurrente..... cyprinus regius. Molina, Hist. nat. du Chili, edit. française, p. 205. — Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 58. — Artedi, Gen. pisc. gen. 3, addit. n° 45.

(3) »« *Cyprinus caucus.*

Cyprin caucus. Bonaterre, planches de l'Encycl. méthod. »«

Cyprinus pinnâ ani radiis tredecim; corpore tuberoso argenteolo..... cyprinus caucus. Molina, Hist. nat. du Chili, edit. franç. p. 204. — Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 59. — Artedi, Gen. pisc. gen. 3, addit. n° 50.

(4) »« *Cyprinus malchus.*

Cyprin malchus. Bonaterre, planches de l'Encycl. méthod. »«

Cyprinus pinnâ ani radiis octo, corpore conico subcæruleo... cyprinus malchus. Molina, Hist. nat. du Chili, édit franç. p. 204. — Lin. Syst. nat. edit. Gm.

sous le ceut (12). » « Le caucus , le malchus et le yuli habitent les eaux douces de cette partie

gen. 189, sp. 40. — Artedi, Gen. pisc. gen. 3, addit. n° 35.

(5) » « *Cyprinus julus*.

Cyprin jule. Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthodique. » «

Le nom de ce poisson au Chili est *yuli*.

Cyprinus pinná ani radiis decem, caudá lobatá. . . cyprinus julus. Molina, Hist. nat. du Chili, ed. franç. p. 204. — Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 41. — Artedi, Gen. pisc. gen. 3, addit. n° 38.

(6) » « *Cyprinus gibelio*. En Prusse, *gieben*. En Silésie, *kleiner karass*, *giblichen*. En Saxe, *stein karausch*.

Cyprin gibèle. Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthodique. — Bloch, pl. xii. — Wulf. Ichthyol. Boruss. p. 50, n° 67.

Carassi primum genus. Willughby, Ichth. p. 250.

Klein karas, etc. Gesner, Thierb. p. 166, b. » «

Cyprinus pinná dorsali radiis viginti, caudá lunulata. . . cyprinus gibelio. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 36. — Artedi, Gen. pisc. gen. 3, addit. n° 32.

(7) » « *Cyprinus goleïan*.

Cyprin goleïan. Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthod. — Pallas, It. 2, p. 717, n° 36. » «

Cyprinus pinná ani dorsali radiis octo, corpore fusco maculato. . . cyprinus rivularis. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 42. — Artedi, Gen. pisc. gen. 3, addit. n° 34.

de l'Amérique ; on trouve le cyprin gibèle dans la Germanie , et dans plusieurs autres contrées de l'Europe ; on pêche le goleïan dans les petits ruisseaux et dans les lacs les plus petits de la chaîne des monts Altaïques ;

(8) » « *Cyprinus labeo*.

Cyprin labe. Bonaterre , planches de l'Enc. méth. — Pallas , It. 3 , p. 703 , n° 39 » «

Cyprinus pinnâ ani radiis septem , dorsali octo , pectoralibus novemdecim cyprinus labeo. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189 , sp. 43. — Artedi , Gen. pisc. gen. 3 , addit. n° 24.

(9) » « *Cyprinus leptocephalus*. Pallas , It. 3 , p. 703 , n° 40.

Cyprin petite-tête. Bonaterre , planches de l'Encycl. méthod. » «

Cyprinus pinnâ ani radiis novem , dorsali octo cyprinus leptocephalus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189 , sp. 44. — Artedi , Gen. pisc. gen. 3 , addit. n° 36.

(10) » « *Cyprinus chalcoides*. Près des bords de la mer Caspienne , *gyrnaya ziba*. Au près du Dnièper , *skabria*.

Cyprin chalcôïde. Bonaterre , planches de l'Encycl. méthod. — Guldenst. Nov. Commenc. Petropol. 16 , p. 540 , tab. 16.

Cyprinus clupeoides. Pallas , It. 3 , p. 704 , n° 41. » «
En allemand , *kuzlarischer hering*.

Cyprinus pinnâ ani radiis novemdecim , dorsi duodecim . . . cyprinus chalcoides. Lin. Syst. nat. edit.

on rencontre le labéo et le leptocéphale dans les fleuves pierreux et rapides de la Daurie, qui roulent leurs flots vers le grand océan Boréal; le chalcéide se plaît dans la mer Noire, d'où il passe dans le Dniéper; il se plaît aussi dans la Caspienné, d'où il remonte dans le *Terek* et dans le *Cyrus*, lorsque la fin de l'automne ou le commencement de l'hiver amènent pour lui le tems du frai, et c'est auprès de Tranquebar que l'on a observé le clupéïde.

.... Pour l'orphe :

La beauté des couleurs, qui l'a fait rechercher et nourrir dans les fossés de plusieurs villes d'Allemagne, pour les orner et les animer; la petitesse de la tête; le jaune de l'iris; la facilité avec laquelle l'alcool fait disparoître la vivacité de ses nuances; la difficulté avec laquelle il vit hors de l'eau; la couleur blanche et quelquefois rougeâtre de sa chair, et son bon goût, sur-tout pen-

gen. 189, sp. 45. — Artedi, Gen. pisc. gen. 3, addit. n° 54.

(11) »« *Cyprinus clupeoides*. Bloch.

En allemand, *heringskarpfen*. En anglais, *herring-carp*.

(12) Molina, à l'endroit cité.

dant le frai , et par conséquent dans le printemps ; l'avidité avec laquelle il saisit le pain que l'on jette dans les pièces d'eau qu'il habite ; sa fécondité ; les vingt-deux côtes que chacun de ses côtés présente ; les quarante vertèbres qui composent son épine dorsale.

Pour le royal :

Ses dimensions , à peu près semblables à celles du hareng ; le jaune et la mollesse de ses nageoires ; le goût exquis de sa chair.

Pour le caucus :

Sa longueur d'un demi-mètre (dix-huit pouces).

Pour le malchus :

L'infériorité de ses dimensions à celles du caucus.

Pour le yuli :

Sa longueur de deux ou trois décimètres (sept à onze pouces environ).

Pour la gibèle :

La couleur générale , qui est souvent noirâtre , et souvent d'un bleu tirant sur le verd dans la partie supérieure de l'animal , et d'un jaune doré dans la partie inférieure ; les points bruns de la ligne latérale ; les nuances foncées de la tête ; le gris de la caudale ; le jaune des autres nageoires ; la facilité avec laquelle ce cyprin multiplie ; la faculté de

frayer, qu'il a dès sa troisième année ; son poids, qui est quelquefois d'un ou deux kilogrammes (deux ou quatre livres) ; la difficulté avec laquelle on l'attire vers l'hameçon ; la nature de son organisation, qui est telle, qu'on peut le transporter à d'assez grandes distances en l'enveloppant dans des herbes ou des feuilles vertes, qu'il ne meurt pas aisément dans les eaux dormantes, qu'il ne prend un goût de bourbe que difficilement, et que très-peu d'eau liquide lui suffit pour vivre long-tems sous la glace ; la double sinuosité de son canal intestinal ; ses vingt-sept vertèbres ; ses côtes, qui sont au nombre de dix-sept de chaque côté.

Pour le goleïan :

La direction de la ligne latérale qui est presque droite ; la petitesse du poisson ; les taches de son corps et de sa queue ; le brun argenté de sa couleur générale ; les nuances pâles de ses nageoires.

Pour le labéo :

Sa réunion en troupes nombreuses ; la rapidité avec laquelle il nage ; l'excellent goût de sa chair ; sa longueur égale à peu près à celle d'un mètre (trois pieds) ; sa tête épaisse ; son museau arrondi ; le brun de la

caudale ; le rouge des pectorales , des ventrales , et de la nageoire de l'an us.

Pour le leptocéphale :

La couleur rouge de toutes les nageoires ; excepté celle du dos.

Pour le chalcoïde :

La forme générale , qui ressemble beaucoup à celle du hareng ; la longueur , qui est d'un tiers de mètre (ou un pied) ; les écailles arrondies et striées ; le museau pointu ; la surface lisse de la langue et du palais ; l'osselet aplati et rude du gosier ; le verdâtre argenté et pointillé de brun de la partie supérieure de l'animal ; le blanc de la partie inférieure ; les points noirs du haut de l'iris , et la tache rouge du segment inférieur de cette partie ; le brillant des opercules ; les points blancs et saillans de la ligne latérale ; la blancheur des ventrales et de presque toute la surface des pectorales ; la couleur brune des nageoires du dos et de la queue.

Pour le clupéoïde :

Qu'il ne parvient pas ordinairement à de grandes dimensions (1) »«.

(1) »« 16 rayons à chaque pectorale de l'orphe.
22 rayons à la nageoire de la queue.

- 15 rayons à chaque pectorale du cyprin royal.
 21 rayons à la caudale.
 16 rayons à chaque pectorale du caucus.
 29 rayons à la nageoire de la queue.
 14 rayons à chaque pectorale du malchus.
 18 rayons à la caudale.
 19 rayons à la nageoire de la queue du yuli.
 15 rayons à chaque pectorale du gibèle.
 20 rayons à la caudale.
 17 rayons à chaque pectorale du cyprin chalcœide.
 19 rayons à la nageoire de la queue.
 11 rayons à chaque pectorale du cyprin clupéoïde.
 23 rayons à la caudale. »«

LE GALIAN (1),

LE CYPRIN NILOTIQUE (2), LE CYPRIN GONORHYNQUE (3), LE VÉRON (4), L'APHYE (5), LA VAUDOISE (6), LE DOBULE (7), LE CYPRIN ROUGEATRE (8), L'IDE (9), LE BUGGENHAGEN (10), ET LE ROTENGLÉ (11).

38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47
ET 48^e ESPÈCES.

»« LE galian habite dans les ruisseaux rocaillieux des environs de Cathérinopolis en Sibérie. Sa longueur est d'un décimètre (trois pouces environ). Il a des taches brunes sur

(1) »« *Cyprinus galian.* »«

Cyprinus corpore olivaceo maculis fuscis distincto, imâ corporis parte cinnabarinâ, pinnâ ani radiis septem. Lepéchin, It. tom. II, p. 191, tab. 9, fig. 4 et 5.
— Idem, Nov. Comment. Petrop. tom. XV, p. 491.
— *Cyprinus pinnâ ani radiis septem, dorsali octo, pectoralibus quatuordecim.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 46. — Artedi, Gen. pisc. gen. 3, addit. n° 22.

(2) »« *Cyprinus niloticus.*

Cyprin roussarde. Daubenton et Haüy, Encyclop.

un fond olivâtre ; le dessous de son corps est rouge. Ses écailles sont arrondies et fortement attachées à la peau.

méthod. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méthod. — Mus. Ad. Frid. 2, p. 108.

Cyprinus rufescens. Hasselq. It. 393, n° 94. »«

Cyprinus pinná ani radiis septem, dorsali octodecim. . . . cyprinus niloticus. Lin Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 8. — Artedi, Gen. pisc. gen. 3, addit. n° 21.

(3) »« *Cyprin gonorhynchus*.

Cyprin sauteur. Daubenton et Haüy, Enc. méth. — Bonaterre, planches de l'Encycl. meth. — Gronov. Zooph. 199, tab. 10, fig. 2. »«

Cyprinus pinná ani radiis octo, corpore cylindrico. . . cyprinus gonorhyncus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 9. — Artedi, Gen. pisc. gen. 3, addit. n° 31.

(4) »« *Cyprinus phoxinus*. *Vairon*. En Italie, *sanguinerolla*, *pardela*. Aux environs de Rome, *morella*. En Pologne, *olszanca*. En Livonie et en Silésie, *erwel*, *elritze*. En basse Saxe, *ellerling*. En Westphalie, *grimpel*. En Danemarck, *elbute*. En Norvège, *elwe-ritze*. En Angleterre, *pinck*, *minow*, *minim*.

Cyprin véron. Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méth. — Bloch, pl. VIII, fig. 5. — Müller, Prodróm. zoolog. dan. p. 50, n° 430.

Cyprinus tridactylus, *varius*, *oblongus*, etc. Artedi, syn. 12.

Phoxinus qui vulgò veronus (quasi varius) dicitur,

Le nom du nilotique annonce qu'il vit dans le Nil.

Belonii. — *Pisciculus varius* (ex *phoxinorum* genere). Gesner, p. 715 et 845; (germ.) p. 158 b.

Phoxinus lævis seu varius. Charleton, p. 160.

Varius seu phoxinus lævis. Aldrov. lib. 5, cap. 10, p. 582. — Jonston, lib. 3, tit. 2, cap. 8, tab. 28, fig. 1, 2 et 3. — Willughby, Ichthyol. p. 268. — Raj. p. 125.

Véron. Rondelet, seconde partie, des poissons de rivière, chap. 26. — Brit. zool. 3, p. 318, n° 11. »

Cyprinus pinná ani radiis octo, maculá fuscá ad caudam, corpore pellucido. . . . cyprinus phoxinus. Lin. Syst. nat. ed. Gmel. gen. 189, sp. 10.

(5) » *Cyprinus aphyæ.* En Allemagne, *spierling*, *moderliepken*. En Bavière, *pfrille*. En Prusse, *mutterloseken*. En Sibérie, *gallien*. En Laponie, *solsensudg*. En Norvège, *loie*, *gorloie*, *kime*, *gorkime*, *gorkytte*. En Suède, *mudd*, *budd*. En Dalécarlie, *quidd*, *iggling*. En Gothie, *gli*. En Dalie, *alkutta*.

Cyprin aphyæ. Daubenton et Haüy, Encycl. méth. Bonaterre, planches de l'Encycl. méth. — Bloch, pl. xcvi. — Faun. suéc. 374.

Cyprinus minimus. It. Wgoth. 252.

Byprinus biuncialis, iridibus rubris, etc. Artedi, gen. 4, spec. 30, syn. 15. — Muller, Prod. zool. dan. p. 50, n° 431. »

Cyprinus pinná ani radiis novem, iridibus rubris, corpore pellucido. . . . cyprinus aphyæ. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 11.

(6) » *Cyprinus leuciscus.* *Dard*, *sophio*, *saiffe*. En

On trouve le gonorhyuque auprès du cap de Bonne-Espérance.

Arabic, *abugrmby*, *gugrumby*. *budjen*. En Suisse, *zinnfisch*; pendant son jeune âge, *seele*; quand il approche de tout son développement, *agonen*, *lagonen*; quand il a atteint tout son développement, *laugele*. En Bavière, *lauben*, *vindlauben*. En Allemagne, *weisfich*. En Hollande, *vittertje*. En Angleterre, *dace*, *dare*.

Cyprin vaudoise. Daubenton et Haüy, Enc. méth. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méth. — Bloch, pl. xcvi.

Cyprinus novem digitorum, etc. Arted. syn. 9.

Leuciscus. Charleton, p. 156. — Jouston, lib. 3, lib. 3, tit. 1, cap. 7; et tab. 26, fig. 11. — Willughb. p. 260. — Raj. p. 121.

Vaudoise. Rondelet, seconde partie, poissons de rivière, ch. 14.

Leucisci secunda species; leucisci fluviotilis secunda species; leuciscus Belonii, qui albicilla vel albicula latinè dici potest. Gesner, 26, 27, icon. anim. p. 290, et (germ.) fol. 162.

Leuciscus secundus Rondeletii. Aldrovande, lib. 5, cap. 22, p. 607.

Leuciscus, seu albula. Belon, Aquat. p. 313. — Brit. zool. 3, p. 312, n° 8 »

Cyprinus pinnâ ani radiis octodecim. . . . cyprinus leuciscus. Lin. Syst. nat. ed. Gm. gen. 189, sp. 12.

(7) » *Cyprinus dobula*. A Bordeaux, *sège*, *brigne bâtarde*. A Strasbourg, *schnottfisch*. En Allemagne, *dobel*, *sârd-dobel*, *diebel*, *tievel*, *ehrl*, *sand-ehrl*; pendant son jeune âge, *weissdobel*; quand son âge est

Le véron a le dessus de la tête d'un verd noir ; les mâchoires bordées de rouge ; les

assez avancé pour que ses nageoires soient rouges, *rothdobel*. En Autriche, *hassel*. En Silésie, en Saxe, en Poméranie, *hassling*, *weissfisch*. En Prusse, *tabelle*, *tabarre*. Dans quelques environs de l'Elbe, *dobeler*, *mausebeisser*. Dans le Holstein, *dover*. En Danemarck, *hes-sele*, *hesling*.

Cyprinus grislagine. Lin. édit. de Gmelin.

Cyprin dobule. Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méth.

Cyprin grislagine. Daubenton et Haüy, Enc. méth. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méth. — Bloch, pl. v. — Muller, zoolog. danic. Prodr. p. 50, n° 452.

Cyprinus pedalis, *gracilis*, *oblongus*, *crassiusculus*, etc. et *cyprinus oblongus*, figurá *rutili*, etc. et *cyprinus oblongus*, *iride argenteá*, etc. Artedi, gen. 5, sp. 12, syn. 5 et 10.

Mugilis vel cephalis fluviatilis genus minus, et *capito vel squalus fluviatilis minor*. Gesner, p. 28, et germ. fol. 170 a.

Capito fluviatilis, sive *squalus minor*. Aldrovande, lib. 5, cap. 18, p. 605. — Jouston, lib. 3, tit. 1, cap. 6, a 2.

Capito minor. Schonev. p. 30.

Mugilis vel cephalis fluviatilis species minor, et *grislagine*, etc. Willughby, Ichth. p. 261 et 263. — Raj. p. 122 et 123. — Kram. El. p. 394, n° 10. — Klein, Miss. pisc. 5, p. 66, n° 5. — Faun. suec. 367. — Act. Ups. 1744, p. 35, tab. 3. — Gronov. Mus. 2, n° 148. »«

opercules jaunes ; l'iris couleur d'or ; le dos tout noir , ou d'un bleu clair ; presque tou-

Cyprinus pinná ani dorsaliq. radiis decem.....
cyprinus dobula. Lin. Syst. nat edit. Gmel. gen. 189,
 sp. 15.

Cyprinus subteres , cinereo flavescens , iride variá ,
pinná ani dorsiq. radiis duodecim ; vertebra 40 ...
cyprinus dobula. Leske , Ichth. lipsiens. p. 34 , n° 5.

(8) » « *Cyprinus rutilus.* Rosse. En Italie , *piota.* En
 Allemagne , *rothflosser , rodo.* En Saxe , *rothauge ,*
rothethe. A Magdebourg , *rothfrieder.* En Prusse ,
plotze. En Pologne , *jotz , gacica.* En Livonie , *radane ,*
raudi. En Russie , *slotwi.* En Norvège , *ræskalle ,*
fles-roie. En Danemarck , *rudskalle.* En Hollande ,
voorn. En Angleterre , *roach.*

Cyprin rousse. Daubenton et Haiiy , Encycl. méth.
 — Bonaterre , planches de l'Encycl. méth. — Faun.
 suéc. 372. — Bloch , pl. 11. — Kœlreuter , Nov. Comm.
 Petrop. 15 , p. 494.

Cyprinus , iride , pinnis ventris ac ani plerumque
rubentibus. Artedi , gen. 3 , sp. 10 , syn. 10.

Rubiculus. Figul. a.

Rosse. Belon.

Rutilus sive rubellus fluviatilis. Gesner , p. 281 , et
 (germ.) fol. 167 a. — Willughby , p. 262. — Raj.
 p. 122. — Charlet. p. 158.

Rutilus Gesneri. Aldrov. lib. 5 , cap. 52 , p. 621.

Rutilus fluviatilis Gesneri. Jonst. lib. 3 , tit. 1 ,
 cap. 14 , p. 150 , tab. 26.

Rutilus , rubellio , rubiculus. Schonev. p. 63. —
 Gronov. Mus. 1 , n° 8 ; Zooph. p. 107 , n° 338 ; Act.

jours des bandelettes transversales bleues ;
des raies variées de bleu , de jaune et de

Upsal. 1741 , p. 74 , n^{os} 51 et 52 ; Act. Helvet. 4 ,
p. 268 , n^o 183. — Klein , Miss. pisc. 5 , p. 67 , n^o 9 ,
tab. 18 , fig. 1. — Brit. zool. 3 , p. 311 , n^o 7. »«

Cyprinus pinná ani radiis duodecim , rubicundá . . .
cyprinus rutilus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189 ,
sp. 16.

(9) »« *Cyprinus idus*. En Westphalie , *kühling*. En
Poméranie , *dæbel*. En Autriche , *nerfling* , *eifling* ,
bradfish. En Tartarie , *poluwana*. En Russie , *jass* ,
plotwa. En Suède , *jas* , *plotwa* , *tiosckf jæling*. En
Norvège , *rod fiærig*. En Danemarck , *end*.

Cyprinus idvarus. Lin. édit de Gmelin.

Cyprin ide. Daubenton et Haüy , Encycl. méth. —
Bonaterre , planches de l'Enc. méth.

Cyprin idbare. Daubenton et Haüy , Enc. méth. —
Bonaterre , planches de l'Encycl. méth. — Bloch ,
pl. xxxvi. — Faun. suec. 362. — Muller , Prod. zool.
dan. p. 51 , n^o 436. — Kramer , El. p. 394 , n^o 11. —
S. G. Gmelin , It. 3 , p. 241.

Cyprinus iride subluteá , etc. etc. Artedi , gen. 5 ,
sp. 6 , syn. 14 — Gronov. Mus. 1 , p. 5 , n^o 13 »«

Cyprinus pinná ani radiis tredecim , rubrá
cyprinus idus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189 ,
sp. 17.

(10) »« *Cyprinus Buggenhagii*. Bloch , pl. xcv.

Cyprin de Buggenhagen. Bonaterre , planches de
l'Encycl. méth. »«

Dans la Poméranie suédoise ce poisson porte le nom
noir ,

noir , ou de rouge , d'azur et d'argent ; les nageoires bleuâtres , et marquées d'une tache rouge. Presque toutes les nuances de l'arc-

de *leiter* , c'est-à-dire , *guide ou conducteur* , parce que les pêcheurs croient qu'il sert de guide aux brêmes.

Cyprinus pinnâ ani radiis novemdecim. . . cyprinus Buggenhagii. Lin. Syst. nat. ed. Gm. gen. 189, sp. 47. — Arted. Gen. pisc. gen. 3 , addit. n° 59.

(11) *Cyprinus erythrophthalmus.* Dans l'Allemagne septentrionale , *plotze*. Dans l'Allemagne méridionale , etc. *rothauge*. En Hongrie , *szannyu ketzogh*. En Pologne , *ploc* , *plotka*. En Suède , *sart*. En Norvège , *flah-roie*. En Danemarck , *skalle* , *rodskalle*. En Hollande , *ruisch* , *riet vooren*. En Angleterre , *rud* , *finscale*.

Cyprin sarve. Daubenton et Haüy , Encycl. méth. — Bonaterre , planches de l'Encycl. méth. — Bloch , pl. 1. — Faun. suec. 366. — Kram. El. p. 393 , n° 9. — Mull. Prod. zool. dan. p. 51 , n° 437.

Cyprinus , *iride* , *pinnis omnibus caudâque rubris.* Artedi , gen. 3 , sp. 9 , syn. 4. — Willughby , 249 , tab. Q. 3 , fig. 1.

Erythrophthalmus , etc. Raj. p. 116. — Gronov. Zooph. 1 , p. 107 , n° 340. — Klein , Miss. pisc. 5 , p. 63 , n° 5 , tab. 13 , fig. 2.

Rubellus. Mars. Danub. 4 , p. 39 , tab. 13 , fig. 4. — Brit. zool. 3 , p. 310 , n° 6. — Meyer , Thierb. 3 , p. 15 , t. 53. »«

Cyprinus pinnâ ani radiis quindecim , *pinnis ru-*

en-ciel ont donc été prodiguées à ce joli poisson, qui réunit d'ailleurs à l'agrément de proportions très-sveltes toute la grace que peut donner une petite taille.

Il se plaît dans plusieurs rivières de France, de Silésie et de Westphalie. Sa chair est blanche, tendre, salubre, de très-bon goût; et on le recherche comme un des poissons les plus délicats du Vésér. On le pêche dans toutes les saisons, mais sur-tout vers le commencement de l'été, tems où il pond ou féconde ses œufs. On le prend avec une ligne, ou avec de petits filets dont les mailles sont très-fines. Il ne peut vivre hors de l'eau que pendant très-peu d'instans. Il fraye dès l'âge de quatre ans, et multiplie beaucoup. Il aime quelquefois à se tenir à la surface des eaux pures et courantes. Les fonds pierreux ou sablonneux sont ceux qui lui conviennent. Il préfère sur-tout les endroits peu fréquentés par les autres poissons.

bris... cyprinus erytrophthalmus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 19.

Cyprinus ovalis, compressus, flavo fuscus; iride croceâ; pinnis rubris, ventralibus et anali sanguineis, pinnâ ani radiis quindecim; vertebrae triginta septem... cyprinus rutilus. Leske, Ichthyol. Lipsiens. p. 64, n° 14.

Le professeur Bonaterre a vu, dans les lacs de Bord et de Saint-Andéol des montagnes d'Aubrac, une variété du véron, à laquelle les habitans de la ci-devant Auvergne donnent le nom de *vernhe*. Les individus qui forment cette variété ont une longueur de cinq ou six centimètres (deux pouces environ); la tête comprimée et striée sur le sommet; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que celle d'en bas; le dos grisâtre; des taches bleues, jaunes et verdâtres sur les côtés; la partie inférieure argentée; une tache rouge et ovale à chaque coin de l'ouverture de la bouche; ainsi que sur la base des pectorales et des ventrales (1).

Les anciens donnoient le nom d'*aphye* (*aphya*) aux petits poissons qu'ils supposoient nés de l'écume de la mer. Le cyprin qui porte le même nom n'a ordinairement que quatre ou cinq centimètres (un pouce et demi) de longueur. On le trouve sur les rivages de la Baltique, dans les fleuves qui s'y jettent, et dans presque tous les ruisseaux

(1) « Le canal intestinal du cyprin véron présente deux sinuosités; son épine dorsale contient trente-quatre vertèbres; et quatorze, quinze ou seize côtes sont placées de chaque côté de cette épine. »

de la Norvège, de la Suède et de la Sibérie. Sa chair est blanche, agréable au goût, facile à digérer. Ses écailles se détachent aisément. Son dos est brunâtre ; les côtés sont blanchâtres ; le ventre est rouge ou blanc ; les nageoires sont grises ou verdâtres.

La couleur générale de la vaudoise est argentée ; les nageoires sont blanches ou grises ; le dos est brunâtre. L'Allemagne méridionale, l'Italie, la France et l'Angleterre sont la patrie de ce poisson, qui peut parvenir à la longueur de cinq ou six décimètres (vingt-deux pouces environ). Il multiplie d'autant plus, que la rapidité de sa natation le dérobe souvent à la dent de ses ennemis. On le prend avec des filets ou avec des nasses ; mais, dans beaucoup de contrées, il est peu recherché à cause du grand nombre de petites arêtes qui traversent ses muscles. Son péritoine est d'une blancheur éclatante, et parsemé de points noirs ; la laite est double, ainsi que l'ovaire ; les œufs sont blanchâtres et très-petits.

Le dobule a le dos verdâtre ; le ventre argenté ; une série de points jaunes le long de la ligne latérale ; toutes les nageoires blanches pendant sa première jeunesse ; les pectorales jaunes, la dorsale verdâtre, l'a-

nale et les ventrales rouges, la caudale bleuâtre quand il est plus âgé; deux sinuosités au canal intestinal; quarante vertèbres et quinze côtes de chaque côté.

On la pêche dans le Rhin, le Vésèr, l'Elbe, la Havel, la Sprée, l'Oder. Son poids est quelquefois d'un ou deux kilogrammes (deux à quatre livres). Elle préfère les eaux claires qui coulent sur un fond de marne ou de sable. Elle passe souvent l'hiver dans le fond des grands lacs; mais lorsque le printemps arrive, elle remonte et fraie dans les rivières. On peut voir alors de petites taches noires sur le corps et sur les nageoires des jeunes mâles. Elle aime quelquefois à se nourrir de petites sangsues et de petits limaçons. La grande chaleur lui est contraire: elle perd promptement la vie lorsqu'on la tire de l'eau. Sa chair est saine, mais remplie d'arêtes.

Le cyprin rougeâtre pèse près d'un kilogramme (deux livres à peu près). Il montre des lèvres rouges; un dos d'un noir verdâtre; des côtés et un ventre argentins; des écailles larges. Il a une épine dorsale composée de quarante-quatre vertèbres; une grande préférence pour les eaux claires, dont le fond est marneux ou sablonneux.

Bloch rapporte que dans le tems où les marécages des environs de l'Oder n'avoient pas été desséchés, on y trouvoit une si grande quantité de cyprins rougeâtres, qu'on les employoit à engraisser les cochons. Leur chair est blanche et facile à digérer, mais remplie d'arêtes petites et fourchues. La cuisson donne à ces animaux une nuance rouge. On les pêche à l'hameçon, ainsi qu'avec des filets; et on les prendroit avec d'autant plus de facilité, que leurs couleurs brillantes les font distinguer un peu de loin au milieu des eaux, s'ils n'étoient pas plus rusés que presque tous les autres poissons des eaux douces de l'Europe septentrionale. Ils restent cachés dans le fond des lacs ou des rivières, tant qu'ils entendent sur la rive ou sur l'eau un bruit qui peut les alarmer.

Lorsqu'ils vont frayer dans ces mêmes rivières ou dans les fleuves, ils remontent en formant plusieurs troupes séparées. On a cru observer que la première troupe est composée de mâles, la seconde de femelles, la troisième de mâles. Ils déposent leurs œufs, qui sont verdâtres, sur des branches ou des herbes plus ou moins enfoncées sous l'eau.

Le cyprin ide a le front, la nuque et le

dos noirs; le ventre blanc; les pectorales jaunâtres; la dorsale et la caudale grises; l'anale et les ventrales variées de blanc et de rouge. On le trouve dans presque toute l'Europe, et particulièrement en France, dans l'Allemagne septentrionale, en Danemarck, en Norvège, en Suède et en Russie. Il aime les grands lacs où il trouve de grosses pierres et des eaux limpides. Lorsque le printems arrive, et qu'il remonte dans les rivières, il cherche les courans les plus rapides, et les rochers nus sur lesquels il se plaît à déposer ses œufs, dont la couleur est jaune, et la grosseur semblable à celle des graines de pavot. Il fraye dès la troisième année de son âge, et parvient à une longueur d'un demi-mètre (un pied et demi environ), et au poids de trois ou quatre kilogrammes (six ou huit livres). Sa chair est blanche, tendre, et agréable au goût; sa laite est double, ainsi que son ovaire; sa vessie natatoire grosse et séparée en deux cavités; son épine dorsale composée de quarante-une vertèbres, et articulée de chaque côté avec quinze côtes.....

On pêche le cyprin buggenhagen dans la Pène de la Poméranie suédoise, et dans les lacs qui communiquent avec cette rivière.

La chair de ce poisson, dont on doit la connoissance à M. de Buggenhagen, est blanche, mais garnie de petites arêtes. Il offre une longueur de trois ou quatre décimètres (onze à quinze pouces environ). Il ressemble beaucoup aux brèmes, dont il précède souvent l'arrivée, et dont on l'a appelé *le conducteur*. Son dos est noirâtre; ses côtés et son ventre sont presque toujours argentés; des teintes bleues distinguent ses nageoires. Son anus est situé très-loin de sa gorge.

La rotengle a communément un tiers de mètre (un pied à peu près) de longueur. Son dos est verdâtre; ses côtés sont d'un blanc tirant sur le jaune; sa dorsale est d'un verdâtre mêlé de rouge; ses pectorales sont d'un rouge brun. On doit le compter parmi les poissons les plus communs de l'Allemagne septentrionale. Il multiplie d'autant plus que sa ponte dure ordinairement plusieurs jours, et que par conséquent un grand nombre de ses œufs doivent échapper aux effets d'un froid soudain, des inondations extraordinaires, et d'autres accidens analogues. Les écailles du mâle présentent, pendant le frai, des excroissances petites, dures et pointues.

On peut le transporter facilement en

vie : mais sa chair renferme beaucoup d'arêtes ; elle est d'ailleurs blanche, agréable et saine.

On compte seize côtes de chaque côté de l'épine du dos, qui comprend trente-sept vertèbres (1) »«.

- (1) »« 14 rayons à chaque pectorale du galian.
 19 rayons à la nageoire de la queue.
 24 rayons à la caudale du cyprin nilotique.
 18 rayons à la nageoire de la queue du cyprin gonorhynque.
 17 rayons à chaque pectorale du véron.
 20 rayons à la caudale.
 20 rayons à la nageoire de la queue de l'aplyse.
 18 rayons à la caudale de la vaudoise.
 15 rayons à chaque pectorale du dobule.
 18 rayons à la nageoire de la queue.
 20 rayons à la caudale du cyprin rougeâtre.
 19 rayons à la nageoire de la queue de l'ide.
 18 rayons à la caudale du buggenhagen.
 20 rayons à la nageoire de la queue du rentegle. »«

 LE JESSE (1),

LE NASE (2), L'ASPE (3), LE SPIRLIN (4),
 LA BOUVIÈRE (5), LE CYPRIN AMÉRI-
 CAIN (6), L'ABLE (7), LA VIMBE (8),
 LE CRÈME (9), LE CYPRIN COUTEAU (10),
 ET LE CYPRIN FARÈNE (11).

49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58
 ET 59^e ESPÈCES.

» « LE jesse a le front large et noirâtre ;
 le dos et les opercules sont bleus ; les côtés
 sont jaunes au dessus de la ligne latérale,
 et d'un bleu argentin au dessous ; une série
 de points d'un jaune brun marque cette

(1) » « *Cyprinus jeses*. *Vilain*, *meunier*, *chevanne*,
chevesne, *chevenne*, *testard*, *barbotteau*, *garbottin*,
garbotteau, *chaboisseau*. En Autriche, quand il ne
 pèse pas un kilogramme (deux livres), *genglin* ;
 quand il pèse un ou plusieurs kilogrammes (deux ou
 plusieurs livres), *bratfisch*. En Hongrie, *deverekesegi*.
 En Saxe, pendant qu'il est encore très-jeune, *dabel* ;
 lorsqu'il est plus âgé, *giebel*, *dikkopf*. Dans le Bran-
 debourg, *aland*. Dans la Poméranie, *hartkopf*, *pagen-*
fisch, *divel*. En Prusse, *giese*.

Cyprin gerse. Daubenton et Haüy, *Encycl. méth.* —

même ligne ; le bas des écailles est bordé de bleu , ainsi que la caudale ; les pecto-

— Bonaterre , planches de l'Encycl. méth. — Bloch , planche vi.

Cyprinus cubitalis. Artedi , syn. 7.

Capito fluviatilis cæruleus , et capito fluviatilis ille quem jesem vocant , etc. Gesner , Paralip. p. 6 , ed. Francf. 1604 ; et (germ.) p. 169.

Capito cæruleus Gesneri. Aldrovand. lib. 5 , cap. 19 , p. 605. — Willughby , Ichthyol. p. 256 , tab. 2 , 6 , fig. 5. — Raj. p. 120. — Klein , Miss. pisc. 5 , p. 68 , n° 15.

Munier , ou vilain , première espèce de muge. Rondelet , seconde partie , des poissons de rivière , ch. 12. Marsigl. Danub. 4 , p. 55 , tab. 18 , fig. 1.

Meunier. Valmont de Bomare , Dictionnaire d'histoire naturelle. »

Cyprinus pinná ani radiis quatuordecim , rostro rotundato . . . cyprinus jeses. Lin. Syst. nat. edit. Gm. gen. 189 , sp. 20.

Cyprinus subteres , cinereo flavescens ; iride variá ; pinná dorsi anique radiis duodecim ; vertebrae quadraginta . . . cyprinus dobula. Leske , Ichth. Lips. p. 54 , n° 5.

(2) » *Cyprinus nasus*. *Ecrivain , ventre-noir* ; pendant qu'il est jeune , *poisson blanc*. En Italie , *savetta , suetta*. En Autriche , *nasting*. En Allemagne , *cæsling*. En Poméranie , *schnæper , schwartzbach*. Aux environs de Dantzic , *schneider fisch*.

Cyprin nase. Daubenton et Haüy , Enc. méth. —

rales, les ventrales et l'anale sont d'un violet clair.

— Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthod. — Bloch, pl. III.

Cyprinus rostri nasiformi prominente, etc. Artedi, gen. 5, syn. 6.

Nasus, etc. Gesner, 620, et (germ.) f. 170 b. — Aldrovand. lib. 5, cap. 26, p. 610. — Schonev. p. 52. — Charleton, p. 156. — Jonston, lib. 3, tit. 1, cap. 9, tab. 26, fig. 15.

Nasus Alberti. Willughb. p. 254, tab. 2, 10, fig. 6. — Raj. p. 119. — Gronov. Mus. 2, n° 147; Zooph. p. 105, n° 322; Act. Helvet. 4, p. 268, n° 184. — Kramer, Elench. p. 594, n° 12. — Klein, Miss. pisc. 5, p. 66, n° 6, tab. 16, fig. 1.

Nasus. Marsigl. Danub. 4, p. 9, tab. 5.

Nase. Meyer, Thierb. 2, p. 5, t. XI. » «

Cyprinus pinná ani radiis quatuordecim, rostro prominente... cyprinus nasus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 21.

(3) » « *Cyprinus aspilus.* En Autriche, *scheed.* En Silésie, *rappe.* En Saxe, *raubalet, aland.* En Prusse, *rapen.* En Suède, *asp.* En Norvège, *bla-spol.*

Cyprin aspe. Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — Bonaterre, planches de l'Enc. méth.

Raphe. Bloch, pl. VII. — Faun. succ. 361.

Cyprinus magnus crassus argenteus, etc. Et *cyprinus maxillá inferiore longiore, cum apice elevato, etc.* Artedi, gen. 6, sp. 14, syn. 8 et 14.

Rappe, et capito fluviatilis rapax, etc. Gesner, Paral. p. 9 (ed. Francf.), fol. 169 b. et (germ.) 170.

Le cyprin jesse nage avec force ; il aime à lutter contre les courans rapides, et cepen-

Idem Gesneri. Aldrovand. lib. 5, cap. 20, p. 604. — Jonston, lib. 5, tit. 1, cap. 6 a, 5, tab. 26, fig. 8. — Willughby, p. 256. — Raj. p. 120.

Rapax. Schonev. p. 50. — Kramer, Elench. p. 591, n° 4. — Klein, Miss. pisc. 5, p. 65, n° 1. — Marsigl. Danub. 4, p. 20, tab. 7, fig. 2. »«

Cyprinus pinna ani radiis sexdecim, maxillâ inferiore longiore, incurvâ..... cyprinus aspius. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 22.

Cyprinus ovatus, subcompressus cærulescens; iride variâ; pinnis rufescentibus; pinnâ ani radiis quatuordecim; vertebris quadraginta quatuor..... cyprinus rapax. Leske, Ichth. Lips. p. 56, n° 12.

(4) »« *Cyprinus spirlin.* En Bavière, *lauben.* En Westphalie, *aland bleke.*

Cyprin spirlin. Bonaterre, planches de l'Encycl. méthodique. »«

Cyprinus lineâ laterali rubrâ, punctis nigris in duplici serie ornatâ, pinnâ ani radiis sexdecim..... cyprinus bipunctatus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 48. — Artedi, Gen. pisc. gen. 5, addit. n° 53.

(5) »« *Cyprinus amarus.* En Allemagne. *bitterling.*

Cyprin bouvière. Bonaterre, planches de l'Encycl. méth. — Bloch, pl. VIII, fig. 3. »«

Cyprinus pinnis pectoralibus ventralibusque ossiculis septem... cyprinus amarus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 49. — Artedi, Gen. pisc. gen. 5, addit. n° 43.

dant il se plaît dans les eaux dont le mouvement est retardé par le voisinage des

(6) » « *Cyprinus americanus*. Dans la Caroline , *silverfish*.

Cyprin azuré. Daubenton et Haiüy, Encycl. méth. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méth.

Cyprinus americanus. — *Cyprinus pinná ani radii sexdecim*, corpore argenteo, pinnis rufis. Bosc, Notes manuscrites déjà citées. » «

Cyprinus pinná ani radii octodecim *cyprinus americanus*. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 23. — Arted. Gen. pisc. gen. 3, addit. n° 56.

(7) » « *Cyprinus alburnus*. *Ablette*, *ovelle*, *borde*. En Allemagne, *nesteling*. En Autriche, *zumpal fischel*, *spitzlauben*, *windlauben*. En Saxe, *bülte*, *blercke*, *ochelbetze*, *veckeley*, *weidenblatt*. En Silésie, *ockeley*. En Pologne, *gusezowa*. En Lithuanie, *aukschle*. En Livonie, *plite*, *maile*, *walykalla*. En Russie, *kabinkan*. En Suède, *loja*. En Norvège, *mort*. En Danemarck, *skalle*, *luyer*, *blikke*. En Schleswig, *witinck*, *witecke*. En Westphalie, *mayblecke*. En Hollande, *alphenaar*. En Angleterre, *bleak*.

Cyprin able. Daubenton et Haiüy, Encycl. méth. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méthod. — Bloch, pl. viii, fig. 4.

Able. Valmont de Bomare, Dict. d'hist. nat. — Fauc. succ. 377. — Kram. El. p. 395, n° 14. — Mull. Prod. zool. dan. p. 51, n° 459.

Cyprinus quincuncialis, etc. Artedi, gen. 6, sp. 17, syn. 10.

Alburnus. Auson. Mosell. v. 126. — Wott. lib. 8,

moulins. Le frai de ce poisson dure ordinairement pendant huit jours, à moins que

cap. 190, f. 169 b. — Rondelet, seconde partie, poissons de rivière, ch. 50.

Alburnus Ausonii. Gesner, p. 25; et (germ.) f. 159 a. — Aldrovand. lib. 5, cap. 57, p. 629. — Jouston, lib. 3, tit. 3, cap. 4, p. 146, tab. 29, fig. 15. — Charleton, p. 161. — Willughby, p. 265, tab. 2, 10, fig. 7. — Raj. p. 125.

Ablat. Belon.

Albula minor. Schonev. p. 11. — Gronov. Mus. 1, n° 10; Zooph. p. 106, n° 356; Act. Ups. 1741, p. 75, n° 58. — Brit. zool. 3, p. 315, n° 10. — Klein, Miss. pisc. 5, p. 68, n° 16, tab. 18, fig. 3. »»

Cyprinus pinnâ ani radiis viginti..... cyprinus alburnus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 24.

Cyprinus quincuncialis, gracilis, subteres; flavescens; maxillâ inferiore longiore; iride albâ; pinnâ anali radiis viginti et duobus; vertebris 42..... cyprinus alburnus. Leske, Ichth. Lips. p. 40, n° 7.

(8) »» *Cyprinus vimba*. En Allemagne, *zærte*. En Livonie, *wengalle, weingalle, sebris*. En Russie, *taraun*.

Cyprin vimbe. Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — Bonaterre, planches de l'Enc. méth. — Bloch, pl. iv. — Faun. suecic. 368. — Muller, Prodr. zool. dan. p. 51, n° 440.

Cyprinus anadromus, etc. Et *cyprinus rostro nasi-formi, etc.* Artedi, gen. 6, sp. 18, syn. 8 et 14.

Capito anadramus. Gesn. p. 11 et 1269; et (germ.) f. 180; et Paral. p. 11. — Aldrovand. lib. 4, cap. 7,

le retour du froid ne le force à hâter la fin de cette opération. Il pèse de quatre à cinq kilogrammes (huit à dix livres); mais il croît lentement. Il multiplie beaucoup.

p. 513. — Jonston, lib. 2, tit. 1, cap. 5, tab. 25, fig. 6. — Charleton, p. 151. — Willughb. p. 257. — Raj. p. 120. — Klein, Miss. pisc. 5, p. 65, n° 3. — Marsig. Danub. 4, p. 17, tab. 6. » «

Cyprinus pinnâ ani radiis 24, rostro nasiformi. . . . cyprinus vimba. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 25.

Cyprinus analis, subteres, subfuscus; rostro nasiformi, iride viridi albâque; pinnis flavescens; vertebrae quadraginta duabus. . . . cyprinus zertax Leske, Ichthyol. Lips. p. 44, n° 8.

(9) » « *Cyprinus brama.* En Portugal, *braexen.* En Italie, *scarda, scardola.* En Allemagne, *bleitzen, brassen, braden*; lorsque ce poisson est encore jeune, *windlauben.* En Hongrie, *pessegi.* En Saxe, *bleye, brassle.* Dans la Marche électorale, lorsque la brème n'a qu'un an ou deux, *schoss-bley*; lorsqu'elle a trois ans, *bley-flinnk.* En Prusse, *bressmen.* A Dantzic, *rhein braxen.* En Pologne, *klorzez.* En Livonie, *flus-brachsen, plaudis, lattikas.* En Russie, *letsch.* En Suède, *brax.* En Danemarck, *brasem.* En Angleterre, *brean.*

Cyprin brème. Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méth. — Bloch, pl. xiii. — Faun. succ. 360. — Wulft. Ichthyol. bor.

Le défaut d'eau ne lui ôte pas très-promptement la vie. Sa chair est grasse, molle; remplie d'arêtes, et devient d'une couleur jaune lorsqu'elle est cuite. On le trouve dans

p. 49, n° 66. — Mull. Prodróm. zoolog. danic. p. 51, n° 441.

Cyprinus pinnis omnibus nigrescentibus, etc. Arted. gen. 6, sp. 22, syn. 4.

Abramus, etc. Charleton, 162.

Brama. Rondelet, seconde partie, des poissons des lacs, chap. 6.

Cyprinus latus, sive brama. Gesner, p. 316, 317; et (germ.) 165. — Willughby, p. 248, tab. 2, 10, f. 4. — Raj. p. 116. — Schonev. p. 35. — Aldrovand. lib. 5, cap. 42, p. 641 - 642. — Jonston, lib. 3, tit. 3, cap. 8, p. 165, tab. 29, fig. 5. — Gronov. Mus. 1, n° 14; Zooph. 1, n° 345. — Klein, Miss. pisc. 5, p. 61, n° 1. — Ruysch, Theatr. anim. 1, p. 173, tab. 29, fig. 5. — Marsig. Dan. 4, p. 49, tab. 16 - 17. — Brit. zool. 3, p. 309, n° 5. — Meyer, Thierb. 1, t. 72. » «

Cyprinus pinná ani radiis 27, pinnis fuscis.
cyprinus brama. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 27.

(10) » « *Cyprinus cultratus.* En Autriche, *sichel.* En Hongrie, *sæblar.* En Prusse, *ziege.* En Poméranie, *zicke.* En Suède, *skerknif.* En Russie, *zable, tschecha.* Sur les rives du Wolga, *tschekou.*

Cyprin couteau. Daubenton et Haüy, Enc. méth. — Bonaterre, planches de l'Enc. méth. — Bloch,

les fleuves et dans les rivières de presque toute l'Europe tempérée et septentrionale.

Ses œufs sont jaunes, et de la longueur d'une graine de pavot. L'épine dorsale est composée de quarante vertèbres. On compte dix-huit côtes de chaque côté.

Le nase a le péritoine noir. Les nageoires sont rougeâtres, excepté la dorsale qui est presque noire, et la caudale dont le lobe inférieur est rougeâtre, pendant qu'une nuance noirâtre règne sur le lobe supérieur. La nuque est noire; le dos noirâtre; et chaque côté blanc de même que le ventre.

pl. xxxvii. — It. Scan. 82, t. 2. — Faun. suecic. 570. — Kramer, El. p. 592, n° 5. — Wulff. Ichthyol. bor. p. 40, n° 51. — Klein, Miss. pisc. 5, p. 74, n°^{os} 2 et 3, tab. 20, fig. 5. — Mars. Danub. 4, p. 21, tab. 8. »«

Cyprinus pinná ani radiis 50, lineá laterali declinatá, ventre acutissimo... cyprinus cultratus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 28. — Artedi, Gen. pisc. gen. 3, addit. n° 63.

(11) »« *Cyprinus farenus.*

Faren. Artedi, sp. 23. — Faun. suec. 569.

Cyprin farène. Daubenton et Haüy, Encyc. méth. Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthodique. »«

Cyprinus pinná ani radiis 37, iridibus flavis..... cyprinus farenus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 30. — Artedi, Gen. pisc. gen. 3, sp. 4.

Lorsque ce cyprin pèse un kilogramme (deux livres), il arrive souvent que ses nageoires offrent une couleur grise.

Il se plaît dans le fond des grands lacs, d'où il remonte dans les rivières, lorsque le printems, c'est-à-dire, la saison du frai, arrive. Ses œufs sont blanchâtres, et de la grosseur d'un grain de millet. Pendant que cette espèce se débarrasse de sa laite ou de ses œufs, on voit sur les jeunes mâles des taches noires dont le centre est un petit point saillant. Sa chair est molle, fade et garnie de beaucoup d'arêtes. Son canal intestinal présente plusieurs sinuosités; chaque côté de l'épine dorsale, dix-huit côtes; et cette même épine, quarante-quatre vertèbres. Le nase habite dans la mer Caspienne; ainsi que dans un très-grand nombre de rivières ou fleuves de l'Europe, particulièrement de l'Europe du nord.

On pêche à peu près dans les mêmes eaux l'aspe, dont la nuque est d'un bleu foncé; l'opercule d'un bleu mêlé de jaune et de verd; le dos noirâtre; la partie inférieure blanchâtre; la dorsale grise pendant la jeunesse de l'animal, et ensuite bleue; la caudale également grise et bleue successivement; et l'anale peinte, ainsi que les pectorales et

les ventrales, de jaunâtre quand le poisson est peu avancé en âge, et de bleuâtre mêlé de rouge lorsqu'il est plus âgé.

L'aspe parvient souvent au poids de cinq ou six kilogrammes (dix ou douze livres environ). Ce cyprin peut alors se nourrir de très-petits poissons aussi bien que de vers, de végétaux et de débris de corps organisés; il préfère les rivières dont le fond est propre, et le courant peu rapide. Il est rusé, perd aisément la vie, a beaucoup d'arêtes; une chair molle et grasse, trois sinuosités à son canal intestinal dix-huit côtes de chaque côté, et quarante-quatre vertèbres.

Les eaux douces de l'Allemagne nourrissent le spirilin. Sa dorsale est plus éloignée de la tête que les ventrales. Cette nageoire est verdâtre, ainsi que celle de la queue; les autres sont d'une couleur rougeâtre. Une tache verte paroît sur le haut de l'iris; les joues montrent des reflets argentins et bleus; le dos est d'un gris foncé; un brun mêlé de verd règne sur les côtés au dessus de la ligne latérale, dont le rouge fait ressortir la double série de points noirs qui distingue le spirilin; et la partie inférieure de ce cyprin est d'un blanc argenté. A mesure que l'a-

nimal vieillit, ou que ses forces diminuent, on voit s'affaiblir et disparaître le rouge de la ligne latérale.

Le spirilin ne se plaît que dans les courans rapides, dont le fond est couvert de sable ou de cailloux. Il se tient ordinairement très-près de la surface de l'eau, excepté pendant le tems du frai. Ses œufs sont très-petits et très-nombreux; sa chair est blanche et de bon goût; ses côtes sont au nombre de quinze de chaque côté, et son épine dorsale est composée de trente-trois vertèbres.

La bouvière est un des plus petits cyprins; aussi est-elle transparente dans presque toutes ses parties. Ses opercules sont jaunâtres; le dos est d'un jaune mêlé de verd; les côtés sont jaunes au dessus de la ligne latérale, qui est noire ou d'un bleu d'acier; la partie inférieure du poisson est d'un blanc éclatant; la dorsale et la caudale sont verdâtres; une teinte rougeâtre est répandue sur les autres nageoires.

La bouvière habite les eaux pures et courantes de plusieurs contrées de l'Europe, et particulièrement de l'Allemagne. On ne la voit communément dans des lacs que lorsqu'une rivière les traverse. Sa chair est

amère ; ses œufs sont très-tendres , très-blancs et très-petits (1).

Le savant naturaliste Bosc a vu le cyprin américain dans les eaux douces de la Caroline. Il nous a appris que ce poisson a ses deux lèvres presque également avancées ; que les orifices des narines sont très-larges ; que l'opercule est petit, l'iris jaune, le dos brun ; que la partie du ventre comprise entre les ventrales et l'anus est carénée, et que cet abdominal parvient à la longueur de deux ou trois décimètres (sept à onze pouces).

Le cyprin américain se prend facilement à l'hameçon, suivant notre confrère Bosc ; et lorsqu'il est très-jeune, on l'emploie comme une excellente amorce pour pêcher les truites. Il sert pendant tout l'été à la nourriture des habitans de la Caroline , quoique sa chair sente la vase. Il varie beaucoup, suivant son âge et la pureté des eaux dans lesquelles il passe sa vie.

La mer Caspienne est la patrie de l'able , aussi bien que les eaux douces de presque

(1) »« On compte quatorze côtes de chaque côté de l'épine dorsale de la bouvière ; et cette même épine renferme trente vertèbres. »«

toutes les contrées européennes. Ce cyprin a quelquefois deux ou trois décimètres (sept à onze pouces) de longueur; et sa chair n'est pas désagréable au goût. Mais ce qui la fait principalement rechercher, c'est l'éclat de ses écailles. L'art se sert de ces écailles blanches et polies comme de celles des argentines et de quelques autres poissons, pour dédommager, par des ornemens de bon goût, la beauté que la fortune a moins favorisée que la nature, et qui, privée des objets précieux que la richesse seule peut procurer, est cependant forcée, par une sorte de convenance impérieuse, à montrer l'apparence de ces mêmes objets. Ces écailles argentées donnent aux perles factices le brillant de celles de l'Orient. On enlève avec soin ces écailles brillantes, on les met dans un bassin d'eau claire; on les frotte les unes contre les autres; on répète cette opération dans différentes eaux, jusqu'à ce que les lames écailleuses ne laissent plus échapper de substance colorée; la matière argentée se précipite au fond du vase, dont on verse avec précaution l'eau surabondante. Ce dépôt éclatant est une liqueur argentine qu'on nomme *essence orientale*. On mêle cette essence avec de la colle de poisson; on en

introduit, à l'aide d'un chalumeau, dans des globes de verre creux, très-minces, couleur de girasol; on agite ces petites boules pour que la liqueur s'étende et s'attache sur toute la surface intérieure, et la perle fine la plus belle se trouve imitée dans sa forme, dans ses nuances, dans son eau, dans ses reflets, dans son éclat »«.

L'art d'imiter parfaitement les plus belles perles de l'Orient avec les écailles de l'able est une propriété de l'industrie française; l'invention en est due à Jannin, marchand de chapelets à Paris. C'est encore de cette capitale de la France que les étrangers tirent les fausses perles lorsqu'ils veulent les avoir parfaites.

»« Toutes les écailles de l'able ne sont cependant pas également propres à produire cette ressemblance: le dos de ce cyprin est en effet olivâtre.

Ses joues sont d'ailleurs un peu bleues; des points noirs paroissent sur le front; l'iris est argentin; les pectorales sont d'un blanc mêlé de rouge; l'anale est grise; la caudale verdâtre; la dorsale moins proche de la tête que les ventrales; l'œil grand; la ligne latérale courbée; la chair remplie d'arêtes.

Bloch rapporte qu'il a vu des poissons

métis provenus de l'able et du rotengle. Ces muets avoient les écailles plus grandes que l'able, le corps plus haut, et moins de rayons à la nageoire de l'anus.

La vimbe a l'ouverture de la bouche ronde, l'œil grand, l'iris jaunâtre, des points jaunes sur la ligne latérale, la partie supérieure blenâtre, l'inférieure argentine, le péritoine argenté, une longueur d'un demi-mètre (un pied et demi), la chair blanche et de bon goût, dix-sept côtes de chaque côté, quarante-un vertèbres à l'épine du dos.

Elle quitte la mer Baltique vers le commencement de l'été. Elle remonte alors dans les rivières, aime les eaux claires, cherche les fonds pierreux ou sablonneux, ne se laisse prendre facilement que pendant le tems du frai, perd aisément la vie, a été cependant transportée avec succès par M. De Marwitz dans des sacs profonds et marneux, croît lentement, mais multiplie beaucoup, et a été envoyée marinée à de grandes distances du lieu où elle avoit été pêchée.

On diroit que la tête de la brème a été tronquée. Sa bouche est petite; ses joues sont d'un bleu varié de jaune; son dos est noirâtre; cinquante points noirs, ou environ, sont disposés le long de la ligne latérale; du

jaune, du blanc et du noir sont mêlés sur les côtés ; on voit du violet et du jaune sur les pectorales, du violet sur les ventrales, du gris sur la nageoire de l'anus.

Ce poisson habite dans la mer Caspienne. Il vit aussi dans presque toute l'Europe. On le trouve dans les grands lacs, et dans les rivières qui s'échappent paisiblement sur un fond composé de marne, de glaise et d'herbages.

Il est l'objet d'une pêche importante. On le prend fréquemment sous la glace ; et il est si commun dans plusieurs endroits de l'Europe boréale, qu'en mars 1749 on prit d'un seul coup de filet, dans un grand lac de Suède, voisin de Nordkiæping, cinquante mille brèmes qui pesoient ensemble plus de neuf mille kilogrammes (dix-huit mille livres environ).

Plusieurs individus de cette espèce ont plus d'un demi-mètre (dix-huit pouces environ) de longueur, et pèsent dix kilogrammes (vingt livres environ).

Lorsque dans le printemps les brèmes cherchent, pour frayer, des rivages unis ou des fonds de rivière garnis d'herbages, chaque femelle est souvent suivie de trois ou quatre mâles. Elles font un bruit assez

grand en nageant en troupes nombreuses ; et cependant elles distinguent le son des cloches, celui du tambour, ou tout autre son analogue , qui quelquefois les effraye , les éloigne , les disperse , ou les pousse dans les filets du pêcheur.

On remarque trois époques dans le frai des brèmes. Les plus grosses frayent pendant la première ; et les plus petites pendant la troisième. Dans ce tems du frai , les mâles , comme ceux de presque toutes les autres espèces de cyprins , ont sur les écailles du dos et des côtés de petits boutons qui les ont fait désigner par différentes dénominations , que l'on avoit observés dès le tems de Salvian , et que Pline même a remarqués.

Si la saison devient froide avant la fin du frai , les femelles éprouvent des accidens funestes. L'orifice par lequel leurs œufs seroient sortis , se ferme et s'enflamme ; le ventre se gonfle ; les œufs s'altèrent , se changent en une substance granuleuse , gluante et rougeâtre ; l'animal dépérit et meurt.

Les brèmes sont aussi très-sujettes à renfermer des vers intestinaux , et très-exposées à une phthisie mortelle.

Elles sont poursuivies par l'homme , par

les poissons voraces, par les oiseaux nageurs. Les buses et d'autres oiseaux de proie veulent aussi, dans certaines circonstances, en faire leur proie; mais il arrive que si la brème est grosse et forte, et que les serres de la buse aient pénétré assez avant dans son dos pour s'engager dans sa charpente osseuse, elle entraîne au fond de l'eau son ennemi qui y trouve la mort.

Les brèmes croissent assez vite. Leur chair est agréable au goût par sa bonté, et à l'œil par sa blancheur. Elles perdent difficilement la vie lorsqu'on les tire de l'eau pendant le froid; et alors on peut les transporter à dix myriamètres (vingt lieues environ) sans les voir périr, pourvu qu'on les enveloppe dans de la neige, et qu'on leur mette dans la bouche du pain trempé dans de l'alcool.

... On peut voir à la tête d'une troupe de brèmes un poisson que les pêcheurs ont nommé chef des cyprins, et que Bloch étoit tenté de regarder comme un métis provenu d'une brème et d'un rotengle. Ce poisson a l'œil plus grand que la brème; les écailles plus petites et plus épaisses; l'iris bleuâtre; la tête pourpre; les nageoires pourpres et bordées de rouge; plusieurs taches rouges et irrégulières; la surface enduite d'une matière visqueuse très-abondante.

Bloch considère aussi comme des métis de la brème et du cyprin large des poissons qui ont la tête petite, ainsi que le corps très-haut du cyprin large, et les nageoires de la brème.

Ce dernier abdominal a trente-deux vertèbres et quinze côtes de chaque côté de l'épine dorsale.

Le cyprin couteau a été pêché non seulement dans le Danube, dans l'Elbe, dans presque toutes les rivières de l'Allemagne et de la Suède, mais encore dans la Baltique, dans le golfe de Finlande, dans la mer Noire, dans la mer d'Asow et dans la Caspienne.

La dorsale du cyprin est située au dessus de la nageoire de l'anus. Les yeux sont grands. Presque toutes les écailles sont larges, minces, sculptées de manière à présenter cinq rayons divergens, et foiblement attachées. La nuque est d'un gris d'acier; les côtés sont argentins; le dos est d'un gris brun; les pectorales, dont la longueur est remarquable, l'anale et les ventrales, sont grises par dessus et rougeâtres par dessous; la dorsale est grise, comme la nageoire de la queue.

Le cyprin couteau parvient à la longueur d'un demi-mètre (dix-huit pouces), et au

poids de près d'un kilogramme (deux livres environ.

Ses ovaires sont grands, et divisés chacun en deux par une raie (1).

Le farène appartient au lac de Suède; nommé *Méler* » « Il abonde particulièrement aux environs du pont que l'on nomme *Orefundsbro*, près du village de Bielkestad. » « Il a les yeux gros; l'iris doré et argenté; le dos et les nageoires noirâtres; une longueur de trois ou quatre décimètres (onze à quinze pouces); quarante-quatre vertèbres, et treize côtes de chaque côté (2) » «.

(1) » « Le cyprin couteau a quarante-sept vertèbres, et vingt côtes de chaque côté.

(2) 20 rayons à la nageoire de la queue du jesse.

22 rayons à la caudale du nase.

20 rayons à la nageoire de la queue de l'aspe.

20 rayons à la caudale du spirlin.

20 rayons à la nageoire de la queue de la bouvière.

18 rayons à la caudale du cyprin américain.

18 rayons à la nageoire de la queue de l'able.

20 rayons à la caudale du vimbe.

19 rayons à la nageoire de la queue du brème.

19 rayons à la caudale du cyprin couteau.

19 rayons à la nageoire de la queue du cyprin farène.

LE CYPRIN LARGE (1),

LE SOPE (2), LE CHUB (3), LE CATOSTOME (4), LA MORELLE (5), LE CYPRIN FRANGÉ (6), LE CYPRIN FAUCILLE (7); LE CYPRIN BOSSU (8), LE CYPRIN COMMERSONNIEN (9), LE CYPRIN SUCET (10), ET LE PIGO (11).

60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69
ET 70^e ESPÈCES.

..... » « LE cyprin large a l'iris jaune et pointillé de noir; la courbure de sa nuque est excentrique à celle du dos; l'un et l'autre sont bleuâtres; la ligne latérale est distinguée

(1) » « *Cyprinus latus*. En Saxe, *plotze*, *bleyer*. En Silésie, *geuster*, *güchstern*, *weissfisch*. En Prusse, *bleicke*, *jüster*. A Dantzic, *bley weissfisch*, *bleyblicke*. En Norvège, *brasen*, *bunka*. A Hambourg, *pliten*, *plitfisch*. En Hollande, *bley*, *bliecke*.

Cyprinus bjorkna. Lin. édit. de Gmelin.

Cyprinus quincuncialis; *pinná ani*, *ossiculorum viginti quinque*. Artedi, gen. 3, sp. 20, syn. 13.

Cyprin plestie. Daubenton et Haüy, Enc. méth.

Cyprin bierkna. Id. ibid.

par des points jaunes; les côtés sont d'un blanc bleuâtre au dessus de cette ligne, et

Cyprin plestie. Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthodique. » «

Cyprin bierkna. Id. ibid.

Cyprin bordelière. — *Cyprinus blicca*. Bloch, pl. x. — Gronov. Zooph. 1, p. 110, n° 344. — Klein, Miss. pisc. 5, p. 62, n° 4.

Bordelière. Rondelet, seconde partie, poissons des lacs, ch. 8. — Wulff. Ichth. bor. p. 51, n° 69.

Ballerus et blicke. Gesner, Aquat. p. 24; et (germ.) p. 167 b. — Aldrovand. Pisc. 645. — Joustou, Pisc. p. 165, tab. 27, fig. 7. — Meidinger, Ic. pisc. Aust. t. 7. » «

Cyprinus latus pinnâ anali radiis 25. . . . cyprinus latus. Lin. Syst. nat. edit. Gm. gen. 189, sp. 50.

Cyprinus analis, latus, cinereo albus; iride flavo-viridi; pinnis ad basin subrubris, anali radio ultrâ viginti; vertebrae triginta novem. . . . cyprinus plestia. Leske, Ichth. Lips. p. 69, n° 15.

(2) » « *Cyprinus ballerus*. Dans le Brandebourg, *zope*. En Poméranie, *schwope*. En Livonie, *bleyer*, *rudulis*, *sarg*. En Russie, *ssapa*. En Suède, *blicca*, *blecca*, *braxen blicca*, *braxen panku*, *braxen flin*. En Norvège, *bunke*, *brasen*. En Danemark, *flire*, *blikka*.

Cyprinus ballerus. Lin. édit. de Gmelin.

Cyprin bordelière. Daubent. et Haüy, Enc. méth. — Bonaterre, planches de l'Enc. méth.

Sope. Bloch, pl. ix.

blanc

blanc au dessous; le ventre est bleu; les pectorales et les ventrales sont rouges; la

Pordelière. Valmont de Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle.

Cyprinus admodùm latus et tenuis. Artedi, gen. 3, sp. 25, syn. 12.

Zope. Wulff. Ichth. bor. p. 50, n° 68.

(3) *Cyprinus chub*.

Cyprin chevanne. Bonaterre, planches de l'Encycl. méthodique.

(4) *Cyprinus catostomus*.

Cyprin catostome. Bonaterre, planches de l'Encycl. méthodique. »«

Cyprinus pinnâ ani radiis 83, labio imo caruncula biloba, papillosa; caudâ semi lunatâ... cyprinus catostomus. Forster, Philosoph. trans. vol. LXIII, p. 149. — Artedi, Gen. pisc. gen. 3, addit. n° 33.

(5) »« *Cyprinus morella*.

Cyprin morelle. Bonaterre, planches de l'Encycl. méthodique. »«

Cyprinus ovalis, quincuncialis, varius; iride flavâ albâque; maxillâ inferiore longiore, lineâ laterali utrinque lineolis nigris notatâ; pinnis albetibus, pinnâ ani radiis octodecim, vertebris triginta septem. . cyprinus morella. Leske, Ichth. Lips. p. 47, n° 9. — Artedi, Gen. pisc. gen. 3, addit. n° 37.

(6) »« *Cyprinus fimbriatus*. En langue tamulique, *solkondei*. Bloch, pl. ccccix.

(7) *Cyprinus falcatus*. Bloch, pl. ccccxi.

(8) *Cyprinus gibbus*.

caudale est bleue ; l'anale et la dorsale sont brunes et bordées d'azur.

Le large est très-commun dans les lacs et les rivières d'une grande partie de la France, de l'Allemagne et du nord de l'Europe. Il a beaucoup d'arêtes. Sa timidité le rend difficile à prendre, excepté dans le tems où il fraye, et où il est, pour ainsi dire, si occupé à déposer ou à féconder ses œufs, qu'on peut souvent le saisir avec la main. Il est d'ailleurs trahi par le bruit qu'il fait dans l'eau pendant l'une et l'autre de ces deux opérations.

Dans cette espèce, les femelles les plus grosses pondent les premières, et leur ponte dure communément trois ou quatre jours.

(9) *Cyprinus Commersonii*.

(10) *Cyprinus sucetta*.

Id *Cyprinus pinná ani*, radiis novem ; dorsali, duodecim ; corpore albo ; ore minimo ; labio inferiore recurvato. Bosc, notes manuscrites déjà citées. »

(11) » *Cyprinus pigus*. Picho, piclo.

Pigo. Rondelet, seconde partie, poissons des lacs, chap. 5.

Cyprinus aculeatus. *Id*. *ibid*.

Cyprinus piclo, etc. dictus. Artedi, syn. 13.

Piclo, et *pigus*. Salvian. fol. 82 a ; icon. 17, et fol. 85.

Pigo. Valmont de Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle. »

Huit ou neuf jours après , paroissent les femelles d'une moyenne grosseur ; et à une troisième époque , éloignée de la seconde également de huit ou neuf jours , on voit arriver et frayer les plus petites.

Le large multiplie beaucoup , perd difficilement la vie , pèse un demi-kilogramme (ou une livre) ; son épine dorsale est composée de trente-neuf vertèbres.

Le cyprin sope a la nageoire du dos plus éloignée de la tête que les ventrales. L'œil est grand ; le front brun ; l'iris jaune et marqué de deux taches noires ; la joue bleue , jaune et rouge ; l'opercule peint des mêmes couleurs que la joue ; le ventre rougeâtre ; la couleur générale argentine ; le dos noirâtre ; la ligne latérale distinguée par des points noirs ; le bord des nageoires d'un bleu plus ou moins vif.

La sope se plaît dans les eaux du Have en Poméranie , et du Curisch-Have en Prusse. Elle a peu de chair et beaucoup d'arêtes. Son poids est quelquefois d'un ou deux kilogrammes (deux à quatre livres). On compte dans cette espèce quarante-huit vertèbres et dix-huit côtes de chaque côté.

Dans plusieurs rivières de l'Europe habite

le chub. Son dos et sa nuque sont d'un verd sale ; ses côtés variés de jaune et de blanc ; ses pectorales jaunes ; ses ventrales et son anale rouges ; le brun et le bleuâtre , les couleurs de sa caudale.

On a observé dans la baie d'Hudson le catostome , sur lequel il faut remarquer les écailles ovales et striées ; la tête presque carrée et plus étroites que le corps ; la strie longitudinale qui part du museau passe au dessous de l'œil , et va se réunir à la ligne latérale ; la teinte dorée de cette dernière ligne ; la forme rhomboïdale de la dorsale , et la position de cette nageoire au dessus des ventrales.

La morelle a deux décimètres de longueur. Ses écailles sont parsemées de points noirs ; le sommet de sa tête est d'un bleu sale ; ses nageoires sont couleur d'olive ; son dos est verdâtre ; le blanc règne sur sa partie inférieure. Elle a été observée dans plusieurs rivières d'Allemagne. Elle a trente-sept vertèbres et seize côtes de chaque côté.

La tête du frangé est petite ; son iris argentin et entouré de deux cercles rouges ; sa langue dégagée ; son palais uni ; son dos violet , ainsi que ses nageoires ; son ventre

blanc ; le tronc parsemé de points rouges. On l'a découvert dans les eaux douces de la côte de Malabar. Il est bon à manger ; et , soigné dans un lac , il peut peser trois kilogrammes (neuf livres).

Les mêmes eaux du Malabar nourrissent le cyprin faucille , dont l'anus est une fois plus éloigné de la tête que de la caudale. La tête de ce poisson est petite ; son palais et sa langue sont unis. Son iris est jaune ; son corps et sa queue sont d'un argenté mêlé de bleu ; le dos est bleu ; les nageoires sont rougeâtres.

.... Le cyprin bossu a la nageoire dorsale un peu échancrée en forme de faux.

Le commersonnien que le savant Commerson a observé , présente un double orifice pour chaque narine ; sa tête est dénuée de petites écailles ; ses ventrales et ses pectorales sont arrondies à leur extrémité ; la dorsale s'élève vers le milieu de la longueur totale du poisson.

.... Le sucet est très-commun dans les rivières de la Caroline ; sa chair est peu recherchée , et il est très-rare qu'il parvienne à la longueur de quatre décimètres ou environ (à peu près quinze pouces). Il montre un iris jaune , des nageoires brunes , un dos

d'un brun plus ou moins clair, des côtés argentés, avec des taches brunes sur la base des écailles.

Plusieurs lacs d'Italie, et particulièrement le lac de Côme et le lac Majeur, nourrissent le pigo. Son poids est quelquefois de trois kilogrammes (six livres). Il fraye près des rivages. Sa partie supérieure est d'un bleu mêlé de noir, et sa partie inférieure d'un rouge foible et blanchâtre. Les mâles de presque toutes les espèces de cyprins montrent, pendant le tems du frai, des excroissances aiguës sur leurs principales écailles :

(1) »« 22 rayons à la nageoire de la queue du cyprin large.

19 rayons à la caudale du sope.

17 rayons à chaque pectorale du catostome.

17 rayons à la nageoire de la queue.

19 rayons à la caudale du morelle.

17 rayons à chaque pectorale du cyprin frangé.

25 rayons à la nageoire de la queue.

14 rayons à la caudale du cyprin faucille.

19 rayons à la nageoire de la queue du cyprin bossu.

19 rayons à la caudale du cyprin commersonnien.

18 rayons à la nageoire de la queue du cyprin sucet. »«

il paroît que les pigos mâles présentent, dans ce même tems, des piquans qui ont quelque chose de particulier dans leur couleur blanchâtre, dans leur apparence cristalline, et dans leur forme pyramidale; et c'est de ces aiguillons qui n'étoient pas inconnus à Plinè, qu'est venu le nom que nous leur avons conservé. Ces piquans ne disparaissent qu'après trente ou quarante jours.

La chair des pigos est très-agréable au goût »«.

SECONDE SOUS-CLASSE.
P O I S S O N S O S S E U X.

Les parties solides de l'intérieur du
corps , osseuses.

SECONDE DIVISION
DE LA SECONDE SOUS-CLASSE,
O U S I X I È M E D I V I S I O N
DE LA CLASSE ENTIÈRE.

*Poissons qui ont un opercule branchial,
sans membrane branchiale.*

VINGT-UNIÈME ORDRE
DE LA CLASSE ENTIÈRE DES POISSONS,
O U P R E M I E R O R D R E
DE LA SECONDE DIVISION DES OSSEUX.

*Poissons apodes , ou qui n'ont pas de
nageoires inférieures entre le museau et
l'anus.*

DEUX CENT DOUZIÈME GENRE.**LES STERNOPTYX.**

»« **L**E corps et la queue comprimés ; le dessous du corps caréné et transparent ; une seule nageoire dorsale.

E S P È C E.

LE STERNOPTYX HERMANN ; *sternoptyx hermann*. — Un rayon aiguillonné et huit rayons articulés à la nageoire du dos ; treize rayons à celle de l'anus ; la caudale fourchue ; point de ligne latérale »«.

LE STERNOPTYX HERMANN (1).

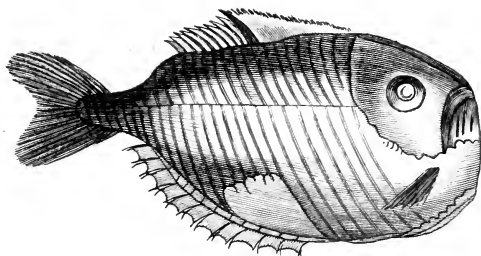
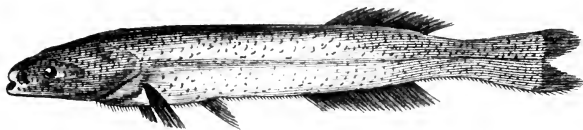
Voyez la planche LXXVI, figure 1.

»« **C**E poisson , que le professeur Hermann a fait connoître aux naturalistes , a sa surface dénuée d'écaillés apparentes , mais argentée ; son dos est d'un brun verdâtre ; ses pectorales , sa caudale et sa cornée sont couleur de succin. Sa longueur ordinaire est à peine d'un décimètre (trois pouces environ). Une petite bosse paroît derrière la dorsale , dont le premier rayon , dirigé obliquement , immobile et très-fort , est non seulement aiguillonné , mais épineux , et dont la membrane est légèrement dentelée sur le bord. Les opercules sont mous ; le devant du dos présente deux carènes qui divergent vers les narines ; les yeux sont

(1) »« *Sternoptyx Hermann.* Hermann, Naturf. 16, p. 8, tab. 1, fig. 12. »«

Sternoptix diaphana. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 150 bis, sp. unica. — Artedi, Gen. pisc. edit. Walb. *genus novum Hermanni.*

2.



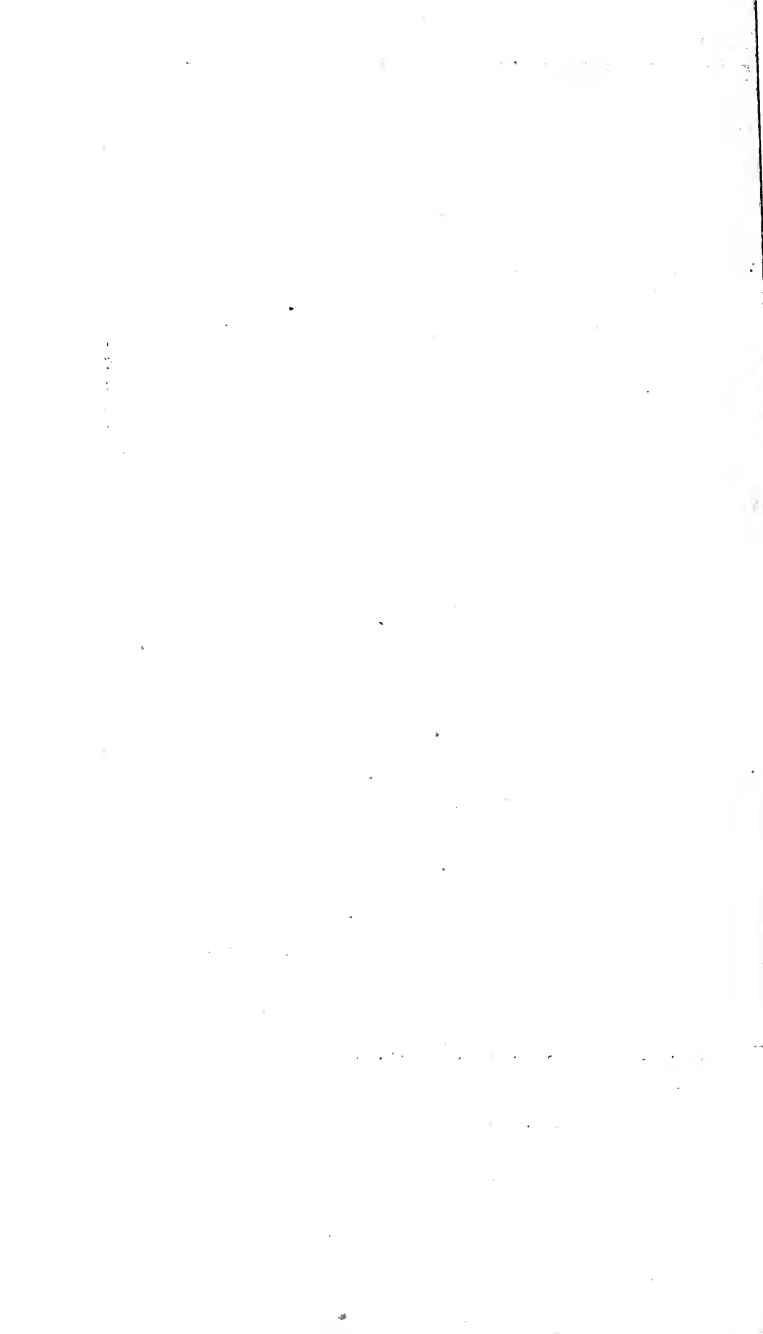
1.

De Sève del.

Le Tellier f.

1. LE STERNOPTIX.

2. LE HERSÉ.



grands ; la langue est épaisse et rude ; les dents sont très-petite. La lèvre supérieure est courte ; l'inférieure se relève presque perpendiculairement , et montre quatre petites dépressions demi-circulaires : on voit trois enfoncemens semblables sous l'ouverture des branchies. Les côtés de la poitrine qui se réunissent dans la partie inférieure du poisson pour y former une carène transparente , offrent dix ou onze plis.

Le sternoptyx hermann vit dans l'île de la Jamaïque (1) »«.

(1) »« 18 rayons à chaque pectorale du sternoptyx hermann.

40 rayons à la nageoire de la queue. »«

SECONDE SOUS-CLASSE.

POISSONS OSSEUX.

Les parties solides de l'intérieur du corps, osseuses.

TROISIÈME DIVISION

DE LA SECONDE SOUS-CLASSE,

OU SEPTIÈME DIVISION

DE LA CLASSE ENTIÈRE.

Poissons qui ont une membrane branchiale, sans opercule branchial.

VINGT-CINQUIÈME ORDRE (1)

DE LA CLASSE ENTIÈRE DES POISSONS,

OU PREMIER ORDRE

DE LA TROISIÈME DIVISION DES OSSEUX.

Poissons apodes, ou qui n'ont pas de nageoires inférieures entre le museau et l'anus.

(1) « On ne connoît pas encore de poissons qui appartiennent au vingt-deuxième, au vingt-troisième ni au vingt-quatrième ordres.

DEUX CENT TREIZIEME GENRE.

LES STYLEPHORES.

LE museau avancé, relevé et susceptible d'être courbé en arrière par le moyen d'une membrane, au point d'aller toucher la partie antérieure de la tête proprement dite; l'ouverture de la bouche au bout du museau; point de dents; le corps et la queue très-allongés et comprimés; la queue terminée par un filament très-long.

E S P È C E.

LE STYLEPHORE ARGENTÉ; *stylephorus argenteus*. — Les yeux au bout d'un cylindre épais; la couleur générale argentée.

LE STYLEPHORE ARGENTÉ (1).

»« **U**N individu de cette singulière espèce, dont on doit la description à M. George

(1) »« *Stylephorus argenteus*.

Stylephorus chordatus. Georg. Shaw, Act. de la Société Linnéenne de Londres, décembre 1788, vol. 1, p. 90. »«

Shaw, a été pris entre Cuba et la Martinique, à quatre ou cinq myriamètres (huit ou dix lieues) du rivage, nageant près de la surface de l'eau. Sa longueur totale étoit de plus de sept décimètres (deux pieds à peu près); et le filament qui terminoit sa queue avoit plus d'un demi-mètre (environ un pied et demi) de longueur.

On ne pouvoit distinguer aucune écaille sur sa surface argentée. On apercevoit sur son dos deux nageoires, dont la première partoit de la tête, étoit très-longue, et n'étoit séparée de la seconde que par un intervalle très-court.

Le museau étoit d'un brun très-foncé; les nageoires, le long filament, et le cylindre oculaire offroient des nuances d'un brun clair.

La caudale étoit courte, disposée en éventail, composée de cinq rayons aiguillonnés; l'animal avoit trois paires de branchies. » «

SECONDE SOUS-CLASSE.

POISSONS OSSEUX.

Les parties solides de l'intérieur du corps , osseuses.

TROISIÈME DIVISION
DE LA SECONDE SOUS-CLASSE,
OU SEPTIÈME DIVISION
DE LA CLASSE ENTIÈRE.

*Poissons qui ont une membrane branchiale ;
sans opercule branchial.*

VINGT-HUITIÈME ORDRE (1)

DE LA CLASSE ENTIÈRE DES POISSONS,
OU QUATRIÈME ORDRE
DE LA TROISIÈME DIVISION DES OSSEUX.

*Poissons abdominaux , ou qui ont des na-
geoires inférieures placées sur l'abdomen ,
au delà des pectorales , et en deçà de la
nageoire de l'anús.*

(1) « On ne connoît pas encore de poissons qui appartiennent au vingt-sixième ni au vingt-septième ordres. »

DEUX CENT QUATORZIÈME GEN.

LES MORMYRES.

» « **L**E museau alongé; l'ouverture de la bouche à l'extrémité du museau; des dents aux mâchoires; une seule nageoire dorsale.

PREMIÈRE ESPÈCE.

LE MORMYRE KANNUMÉ; *mormyrus kannume*. — Soixante-trois rayons à la nageoire du dos; dix-sept à celle de l'anus; la caudale fourchue; le museau pointu et arqué; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que celle d'en haut.

2. **LE MORMYRE OXYRHYNQUE; *mormyrus oxyrhynchus*.** — Le museau pointu et droit; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que celle d'en haut; la dorsale régnant sur toute la longueur du dos.

3. **LE MORMYRE DENDERA; *mormyrus dendera*.** — Vingt-six rayons à la nageoire du dos; quarante-un à celle de l'anus; la caudale fourchue; le museau pointu; les deux mâchoires également avancées; la dorsale placée

placée au dessus de l'anale, et un peu plus courte que cette nageoire.

4. LE MORMYRE SALAHIÉ; *mormyrus salahie*. — Le museau obtus; la mâchoire d'en bas beaucoup plus avancée que la supérieure; la dorsale placée au dessus de l'anale, et un peu plus courte que cette nageoire.

5. LE MORMYRE BÉBÉ; *mormyrus bebe*. — Le museau obtus; les deux mâchoires également avancées; la dorsale placée au dessus de l'anale, et six fois plus courte que cette nageoire.

6. LE MORMYRE HERSÉ; *mormyrus herse*. — Le museau obtus; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que celle d'en bas; la dorsale étendue sur toute la longueur du dos.

7. LE MORMYRE CYPRINOÏDE; *mormyrus cyprinoïdes*. — Vingt-sept rayons à la nageoire du dos; trente-deux à celle de l'anus; la caudale fourchue; le museau obtus; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que celle d'en bas; la dorsale située au dessus de l'anale, et égale en longueur à cette nageoire; deux orifices à chaque narine.

8. LE MORMYRE BANÉ; *mormyrus bane!*
— Le museau obtus; la mâchoire supérieure beaucoup plus avancée que l'inférieure; la dorsale égale en longueur à la nageoire de l'anus; un seul orifice à chaque narine.

9. LE MORMYRE HASSELQUITZ; *mormyrus hasselquist.* — Vingt rayons à la nageoire du dos; dix-neuf à celle de l'anus; la caudale fourchue. »«

LE KANNUMÉ (1),

LE MORMYRE OXYRHYNQUE (2), LE DEN-
DERA (3), LE SALAHIÉ (4), LE BÉBÉ (5),
LE HERSÉ* (6), LE MORMYRE CYPRI-
NOIDE (7), LE BANÉ (8), ET LE MORMYRE
HASSELQUIST (9).

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ET 9^e. ESPÈCES.

* Voyez la planche LXXVI, fig. 2.

»« LE Nil est la patrie des mormyres....
Leur museau alongé a quelques rapports
avec celui des quadrupèdes fourmiliers.
On voit plus d'un rayon à la membrane

(1) »« *Mormyrus kannume*. En Egypte, *kachoué*
ommou bouette, c'est-à-dire, *kachoué mère du baiser*.

Mormyre kannumé. Bonaterre, planches de l'Enc.
méthodique. »«

Ce mormyre porte en Arabie le nom de *kannumé*.

Mormyrus rostro decurvo, *prominente*: *pinná dorsali*
lineari, *longitudine corporis dimidii*. *mormyrus*
kannume. Forskoel, Faun. ægypt. arab. p. 74, n^o 111.

Mormyrus caudá bifidá obtusá, *pinná dorsali*
radiis 63. . . . *mormyrus kannume*. Lin. Syst. nat. edit.
Gmel. gen. 187, sp. 3. — Artedi, Gen. pisc. addittam.
nov. gen. n^o. 4.

branchiale ; et c'est à ces rayons que sont attachés les muscles destinés à mouvoir la

(2) »« *Mormyrus oxyrhynchus.* »«

Kaschoïé. Voyage dans la haute et basse Egypte, par Sonnini, tom. II, pag. 285, et pl. xx1, fig. 3.

(5) »« *Mormyrus dendera.*

Mormyre caschivé. Daubenton et Haüy, Enc. méth. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méth. — Mus. Ad. Frid. 110. »«

Mormyrus caudá bifidá obtusá pinná dorsali radiis 26. mormyrus anguilloïdes. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 187, sp. 1. — Artedi, Gen. pisc. addit. nov. gen. n^o 2.

(4) *Mormyrus salahie.*

(5) *Mormyrus bebe.*

(6) *Mormyrus herse.* »«

Hersé. Voyage dans la haute et basse Egypte, par Sonnini, tom. II, p. 288, et planche xx11, fig. 1.

(7) »« *Mormyrus cyprinoïdes.*

Mormyre cyprinoïde. Daubenton et Haüy, Encycl. méth. — Bonaterre, planches de l'Encycl. method. — Mus. Ad. Frid. 109. »«

Mormyrus caudá bifidá acutá. mormyrus cyprinoïdes. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 189, sp. 1. Artedi, Gen. pisc. addit. nov. gen. Lin. n^o 1.

(8) »« *Mormyrus bane.*

(9) »« *Mormyrus hasselquist.* »«

Mormyrus rostro tubuloso, pinná dorsali longitudinali, caudá bifurcá. . . mormyrus caschive. Hasselquist, Iter. p. 440. — Artedi, Gen. pisc. addit. nov. gen. Lin. n^o 3.

mâchoire inférieure. Quatre branchies sont placées de chaque côté ; une masse de graisse est située au devant de l'estomac , qu'un muscle épais peut contracter , et d'une partie du canal intestinal , qui , après avoir tourné autour de deux cœcums égaux , courts et roulés sur eux - mêmes , se rend droit à l'anus , toujours garnis de deux bandes graisseuses.

Il n'y a qu'un ovaire ou qu'une laite. La vessie natatoire est aussi longue que l'abdomen ; elle présente la forme d'un ellipsoïde très-allongé.

Un vaisseau sanguin règne de chaque côté de la colonne vertébrale. Il est renfermé entre deux muscles rouges , dont la longueur égale celle du corps , et dont les contractions . . . produisent des pulsations dans le vaisseau sanguin.

La queue est très-longue , et au lieu d'être comprimée comme le corps , elle est grosse , renflée , et presque cylindrique , parce qu'elle renferme des glandes , lesquelles filtrent la substance huileuse qui s'écoule le long de la ligne latérale.

..... Le kannumé est blanchâtre. Il a la ligne latérale droite ; sa dorsale est très-longue , mais très-basse.

Le mormyre oxyrhynque, est..... l'oxyrhynque (*oxyrhynchus*) des anciens auteurs » « Belon, l'un des plus judicieux naturalistes français, a fait très-anciennement la même remarque, que l'on nous présente comme nouvelle. J'ai eu occasion de vérifier en Egypte l'observation de Belon, et je l'ai consignée, avec quelques développemens, dans mon Voyage d'Egypte, publié en 1798 (Voy. l'endroit cité en note).

» « Le dendera habite particulièrement dans la partie du Nil qui coule auprès du temple antique, admirable et fameux, dont il porte le nom.

C'est auprès de *Salahié* que M. Geoffroy a vu pour la première fois le mormyre auquel il a donné le nom de la patrie de cet osseux. Ce naturaliste a trouvé dans le désert un grand nombre d'individus de cette espèce. Ces poissons y étoient à sec ; ils y avoient été apportés par une inondation, et ils y étoient restés dans un enfoncement dont l'eau s'étoit évaporée.

On peut voir un nombre très-considérable de *bébé*s dans le voisinage d'un lieu nommé *Bébé* par les habitans de l'Egypte, et où l'on admire encore les ruines imposantes d'un magnifique temple d'Isis.

Le mormyre *hersé* a reçu son nom spécifique, des arabes »«. Le nom *hersé*, que les égyptiens donnent à ce poisson, est aussi celui de la belette, et cette conformité de dénomination vient de celle que l'on a remarquée entre la forme allongée de la tête et du museau du poisson, et le nez pointu du quadrupède. Si l'on veut connoître la description exacte du *hersé*, on la trouvera dans le second volume de mon *Voyage en Égypte*, pag. 186 et suivantes. Au reste, ce mormyre ne prend pas beaucoup d'accroissement.

»« Le nom du *cyprinoïde* indique les rapports de conformation qui le lient avec les cyprins.

Les arabes ont donné le nom de *bané* à notre huitième espèce de mormyre (1).

- (1) »« 15 rayons à chaque pectorale du kannumé.
 6 rayons à chaque ventrale.
 20 rayons à la nageoire de la queue.
 10 rayons à chaque pectorale du dendera.
 6 rayons à chaque ventrale.
 19 rayons à la caudale.
 9 rayons à chaque pectorale du mormyre
 cyprinoïde.
 6 rayons à chaque ventrale.
 19 rayons à la nageoire de la queue.

..... Il y a tout lieu de croire que le mormyre observé par Hasselquist est différent des espèces que nous venons de rappeler.....

: Au reste, les arabes désignent tous les mormyres par le nom générique de *ka-choué.* » «

10 rayons à chaque pectorale du mormyre hasselquist.

6 rayons à chaque ventrale.

24 rayons à la caudale. » «

SECONDE SOUS-CLASSE.
POISSONS OSSEUX.

Les parties solides de l'intérieur du
corps , osseuses.

QUATRIÈME DIVISION
DE LA SECONDE SOUS-CLASSE,
OU HUITIÈME DIVISION
DE LA CLASSE ENTIÈRE.

*Poissons qui n'ont ni opercule branchial,
ni membrane branchiale.*

VINGT-NEUVIÈME ORDRE (1)
DE LA CLASSE ENTIÈRE DES POISSONS,
OU PREMIER ORDRE
DE LA QUATRIÈME DIVISION DES OSSEUX.

*Poissons apodes , ou qui n'ont pas de
nageoires inférieures placées entre la gorge
et l'anus.*

(1) « On ne connoît pas encore de poissons qui appartiennent au trentième , au trente-unième , ni au trente-deuxième ordres , c'est-à-dire , au second , au troisième , ni au quatrième ordres de la huitième et dernière division des animaux dont nous écrivons l'histoire. »

DEUX CENT QUINZIÈME GENRE.

LES MURÉNOPHIS.

»« **P** O I N T de nageoires pectorales ; une ouverture branchiale sur chaque côté du poisson ; le corps et la queue presque cylindriques ; la dorsale et l'anale réunies à la nageoire de la queue.

P R E M I È R E E S P È C E.

LA MURÉNOPHIS HÉLÈNE ; *murænophis helena*. — La dorsale , commençant à une distance des ouvertures branchiales , égale , ou à peu près , à celle qui sépare ces orifices du bout du museau ; les deux mâchoires garnies de dents aiguës et éloignées l'une de l'autre ; des dents au palais ; le corps et la queue parsemés de taches irrégulières , grandes , et accompagnées ou chargées de taches plus petites.

2. LA MURÉNOPHIS ÉCHIDNE ; *murænophis echidna*. — La tête petite et déprimée ; la nuque très-grosse ; la couleur générale variée de noir et de brun.

3. LA MURÉNOPHIS COLUBRINE ; *murænophis colubrina*. — Le museau pointu ; les yeux.

très-petits ; les deux mâchoires également, ou presque également avancées ; la nageoire dorsale très-basse , et commençant à la nuque ; quinze bandes transversales , dont chacune forme un cercle autour du poisson.

4. LA MURÉNOPHIS NOIRÂTRE ; *murœnophis nigricans*. — La tête aplatie ; les mâchoires alongées ; le museau arrondi ; la mâchoire inférieure plus avancée que celle d'en haut ; les dents de la mâchoire supérieures , et celles de l'extrémité de la mâchoire d'en bas , plus grosses que les autres ; une rangée de dents de chaque côté du palais ; la couleur générale noirâtre.

5. LA MURÉNOPHIS CHAINETTE ; *murœnophis catenula*. — La tête et l'ouverture de la bouche petites ; les deux mâchoires garnies de dents petites , pointues et très-serrées ; le palais et la langue lisses ; la ligne latérale peu distincte ; l'origine de la dorsale plus éloignée des ouvertures branchiales , que celles-ci du bout du museau ; des taches en forme de chaînons.

6. LA MURÉNOPHIS RÉTICULAIRE ; *murœnophis reticularis*. — La tête et l'ouverture de la bouche petites ; chaque mâchoire garnie d'une rangée de dents pointues , et écartées l'une de l'autre ; les dents de devant

plus longues que les autres ; le palais et la langue lisses ; la nageoire dorsale commençant à la nuque ; des taches réticulaires.

7. LA MURÉNOPHIS AFRICAINE ; *murænophris afra*. — L'orifice de la bouche grand ; les deux mâchoires armées de dents fortes et recourbées en arrière ; les dents du devant plus grandes que les autres ; la langue lisse ; le palais garni de grandes dents ; la nageoire dorsale commençant à la nuque ; le corps et la queue marbrés.

8. LA MURÉNOPHIS PANTHÉRINE ; *murænophis pantherina*. — L'ouverture des branchies à une distance de la tête, égale à la longueur de cette dernière partie ; l'origine de la nageoire dorsale, aussi éloignée des orifices des branchies, que ces orifices le sont de la tête ; la couleur générale jaunâtre ; la partie supérieure du poisson parsemée de taches petites, noires, et réunies de manière à former des cercles plus ou moins entiers, et plus ou moins réguliers.

9. LA MURÉNOPHIS ÉTOILÉE ; *murænophis stellata*. — La dorsale très-basse, et commençant très-près de la nuque ; les deux mâchoires garnies de dents aiguës et clairsemées ; deux rangées de dents semblables de chaque côté du palais ; deux séries lon-

gitudinales de taches , en forme d'étoiles irrégulières , de chaque côté de l'animal.

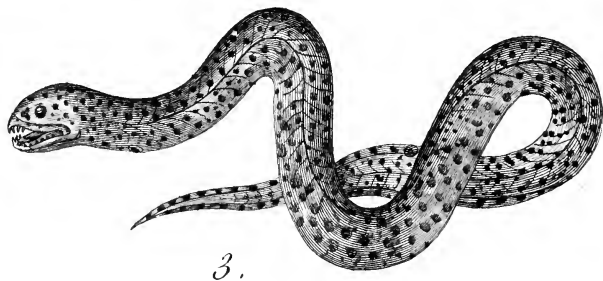
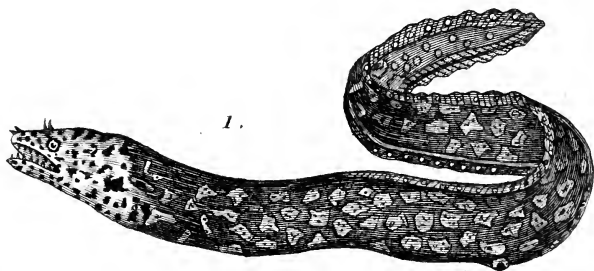
10. LA MURÉNOPHIS ONDULÉE ; *murænophis undulata*. — La tête grosse ; le museau avancé et menu ; les yeux très-près de l'extrémité du museau ; des dents très-petites et très-clair-semées aux deux mâchoires ; la dorsale haute et commençant à la nuque ; la surface de cette nageoire et celle du corps et de la queue variées par des bandes transversales , étroites , réunies plusieurs ensemble et ondulées.

11. LA MURÉNOPHIS ONDULÉE ; *murænophis grisea*. — Le museau arrondi ; la mâchoire supérieure plus épaisse et un peu plus avancée que celle d'en bas ; l'une et l'autre garnies d'un rang de dents recourbées , et séparées dans la partie antérieure de la bouche ; une dent droite et plus grosse que les autres à l'angle antérieur du palais ; la dorsale commençant au dessus des orifices des branches ou à peu près ; l'anus plus près de la tête que la caudale ; la couleur générale variée de brun et de blanchâtre par de très-petits traits.

12. LA MURÉNOPHIS HAUY ; *murænophis haüy*. — Les dents fortes et un peu recour-

bées ; la dorsale commençant à une distance des orifices des branchies, égale à celle qui sépare ces orifices de la tête ; l'anale extrêmement courte ; la longueur de cette nageoire égale , au plus , à la distance des ouvertures branchiales au bout du museau ; un très-grand nombre de petites taches sur la surface du poisson.





De Sève del.

Le Tellier sc.

1. LA MURENOPHIS *Hélène*

2. LE SPHAGEBRANCHE *Musau-pointu.*

3. L'UNIBRANCHIA PERTURE. *Marbrée.*

LA MURÉNOPHIS HÉLÈNE (1).

Voyez la planche LXXVII, fig. 1.

PREMIÈRE ESPÈCE.

» « CETTE murénophis est la murène des anciens..... Dénuée de pectorales et de nageoires du ventre ; ayant sa dorsale , sa caudale et sa nageoire de l'anus non seulement très-basses , mais recouvertes d'une

(1) » « *Murænophis helena.* (*Smyraina.*) *Serpent de mer.* Par les grecs modernes , *smnaria.* En Italie , *morena.* En Italie , *morena.* En Allemagne , *mourène.* En Angleterre , *murane.*

Murène (*gymnothorax muræna*). Bloch, pl. CLIII.

Murène flûte. Daubenton et Haüy, Enc. méth. — Bonaterre, planches de l'Enc. méth.

Muræna pinnis pectoralibus carens. Mus. Ad. Frid. 1, p. 319. — Arted. gen. 55, syn. 41.

E myraina. Arist. lib. 1, cap. 5 ; lib. 2, cap. 13, 15 ; lib. 3, cap. 10 ; lib. 5, cap. 10 ; lib. 8. cap. 2, 13, 15 ; et lib. 9, cap. 2. — Ælian. lib. 1, cap. 32, 50 ; et lib. 9, cap. 40, 66. — Athen. lib. 7, p. 312. — Oppian. lib. 1, p. 21 ; et lib. 8, p. 59.

Muræna. Columell. lib. 8, cap. 16. — Cicero, Fam. lib. 7, epist. 27. — Varro, Rustic. lib. 2, cap. 6. — Plin. lib. 9, cap. 16, 19, 20, 23, 54, 55 ; et lib. 32,

peau épaisse qui empêche d'en distinguer les rayons et la forme ; semblable aux serpens par sa conformation presque cylindrique , ainsi que par ses proportions déliées ; douée d'une grande souplesse et d'une grande force, flexible dans ses parties , agile dans ses mouvemens , elle nage comme la couleuvre rampe ; elle ondule dans l'eau comme ce reptile sur la terre , elle change de place par les contours sinueux qu'elle se donne ; et tendant ou débandant avec énergie les ressorts produits par les diverses portions de sa queue ou de son corps, qu'elle plie, rap-

cap. 2, 5, 7, 8. — Ambros. Hexam. lib. 5, cap. 2, 7, p. 52. — Belon.

Murène. Rondelet, première partie, lib. 14, ch. 4.

Muræna. Salvian. fol. 59, 60. — Gesner, p. 575 ; et (germ.) fol. 46 a. — Jonston, lib. 1, tit. 2, a. 7, tab. 5, fig. 3, 4 ; Thaum. p. 422. — Charleton, p. 126. — Willughby, p. 103. — Raj. p. 34. — Gronov. Mus. 1, n° 16.

Myraina et *smyraina*. Artedi, Synon. piscium, etc. auctore J. G. Schneider, etc. — Seb. Mus. 2, tab. 69, fig. 4 et 5. — Catesby, Carol. 2, tab. 20, 21.

Murène. Valmont de Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle. »

Muræna pinnis pectoralibus nullis, corpore variegato. . . . *muræna helena*. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 143, sp. 1.

proche,

proche , déplie , étend en un clin-d'œil , elle monte , descend , recule , avance , se roule et s'échappe avec la rapidité de l'éclair.

Aristote et Pline ont même prétendu , et l'opinion de ces grands hommes est assez vraisemblable , que la murénophis pouvoit , comme l'anguille et comme les serpens , ramper pendant quelques momens sur la terre sèche , et s'éloigner à quelque distance de son séjour habituel.

Tant de rapports avec les vrais reptiles nous ont engagés à joindre le nom d'*ophis* , qui veut dire *serpent* , à celui de *murène* , pour en faire le nom composé de *murénophis* , lorsque nous avons voulu séparer de l'anguille et de quelques autres osseux auxquels nous avons laissé la dénomination simple de *murène* , les poissons dont nous allons nous occuper.

Les murénophis établissent donc des liens assez étroits entre la classe des poissons et celle des reptiles....

Les dents de la murénophis hélène étant fortes , nombreuses , et pointues ou recourbées , sa morsure a été souvent assez dangereuse pour qu'on ait cru que ce poisson étoit venimeux.

Chacune de ses deux narines a deux

orifices. L'ouverture antérieure est placée au bout d'un petit tube voisin de l'extrémité du museau ; et comme ce tube flexible ressemble à un barbillon très-court, on a écrit que l'hélène avoit deux petits barbillons vers le bout de la mâchoire supérieure. Une conformation semblable peut être observée dans presque toutes les espèces du genre que nous décrivons.

L'orifice des branchies est étroit, et situé presque horizontalement.

Une humeur visqueuse et très-abondante enduit la peau, et donne à l'animal la faculté de glisser facilement au milieu des obstacles, et de n'être retenu qu'avec beaucoup de peine.

Les femelles ont des couleurs plus variées que les mâles : leurs nuances ne sont pas toujours les mêmes ; mais ordinairement leur museau est noirâtre. Un brun rougeâtre et tacheté de jaune distingue le dessus de la tête ; la partie supérieure du corps et de la queue offre une teinte d'un brun également rougeâtre, et d'autant plus foncée, qu'elle est plus près de la caudale ; des points noirs et des taches jaunes, larges, et pointillées ou mouchetées de rougeâtre, sont distribués sur ce fond brun ; la partie inférieure et les

côtés de ces mêmes femelles sont d'une couleur fauve , relevée par de petites raies et par des taches brunes.

Telles sont les couleurs que le savant et zélé observateur Sonnini a vues sur les hélènes femelles pendant son voyage en Grèce, où il a pu en examiner un très-grand nombre de vivantes (1).

La livrée des mâles diffère de celle que nous venons d'indiquer, en ce que les taches sont très-clair-semées sur leur surface, pendant que le corps et la queue des femelles en sont presque entièrement couverts (2).

Sur quelques individus femelles ou mâles, le fond de la couleur est verd ou blanchâtre, au lieu d'être fauve ou d'un rougeâtre brun.

Lorsque les murenophis hélènes ont atteint une longueur d'un mètre (trois pieds), leur plus grand diamètre n'égale pas tout à fait le douzième de leur longueur.

Leur chair est grasse, blanche, très-délicate ; et sans les arêtes courtes et recourbées dont elle est remplie, elle seroit très-agréable à manger.

(1) « Voyage en Grèce et en Turquie, par C. S. Sonnini, etc. p. 190 et suiv.

(2) Belon, de Aquat. lib. 1, cap. 12. »

Suivant M. Sonnini , les hélènes ont l'estomac assez grand , gris et tacheté de noirâtre vers son origine ; un foie long et d'un rouge jaunâtre ; une vessie natatoire petite , ovale , jaune en dehors , blanche en dedans , et formée par une membrane très-épaisse.

Le même naturaliste nous apprend que les œufs de ces murénophis sont elliptiques et jaunes.

Ces œufs sont fécondés , comme ceux des raies , des squales et d'autres poissons , par l'effet d'une réunion intime du mâle et de la femelle , qui , pendant leur accouplement , semblable à celui des couleuvres , entrelacent leurs queues et leurs corps déliés. Le témoignage de M. Sonnini confirme à cet égard l'opinion d'Aristote et de Plinè ; et c'est cette conformité entre l'accouplement des couleuvres et celui des hélènes qui a fait croire à tant de naturalistes , et persuade encore aux grecs modernes , que les serpens s'accouplent avec ces murénophis , qui leur ressemblent par un si grand nombre de traits extérieurs.

Les œufs des hélènes étant fécondés dans le ventre même de la mère , on doit regarder comme possible , et même très-probable , que dans beaucoup de circonstances ces œufs

éclosent dans le corps de la femelle ; et dès-lors les murénophis hélènes devroient être comptées parmi les poissons *ovovivipares* (1).

Ces apodes vivent non seulement dans l'eau salée, mais encore dans l'eau douce. On les trouve dans les mers chaudes, ou tempérées de l'Europe et de l'Amérique, particulièrement dans la Méditerranée, et sur-tout près des côtes de la Sardaigne. Ils se retirent au fond de l'eau pendant que l'hiver règne.

Dans toutes les saisons ils aiment à se loger dans les creux des rochers. Quand le printems commence, ils fréquentent les rivages.

Ils dévorent une grande quantité de cancrs et de poissons. Ils recherchent avec avidité les polypes. Rondelet raconte que le polype le plus grand et le plus fort fuit l'approche de la murénophis hélène ; que cependant, lorsqu'il ne peut éviter son attaque, il s'efforce de la retenir au milieu des replis tortueux de ses bras longs et nombreux, de la serrer, de la comprimer, de l'étouffer ; mais qu'elle glisse comme une colonne fluide,

(1) « Voyez l'article du *blennie ovovivipare*, etc. »

échappe à ses étreintes , et le déchire avec ses dents aiguës.

Les hélènes sont d'ailleurs si voraces, que lorsqu'elles manquent de nourriture, elles rongent la queue les unes des autres. Elles ne meurent pas pour avoir perdu une partie considérable de leur queue, non plus que lorsqu'elles sont long-tems hors de l'eau, dont elles peuvent se passer pendant quelques jours, si la sécheresse de l'atmosphère n'est pas trop grande, ou si le froid n'est pas trop violent; mais on a remarqué que pendant l'hyver elles sont sujettes à des maladies. Plusieurs de ces murénophis ont présenté, pendant cette saison, des vessies jaunâtres de diverses formes, et dont chacune contenoit un ver, sur la tunique externe de l'estomac, sur la surface extérieure du canal intestinal, sur le foie, ou sur les muscles du ventre, entre les arêtes, dans la tunique extérieure de l'ovaire, et dans l'intervalle qui sépare les deux tuniques de la vessie urinaire.

On pêche la murénophis hélène avec des nasses et avec des lignes de fond; mais son instinct la fait souvent échapper à la ruse. Lorsqu'elle a mordu à l'hameçon, elle l'avale

pour pouvoir couper la ligne avec ses dents, ou bien elle se renverse et se roule sur cette ligne, qui cède quelquefois à ses efforts. La renferme-t-on dans un filet ? elle sait choisir les mailles dans l'intervalle desquelles son corps glissant peut, en quelque sorte, s'écouler.

Les romains, voisins de ces tems où la république expiroit opprimée par une ambition orgueilleuse, étouffée par une cupidité insatiable, et ensanglantée par une horrible tyrannie, recherchoient avec beaucoup de soin la murénophis hélène : elle servoit et le caprice, et le luxe, et la cruauté. Ils construisirent à grands frais des réservoirs situés sur le bord, ou très-près de la mer, et y élevèrent des hélènes. Columelle, qui savoit combien la culture des poissons étoit utile à la chose publique, exposa, dans son fameux ouvrage sur l'agriculture, l'art de construire ces réservoirs, et d'y pratiquer des grottes tortueuses, où les hélènes pussent trouver des abris. Mais ce qu'il fit pour la prospérité de son pays, et pour les progrès de l'économie publique, avoit été fait avant lui pour les besoins du luxe et le goût des riches habitans de Rome. Les

murénophis hélènes étoient si multipliées du tems de César , que , lors d'un de ses triomphes, il en donna six mille à ses amis; et on étoit parvenu à les apprivoiser au point que M. Licinius Crassus en nourrissoit qui venoient à sa voix, et s'élançoient vers lui pour recevoir l'aliment qu'il leur présentoit.

La mode et l'art de la parure avoient trouvé, dans les formes de ces poissons, des modèles pour des pendans d'oreilles, et d'autres ornemens des belles romaines (1). Le prix qu'on attachoit à la possession de ces animaux avoit même fait naître une sorte d'affection si vive, que ce Crassus que nous venons de citer, et, ce qui est plus étonnant, Quintus Hortensius, duquel Cicéron a écrit qu'il avoit été un orateur excellent, un bon citoyen et un sage sénateur, ont pleuré la perte de murénophis mortes dans leurs viviers.

Cela n'est que ridicule : mais ce qui est horrible, et ce qui peint les effets épouvantables de l'excès de la corruption des mœurs, c'est qu'un *Pollio*, qu'il ne faut

(1) »» Voyez l'article de la *murène anguille*, relativement aux braselés des romaines, etc. »«

pas confondre avec un orateur célèbre du même nom , engraissoit ses murénophis héliènes avec la chair et le sang des esclaves qu'il condamnoit à périr ; que , recevant Auguste chez lui , il ordonna qu'on jetât dans la funeste piscine un esclave qui venoit de casser involontairement un plat précieux ; et que l'empereur , révolté de cette atroce barbarie , n'osa cependant punir ce monstre qu'en donnant la liberté à l'esclave , et en faisant casser tous les vases de prix que *Pollio* avoit ramassés. La plume tombe des mains après avoir tracé le nom de cet exécrationnable *Pollio* »«.

LA MURENOPHIS ÉCHIDNE (1),
 LA MURÉNOPHIS COLUBRINE (2), LA
 MURÉNOPHIS NOIRATRE (3), LA MURÉ-
 NOPHIS CHAINETTE (4), LA MURENOPHIS
 RÉTICULAIRE (5), LA MURÉNOPHIS
 AFRICAINE (6), LA MURÉNOPHIS PAN-
 TÉRINE (7), LA MURÉNOPHIS ÉTOILÉE (8),
 LA MURÉNOPHIS ONDULÉE (9), ET LA
 MURÉNOPHIS GRISE (10).

2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 ET 11^e ESPÈCES.

»« L'ÉCHIDNE, que les compagnons de l'il-
 lustre Cook ont vue dans l'île de Palmers-
 ton, a près de deux mètres (six pieds) de

(1) »« *Murænophis echidna*. Ellis, It. Cook et
 Clerk, 1, p. 53. »«

*Muræna pinnis pectoralibus nullis, capite depresso,
 corpore fusco nigroque vario, statim ponè caput longis-
 simo... muræna echidna*. Lin. Syst. nat. edit. Gmel.
 gen. 143, sp. 10. — Artedi, Gen. pisc. gen. 18, addit.
 n^o 11.

(2) »« *Murænophis colubrina*. Boddaert apud Pallas
 N. Nord. Beytr. 2, p. 56, tab. 2, fig. 5.

*Conger fasciis brunneis et pallidè fuscis transversis,
 alternatis*. Commerson, manusc. déjà cités. »«

Muræna pinnis pectoralibus nullis, corpore fasciis

longueur ; ses yeux sont petits , mais très-vifs ; l'ouverture de sa bouche est très-grande ; plusieurs dents hérissent ses mâchoires ; sa chair est très-agréable au goût ; mais les navigateurs anglais n'ont vu cet animal qu'avec une sorte d'horreur , à cause de sa ressemblance avec un serpent dangereux.

maculatis alternatim flavis nigrisque vario.....

muræna colubrina. Lin. Syst. nat. ed. Gmel. gen. 145, sp. 8. — Artedi , Gen. pisc. gen. 18, addit. n° 12.

(5) « *Murænophis nigricans.*

Murène noirâtre. Bonaterre , planches de l'Encycl. méthod. — Gronov. Zooph. n° 165.

(4) *Murænophis catenula.*

Gymnothorax à bracelets , gymnothorax catenatus. Bloch , pl. ccccxv, fig. 1.

(5) *Murænophis reticularis.*

Gymnothorax réticulaire. Bloch , pl. ccccxvi.

(6) *Murænophis afra.*

Gymnothorax afer. Bloch , pl. ccccxvii.

(7) *Murænophis pantherina.*

(8) *Murænophis stellata.*

Conger ex albido lutescens , ocellis atro-purpureis flexuosè radiatis , maculosus , pectore apterygio. Commerson , manuscrits déjà cités.

(9) *Murænophis undulata.*

(10) *Murænophis grisea.*

Conger griseus , fusco varius , infimo ventre albus , lateribus abterygiis. Commerson , manuscrits déjà cités. »

Commerson a rencontré la colubrine au milieu des rochers détachés du rivage, qui environnent la Nouvelle-Bretagne et les îles voisines. On la trouve aussi auprès des côtes d'Amboine.

On a comparé la grandeur de cette murénophis à celle de l'anguille. Les trente zones qui l'entourent sont alternativement d'un brun noirâtre et d'un brun mêlé de blanc; le dessus de la tête est d'un verd jaunâtre; les iris sont couleur d'or. Les écailles qui revêtent la peau sont très-difficiles à distinguer. Il n'y a pas de véritable ligne latérale. L'anus est beaucoup plus près de la tête que de la nageoire de la queue. La chair de ce poisson fournit un aliment délicat; mais la forme aiguë de ses dents rend sa morsure dangereuse.

Le noirâtre vit dans l'Amérique méridionale, ainsi que la réticulaire, dont Surinam est la patrie. Cette dernière murénophis a les yeux petits; l'iris blanc et fort étroit; les flancs un peu comprimés; l'anus plus voisin de la caudale que de la tête; la couleur générale brune, et les taches blanches.

Remarquez, dans la réticulaire que l'on pêche auprès de Tranquebar, la position des yeux très-près de la lèvre supérieure;

la situation de l'anus, à une distance un peu plus grande de la tête que de la caudale ; la blancheur de l'iris, qui est très-étroit ; celle de la couleur générale ; les petites bandes brunes du dos et du ventre ; les nuances brunâtres et les taches jaunes de la dorsale.

L'africaine séjourne au milieu des écueils de la côte de Guinée. Son œil est grand et ovale ; son iris bleu ; sa couleur générale brune ; son corps comprimé ; son anus situé au milieu de sa longueur totale ; la peau qui revêt les nageoires, très-épaisse, comme dans presque toutes les murénophis.

La panthérine a les yeux gros, et voilés par une membrane transparente, ainsi que presque tous les poissons de son genre ; ses deux mâchoires sont à peu près également avancées..... De cette espèce, nous avons choisi le nom spécifique, de manière à indiquer la ressemblance de la distribution et du ton de ses teintes, avec ceux de la robe de la panthère.

...On a pêché la panthérine au milieu des rochers de la Nouvelle-Bretagne.....

La longueur de cette murénophis est d'un demi-mètre (dix-huit pouces). Sa couleur générale paroît d'un jaune mêlé de blanc ;

le dessus du museau est bleuâtre ; les taches étoilées sont d'un pourpre tirant sur le noir ; la série supérieure de ces taches étoilées en renferme ordinairement vingt , et l'inférieure vingt-une ; l'iris est doré. Une liqueur épaisse humecte les tégumens ; la mâchoire supérieure est un peu plus avancée que celle d'en bas ; on voit l'anús situé vers le milieu de la longueur totale. On doit rechercher l'étoilée à cause de la bonté de sa chair ; mais avec précaution , parce que ses dents aiguës peuvent faire des blessures fâcheuses.

L'ondulée a été observée par Commerson..... Son anus est situé plus près de la tête que de la caudale.

La grise aime les mêmes eaux que l'étoilée et la colubrine. On en devra la connoissance à Commerson. Cette murénophis a la grandeur de l'anguille ; l'iris doré, avec des points bruns ; la peau dénuée d'écaillés facilement visibles ; la langue très-difficile à distinguer. Commerson a écrit que l'effet de la morsure de ce poisson étoit semblable à celui d'un rasoir.

LA MURENOPHIS HAÜY (1).

DOUZIÈME ESPECE.

»« **N**ous dédions cette espèce, qui n'a pas encore été décrite, à notre... collègue... M. Haüy.....

Sa couleur générale.... est d'un jaune doré, mêlé de teintes blanches ou argentines. A la place de la ligne latérale, on voit une raie longitudinale rouge. Les taches dont la surface du poisson est parsemée, sont d'un brun jaunâtre plus ou moins foncé; les nageoires présentent les mêmes nuances que ces taches. L'ouverture branchiale, située beaucoup plus vers le bas que vers le haut de l'animal, lie les murénophis avec les *sphagebranches*, dont nous allons bientôt nous occuper.....

(1) »« *Murænophis haüy.* »«

 DEUX CENT SEIZIÈME GENRE.

LES GYMNOMURÈNES.

» « **P**oint de nageoires pectorales; une ouverture branchiale sur chaque côté du poisson; le corps et la queue presque cylindriques; point de nageoire du dos, ni de nageoire de l'anus; ou ces deux nageoires si basses et si enveloppées dans une peau épaisse, qu'on ne peut reconnoître leur présence que par la dissection.

PREMIÈRE ESPÈCE.

· **LA GYMNOMURÈNE CERCLÉE; *gymnomuræna doliata*.** — L'anus beaucoup plus près du bout de la queue que de la tête; la couleur générale brune; soixante (ou environ) bandes transversales, blanches, très-étroites, et formant presque toutes une zone autour du poisson.

2. **LA GYMNOMURÈNE MARBRÉE; *gymnomuræna marmorata*.** — L'anus plus près de la tête que du bout de la queue; la caudale très-courte; le corps et la queue marbrés de brun et de blanc » «.

LA

LA GYMNOMURÈNE CERCLÉE (1) ;

E T

LA GYMNOMURÈNE MARBRÉE (2).

I ET 2^e ESPÈCES.

...» « C ES poissons... ont été observés par Commerson, auprès des rivages de la Nouvelle-Bretagne. Nous les avons séparés des murénophis, parce qu'ils manquent de nageoire dorsale et de nageoire de l'anús, ou n'ont qu'une anale et une dorsale très-difficiles à distinguer (3). Ces traits de con-

(1) »« *Gymnomuræna doliata*.

Conger brunneus, zonis transversalibus albis, utrinque circiter sexaginta, pinnis dorsi et ani dubiis, pectoralibus nullis, ano caudæ multoties propiori quàm capiti. Commerson, manuscrits déjà cités.

(2) *Gymnomuræna marmorata*.

Conger brunneus albo-marmoratus, pinnis pectoralibus, dorsi et ani nullis. Commerson, manuscrits déjà cités.

(3) Le mot *gymnos*, qui, en grec, signifie *nu*, désigne la nudité du dos et du dessous de la queue, c'est-à-dire, le défaut d'anale et de dorsale, ou la petitesse de la dorsale et de la nageoire de l'anús. »«

formation les placent à une distance des serpens encore plus petite que celle qui sépare ces reptiles des murénophis.

La longueur de la cerclée est d'un mètre (trois pieds), ou environ. Outre les zones dont nous avons parlé dans la table générale, quelques bandes transversales plus ou moins longues, irrégulières et interrompues, paroissent sur les côtés de l'animal. La tête présente plusieurs petites raies irrégulières et blanches. Le corps et la queue sont un peu comprimés. La mâchoire d'en haut est un peu plus avancée que celle d'en bas : des dents molaires garnissent le disque formé par chaque mâchoire. Les narines ont chacune deux orifices; et il paroît que l'orifice antérieur est placé au bout d'un petit tube noir à son extrémité et qui ressemble à un barbillon. Les arcs de cercle qui soutiennent les branchies sont entièrement lisses. On ne voit pas de véritable ligne latérale. On ne peut s'assurer de l'existence de la dorsale et de l'anale, ni reconnoître les rayons qui les composent, qu'après avoir enlevé la peau qui les recouvre.

Lors de la basse mer, on trouve souvent les cerclées sous de grosses pierres ou des

blocs de rochers, qu'on retourne pour découvrir ces gymnourènes laissées à sec. On tue alors ces osseux à coups de bâton; mais on ne les saisit qu'avec précaution, pour éviter les douleurs aiguës que peut causer leur morsure.

Les marbrées ont des dimensions très-peu différentes de celles des cerclées. On les voit souvent cachées à demi sous des roches peu submergées, levant leur tête au dessus de l'eau dans l'attente de leur proie, la lançant, pour ainsi dire, avec rapidité contre leurs victimes, et les mordant avec force et même acharnement.

Elles peuvent d'autant plus déchirer ce qu'elles saisissent, qu'indépendamment d'une rangée de dents très-aiguës qui garnit chaque mâchoire, des dents semblables hérissent le palais.

Le museau est allongé; les joues sont comme gonflées, ainsi que le derrière des yeux. La mâchoire d'en bas est un peu moins avancée que celle d'en haut.

Nous croyons que l'orifice antérieur de chaque narine est placé au bout d'un petit tuyau, que l'on peut comparer à un barbillon, et qui s'élève vers le bout du museau.

Il n'y a pas de ligne latérale.

L'iris est doré.

On ne peut découvrir aucune nageoire, excepté à l'extrémité de la queue, où l'on aperçoit sur le bord un rudiment de caudale.

La peau, dénuée d'écaillés facilement visibles, est enduite d'une humeur très-visqueuse »«.

DEUX CENT DIX-SEPTIÈME GEN.

LES MURÉNOBLENNES.

» « **P**oint de nageoires pectorales; point d'apparence d'autres nageoires; le corps et la queue presque cylindrique; la surface de l'animal répandant, en très-grande abondance, une humeur laiteuse et gluante.

E S P È C E.

LA MURÉNOBLENNE OLIVATRE; *muræno-blenna olivacea*. — La couleur générale olivâtre et sans taches; le ventre blanchâtre » «.

MURENOBLENNE (1) OLIVATRE (2).

» « COMMERSON a vu ce poisson dans le détroit de Magellan.....

Il parvient à la longueur d'un demi-mètre (dix-huit pouces). Son diamètre est alors le dix-huitième ou à peu près de sa longueur totale.

La matière huileuse et gluante qui suinte de ses pores, paroît inépuisable : Commerson dit qu'elle donnoit même aux matelots une très-grande répugnance pour la muréno-blenne olivâtre, et qu'elle devoit former une si grande partie du volume de ce singulier poisson, que lorsqu'on avoit mis dans de l'alcool un individu de cette espèce, et qu'on l'y avoit laissé pendant deux mois, on trouvoit ce même individu réduit presque en entier en une masse muqueuse, huileuse et gluante » «.

(1) » « *Blenna*, en grec, signifie *mucosité*.

(2) » « *Conger olivaceo-virens, immaculatus, lac et gluten plurimum fundens*. Commerson, manuscrits déjà cités. » «

DEUX CENT DIX-HUITIÈME GEN.

LES SPHAGEBRANCHES.

» « **P**OINT de nageoires pectorales, ni d'autres nageoires; les deux ouvertures branchiales sous la gorge; le corps et la queue presque cylindriques.

E S P È C E.

LE SPHAGEBRANCHE MUSEAU-POINTU; *sphagebranchus rostratus*. — Le museau terminé en pointe; la mâchoire supérieure beaucoup plus avancée que celle d'en bas » «.

LE SPHAGEBRANCHE
MUSEAU - POINTU (1).

Voyez la planche LXXVII, fig. 2.

.... » « **L'**ANUS de ce poisson, des Indes orientales, est placé vers le milieu de sa longueur totale; sept petites dents garnissent les mâchoires; quatre branchies sont situées de chaque côté de l'animal. On ne distingue aucune écaille sur la peau » «.

(1) » « *Sphagebranchus rostratus. Collibranche.* En allemand, *doppelte kalskieme.* En anglais, *double-chin-gilt.* Bloch, pl. ccccxiix, fig. 2. » «

DEUX CENT DIX - NEUVIÈME G.

LES UNIBRANCHAPERTURES.

» « **P** O I N T de nageoires pectorales ; le corps et la queue serpentiformes ; une seule ouverture branchiale , et cet orifice situé sous la gorge ; la dorsale et l'anale basses et réunies à la nageoire de la queue.

P R E M I È R E E S P È C È .

1. L'UNIBRANCHAPERTURE MARBRÉE ; *unibranchapertura marmorata*. — La tête plus grosse que le corps ; le dessus de la tête convexe ; le museau arrondi ; les deux mâchoires presque égales , et garnies de plusieurs dents petites et coniques ; le palais et la langue lisses ; le corps et la queue marbrés.

2. L'UNIBRANCHAPERTURE IMMACULÉE ; *unibranchapertura immaculata*. — La tête plus grosse que le corps ; le dessus de la tête convexe ; le museau pointu ; les deux mâchoires presque égales ; le corps et la queue sans taches.

3. L'UNIBRANCHAPERTURE CENDRÉE ; *unibranchapertura cinerea*. — La tête petite ;

le museau pointu ; les mâchoires garnies de dents ; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure ; la dorsale ne commençant qu'au-delà du milieu de la longueur du tronc ; les nageoires adipeuses ; toute la surface d'un gris cendré.

4. L'UNIBRANCHAPERTURE RAYÉE ; *unibranchapertura lineata*. — La tête grosse ; le museau avancé et pointu ; les deux mâchoires garnies de plusieurs rangs de dents très-petites et crochues ; la dorsale, la caudale et l'anale, très-courtes et adipeuses ; le dessous du corps et de la queue tacheté ; une raie noirâtre étendue sur le dos, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la dorsale.

5. L'UNIBRANCHAPERTURE LISSE ; *unibranchapertura lævis*. — La tête grosse ; le museau court, aplati et arrondi ; la mâchoire supérieure plus large et plus avancée que celle d'en bas ; les yeux très-petits, et situés très-près du bout du museau ; la dorsale commençant aux trois quarts, ou environ, de la longueur totale ; l'anus trois fois plus éloigné de la gorge que du bout de la queue ; la dorsale, l'anale et la caudale, très-difficiles à distinguer et adipeuses ; des plis transversaux sous la gorge. »

L'UNIBRANCHAPERTURE

MARBRÉE * (1).

L'UNIBRANCHAPERTURE IMMACULÉE (2) ;
 L'UNIBRANCHAPERTURE CENDRÉE (3),
 L'UNIBRANCHAPERTURE RAYÉE (4), ET
 L'UNIBRANCHAPERTURE LISSE (5).

1, 2, 3, 4 ET 5^e ESPÈCE.

* Voyez la plauche LXXVII, fig. 3.

»« **D**ANS les eaux douces et bourbeuses de Surinam se trouve la marbrée, dont la chair est grasse, mais quelquefois imprégnée d'un goût et d'une odeur de vase; elle est vorace et se nourrit de petits animaux. Ses

(1) »« *Unibranchapertura marmorata*. En allemand, *surinamische kalskieme*.

Symbranche marbré. Bloch, pl. ccccxviii.

(2) *Unibranchapertura immaculata*.

Symbranche immaculé. Bl. pl. ccccxix, fig. 1.

(3) *Unibranchapertura grisea*.

Murène cendrée. Bonaterre, planches de l'Encycl. méthodique.

(4) *Unibranchapertura lineata*.

(5) *Unibranchapertura lævis*. »«

lèvres sont charnues ; chaque narine n'a qu'un orifice. Les yeux sont bleus ; le dos est d'un olivâtre foncé ; le ventre et les côtés sont d'un verd jaunâtre ; les taches, qui font paroître l'animal comme marbré, présentent des nuances violettes. La peau est épaisse et lâche ; la ligne latérale droite ; l'anus deux fois plus près de l'extrémité de la queue que de la gorge ; l'estomac allongé ; et la membrane de cet organe mince.

L'unibranchaperture immaculée vit dans les eaux de Surinam et de Tranquebar. Sa peau est moins lâche que celle de la marbrée ; son corps est charnu.

La cendrée n'a pas de taches. Sa longueur est plus de vingt centimètres (sept à huit pouces environ) ; l'ouverture de la bouche médiocre ; l'œil très-petit ; la peau dénuée d'écailles facilement visibles. Cette unibranchaperture a été pêchée dans les eaux de la Guinée.

M. Leblond nous a envoyé de Cayenne un individu qui appartenoit à une espèce d'unibranchaperture encore inconnue des naturalistes, ainsi que la lisse, dont nous allons parler.

Cette espèce, que nous avons nommée la rayée, a les yeux très-petits, et placés

vers le milieu de la longueur des mâchoires ; on voit dans l'intérieur de la bouche, et dans l'angle antérieur de chaque mâchoire, un groupe de dents crochues et très-petites ; l'ouverture branchiale est ovale, longitudinale et petite ; on n'aperçoit pas de taches sur la partie supérieure du poisson. La rayée parvient à la longueur de deux tiers de mètre (deux pieds). L'anus est situé aux trois quarts de la longueur totale.

La lisse a la ligne latérale droite ; l'orifice branchial assez grand, un peu triangulaire et allongé ; l'anale très-courte ; la peau très-lisse et sans aucune apparence d'écailles ; la couleur générale sans taches, et sans aucune bande ni raie. »«

A D D I T I O N S

Aux articles de plusieurs genres de poissons cartilagineux et de poissons osseux.

SUPPLÉMENT AU TABLEAU DU GENRE DES RAIES.

PREMIER SOUS-GENRE.

»« **L**ES dents aiguës; des aiguillons sur le corps ou sur la queue.

E S P È C E S.

9.... **LA RAIE BLANCHE**, *raja alba*. — Le museau pointu; la tête présentant la forme d'un pentagone; deux nageoires dorsales, situées sur la queue; une caudale; trois rangées d'aiguillons sur la queue de la femelle; une rangée de piquans sur la queue du mâle, et un groupe d'aiguillons aux quatre coins de son corps; le ventre d'un blanc éclatant.

10. **LA RAIE BORDÉE**; *raja marginata*. — Le museau pointu; une nageoire dorsale placée sur la queue; une caudale; trois rangs d'aiguillons sur la queue; un aiguillon

derrière chaque œil ; le dessous du corps, d'un blanc sale, et entouré, excepté du côté de la tête, d'une large bordure noire.

TROISIEME SOUS-GENRE.

Les dents obtuses ; des aiguillons sur le corps ou la queue.

20. LA RAIE AIGUILLE ; *raja acus*. — Le museau terminé par une pointe très-déliée ; une nageoire dorsale située sur la queue ; point de caudale ; une rangée de piquans sur la queue ; quatre taches foncées, et placées sur le dos, de manière à indiquer une portion de cercle.

25. LA RAIE GIORNA ; *raja giorna*. — Deux grandes appendices sur le devant de la tête ; chaque pectorale formant un triangle isocèle, dont la base tient au corps du poisson ; une nageoire dorsale placée au devant d'un aiguillon fort et dentelé des deux côtés qui termine le corps ; la queue très-longue, très-déliée, et dénuée de nageoires »«.

LA RAIE BLANCHE (1),
ET LA RAIE BORDÉE (2).

9 ET 10^e ESPÈCES.

..... » « **M.** NOËL de Rouen a examiné plus de deux cents individus de l'espèce à laquelle nous avons conservé le nom de *blanche*, que lui donnent les pêcheurs. La couleur du dos de cette raie n'est pas aussi claire que celle du ventre, mais beaucoup moins foncée que les nuances offertes par la plupart des poissons de son genre. L'échancre que la forme de la tête fait paroître entre cette partie et les pectorales, donne à ces nageoires un jeu plus libre et des mouvemens plus faciles. L'épaisseur, ou, ce qui est la même chose, la hauteur du corps de la raie blanche, doit être remarquée.

(1) » « *Raja alba*.

(2) *Raja marginata*.

Raie à zone brune. Noël, notes manuscrites. » «

La raie bordée ne parvient pas à de grandes dimensions. M. Noël en a vu des individus à Dieppe , à Liverpool , à Brighton. La peau du dos est très - fine sur ce poisson ; et la couleur de cette peau paroît d'un fauve clair. Le museau présente la même nuance tant en dessus qu'en dessous ; et d'ailleurs , il est transparent. Une teinte noire , semblable à celle de la bordure inférieure , distingue la queue et les nageoires attachées à cette partie..... »«

LA RAIE AIGUILLE (1).**VINGTIÈME ESPÈCE.**

»« **V**oici encore une de ces espèces dont nous ignorerions l'existence, sans la constance de M. Noël. La tête de cette raie est ovale; et ses dents sont comme marmelonnées. »«

(1) »« *Raja acus.* »«

LA RAIE GIORNA (1).

VINGT-CINQUIÈME ESPÈCE.

» « QUE l'on rappelle les cinq raies gigantesques que nous avons décrites, et sur lesquelles nous avons fait remarquer un attribut particulier, un double organe du toucher, que la Nature a placé au devant de leur tête; que l'on se souvienne de ce que nous avons dit au sujet de ces grandes raies, la *mobular*, la *manatia*, la *fabronienne*, la *banksienne* et la *frangée*, dont l'instinct, par un effet de leur organe double et mobile, doit être supérieur à celui des autres raies, de même que leurs dimensions surpassent celles des cartilagineux de leur genre.... M. Giorna de Turin a reconnu une sixième raie, dont la conformation et la grandeur obligent à la placer dans cette famille si favorisée....

Un individu de cette espèce a été pêché dans la mer qui baigne Nice....

La raie giorna est d'un brun obscur par dessus, olivâtre sur les bords, et blanche en dessous. On voit au devant de sa tête, qui est large, deux appendices qu'on seroit

(1) » « *Raja giorna.* » «

tenté de comparer à des cornes, et qui, présentant une couleur noirâtre, des stries longitudinales, huit rangs obliques de tubercules, s'attachent à la lèvre supérieure par une sorte de rebord membraneux. Les yeux sont placés sur les côtés de la tête. Derrière chaque œil paroît un évent large et demi-circulaire. La dorsale a, comme les pectorales, la forme d'un triangle isocèle. La queue, très-déliée, est lisse jusqu'au quart de sa longueur, et ensuite tuberculée des deux côtés. Une petite appendice, placée à côté de chaque ventrale, tient lieu de nageoire de l'anus.

L'individu décrit par M. Giorna avoit près de deux mètres (six pieds) de longueur totale, et près d'un mètre et demi (quatre pieds et demi) d'envergure, c'est-à-dire, de largeur, à compter du bout extérieur d'une pectorale au bout extérieur de l'autre. La queue étoit trois fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la base de chaque pectorale avoit, avec chacun des autres côtés de cette nageoire triangulaire, le rapport de 14 à 26 ou à peu près. La longueur de chaque appendice du front étoit près du dixième de la longueur de la queue. »«

S U P P L É M E N T

A U T A B L E A U

DU GENRE DES BALISTES.

PREMIER SOUS-GENRE.

» « PLUS d'un rayon à la nageoire inférieure ou thorachique, et à la première nageoire dorsale.

E S P È C E.

4. LE BALISTE BUNIVA; *balistes buniva*.
— Trois rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; sept rayons à chaque ventrale; la caudale, rectiligne et sans échancrure. » «

LE BALISTE BUNIVA (1).**QUATRIÈME ESPÈCE.**

..... » « **N**ous dédions ce baliste, que que l'on a pêché dans la mer de Nice.... au savant Buniva, de l'académie de Turin.

Ce baliste a les deux mâchoires également avancées, vingt-sept rayons à la seconde nageoire du dos, quatorze à chaque pectorale, quatorze à l'anale, et douze à la nageoire de la queue.

Il est nécessaire de faire observer avec soin que voilà la seconde espèce de baliste pêchée dans la Méditerranée. Le caprisque est la première de ces deux espèces, dont les congénères n'ont été encore vues que dans les mers de l'ancien ou du nouveau continent, voisines des tropiques..... Une chimère arctique femelle a été prise auprès de Nice, dans la Méditerranée. » «

(1) » « *Balistes buniva.* » «

S U P P L É M E N T

A U T A B L E A U G É N É R I Q U E
D E S G A D E S.

PREMIER SOUS-GENRE.

»« **T**ROIS nageoires sur le dos; un ou plusieurs barbillons au bout du museau.

E S P È C E S.

8. LE GADE ROUGE; *gadus ruber*. — La nageoire de la queue rectiligne et sans échancrure; un enfoncement près du bout du museau; le second rayon de chaque jugulaire plus long que les autres, et terminé par un filament; le premier rayon de la première nageoire de l'anus non épineux.

TROISIEME SOUS-GENRE.

Deux nageoires dorsales; un ou plusieurs barbillons au bout du museau.

14. LE GADE NÈGRE; *gadus niger*. — La nageoire de la queue fourchue; la dorsale

adipeuse ; cinquante - deux rayons à la nageoire de l'anús ; toute la surface du poisson , d'un noir plus ou moins foncé.

CINQUIÈME SOUS-GENRE.

Une seule nageoire dorsale ; des barbillons au bout du museau.

22. LE GADE LUBB ; *gadus lubb*. — La nageoire de la queue arrondie ; soixante-quinze rayons à l'anale ; point de bandes ou taches transversales sur le corps ou sur la queue. »«

LE GADE ROUGE (1),
LE GADE NÈGRE (2),
ET LE GADE LUBB (3).
8, 14 ET 22^e ESPÈCES.

» « NOUS avons dit, à la fin de l'article du gade morue, que nous adoptions l'opinion de M. Noël, au sujet du gade rouge, et que nous regardions avec lui ce dernier poisson comme une variété de la morue proprement dite : mais depuis la publication de cet article, M. Noël a fait un voyage dans la Grande - Bretagne ; il a observé en Ecosse un très-grand nombre de gades rouges ; il m'a envoyé les résultats de ses recherches. Nous avons examiné ce travail avec beaucoup d'attention ; et nous pensons maintenant, ainsi que cet habile naturaliste, que les gades rouges forment une espèce distincte de celle des gades morues.

(1) » « *Gadus ruber*. Red cod, tanny cod, rock cod.

(2) *Gadus niger*.

(3) *Gadus lubb*. » «

Les gades rouges sont très-communs dans la mer qui baigne les îles du nord-ouest de l'Écosse. La fermeté de leur chair leur a fait donner le nom de *gades rochers*. Ils parviennent souvent à une longueur de plus d'un mètre (trois pieds). Ils ont le ventre large ; la tête longue ; des dents petites et aiguës aux mâchoires , à l'entrée du palais , dans le voisinage de l'œsophage ; un barbillon ; une sorte de rainure auprès de la nuque ; une caudale élevée ; la ligne latérale courbée et blanche. M. Noël m'écrit qu'on prend de ces poissons à Fécamp , à Dieppe et à Boulogne ; qu'on les y nomme *merluches* , et *petites merluches* ; mais qu'ils n'y présentent pas ordinairement les teintes rouges qui ont fait donner à leur espèce le nom qu'elle porte.

Le gade négre a été vu , par M. Noël , dans les eaux de l'île de Bute en Écosse , dans le frith de Solway , à Liverpool , dans la rivière de Mersey. Il est long de deux ou trois décimètres (dix pouces) ; sa mâchoire inférieure est garnie d'un barbillon ; deux filamens assez longs distinguent chaque jugulaire ; la première dorsale ne renferme qu'un rayon , qui est articulé.

Il ne faut pas confondre le gade négre

avec des morues nommées *noires*, qui ne sont qu'une variété de la morue ordinaire, et dont la peau est en effet noire ou noirâtre. Ces morues noires habitent dans le lac de Strome, en Mainland, une des îles de Shetland, à un mille ou environ du détroit qui fait communiquer ce lac avec la mer. On les y pêche dans des endroits dont l'eau est entièrement douce. Leur chair est de très-bon goût; ce qui prouve la facilité avec laquelle on pourroit acclimater, dans des eaux non salées, des morues et d'autres gades, ainsi que plusieurs autres poissons que l'on ne rencontre encore que dans la mer....

Le lubb aime les eaux du Kategat, et les lacs salés de la côte de Bohus en Suède.... Son corps est presque conique; sa queue aplatie; sa longueur de plus d'un mètre (trois pieds) (1).

(1) « 5 rayons à la membrane branchiale du gade rouge.

13 rayons à la première dorsale.

19 rayons à la seconde.

18 rayons à la troisième.

18 rayons à chaque pectorale.

6 rayons à chaque jugulaire.

Les deux mâchoires sont presque également avancées : on voit à la mâchoire inférieure un barbillon court et délié. L'œil est grand, l'iris jaune. Les mâchoires, le palais et les environs de l'œsophage sont garnis de dents ; la langue est lisse, blanche et charnue ; la ligne latérale, d'abord courbe, et ensuite droite ; la couleur générale plus ou moins brune ou verdâtre. Une bande noirâtre s'étend le long de la nageoire du dos, et borde souvent celle de l'anüs ; une bandelette blanche et une bandelette noire relèvent les nuances de la caudale »«.

19 rayons à la première nageoire de l'anüs.

17 rayons à la seconde.

54 rayons à la nageoire de la queue.

7 rayons à la membrane des branchies du gade
nègre.

60 à la seconde nageoire du dos.

20 rayons à chaque pectorale.

4 rayons à chaque jugulaire.

26 rayons à la caudale.

7 rayons à la membrane branchiale du gade
lubb.

105 rayons à la dorsale.

21 rayons à chaque pectorale.

5 rayons à chaque jugulaire.

36 rayons à la nageoire de la queue. »«

S U P P L É M E N T
 | A U T A B L E A U
 D U G E N R E D E S G O B I E S.

P R E M I E R S O U S - G E N R E :

»« **L**ES nageoires pectorales attachées immédiatement au corps de l'animal.

E S P È C E.

14. **LE GOBIE THUNBERG**; *gobius thunberg*.
 — Douze rayons à la seconde nageoire du dos; les deux mâchoires également avancées; les écailles petites; les deux nageoires dorsales de la même hauteur; vingt-huit rayons à la nageoire de la queue »«.

 LE GOBIE THUNBERG (1).

QUATORZIÈME ESPÈCE.

»« **C**E poisson, vu par Thunberg, dans la mer qui baigne les Indes orientales, a beaucoup de rapports avec l'éléotre de la Chine. Sa longueur est de plus d'un décimètre (trois pouces). Plusieurs rangées de dents garnissent les mâchoires. Le museau est obtus. Les thoracines sont une fois moins longues que les pectorales; la caudale est arrondie..... la couleur générale est blanchâtre (2). »«

 (1) »« *Gobius patella*. Thunb. Voyage au Japon.

(2) 5 rayons à la première nageoire du dos du gobie thunberg.

15 rayons à chaque pectorale.

9 rayons à la nageoire de l'anus. »«

S U P P L É M E N T

A U T A B L E A U

DU GENRE DES SCOMBRES.

E S P È C E.

»« 10. **L** E S C O M B R E A T U N ; *scomber atun*.
— Six ou sept petites nageoires dorsales au
dessous de la queue ; la mâchoire inférieure
plus longue que la supérieure ; la ligne laté-
rale parallèle au dos , jusque vers le commen-
cement de la queue , et s'élevant ensuite ; le
dos noir ; le ventre brunâtre ; point de taches
ni de raies »«.

 LE SCOMBRE ATUN.

DIXIÈME ESPÈCE.

»« LE voyageur Enphrasen a vu près du cap de Bonne-Espérance , et dans les eaux de l'île de Java , le scombrequatun , dont la longueur est quelquefois de plus d'un mètre (trois pieds) ; la tête comprimée ; le museau alongé et pointu ; la mâchoire supérieure garnie non seulement d'un rang de dents , mais encore de quatre dents aiguës et plus fortes , placées à son extrémité ; l'œil ovale ; l'iris cendré ; la caudale fourchue (1).

(1) »« 7 rayons à la membrane branchiale du scombrequatun.

20 rayons aiguillonnés à la première dorsale.

10 rayons articulés à la seconde.

15 rayons à chaque pectorale.

6 rayons à chaque thoracine.

10 ou 15 rayons à l'anale.

22 rayons à la nageoire de la queue.»«

S U P P L É M E N T

A U T A B L E A U

DU GENRE DES CARANXOMORES.

E S P È C E.

»« 4. **L** E C A R A N X O M O R E S A C R E S T I N ;
caranxomorus sacrestinus. — Dix rayons
aiguillonnés et onze rayons articulés à la
nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés
et huit rayons articulés à la nageoire de
l'anüs ; la mâchoire inférieure plus avancée
que celle d'en haut, et relevée au dessous
du sommet de cette dernière par une apo-
physe ; deux orifices à chaque narine ; les
éclailles bleuâtres, et bordées de brun »«.

LE CARANXOMORE SACRESTIN (1).
QUATRIÈME ESPÈCE.

... » « **L**ES dimensions de ce caranxomore sont assez semblables à celles d'un scombre maquereau. Du jaunâtre distingue la dorsale et la nageoire de l'anus; du rouge, les pectorales; du jaune entouré de bleuâtre, les thoracines; du noirâtre, la nageoire de la queue, qui est très-fourchue.

Le museau est avancé; chaque mâchoire armée de dents très-courtes, très-fines et très-serrées; la langue cartilagineuse et lisse; le palais relevé par deux tubérosités; le dessus du gosier garni, ainsi que le dessous, d'une élévation dure et hérissée de très-petites dents; l'œil grand; chaque opercule composé de trois lames, dont la première

(1) » « *Caranxomorus sacrestinus*.

Sciænus è fusco cærulescens, pinnis flavescentibus, dorsali et anali retrorsum subulatis, caudâ nigrâ, in sinus marginibus, subflavescente. Commerson, manuscrits déjà cités.

Sacrestin, Id. *ibid.* » «

est revêtue de petites écailles, la seconde ciselée, la troisième prolongée par une appendice jusqu'à la base des pectorales; chaque côté de l'occiput strié ou ciselé; le dernier rayon de la dorsale très-alongé, de même que le second de chaque pectorale, et le dernier de la nageoire de l'anus.

La chair du sacrestin est agréable au goût (1) »«.

(1) »« 7 rayons à la membrane branchiale du caranxomore sacrestin.

16 rayons à chaque pectorale.

1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.

17 rayons à la nageoire de la queue. »«

S U P P L É M E N T

A U T A B L E A U

DU GENRE DES CHEILODIPTÈRES.

SECOND SOUS-GENRE.

»« LA nageoire de la queue, rectiligne ou arrondie, et sans échancrure.

E S P È C E.

7. LE CHEILODIPTÈRE AIGLE; *cheilodipterus aquila*. — Deux rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; la caudale un peu arrondie; les deux mâchoires presque également avancées »«.

LE CHEILODIPTÈRE AIGLE (1).

S E P T I È M E E S P È C E .

... » « **D**ANS le mois de septembre de l'an 1803, des pêcheurs de Dieppe et de Fécamp ont pris neuf ou dix individus d'une grande espèce de poisson qui leur étoit inconnue, et à laquelle ils ont donné le nom d'*aigle de mer*. Le plus grand de ces individus avoit au moins un mètre et deux tiers (cinq pieds environ) de longueur, et pesoit trente-cinq kilogrammes (soixante-dix livres). La longueur de la tête étoit le cinquième de la longueur totale.

Les mâchoires de cet aigle de mer, que nous avons dû rapporter au genre des cheilodiptères, sont armées de deux rangées de dents; une rainure sépare ces deux rangées: les dents de la première sont fortes; celles de la seconde sont plus petites. La lèvre supérieure est extensible; les os du palais sont unis comme la langue, qui d'ailleurs

(1) » « *Cheilodipterus aquila. Aigle de mer.* » «

est courte et cartilagineuse. On peut voir au fond de la bouche deux éminences hérissées d'aiguillons. L'ouverture de la gueule est large ; deux orifices appartiennent à chaque narine ; l'œil est un peu alongé et incliné sur le bout du museau. Deux pièces composent chaque opercule ; la seconde est terminée par une sorte d'appendice. Les deux nageoires du dos ont peu d'élévation (1). Des écailles grandes, un peu ovales, minces, très-serrées l'une contre l'autre, et fortement attachées à la peau, revêtent le bout du museau, le tour des yeux, une portion des opercules, le corps et la queue. La couleur générale est blanchâtre »«.

(1) »« 7 rayons à la membrane branchiale du cheilodiptère aigle.

2 rayons aiguillonnés et 7 rayons articulés à la première du dos.

29 rayons à la seconde dorsale.

17 rayons à chaque pectorale.

6 rayons à chaque thoracine.

9 rayons à l'anale.

16 rayons à la nageoire de la queue. »«

S U P P L É M E N T
A U T A B L E A U
DU GENRE DES LUTJANS.

SECOND SOUS-GENRE:

»« LA nageoire de la queue, rectiligne ou arrondie et sans échancrure.

E S P È C E.

90. LE LUTJAN PEINT; *lutjanus pictus*. — Dix rayons aiguillonnés et vingt-un rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à l'anale ; la caudale arrondie ; la dorsale longue et basse ; trois raies longitudinales un peu courbes , et dirigées , la première vers le milieu de la dorsale , la seconde vers l'extrémité de cette nageoire , la troisième vers la caudale »«.

LE LUTJAN PEINT (1).

QUATRE-VINGT-DIXIÈME ESPÈCE.

»« LA couleur générale de ce lutjan est blanche ; la partie supérieure de la dorsale , pointillée de blanc et de brun ; l'anale blanche ; l'extrémité de cette nageoire noirâtre ; la caudale blanche et rayée de noir de chaque côté.

Thunberg l'a vu dans les mers du Japon (1) »«.

(1) »« *Lutjanus pictus*.

Perca picta. Thunberg. »«

(2) 14 rayons à chaque pectorale du lutjan peint.

1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.

16 rayons à la nageoire de la queue. »«

S U P P L É M E N T

A U T A B L E A U

DU GENRE DES CENTROPOMES.

SECON D S O U S - G E N R E .

»« **L**A nageoire de la queue rectiligne ou arrondie , et sans échancrure.

E S P È C E .

19. **LE CENTROPOME SIX-RAIES** ; *centropomus sex-lineatus*. — Cinq rayons aiguillonnés à la première dorsale ; quatorze à la seconde ; un rayon aiguillonné et dix rayons articulés à la nageoire de l'an us ; la caudale arrondie ; six raies longitudinales et blanches de chaque côté du poisson »«.

LE CENTROPOME SIX-RAIES (1).

DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

»« **O**N a pêché, dans la mer qui baigne les Indes orientales, ce centropome, dont la mâchoire inférieure est plus avancée que la supérieure, et dont la tête, le corps et la queue présentent six raies blanches de chaque côté (2).....

(1) »« *Centropomus sex-lineatus.*

(1) 6 rayons à la membrane branchiale du centropome six-raies.

15 rayons à chaque pectorale.

1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.

16 rayons à la nageoire de la queue.»«

SUPPLÉMENTS

AUX GENRES.

TRENTE-SIXIÈME GENRE bis:

LES MAKAIRAS.

»« La mâchoire supérieure prolongée en forme de lame ou d'épée, et d'une longueur égale au cinquième ou tout au plus au quart de la longueur totale de l'animal deux boucliers osseux et lancéolés, de chaque côté de l'extrémité de la queue; deux nageoires dorsales.

E S P È C E.

LE MAKAIRA NOIRATRE; *makaira nigricans*. — La première nageoire du dos très-grande; les deux dorsales et l'anale, triangulaires; la caudale grande et en croissant »«.

LE MAKAIRA NOIRATRE (1).

»« **C**E poisson . . . doit être compté parmi les grands habitans de la mer. L'individu, dont nous avons vu le dessin, avoit trois mètres (neuf pieds) et près de trois décimètres (neuf pouces) de longueur, sur une hauteur d'un mètre (trois pieds). Le makaira doit jouir d'ailleurs d'une puissance redoutable. Ses mouvemens doivent être prompts; le nombre de ses nageoires, leur étendue, et la forme de sa queue, lui donnent une natation rapide; et comme les xiphias à côté desquels il faut le placer, il porte, à l'extrémité de sa mâchoire supérieure, une arme dangereuse, une épée qui perce et qui frappe . . .

L'individu dont nous parlons avoit été jeté très-récemment par une tempête sur un rivage de la mer, voisin de la Rochelle, où il a fait l'étonnement des pêcheurs et l'admiration des curieux. On lui a donné,

(1) »« *Makaira nigricans.* »«

je ne sais pourquoi, le nom de *makaira*, dont nous avons fait son nom générique. M. Traversay, sous-préfet de la Rochelle, qui est venu à Paris peu de tems après que cet énorme poisson a échoué sur la côte, a eu la complaisance de m'apporter un dessin de cet animal, et une note qui renfermoit, avec d'autres particularités sur cet osseux, l'indication des principales dimensions de cet apode que l'on avoit mesuré avec exactitude (1).

(1) »« *Principales dimensions du makaira noirâtre.*

	pieds.	pouc.
Longueur totale.	10	
Longueur de la mâchoire supérieure. .	2	
Hauteur de la première dorsale.	2	
Longueur de chaque pectorale.	2	
Hauteur de la seconde dorsale.		9
Longueur de chaque bouclier osseux. .		2 $\frac{5}{4}$
Longueur du côté le plus long de la na- geoire de l'anus.	1	5
Distance d'une pointe du croissant formé par la caudale à l'autre pointe du même croissant.		4

..... Le palais du makaira est extrêmement rude ; la chair de ce poisson est blanche ; sa défense ou son épée est unie, sans sillons, arrondie sur ses bords, et la partie osseuse de cette arme a quelques rapports avec l'ivoire. »«

Ce makaira pesoit trois cents soixante-cinq kilogrammes (sept cents trente livres). Des habitans de l'île de Rhé en ont mangé avec plaisir. Sa chair étoit cependant un peu sèche.

La mâchoire inférieure n'atteignoit qu'au milieu de la longueur de la mâchoire supérieure. On ne voyoit pas de dents. Le sommet de la tête étoit élevé et arrondi ; l'œil gros et rond , l'opercule arrondi par derrière, et composé de deux pièces ; chaque pectorale très-étroite , mais presque aussi longue que la mâchoire d'en haut. L'animal pouvoit incliner et replier sa première dorsale ; et lorsque cette nageoire étoit couchée le long du dos , elle ne sailloit plus que de deux décimètres (sept à huit pouces). L'étendue de l'autre égaloit à peu près celle de la seconde nageoire du dos. Les deux boucliers osseux , qui revêtoient chaque côté de l'extrémité de la queue , étoient placés l'un au dessus de l'autre , et avoient chacun sa pointe tournée vers la tête »«.

CINQUANTIÈME GENRE bis.

LES CHRYSOSTROMES.

» « **L**E corps et la queue très-hauts, très-comprimés, et aplatis latéralement de manière à représenter un ovale; une seule nageoire dorsale.

E S P È C E.

LE CHRYSOSTROME FIATOLOÏDE; *chrysostromus fiatoloides*. — La dorsale et l'anale en forme de faux; la caudale fourchue » «.

 LE CHRYSOSTROME FIATOLOIDE (1).

» « **R**ONDELET a donné la figure de cette espèce, qui a de très-grands rapports avec la stromatée fiatole, mais qui doit être placée non seulement dans un genre différent, mais même dans un autre ordre que celui des stromatées, puisque ces derniers sont apodes, pendant que les chrysostromes ont des nageoires situées au dessous de la gorge....

Notre chrysostrome, dont la ressemblance avec la fiatole a si fort frappé les habitans de plusieurs rivages de la Méditerranée, qu'ils lui ont appliqué le nom de ce dernier, se trouve particulièrement aux environs de Rome. Sa parure est magnifique. Des raies longitudinales interrompues, et des taches de différentes grandeurs, toutes brillantes de l'éclat de l'or, sont répandues sur ses larges côtés, et y représentent une sorte de tapis resplendissant.

La mâchoire inférieure est un peu plus avancée que la supérieure; et les lèvres sont grosses »«.

(1) »« *Fiatola*. Rondelet, part. 1, liv. 5, ch. 24, édit. de Lyon, 1558. »«

TABLE GÉNÉRALE DES POISSONS.

POISSONS.

» « LE sang rouge, des vertèbres, des branchies au lieu de poumons.

SOUS-CLASSES. /	DIVISIONS.	ORDRES.	
POISSONS CARTILAGINEUX. 1. <i>L'épine dorsale composée de vertèbres car- tilagineuses.</i>	1. Point d'opercule ni de membrane branchiale.	1	1. Apodes.
		2	2. Jugulaires.
		3	3. Thoracins.
		4	4. Abdominaux.
	2. Point d'opercule, une membrane branchiale.	5	1. Apodes.
		6	2. Jugulaires.
		7	3. Thoracins.
		8	4. Abdominaux.
	3. Un opercule, point de mem- brane branch.	9	1. Apodes.
		10	2. Jugulaires.
		11	3. Thoracins.
		12	4. Abdominaux.
4. Un opercule et une membrane branchiale.	13	1. Apodes.	
	14	2. Jugulaires.	
	15	3. Thoracins.	
	16	4. Abdominaux.	
5. Un opercule et une membrane branchiale.	17	1. Apodes.	
	18	2. Jugulaires.	
	19	3. Thoracins.	
	20	4. Abdominaux.	
POISSONS OSSEUX. 2. <i>L'épine dorsale composée de vertèbres os- seuses.</i>	2. Un opercule, point de mem- brane branch.	21	1. Apodes.
		22	2. Jugulaires.
		23	3. Thoracins.
		24	4. Abdominaux.
3. Point d'opercule, une membrane branchiale.	25	1. Apodes.	
	26	2. Jugulaires.	
	27	3. Thoracins.	
	28	4. Abdominaux.	
4. Point d'opercule ni de membrane branchiale.	29	1. Apodes.	
	30	2. Jugulaires.	
	31	3. Thoracins.	
	32	4. Abdominaux.	

O R D R E S ,
G E N R E S E T E S P È C E S .

I^{er}. O R D R E. — *Apodes.*

1. PÉTROMYZON.

»« 1. LAMPROIE. 2. Pricka. 3. Lamproyon.
4. Planer. 5. Rouge.... 6. Sucet.... 7. Ar-
genté.... 8. Septœuil.... 9. Noir....

1. *bis*. GASTROBRANCHE.

1. Aveugle. 2. Dombey.

I V^e. O R D R E (1). — *Abdominaux.*

2. R A I E.

1. Batis. 2. Oxyrhynque. 3. Museaupointu.
4. Miralet. 5. Chardon. 6. Ronce. 7. Cha-
grinée. 8. Coucou... 9. Blanche... 10. Bor-
dée... 11. Torpille. 12. Aigle. 13. Paste-
naque. 14. Lymme. 15. Tuberculée.....

(1) On ne connoît pas encore de poissons que l'on puisse inscrire dans le second, le troisième, le cinquième, le neuvième, le dixième, le onzième, le

16. Eglantier.... 17. Sephen. 18. Bouclée.
 19. Nègre.... 20. Aiguille.... 21. Thouin.
 22. Bohkat. 23. Cuvier. 24. Rhinobate.
 25. Giorna... 26. Mobular. 27. Schoukie.
 28. Chinoise. 29. Mosaique... 30. Ondulée...
 31. Gronovienne. 32. Aptéronote... 33. Ma-
 natia. 34. Fabronienne.... 35 Banksienne...
 36. Frangée.

3. SQUALÉ.

1. Requin. 2. Très-grand. 3. Pointillé...
 4. Glauque. 5. Long-nez. 6. Philipp. 7. Per-
 lon. 8. Roussette. 9. Rochier. 10. Milandre.
 11. Emissole. 12. Barbillon. 13. Barbu. 14. Ti-
 gré. 15. Galonné. 16. Oillé. 17. Isabelle.
 18. Marteau. 19. Pautoutlier. 20. Renard.
 21. Griset. 22. Aiguillat. 23. Sagre. 24. Hu-
 mantin. 25. Liche. 26. Gronovien. 27. Den-
 telé. 28. Bouclé. 29. Écailleux. 30. Scie.
 31. Anisodon... 32. Ange.

4. AODON.

1. Massasa. 2. Kumal. 3. Cornu:

quatorzième, le vingt-deuxième, le vingt-troisième,
 le vingt-quatrième, le vingt-sixième, le vingt-sep-
 tième, le trentième, le trente-unième, ni le trente-
 deuxième ordres.

308 TABLE GENERALE

V I^e. O R D R E. — *Jugulaires.*

5. LOPHIE.

1. Baudroie. 2. Vespertilion. 3. Faujas.
4. Histrion. 5. Chironecte. 6. Double-bosse.
7. Commerson. 8. Ferguson.

V I I^e. O R D R E. — *Thoracins.*

6. BALISTE.

1. Vieille. 2. Etoilé. 3. Echarpe. 4. Bu-
- niva.... 5. Double-aiguillon. 6. Chinois.
7. Velu. 8. Mamelonné. 9. Tacheté. 10. Pra-
- lin. 11. Kleinien. 12. Curassavien. 13. Epi-
- neux. 14. Sillonné. 15. Caprisque. 16. Queue-
- fourchue. 17. Bourse. 18. Américain. 19. Ver-
- dâtre. 20. Grande-tache. 21. Noir. 22. Bridé.
23. Armé. 24. Cendré. 25. Mungo-park....
26. Ondulé... 27. Assasi. 28. Monocéros.
29. Hérissé.

V I I I^e. O R D R E. — *Abdominaux.*

7. CHIMÈRE.

1. Arctique. 2. Antarctique.

X I I^e. O R D R E. — *Abdominaux.*

8. POLYODON.

1. Feuille.

9. ACIPENSÈRE.

1. Esturgeon. 2. Huso. 3. Strelet. 4. Etoilé.

XIII^e. ORDRE. — *Apodes*.

10. OSTRACION.

1. Triangulaire. 2. Maillé. 3. Pointillé.
4. Quatre-tubercules. 5. Museau-longé.
6. Deux-tubercules. 7. Moucheté. 8. Bossu.
9. Trois-aiguillons. 10. Trigone. 11. Double-aiguillon.
12. Quatre-aiguillons. 13. Lister.
14. Quadrangulaire. 15. Dromadaire.

11. TÉTRODON.

1. Perroquet. 2. Etoilé. 3. Pointillé. 4. Sans-tache.
5. Hérissé. 6. Moucheté: 7. Honckénien.
8. Lagocéphale. 9. Rayé. 10. Croissant.
11. Mal-armé. 12. Spenglérien. 13. Alongé.
14. Museau-longé. 15. Plumier. 16. Mé-léagris.
17. Electrique. 18. Grosse-tête.
19. Lune.

12. OVOÏDE.

1. Fascé.

13. DIODON.

1. Atinga. 2. Plumier. 3. Holocanthe.
4. Tacheté. 5. Orbe. 6. Mole.

14. SPÉROÏDE.

1. Tuberculé.

15. SYNGNATE.

1. Trompette. 2. Aiguille. 3. Tuyau.

310 TABLE GÉNÉRALE

4. Pipe. 5. Hippocampe. 6. Deux-piquans.
7. Barbe. 8. Ophidion.

X V^e. O R D R E. — *Thoracins.*

16. CYCLOPTÈRE.

1. Lompe. 2. Epineux. 3. Menu. 4. Double-
épine. 5. Gélatineux. 6. Denté. 7. Ventru.
8. Bimaculé. 9. Spatule. 18. Souris... 11. Li-
paris. 12. Rayé.

17. LÉPADOGASTÈRE.

1. Gouan.

X V I^e. O R D R E. — *Abdominaux.*

18. MACRORHINQUE.

1. Argenté.

19. PÉGASE.

1. Dragon. 2. Volant. 3. Spatule.

20. CENTRISQUE.

1. Cuirassé. 2. Sumpit. 3. Bécasse.

X V I I^e. O R D R E. — *Apodes.*

21. CÉCILIE.

1. Brandérienne.

22. MONOPTÈRE.

1. Javanais.

23. LEPTOCÉPHALE.

1. Morrisien.

24. GYMNOTE.

1. Electrique. 2. Putaol. 3. Blanc. 4. Carape. 5. Fierasfer. 6. Long-museau.

25. TRICHIURE.

1. Lepture. 2. Electrique.

26. NOTOPTÈRE.

1. Kaporat. 2. Ecailleux.

27. OPHISURE.

1. Ophis. 2. Serpent. 3. Fascé....

28. TRIURE.

1. Bougainvillien.

29. APTÉRONOTE.

1. Passan.

30. RÉGALEC.

1. Glesne. 2. Lancéolé.

31. ODONTOGNATHE.

1. Aiguillonné.

32. MURÈNE.

1. Anguille. 2. Tachetée. 3. Myre.
4. Congre.

33. AMMODYTE.

1. Appât.

34. OPHIDIE.

1. Barbue. 2. Imberbe. 3. Uernak.

35. MACROGNATHE.

1. Aiguillonné. 2. Armé.

56. XIPHIAS.

1. Espadon. 2. Epée.

56 bis. ΜΑΚΑΙΡΑ.

1. Noirâtre....

57. ΑΝΑΡΗΙΚΗ.

1. Loup. 2. Karrak. 3. Panthérin.

58. COMÉPHORE.

1. Baïkal.

59. STROMATÉE.

1. Fiatole. 2. Paru. 3. Gris... 4. Argenté...
5. Noir... .

40. RHOMBE.

1. Alépidote.

XVIII^e ORDRE. — *Jugulaires.*

41. ΜΥΡÉΝΟΪΔΕ.

1. Sujef.

42. CALLIONYME.

1. Lyre. 2. Dragonneau. 3. Flèche. 4. Japonais. 5. Pointillé.

43. CALLIOMORÉ.

1. Indien.

44. URANOSCOPE.

1. Rat. 2. Houttuyn.

45. TRACHINE.

1. Vive. 2. Osbeck.

46. GADE.

1. Morue. 2. *Æglefin*. 3. Bib. 4. Saida.
5. Blennioïde. 6. Callarias. 7. Tacaud.
8. Rouge... 9. Capelan. 10. Colin. 11. Pol-
- lack. 12. Sey. 13. Merlan. 14. Nègre....
15. Molve. 16. Danois. 17. Lote. 18. Mus-
- telle. 19. Cimbre. 20. Merlus. 21. Brosme.
22. Lubb...

47. BATRACHOÏDE.

1. Tau. 2. Blennioïde.

48. BLENNIE.

1. Lièvre. 2. Phycis. 3. Méditerranéen.
4. Gattorugine. 5. Sourcilleux. 6. Cornu.
7. Tentaculé. 8. Sujéfien. 9. Fascé. 10. Co-
- quillade. 11. Sauteur. 12. Pinaru. 13. Ga-
- doïde. 14. Belette. 15. Tridactyle. 16. Pholys.
17. Bosquien. 18. Ovovivipare. 19. Gunnel.
20. Pointillé. 21. Garamit. 22. Lumpène.
23. Torsk.

49. OLIGOPODE.

1. Vélifère.

50. KURTE.

1. Blochien.

50 bis. CRYSTOSTROME.

1. Fiatoloïde.

XIX^e. ORDRE. — *Thoracins* :

51. LÉPIDOPE.

1. Gouanien.

52. HIATULE.

1. Gardénienne.

53. CÉPOLE.

1. Tænia. 2. Serpentinaire. 3. Thra-
chypère.

54. TÆNIOÏDE.

1. Hermannien.

55. GOBIE.

1. Pectinirostre. 2. Boddaert. 3. Lanceolé.
4. Aphyé. 5. Paganel. 6. Ensanglanté. 7. Noir-
brun. 8. Boulerot. 9. Bosc. 10. Arabique.
11. Jozo. 12. Bleu. 13. Plumier. 14. Thun-
berg..... 15. Eléotre. 16. Nébuleux.
17. Awaou. 18. Noir. 19. Lagocéphale.
20. Menu. 21. Cyprinoïde. 22. Schlosser.

56. GOBIOÏDE.

1. Anguilliforme. 2. Smyrnéen. 3. Brous-
sonnet. 4. Queue-noire.

57. GOBIOMORE.

1. Gronovien. 2. Taïboa. 3. Dormeur.
4. Koelreuter.

58. GOBIOMOROÏDE.

1. Pison.

59. GOBIÉSOCE.

1. Testar.

60. SCOMBRE.

1. Commerson. 2. Guare. 3. Thon. 4. Germon. 5. Thazard. 6. Bonite. 7. Sarde... 8. Alatunga. 9. Chinois. 10. Atun... 11. Maquereau. 12. Japonais. 13. Doré. 14. Albacore.

61. SCOMBÉROÏDE.

1. Noël. 2. Commersonnien. 3. Sauteur.

62. CARANX.

1. Trachure. 2. Amie. 3. Fascé... 4. Chloris. 5. Crumenophthalme... 6. Queue-jaune. 7. Glauque. 8. Blanc. 9. Plumier... 10. Klein.. 11. Queue-rouge. 12. Filamenteux. 13. Daubenton. 14. Très-beau. 15. Carangue. 16. Ferdau. 17. Rouge. 18. Gæss. 19. Sansun. 20. Korab.

63. TRACHINOTE.

1. Faucheur.

64. CARANXOMORE.

1. Pélagique. 2. Plumiérien. 3. Pilitschei... 4. Sacrestin...

54. CÆSIO.

1. Azuror. 2. Poulain.

66. CÆSIOMORE.

1. Baillon. 2. Bloch.

67. CORIS.

1. Aigrette. 2. Angulé.

68. GOMPHOSE.

1. Bleu. 2. Varié.

69. NASON.

1. Licornet. 2. Loupe.

70. KYPHOSE.

1. Double-bosse.

71. OSPHRONÈME.

1. Goramy. 2. Gal.

72. TRICHOPODE.

1. Mentonnier. 2. Trichoptère.

73. MONODACTYLE.

1. Falciforme.

74. PLECTORHINQUE.

1. Chétodonoïde.

75. POGONIAS.

1. Fascé.

76. BOSTRYCHE.

1. Chinois. 2. Tacheté.

77. BOSTRYCHOÏDE.

1. Oïllé.

78. ECHÉNÉIS.

1. Rémora. 2. Naucrate. 3. Rayé.

79. MACROURE.

1. Berglax.

80. CORYPHÈNE.

1. Hippurus. Doradon. 3. Chrysurus.

4. Scombéroïde. 5. Ondé. 6. Pompile. 7. Bleu.
8. Plumier. 9. Rasoir. 10. Perroquet. 11. Camus.
12. Rayé. 13. Chinois. 14. Pointu.
15. Verd. 16. Casqué.

81. HÉMIPTÉRONOTE.

1. Cinq-taches. 2. Gmelin.

82. CORYPHÉNOÏDE.

1. Houttuynien.

83. ASPIDOPHORE.

1. Armé. 2. Lisiza.

84. ASPIDOPHOROÏDE.

1. Tranquebar.

85. COTTE.

1. Grognant. 2. Scorpion. 3. Quatre-cornes.
4. Raboteux. 5. Austral. 6. Insidiateur.
7. Madégasse. 8. Noir. 9. Chabot.

86. SCORPÈNE.

1. Horrible. 2. Africaine. 3. Epineuse. 4. Aiguillonnée.
5. Marseillaise. 6. Double-filament. 7. Brachion.
8. Barbue. 9. Rascasse. 10. Mahé. 11. Truie. 12. Plumier.
13. Américaine. 14. Didactyle. 15. Antennée. 16. Volante.

87. SCOMBÉROMORE.

1. Plumier.

88. GASTÉROSTÉE.

1. Epinoche. 2. Epinochette. 3. Spina-
chie.

518 TABLE GÉNÉRALE

89. CENTROPODE.

1. Rhomboïdal.

90. CENTROGASTÈRE.

1. Brunâtre. 2. Argenté.

91. CENTRONOTE.

1. Pilote. 2. Eperon... 3. Acanthias.
4. Glaycos. 5. Argenté. 6. Ovale. 7. Lyzan.
8. Carolinin. 9. Gardénien. 10. Vadigo.
11. Nègre...

92. LÉPISACANTHE.

1. Japonais.

93. CÉPHALACANTHE.

1. Spiranelle.

94. DACTYLOPTÈRE.

1. Pirapède. 2. Japonais.

95. PRIONOTE.

1. Volant.

96. TRIGLE.

1. Asiatique. 2. Lyre. 3. Caroline. 4. Ponc-
tuée. 5. Lastoviza. 6. Hirondelle. 7. Pin.
8. Gurnau. 9. Grondin. 10. Milan. 11. Menue.
12. Cavillone.

97. PÉRISTÉDION.

1. Malarimat. 2. Chabrontère.

98. ISTIOPHORE.

1. Porte-glaive.

99. GYMNETÈRE.

1. Hawken.

100. MULLE.

1. Rouget. 2. Surmulet. 3. Japonais. 4. Auriflamme. 5. Rayé. 6. Tacheté. 7. Deux-bandes. 8. Cyclostome. 9. Trois-bandes. 10. Macronème. 11. Barberin. 12. Rougeâtre. 13. Rougeor. 14. Cordon-jaune.

101. APOGON.

1. Rouge.

102. LONCHURE.

1. Dianème.

103. MACROPODE.

1. Verd - doré.

104. LABRE.

1. Hépaté. 2. Operculé. 3. Aurite. 4. Fau-
 cheur. 5. Oyène. 6. Sagittaire. 7. Cappa.
 8. Lépisme. 9. Unimaculé. 10. Bohar.
 11. Bossu. 12. Noir. 13. Argenté. 14. Né-
 buleux. 15. Grisâtre. 16. Arné. 17. Cha-
 pelet. 18. Long - museau. 19. Thunberg.
 20. Grison. 21. Croissant. 22. Fauve.
 23. Ceilan. 24. Deux - bandes. 25. Méla-
 gastre. 26. Malaptère. 27. A demi-rouge.
 28. Tétracanthé. 29. Demi-disque. 30. Cer-
 cle. 31. Hérissé. 32. Fourche. 33. Six-bandes.
 34. Macrogastère. 35. Filamenteux. 36. An-
 guleux. 37. Huit - raies. 38. Moucheté.

39. Commersonnien. 40. Lisse. 41. Macrop-
tère. 42. Quinze-épines. 43. Macrocéphale.
44. Plumierien. 45. Gouan. 46. Ennéacanthé.
47. Rouges-raies. 48. Kasmira. 49. Salmoïde...
50. Iris. 51. Paon. 52. Bordé. 53. Rouillé.
54. Œillé. 55. Mélops. 56. Nil. 57. Louche.
58. Triple-tache. 59. Cendré. 60. Cornubien.
61. Mélé. 62. Jaunâtre. 63. Merle. 64. Rône.
65. Fuligineux. 66. Brun. 67. Echiquier.
68. Marbré. 69. Large-queue. 70. Girelle.
71. Parotique. 72. Bergsnyltre. 73. Guaze.
74. Tancoïde. 75. Double-tache. 76. Ponc-
tué. 77. Ossifage. 78. Onite. 79. Perroquet.
80. Tourd. 81. Cinq - épines. 82. Chinois.
83. Japonais. 84. Linéaire. 85. Lunulé.
86. Varié. 87. Maillé. 88. Tacheté. 89. Cock.
90. Canude. 91. Blanches - raies. 92. Bleu.
93. Rayé. 94. Ballan. 95. Bergylte. 96. Hassek.
97. Aristé. 98. Birayé. 99. Grandes-écailles.
100. Tête-bleue. 101. A gouttes. 102. Boisé.
103. Cinq - taches. 104. Microlépidote.
105. Vieille. 106. Karut. 107. Anéi. 108. Cein-
ture. 109. Digramme. 110. Hololépidote.
111. Tænioure. 112. Parterre. 113. Sparoïde.
114. Léopard. 115. Malaptéronote. 116. Diane.
117. Macrodon. 118. Neustrien. 119. Calops.
120. Ensanglanté. 121. Perruche. 122. Kes-
lik. 123. Combre. 124. Brésilien. 125. Verd.

DÈS POISSONS. 321

126. Trilobé. 127. Deux-croissans. 128. Hébraïque. 129. Large-raie. 130. Annelé.

105. CHEILINE.

1. Scare. 2. Trilobé.

106. CHEILODIPTÈRE.

1. Heptacanthé. 2. Chrysoptère. 3. Rayé.
4. Maurice. 5. Cyanoptère. 6. Boops.
7. Aigle.... 8. Acoupa. 9. Macrolépidote.
10. Tacheté.

107. OPHICÉPHALE.

1. Karruvey. Wrahl.

108. HOLOGYMNOSE.

1. Fascé.

109. SCARE.

1. Sidjan. 2. Etoilé. 3. Ennéacanthé.
4. Pourpré. 5. Harid. 6. Chadri. 7. Perroquet.
8. Kakatoe. 9. Denticulé. 10. Bridé.
11. Catesby. 12. Verd. 13. Ghobban. 14. Ferrugineux.
15. Forskaël. 16. Schlosser.
17. Rouge. 18. Trilobé. 19. Tacheté.

110. OSTORHINQUE.

1. Fleurieu.

111. SPARE.

1. Dorade. 2. Sparailon. 3. Sargue.
4. Oblade. 5. Smaris. 6. Mendole. 7. Argenté.
8. Hurta. 9. Pagel. 10. Pagre.

11. Porte-épine. 12. Bogue. 13. Canthère.
 14. Saupe. 15. Sarbe. 16. Synagre. 17. Elevé.
 18. Strié. 19. Haffara. 20. Berda. 21. Chili.
 22. Eperonné. 23. Morme. 24. Brunâtre.
 25. Bigarré. 27. Osbeck. 27. Marseillais.
 28. Castagnole. 29. Bogaravéo. 30. Mahséna.
 31. Harak. 32. Ramak. 33. Grand-œil.
 34. Queue-rouge. Queue-d'or. 36. Cuning.
 37. Galonné. 38. Brème. 39. Gros-œil.
 40. Rayé. 41. Ancre. 42. Trompeur. 43. Porgy.
 44. Zanture. 45. Denté. 46. Fascé. 46. Fau-
 cille. 48. Japonais. 49. Surinam. 50. Cyno-
 don. 51. Tétracanthé. 52. Vertor. 53. My-
 lostome. 54. Mylio. 55. Breton. 56. Rayé-
 d'or. 57. Catesby. 58. Sauteur. 59. Venimeux.
 60. Salin. 61. Jub. 62. Mélanote. 63. Niphon.
 64. Demi-lune. 65. Holocyanéose. 66. Lé-
 pisure. 67. Bilobé. 68. Cardinal. 69. Chinois.
 70. Bufonite. 71. Perroquet. 72. Orphe.
 73. Marron. 74. Rhomboïde. 75. Bridé. 76. Ga-
 liléen. 77. Carudse. 78. Paon. 79. Rayonné.
 80. Plombé. 81. Clavière. 82. Noir. 83. Chlo-
 roptère. 84. Zonéphore. 85. Pointillé. 86. San-
 guinolent. 87. Acara. 88. Nhoquunda. 89. At-
 lantique. 90. Chrysomélane. 91. Hémisphère.
 92. Panthérin. 93. Brachion. 94. Méaco.
 95. Desfontaines. 96. Abildgaard. 97. Queue-
 verte. 98. Rougeor.

112. DIPTÉRODON.

1. Plumier. 2. Noté. 3. Hexacanthé.
4. Apron. 5. Zingel. 6. Queue-jaune.

113. LUTJAN.

1. Virginien. 2. Anthias. 3. Ascension.
4. Stigmaté. 5. Strié. 6. Pentagramme. 7. Argenté.
8. Serran. 9. Ecureuil. 10. Jaune.
11. Œil-d'or. 12. Nageoires-Rouges. 13. Ham-
rur. 14. Diagramme. 15. Bloch. 16. Verrat.
17. Macrophthalme. 18. Vosmaër. 19. Ellip-
tique. 20. Japonais. 21. Hexagone. 22. Crois-
sant. 23. Galou - d'or. 24. Gymnocéphale.
25. Triangle. 26. Microstome. 27. Argenté-
violet... 28. Décacanthé. 29. Scina. 30. La-
pine. 31. Ramoux. 32. Œillé. 33. Bossu.
34. Olivâtre. 35. Brunnich. 36. Marseillais.
37. Adriatique. 38. Magnifique. 39. Polymne.
40. Paupière. 41. Noir. 42. Chrysoptère.
43. Méditerranéen. 44. Rayé. 45. Ecriture.
46. Chinois. 47. Pique. 48. Selle. 49. Deux-
dents. 50. Marqué. 51. Linke. 52. Surinam.
53. Verdâtre. 54. Groin. 55. Norvégien.
56. Jourdin. 57. Argus. 58. John. 59. Tortue.
60. Plumier. 61. Oriental. 62. Tacheté.
63. Orange. 64. Blancor. 65. Perchot. 66. Jau-
nellipse. 67. Grimpeur. 68. Chétodonoïde.

124 TABLE GÉNÉRALE

69. Diacanthé. 70. Peint... 71. Arauna...
72. Cayenne. 73. Trident. 74. Trilobé.

114. CENTROPOME.

1. Sandat. 2. Hober. 3. Safga. 4. Alburne.
5. Lophar. 6. Arabique. 7. Rayé. 8. Loup.
9. Onze - rayons. 10. Plumier. 11. Mulet.
12. Ambasse. 13. De roche. 14. Macrodon.
15. Doré. 16. Rouge. 17. Nilotique. 18. Oïllé.
19. Six-raies... 20. Fascé... 21. Perchot...

115. BODIAN.

1. Oïllère. 2. Louti. 3. Jaguar. 4. Macro-
lépidote. 5. Argenté. 6. Bloch. 7. Aya. 8. Ta-
cheté. 9. Vivanet. 10. Fischer. 11. Décacanthé.
12. Lentjan. 13. Grosse-tête. 14. Cyclostome.
15. Rogaa. 16. Lunaire. 17. Mélanoleuque.
18. Jacob-évertsen. 19. Bænak. 20. Hiature.
21. Apua. 22. Etoilé. 23. Tétracanthé. 24. Six-
raies.

116. TÆNIANOTE.

1. Large-raie. 2. Triacanthé.

117. SCIÈNE..

1. Abusamf. 2. Coro. 3. Ciliée. 4. Hepta-
canthé. 5. Chromis. 6. Croker. 7. Umbre.
8. Cylindrique. 9. Sammara. 10. Pentadac-
tyle. 11. Rayée.

118. MICROPTÈRE.

1. Dolomieu.

119. HOLOCENTRE.

1. Sogo. 2. Chani. 3. Schraitser. 4. Crénelé.
 5. Ghanam. 6. Gaterin. 7. Jarbua. 8. Verdâtre. 9. Tigré. 10. Cinq-raies. 11. Bengali.
 12. Epinéphèle. 13. Post. 14. Noir. 15. Acérine.
 16. Boutton. 17. Jaune et bleu. 18. Queue-rayée.
 19. Négrillon. 20. Léopard. 21. Cilié.
 22. Thunberg. 23. Blanc-rouge. 24. Bande-
 blanche. 25. Diacanthé. 26. Tripétale. 27. Tétracanthé.
 28. Acantops. 29. Radjabau. 30. Diadème.
 31. Gymnose. 32. Rabaji. . . .
 33. Marin. 34. Tétard. 35. Philadelphien.
 36. Merou. 37. Forskaël. 38. Triacanthé.
 39. Argenté. 40. Tauvin. 41. Ongo. 42. Doré.
 43. Quatre-raies. 44. A bandes. 45. Pira-pixanga.
 46. Lancéolé. 47. Points-bleus. 48. Blanc et
 brun. 49. Surinam. 50. Eperon. 51. Africain.
 52. Bordé. 53. Brun. 54. Merra. 55. Rouge.
 56. Rouge - brun. 57. Soldado. 58. Bossu.
 59. Sonnerat. 60. Heptadactyle. 61. Panthé-
 rin. 62. Rosmare. 63. Océanique. 64. Sal-
 moïde. 65. Norvégien.

120. PERSÈQUE.

1. Perche. 2. Américaine. 3. Brunnich.
 4. Umbre. 5. Diacanthé. 6. Pointillée.
 7. Murdjan. 8. Porte - épine. 9. Korkor.
 10. Loubine. 11. Praslin. 12. Triacanthé.
 13. Pentacanthé. 14. Fourcroy.

526 TABLE GÉNÉRALE

121. HARPÉ.

1. Bleu-doré.

122. PIMÉLEPTÈRE.

1. Bosquien.

123. CHEILION.

1. Doré. 2. Brun.

124. POMATOME.

1. Skib.

125. LÉIOSTOME.

1. Queue-jaune.

126. CENTROLOPHE.

1. Nègre.

127. CHEVALIER.

1. Américain.

128. LÉIOGNATHE.

1. Argenté.

129. CHÉTODON.

1. Bordé. 2. Curaçao. 3. Maurice. 4. Bengali. 5. Faucheur. 6. Rondelle. 7. Sargoïde. 8. Cornu. 9. Tacheté. 10. Tache - noire. 21. Soufflet. 12. Cannelé. 13. Pentacanthé. 14. Alongé. 15. Couaga..... 16. Pointu. 17. Queue - blanche. 18. Grande - écaille. 19. Argus. 20. Vagabond. 21. Forgeron. 22. Chili. 23. A bandes. 24. Cocher. 25. Hadjan. 16. Peint. 27. Museau - alongé. 28. Orbe. 29. Zèbre. 30. Bridé. 31. Vespertilion. 32. Oïllé. 33. Huit - bandes. 34. Collier.

35. Teïra. 36. Surate. 37. Chinois. 38. Klein.
39. Bimaculé. 40. Galline. 41. Trois-bandes.
52. Tétracanthé.

130. ACANTHINION.

1. Rhomboïde. 2. Bleu. 3. Orbiculaire.

131. CHÉTODIPTÈRE.

1. Plumier.

132. POMACENTRE.

1. Paon. 2. Ennéadactyle. 3. Burdi. 4. Sym-
man. 5. Filament. 6. Faucille. 7. Croissant.

133. POMADASYs.

1. Argenté.

134. POMACANTHE.

1. Grison. 2. Sale. 3. Arqué. 4. Doré.
5. Paru. 6. Asfur. 7. Jaunâtre.

134 bis. HOLACANTHE.

1. Tricolor. 2. Ataja. 3. Lamarck. 4. An-
neau. 5. Cilier. 6. Empereur. 7. Duc. 8. Bi-
color. 9. Mulat. 10. Aruset. 11. Deux-piquans.
12. Géométrique. 13. Jaune et noir.

135. ENOPLOSE.

1. White.

136. GLYPHISODON.

1. Moucharra. 2. Kakaitzel.

528 TABLE GENERALE

137. ACANTHURE.

1. Chirurgicalien.
2. Zèbre.
3. Noiraud.
4. Voilier.
5. Theutis.
6. Rayé.

138. ASPISURE.

1. Sohar.

139. ACANTHOPODE.

1. Argenté.
2. Boddaert.

140. SÉLÈNE.

1. Argentée.
2. Quadrangulaire.

141. ARGYRÉIOSE.

1. Vomer.

142. ZÉE.

1. Longs-cheveux.
2. Rusé.
3. Forgeron.

143. GAL.

1. Verdâtre.

144. CHRYSOTOSE.

1. Lune.

145. CAPROS.

1. Sanglier.

146. PLEURONECTE.

1. Flétan.
2. Limande.
3. Sole.
4. Plie.
5. Flez.
6. Flyndre.
7. Pole.
8. Languette.
9. Glacial.
10. Limandelle.
11. Chinois.
12. Limandoïde.
13. Pégouze.
14. Oillé.
15. Trichodactyle.
16. Zèbre.
17. Plagieuse.
18. Argenté.
19. Turbot.
20. Carrelet.
21. Targeur.
22. Denté.
23. Moineau.
24. Pa-

pilleux. 25. Argus. 26. Japonais. 27. Calimande. 28. Grandes-écailles. 29. Commer-
sonnien.

147. ACHIRE.

1. Barbu. 2. Marbré. 3. Pavonien. 4. Fascé.
5. Deux-lignes. 6. Orné.

XX^e. ORDRE. — *Abdominaux.*

148. CIRRHITE.

1. Tacheté.

149. CHEILODACTYLE.

1. Fascé.

150. COBITE.

1. Loche. 2. Tænia. 3. Trois-barbillons.

151. MISGURNE.

1. Fossile.

152. ANABLEPS.

1. Surinam.

153. FUNDULE.

1. Mudfish. 2. Japonais.

154. COLUBRINE.

1. Chinoise.

155. AMIE.

1. Chauve.

156. BUTYRIN.

1. Banané.

157. TRIPTÉRONOTE.

1. Hautin.

158. ОМРОК.

1. Siluroïde.

159. SILURE.

1. Glanis. 2. Verruqueux. 3. Asote. 4. Fossile. 5. Deux-taches. 6. Schilde. 7. Undécimal. 8. Asprède. 9. Cotyléphore. 10. Chinois. 11. Hexadactyle.

160. MACROPTÉRONOTE.

1. Charmuth. 2. Grenouiller. 3. Brun. 4. Hexacicine.

161. MALAPTÉRURE.

1. Electrique.

162. PIMÉLODE.

1. Bagre. 2. Chat. 3. Scheilan. 4. Barré. 5. Ascite. 6. Argenté. 7. Nœud. 8. Quatre-taches. 9. Barbu. 10. Tacheté. 11. Bleuâtre. 12. Doigt-de-nègre. 13. Commersonnien. 14. Thunberg. 15. Matou. 16. Cous. 17. Docmac. 18. Bajad. 19. Erythroptère. 20. Raie-d'argent. 21. Rayé. 22. Moucheté. 23. Casqué. 24. Chili.

163. DORAS.

1. Caréné. 2. Côte.

164. POGONATHE.

1. Courbine. 2. Doré.

165. CATAPHRACTE.

1. Callichte. 2. Américain. 3. Ponctué.

166. PLOTUSE.

1. Anguillé. 2. Thunbergien....

167. ACÉNÉIOSE.

1. Armé. 2. Désarmé.

168. MACRORAMPHOSE.

1. Cornu.

169. CENTRANODON.

1. Japonais.

170. LORICAIRE.

1. Sétifère. 2. Tachetée.

171. HYPOSTOME.

1. Guacari.

172. CORYDORAS.

1. Geoffroy.

173. TACHYSURE.

1. Chinois.

174. SALMONE.

1. Saumon. 2. Illaiken. 3. Schiefermuller.
4. Eriox. 5. Truite. 6. Bergforelle. 7. Truite-saumonée. 8. Rouge. 9. Gæden. 10. Huch.
11. Carpion. 12. Salveline. 13. Omble-chevalier. 14. Taimen. 15. Nelma. 16. Lenock.
17. Kundscha. 18. Arctique. 19. Reidur.
20. Icime. 21. Lépechin. 22. Sil. 23. Lodde.
24. Blanc. 25. Varié. 26. Renc. 27. Rille.
28. Gadoïde. 29. Cumberland....

332 TABLE GÉNÉRALE

175. OSMÈRE.

1. Eperlan. 2. Saure. 3. Blanchet. 4. Fau-
cille. 5. Tumbil. 6. Galonné.

176. CORÉGONE.

1. Lavaret. 2. Pidschian. 3. Schokur. 4. Nez.
5. Large. 6. Thymalle. 7. Vimbe. 8. Voya-
geur. 9. Muller. 10. Autumnal. 11. Able.
12. Peled. 13. Marène. 14. Marénule.
15. Wartmann. 16. Oxyrhinque. 17. Leu-
cichthe. 18. Ombre. 19. Rouge. 20. Clu-
péoïde....

177. CHARACIN.

1. Piabuque. 2. Denté. 3. Bossu. 4. Mouche.
5. Double-mouche. 6. Sans-tache. 7. Car-
peau. 8. Nilotique. 9. Néfesch. 10. Pulvé-
rulent. 11. Anostome. 12. Frédéric. 13. A.
bandes. 14. Mélanure. 15. Curimate. 16. Odoé.

178. SERRASALME.

1. Rhomboïde.

179. ELOPE.

1. Saure.

180. MÉGALOPE.

1. Filament.

181. NOTACANTHE.

1. Nez.

182. ESOCÉ.

1. Brochet. 2. Américain. 3. Bêlone. 4. Ar-

genté. 5. Gambarur. 6. Espadon. 7. Tête-nue.
8. Chirocentre. 9. Verd.

183. S Y N O D E.

1. Fascé. 2. Renard. 3. Chinois. 4. Macro-
céphale. 5. Malabar.

104. S P H Y R È N E.

1. Spet. 2. Chinoise. 3. Orverd. 4. Bé-
cune. 5. Aiguille.

185. L É P I S O S T É E.

1. Gavial. 2. Spatule. 3. Robolo.

186. P O L Y P T È R E.

1. Bichir.

187. S C O M B R É S O C E.

1. Campérien.

188. F I S T U L A I R E.

1. Petimbe.

189. A U L O S T O M E.

1. Chinois.

190. S O L É N O S T O M E.

1. Paradoxal.

191. A R G E N T I N E.

1. Sphyrène. 2. Bonuk. 3. Caroline. 4. Ma-
chnate.

192. A T H É R I N E.

1. Joël. 2. Ménidia. 3. Sihama. 4. Grasdeau.

554 TABLE GENERALE

193. HYDRARGIRE.

1. Swampine.

194. STOLÉPHORE.

1. Japonais. 2. Commersonnien.

195. MUGE.

1. Céphale. 2. Albule. 3. Crénilabe 4. Tang.
5. Tranquebar. 6. Plumier. 7. Tache-bleue.

196. MUGILOÏDE.

1. Chili.

197. CHANOS.

1. Arabique.

198. MUGILOMORE.

1. Anne-Caroline.

199. EXOCET.

1. Volant. 2. Métorien. 3. Sauteur. 4. Commersonnien.

200. POLYNÈME.

1. Emoi. 2. Pentadactyle. 3. Rayé. 4. Paradis. 5. Décadactyle. 6. Mango.

201. POLYDACTYLE.

1. Plumier.

202. BURO.

1. Brun.

203. CLUPÉE.

1. Hareng. 2. Sardine. 3. Aloze. 4. Feinte.
5. Rouse. 6. Anchois. 7. Athérinoïde. 8. Raie-

d'argent. 9. Apalike. 10. Bélame. 11. Dorab.
 12. Malabar. 13. Tuberculeuse. 14. Chry-
 soptère. 15. A bandes. 16. Macrocéphale.
 17. Des tropiques.

204. M Y S T E.

1. Clupéoïde.

205. C L U P A N O D O N.

1. Cailleu-tassart. 2. Nasique. 3. Pilchard.
 4. Chinois. 5. Africain. 6. Jussieu.

206. S E R P E.

1. Argentée.

207. M É N É.

1. Anne-caroline.

208. D O R S U A I R E.

1. Noirâtre.

209. X Y S T E R.

1. Brun.

210. C Y P R I N O D O N.

1. Varié.

211. C Y P R I N.

1. Carpe. 2. Barbeau. 3. Spéculaire 4. A
 cuir. 5. Binny. 6. Bulatmai. 7. Murse.
 8. Rouge - brun. 9. Goujon. 10. Tanche.
 11. Capoet. 12. Tanchor. 13. Voncondre.
 14. Verdâtre. 15. Anne-caroline. 16. Mor-
 doré. 17. Verd - violet. 18. Hamburge.
 19. Céphale. 20. Soyeux. 21 Zéelt. 22. Doré.

23. Argenté. 24. Télescope. 25. Gros-yeux.
 26. Quatre-lobes. 27. Orphe. 28. Royal.
 29. Caucus. Malchus. 31. Yuli. 32. Gibèle.
 33. Goleian. 34. Labéo. 35. Leptocéphale.
 36. Chalcoïde. 37. Clupéoïde. 38. Galian.
 39. Nilotique. 40. Gonorhynque. 41. Véron.
 42. Aphye. 43. Vaudoise. 44. Dobule. 45. Rou-
 geâtre. 46. Ide. 47. Buggenhagen. 48. Ro-
 tengle. 49. Jesse. 50. Nase. 51. Aspe.
 52. Spirilin. 53. Bouvière. 54. Américain.
 55. Able. 56. Vimbe. 57. Brème. 58. Cou-
 teau. 59. Farène. 60. Large. 61. Sope. 62. Chub.
 63. Catostome. 64. Morelle. 65. Frangé.
 67. Faucille. 67. Bossu. 68. Commersonnien.
 69. Sucet. 70. Pigo.

XXI^e. ORDRE. — *Apodes.*

212. STERNOPTYX.

1. Hermann.

XXV^e. ORDRE. — *Apodes.*

213. STYLÉPHORE.

1. Argenté.

XXVIII^e. ORDRE. — *Abdominaux.*

214. MORMYRE.

1. Kannumé. 2. Oxyrhynque. 3. Dendera.
 4. Salahié. 5. Bébé. 6. Hersé. 7. Cyprinoïde.
 8. Bané. 9. Hasselquist.

XXIX^e.

XXIX^e. ORDRE. — *Apodes*.

215. MURENOPHIS.

1. Hélène. 2. Echidne. 3. Colubrine.
4. Noirâtre. 5. Chaînette. 6. Réticulaire.
7. Africaine. 8. Panthérine. 9. Etoilée.
10. Ondulée. 11. Grise. 12. Haüy.

216. GYMNOMURÈNE.

1. Cerclée. 2. Marbrée.

217. MURENOBLENNE.

1. Olivâtre.

218. SPHAGEBRANCHE.

1. Museau-pointu.

219. UNIBRANCHAPERTURE.

1. Marbrée. 2. Immaculée. 3. Cendrée.
4. Rayée. 5. Lisse »«.

DESCRIPTIONS

Des filets ou des pièges qui servent à la pêche.

J'AI donné, dans le cours de cette Histoire naturelle des poissons, la description et même la figure de plusieurs procédés dont se composent les différentes espèces de pêches (1); il en reste encore quelques-uns de plus ou moins compliqués à décrire, et je vais en tracer les détails d'une manière simple et succinte.

Parmi les filets destinés aux grandes pêches, les *sennes*, *sèmes*, *seines* ou *saines* tiennent le premier rang. La *senne* propre-

(1) Voyez la description des *nasses*, vol. III, p. 35; de la *louve*, pag. 38; de la *folle*, p. 222; de la *demi-folle*, vol. IV, pag. 151; de la *ligne dormante*, vol. V, pag. 114; des *hameçons*, vol. VII, pag. 18; de la *drège*, pag. 71; du *libouret*, vol. VIII, p. 52; du *grand couple*, pag. 55; de la *madrague*, pag. 59; des *haims*, pag. 82; des *cordes flottantes*, pag. 83; des *battudes*, pag. 84; du *trabacon*, vol. IX, pag. 51; du *tramail*, vol. XI, pag. 56, et du *colleret*, même volume, pag. 57.

ment dite (1) est composée d'une nappe simple, propre à arrêter les poissons que l'on veut prendre. On lui donne toujours beaucoup plus de longueur que de chôte; et comme elle doit se tenir verticalement dans l'eau, on garnit la tête de flottes de liège ou de bois, et le pied de lest. Aux extrémités de la ralingue de la tête sont des cordes plus ou moins longues, et dont la disposition n'est pas toujours la même; on les appelle *bras*, et ils servent à tendre le filet ou à le traîner.

La longueur des sennes varie depuis huit brasses jusqu'à plus de soixante, et leur chôte depuis quatre pieds jusqu'au delà de six. L'on a égard, pour cette dernière dimension, à la profondeur de l'eau; mais il vaut mieux en général que le filet ait plus de chôte que moins, afin qu'il *bourse* ou fasse une poche. Les mailles ont plus ou moins de largeur, suivant la grosseur des poissons que l'on veut prendre; elles

(1) On donne aussi à ce filet le nom de *traîne*, parce que le plus souvent on le traîne. Les allemands l'appellent *garne die unbestimunte maschen haben*; sur le Rhin les pêcheurs le connoissent sous la dénomination de *fliesgarn*.

sont très-serrées lorsqu'on ne pêche qu'aux petites espèces ; quelquefois aussi le même filet a des mailles de grandeurs différentes.

On fait usage de la senne sur les rivages de la mer , comme dans les eaux douces. Quelque part qu'on l'emploie, on doit choisir un fond uni , sur lequel la ralingue du bas puisse glisser sans embarras lorsque l'on traîne le filet. Ce n'est pas que pour la conservation des poissons il ne fût plus avantageux que le pied de la senne , moins chargée de lest , ne le portât qu'attaché à des lignes de quelques pouces de longueur , et placées de distance en distance. Par cette disposition qui est adoptée en quelques endroits , et qui devrait être généralement prescrite , le frai et la menuise s'échappent sous la ralingue basse , et le filet cesse d'être un instrument destructeur dans lequel viennent se perdre non seulement les poissons un peu gros , mais encore les plus petits , et avec eux les espérances des pêches à venir.

Quand on traîne la senne , elle forme , dans le sens horizontal , une courbure dont le creux est tourné vers le point auquel on tend ; et comme il est très-rare que les poissons s'emmailent dans ce filet , on ne le relève qu'en rapprochant et réunissant l'une

à l'autre les deux ralingues, et en renfermant les poissons dans le contour que l'on produit par cette manœuvre.

Les pêcheurs se servent de bateaux pour pêcher avec la senne en mer, ainsi que dans les grandes rivières ; mais ils peuvent s'en passer lorsque le courant a peu de largeur ; et l'on conçoit aisément les manœuvres qu'ils sont obligés d'employer alors , soit pour tendre le filet , soit pour le traîner , soit pour le relever. Souvent ils tendent un tramail par le travers d'une rivière , à l'endroit où ils se proposent de terminer le trait de la senne ; le poisson , que ce dernier filet effraye et pousse , va se jeter et se prendre dans le tramail.

La *sennette*(1) est un diminutif de la senne ; elle est ordinairement garnie de perches aux deux bouts , et les pêcheurs la traînent dans les étangs et les petites rivières.

Sur nos côtes de la Méditerranée , les pêcheurs font usage d'une espèce de senne qu'ils nomment *aissaugue* ou *essaugue* , et qui a un sac ou une poche au milieu de sa largeur.

Un autre filet semblable à l'aissaugue , et

(1) En allemand , *wathen*.

qui , par conséquent , se rapproche de la senne , est celui que l'on appelle *boulier* , *bouillière* , *bouliche* , *bouliech* sur plusieurs côtes de la Méditerranée. Il est formé de deux bras qui aboutissent à une manche. Son ensemble est composé de plusieurs pièces de filet , dont les mailles sont de différentes grandeurs. Pour faire les bras , on assemble premièrement douze pièces , dites *alas* , dont les mailles sont de deux pouces d'ouverture en carré ; secondement , quatorzø pièces dites de *deux doigts* , dont les mailles ont un pouce et demi en carré ; et troisièmement , dix pièces de *ponsal* , *ponsaux* , *ponceaux* , *ponsaoul* , dont les mailles ont neuf lignes d'ouverture. Tout cet assemblage a depuis cent vingt jusqu'à cent quatre-vingts brasses de longueur. Quant au corps de la manche , que l'on nomme aussi *bourse* ou *coup* , il est composé de six pièces , dites de *quinze-vingts* , dont les mailles ont six lignes d'ouverture , et secondement , de huit pièces appelées de *brassades* , dont les mailles sont d'environ quatre lignes.

La pêche du grand boulier se fait à la mer , et dans les étangs salés , depuis le mois de mars jusqu'à celui d'octobre. La totalité de cette tessure , ou assemblage de

toutes les pièces qui composent le boulier, forme à la mer une étendue depuis cent vingt jusqu'à trois cent soixante brasses, ces filets n'étant pas tous de la même grandeur. Les bras ou ailes ont communément sept brasses et demie ou huit brasses de chûte ; on en proportionne la longueur à la profondeur de l'eau. Ce filet est très-chargé de plomb, et sur la ralingue supérieure on place, vis-à-vis de chaque plomb, une flotte de liège d'environ neuf pouces de largeur. C'est la grandeur du filet qui règle celle des bateaux dont on se sert pour le tendre.

On embarque, avec le boulier, trois mille brasses de cordes, dont chaque pièce est longue de quarante ou soixante brasses. Pendant que les pêcheurs, embarqués sur les bateaux, s'éloignent du rivage jusqu'à ce qu'ils aient trouvé six ou huit brasses d'eau, ceux qui restent à terre tiennent le bout d'un des halins ou bras ; les premiers jettent à la mer, chemin faisant, la portion du halin qu'ils ont prise dans leur bateau, puis le filet, enfin le second halin, formant une enceinte d'environ mille toises, pour regagner le côté où se trouve l'autre partie

de l'équipage. Alors les deux bandes de pêcheurs, tirant chacune uniformément leur halin, se rapprochent l'une de l'autre, et amènent le filet à terre, avec les poissons qui s'y trouvent enveloppés. Les hommes, les femmes, les enfans et les vieillards sont employés indistinctement à cette manœuvre qui exige au moins douze personnes, et souvent jusqu'à trente-cinq.

Cette pêche se fait ordinairement pendant la nuit; et pour éclairer la manœuvre, on allume des feux sur le rivage. En Espagne, on emploie jusqu'à quatre-vingts hommes à l'équipage d'un fort grand boulier, que l'on appelle *boulie de plage*, et la pêche elle-même *arte reale de peschera*.

Les *manets* (1) appartiennent aussi à la classe des grands filets qui se traînent. Ils sont à nappes simples, et l'ouverture de leurs mailles dépend de la grosseur des poissons que l'on veut pêcher. On s'en sert sur les côtes et dans les parcs où ils sont fixés. On les tend en *ravoir*, c'est-à-dire, par le travers des ravins ou des courans d'eau.

(1) Les allemands n'ont pas de dénomination particulière pour distinguer le manet de la senne, et ils donnent également à ces deux filets le nom de *garn*.

On nomme *guideau* (1) un filet en forme de manche, large à son ouverture; il va en diminuant jusqu'à son extrémité, de même que les mailles dont il est fait, lesquelles ont au moins deux pouces de grandeur en carré au haut de la manche, et diminuent sensiblement à mesure qu'elles approchent du bout. Les guideaux ayant quelquefois six ou sept brasses de longueur, on ne pourroit pas les retourner pour en tirer le poisson qui s'y trouve renfermé. Pour parer à cet inconvénient, on lie avec une corde l'extrémité ouverte de la manche ou de la chausse, et on la dénoue pour en faire sortir le poisson; ou bien on ajuste au bout de cette chausse un panier dans lequel le poisson se ramasse, et d'où on le tire aisément par une porte pratiquée au fond.

Il est aisé de juger que ces très-longues poches doivent opposer leur ouverture à un courant pour qu'elles se tendent et présentent aux poissons un chemin facile et trompeur. Il est nécessaire aussi que l'embouchure de ce canal soit fort évasée et tenue ouverte; afin qu'elle puisse admettre une plus grande masse d'eau. On la tend, à cet effet, sur un

(1) En allemand, *garnschlauch*.

châssis d'assemblage ; le plus souvent on se contente d'enfoncer dans le sable , à la basse mer , des piquets sur lesquels on attache deux traverses , l'une en haut et l'autre en bas , ce qui produit à peu près le même effet qu'un châssis. Le mieux est de placer à l'ouverture un goulet avec un cerceau : le filet qui forme ce goulet a la figure d'un entonnoir , dont la pointe est soutenue dans l'intérieur du guideau par quelques fils déliés et tendus mollement. Le poisson entre sans effort par des fentes pratiquées à la pointe du goulet , et se trouvant à l'aise dans le guideau , ne cherche point à s'échapper par les ouvertures qui lui ont permis d'entrer.

Une manière fort usitée de tendre les guideaux est celle qu'on nomme à *hauts* et à *bas étaliers* ; ils prennent alors , en différens endroits , les dénominations vulgaires de *didaux* , *quidiats* , *tiriats* , etc. Pour tendre les guideaux à hauts étaliers , on enfonce à deux pieds en terre des pieux ou forts piquets appelés *chèvres* , de huit à dix pieds de longueur , et s'élevant au moins de sept à huit au dessus du terrain. On les range en file , quelquefois au nombre de vingt-cinq ou trente ; c'est ce que les pêcheurs appellent *étaliers*. On les affermit contre l'effort du

courant ou de la marée , par des cordes qui s'attachent à de forts piquets plantés sur le rivage , et par tous les autres moyens que les localités permettent d'employer. L'embouchure des guideaux est bordée d'une corde assez forte , à laquelle on pratique des œilllets pour les attacher bien tendus à des anneaux de fer fixés aux pieux. Tous ces filets , serrés l'un contre l'autre , forment , par leur réunion , une suite de poches disposées pour recevoir les gros et les petits poissons qui sont entraînés par le courant ; mais la force de l'eau , qui en parcourt toute la longueur , comprime tellement les poissons qui s'y renferment , que les gros y sont tués , et les petits réduits en une espèce de bouillie. La pêche des guideaux à hauts étaliers est une des plus considérables qui se fassent à pied sur nos côtes de l'Océan : elle se pratique depuis le commencement d'octobre jusque vers la fin de mars.

Quand on tend les guideaux à petits étaliers , on ne se sert que de trois piquets , dont deux servent à tenir l'embouchure ouverte et le troisième à en assujettir la queue. On tend le filet autant qu'on le peut ; ce qui ferme les mailles déjà fort étroites.

L'on donne encore , sur les côtes de Nor-

mandie , le nom de *guideaux à petits étaliers* ou de *bouches volantes*, à de petits guideaux qui n'ont pas plus de deux brasses ou de deux brasses et demie de longueur ; les piquets qui servent à les tendre ne s'élèvent que de trois ou quatre pieds au dessus du terrain. Ces filets se placent sur les grèves sablonneuses, où il se forme des courans ; on les change souvent d'un lieu à un autre, d'où leur est venue la dénomination de *volant*.

Ce que je viens de dire au sujet des guideaux montre assez que la pêche avec ces filets est des plus destructives ; le frai, la menue sont entraînés comme les gros poissons, et ceux-ci s'y trouvent presque toujours morts ou meurtris, et par conséquent de qualité inférieure ; aussi cette sorte de pêche devrait être sévèrement interdite dans les rivières même les plus poissonneuses.

Quoique les filets dont l'énumération précède soient en usage à la mer, quelques-uns, tels que la senne, servent aussi, mais avec des dimensions moins fortes, à la pêche des rivières. Il en est d'autres qui sont plus particulièrement destinés à cette dernière pêche ; la notice suivante les fera connoître.

Le filet que l'on emploie le plus communément, et que l'on trouve non seulement

entre les mains des pêcheurs de profession, mais qui sert aussi à l'amusement d'un grand nombre de personnes, est l'épervier (1). Il a la forme d'un entonnoir ou d'une cloche; ses bords sont garnis de balles de plomb, et une ligne ou corde est attachée à la pointe du cône ou de l'entonnoir. Dans les grands éperviers l'embouchure porte jusqu'à dix ou douze brasses de tour, et jusqu'à mille balles à la circonférence. Ces balles sont percées et enfilées dans la corde qui borde l'épervier, et assujetties par des nœuds. Au lieu de balles on emploie quelquefois des bagues de plomb, pesant environ une once; ou de petites plaques du même métal, roulées sur la corde à petits coups de marteau, comme le ferret d'un lacet. Le bord du filet excède d'un pied ou d'un pied et demi la corde plombée; mais cette partie est retroussée en dedans et attachée de distance en distance pour former des bourses dans lesquelles le poisson

(1) En allemand, *wurfgarne*, et quelquefois *wurfhaube*. Les pêcheurs de la Méditerranée se servent fréquemment d'un petit épervier qu'ils nomment *risseau*, quand ils aperçoivent des poissons rassemblés entre les rochers ou dans les lagunes de la mer.

qui cherche à s'échapper par dessous le filet ; se trouve engagé.

Les mailles de l'épervier , faites avec du bon fil retors en trois , sont moins serrées au haut du filet qu'en bas. On donne , pour l'ordinaire , à celles du haut , deux pouces d'ouverture , au lieu que celles du bas laissent à peine le passage du doigt. Sur les bords de la mer , les mailles des éperviers ont communément près d'un pouce en carré.

Il y a de petits éperviers qui n'ont pas de bourses à leur contour et dont la pointe , au lieu d'être liée par une corde , est arrêtée par un fort anneau de cuivre ou de corne. A la corde qui passe dans cet anneau , vient aboutir des ficelles de pied en pied à la corde plombée ; elles servent , lorsque la corde supérieure leur imprime des mouvements , à faire froncer le filet déployé en rond au fond de l'eau et à fermer l'embouchure à peu près comme une bourse.

On se sert de l'épervier de deux manières : en le traînant et en le jetant. Lorsqu'on le traîne , deux hommes , placés sur les bords du courant d'eau , maintiennent l'ouverture du filet dans une position à peu près verticale , par le moyen de deux cordes attachées à deux points de cette ouverture. Un troi-

sième pêcheur tient une corde qui répond à la pointe du filet. Si l'on s'aperçoit qu'il y ait du poisson pris, et qu'on veuille relever l'épervier, les deux premiers pêcheurs lâchent leurs cordes, de manière que toute la circonférence du filet porte sur le fond; le troisième tire à lui la corde qui tient au sommet de la cloche, se balance pour que les balles de plomb se rapprochent les unes des autres, et quand il les voit réunies, tire l'épervier de toutes ses forces et le met sur la rive. Alors, saisissant la corde à laquelle les plombs sont attachés, il la suit sur tout le contour du filet, vuide les bourses ou poches qui sont ordinairement remplies de vase, d'herbes, de coquillages, et de très-petits poissons qu'il doit jeter à l'eau, et ne conserve que les gros qu'il met dans un panier ou dans un sachet dont le fond est garni d'herbe fraîche. Quand le filet ne peut pas embrasser la largeur de la rivière, des *bouleurs*, c'est-à-dire, des hommes armés de perches, marchent des deux côtés du cours de l'eau, derrière ceux qui traînent l'épervier, et y poussent le poisson en battant les herbiers et les crônes. Mais si la rivière est large et en même tems trop profonde pour que l'on puisse y traîner l'épervier, en mar-

chant sur les bords ou dans l'eau , des pêcheurs , placés aux deux bouts d'un petit bateau mis en travers du courant , et au bord duquel ils attachent une partie de la corde plombée , traient le filet comme s'ils étoient à terre , en poussant leur bateau avec des gaffes et toujours en travers.

Pour jeter l'épervier on a besoin de beaucoup d'adresse, de force et de précautions ; celui qui veut faire cette pêche commence par lier à son poignet gauche la corde qui répond à la culasse , et de la même main il empoigne tout l'épervier à deux pieds environ au dessus de la corde plombée. Tenant ensuite cette portion de filet pendante , de sorte cependant que les plombs portent un peu à terre , il prend à peu près le tiers de la circonférence de l'embouchure du filet , et renversant le filet en entier , il jette cette partie sur son épaule gauche , puis il empoigne de sa main droite environ un autre tiers ; le reste du filet pend devant lui. Ces dispositions faites , le pêcheur étant au bord de l'eau ou sur un bateau , se tourne à gauche pour prendre un élan , revient avec vivacité sur la droite , jette le plus fortement qu'il peut tout le filet à l'eau , en lui faisant faire la roue ; la corde plombée

se précipite au fond de l'eau, et enferme les poissons compris dans l'intérieur de la cloche.

Le fond sur lequel on déploie l'épervier doit être uni et sans fortes herbes, ni pierres, ni bois, auxquels le filet s'accrocheroit, et qui pourroient le déchirer. Une autre attention bien importante pour celui qui jette l'épervier, est qu'il n'ait à ses habits ni boutons ni agraffes, capables d'accrocher le filet dont le mouvement très-vif, à l'instant où il est lancé, entraîneroit avec lui le pêcheur dans l'eau. Il est bon, si l'on veut faire cette sorte de pêche avec quelque avantage, de mettre, aux endroits où l'on se propose de jeter l'épervier, des appâts de fond, parmi lesquels les plus simples et les moins coûteux se font avec du son, des feuilles de menthe sauvage, du millet et d'autres graines germées.

Un autre filet dont on se sert très-fréquemment pour la pêche dans les rivières, est l'échiquier que l'on nomme aussi *carré*, *carreau*, *calen*, *venturon*, *hunier* (1). C'est une nappe simple et carrée, bordée d'une corde qui est forte sans être grosse, et

(1) En allemand, *sencker*.

attachée par les quatre coins aux extrémités de deux arcs qui se croisent et qui sont fixés au bout d'une perche à l'endroit de leur réunion. On donne aux mailles du filet plus ou moins d'ouverture, suivant la grosseur des poissons que l'on veut pêcher; plus elles sont larges, moins on éprouvera de résistance à retirer le filet de l'eau, et c'est un avantage, car il est important de le relever avec promptitude; si on prévoit qu'on ne sera pas le maître d'apporter à cette manoeuvre la vitesse qu'elle exige, afin que le poisson ne s'échappe pas par dessus les bords de la nappe, l'on fera bien de terminer cette nappe par une poche plus ou moins profonde. Quant aux deux perches qui forment les arcs auxquels le filet est fixé, on conçoit qu'elles doivent être légères et pliantes; il faut en outre qu'elles soient plus longues que la diagonale de la nappe. Quelquefois le filet est attaché presque immédiatement à la perche, ou bien on le suspend à une corde.

On plonge l'échiquier dans l'eau, de manière qu'il s'étende sur le fond; on choisit pour cette pêche les endroits où l'eau est échauffée par les rayons du soleil, ou ceux dans lesquels on aperçoit beaucoup d'in-

sectes nager dans l'eau ou courir à sa surface ; dès qu'on aperçoit des poissons au dessus du filet , ou que l'on juge qu'il peut s'en trouver , on le retire avec rapidité. Cette opération exige beaucoup de force , sur-tout quand la perche est longue et l'échiquier fort grand. Tantôt les pêcheurs appuient le gros bout de la perche contre le pied gauche , et la saisissent des deux mains ; tantôt ils posent contre la cuisse le gros bout de la perche tenu dans la main gauche , puis la prennent de la droite trois pieds plus haut ; tantôt ils posent la perche , comme en balance sur le bras gauche qu'ils relèvent en appuiant en même tems la main droite sur le gros bout ; tantôt enfin , et cette méthode paroît la meilleure , le pêcheur passe la perche entre les cuisses qu'il plie en faisant agir ses bras , et la saisissant de ses mains à environ deux pieds en avant. Si l'on fait cette pêche dans une rivière , on attache l'échiquier à une corde plus longue que quand on s'en sert dans une eau dormante ; afin qu'on puisse toujours l'opposer au courant.

L'échiquier que l'on nomme *calen* , et sur les côtés voisins de Fréjus , *venturon* , est plus grand que l'échiquier ordinaire ; on ne

lui donne pas moins de dix à onze pieds en carré. On en pose la perche sur un chandelier placé à l'avant d'un bateau, et l'on y ajoute un fort contre-poids qui tient le filet élevé quand il est hors de l'eau, et qui donne la facilité de le relever quand il est dans l'eau. Cette sorte de pêche est pratiquée dans les anses et les ports de la Méditerranée.

J'ai dit que l'on supprimoit quelquefois la perche de l'échiquier pour pêcher dans des eaux profondes et avec un plus grand filet, qui forme une espèce de sac. Il prend alors le nom de *hunier*, parce que le cordage auquel est attaché la croisée du filet passe dans une poulie fixée à l'extrémité de la corne ou demi-vergue d'un bateau, et se hâle pour relever l'échiquier.

Enfin, une autre sorte de filets d'un usage général, est celui que l'on appelle *truble* ou *trouble* (1). Il est en forme de poche, dont les bords sont attachés à la circonférence d'un cercle de bois ou de fer auquel on ajuste un manche. La plupart des troubles sont rondes,

(1) Presque tous les auteurs qui ont écrit sur la pêche font de ce mot un nom féminin. J'ai presque toujours entendu dire *la trouble* par les pêcheurs de l'intérieur. En allemand, *hamen*.

cependant on en fait de carrées qui sont plus commodes pour prendre le poisson renfermé dans des huches, boutiques, bascules, etc. Les mailles du filet sont aussi plus ou moins serrées, suivant l'usage auquel on le destine. On passe la trouble par dessous les poissons que l'on aperçoit à une petite profondeur dans l'eau, et on la relève à l'instant, de manière qu'ils se trouvent pris dans la poche. On se sert aussi de la trouble pour s'emparer des poissons pris dans de grands filets, ou pour enlever ceux qui ont mordu à l'hameçon, mais qui, par leur poids, pourroient rompre les lignes.

Le *trubleau* ou *troubleau* est une petite trouble propre à pêcher aux écrevisses, aux grenouilles, et aux petits poissons qui se trouvent dans les ruisseaux.

Les *maniolles* sont de grandes troubles formées d'un cercle de bois, traversé par une perche qui en fait le manche. Deux pêcheurs se mettent dans un bateau; l'un conduit le bateau le long et près des bords d'une rivière où le courant a peu de rapidité, et l'autre plonge dans l'eau la maniole, la pousse devant lui, la relève, et prend tous les petits poissons qui se retirent près des rivages.

Dans quelques endroits on nomme *étiquettes* ou *pêches* de petits filets dont la figure est semblable à celle d'un grand capuchon. L'ouverture de cette sorte de capuchon est attachée à un cerceau ou à quatre bâtons suspendus au bout d'une perche. On amorce cet instrument avec des vers de terre qu'on enfile par le milieu du corps, et qu'on attache de manière que lorsque le filet est dans l'eau, ils pendent près du fond. On s'en sert pour pêcher des écrevisses, aussi bien que différentes espèces de poissons.

La trouble est remplacée en d'autres endroits par des tamis de crin ajustés au bout d'une perche qui sert de manche.

Je termine ici cette énumération des filets; si on se rappelle que beaucoup d'autres ont été décrits dans le cours de cet ouvrage (1), l'on reconnoîtra qu'il renferme les détails les plus utiles au sujet des divers moyens imaginés pour faire la guerre aux habitans des eaux. Ce n'est pas un traité général des pêches que j'avois à écrire, autrement j'eusse ajouté à cette notice des embûches si multipliées pour la destruction du poisson, celle

(1) Voyez la note placée au commencement de cet article.

des moyens qu'il est indispensable et pressant de prendre pour le conserver. Depuis long-tems nous dévorons tout, sans égard pour nos descendans que nous privons de ressources précieuses; depositaires infidèles, tout périt entre nos mains; et si le pouvoir, chargé de maintenir et de faire respecter les droits des générations futures, ne s'empresse pas d'opposer une barrière d'airain à une indiscrete et coupable avidité, nous préparons à la postérité des privations pénibles, et à notre mémoire les reproches les plus vifs et les plus mérités.

Fin du treizième Volume.

T A B L E

Des matières contenues dans ce treizième Volume.

<i>DEUX cent troisième genre. Les clupées.</i>	Page 5
<i>Le hareng, pl. LXXIII, première espèce.</i>	11
<i>La sardine, seconde espèce.</i>	34
<i>L'alose, troisième espèce.</i>	57
<i>La feinte et la rousse, 4 et 5^e espèces.</i>	42
<i>L'anchois, sixième espèce.</i>	46
<i>La clupée athérinoïde, la clupée raie-d'argent, la clupée apalike, la clupée bélame, la clupée dorab, la clupée malabar, la clupée tuberculeuse, la clupée chrysoptère, la clupée à bandes, la clupée macrocéphale et la clupée des tropiques, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17^e espèces.</i>	58
<i>Deux cent quatrième genre. Les mystes.</i>	59
<i>Le myste clupéoïde.</i>	60
<i>Deux cent cinquième genre. Les clupanodons.</i>	61
<i>Le cailleu-tassart, pl. LXXIII; le clupanodon nassique, le pilchard, le clupanodon chinois, le clupanodon africain et le clupanodon jussieu, 1, 2, 3, 4, 5 et 6^e espèces.</i>	65
<i>Deux cent sixième genre. Les serpes.</i>	70
<i>La serpe argentée, pl. LXXIV.</i>	71
<i>Deux cent septième genre. Les ménées.</i>	75
<i>La ménée anne-caroline.</i>	74
<i>Deux cent onzième genre. Les cyprins.</i>	76
<i>La carpe, pl. LXXIV, première espèce.</i>	96
<i>Le barbeau, seconde espèce.</i>	115

<i>Le cyprin spéculaire et le cyprin à cuir , 3 et 4^e espèces.</i>	121
<i>Le binny , le bulatmai , le murse et le cyprin rouge-brun , 5 , 6 , 7 et 8^e espèces.</i>	124
<i>Le goujon , pl. LXXV , et le cyprin tanche , pl. LXXV , neuvième et dixième espèces.</i>	128
<i>Le capoet , le tanchor , le voncondre et le cyprin verdâtre , 11 , 12 , 13 et 14^e espèces.</i>	137
<i>Le cyprin anne-caroline , quinzième espèce.</i>	141
<i>— mordoré et le cyprin verd-violet , 16 et 17^e esp.</i>	143
<i>Le hamburge , le cyprin céphale , le cyprin soyeux et le zéelt , 18 , 19 , 20 et 21^e espèces.</i>	145
<i>Le cyprin doré , le cyprin argenté , le cyprin télescope , le cyprin gros-yeux et le cyprin quatre lobes , 22 , 23 , 24 , 25 et 26^e espèces.</i>	150
<i>L'orphe , le cyprin royal , le cauque , le malche , le yuli , le gibèle , le goleïan , le labéo , le cyprin leptocéphale , le cyprin chalcôïde et le cyprin clupéôïde , 27 , 28 , 29 , 30 , 31 , 32 , 33 , 34 , 35 , 36 et 37^e esp.</i>	161
<i>Le galian , le cyprin nilotique , le cyprin gonorhynque , le véron , l'aphye , la vaudoise , le dobule , le cyprin rougeâtre , l'ide , le buggenhagen et le rotengle- 38 , 39 , 40 , 41 , 42 , 43 , 44 , 45 , 46 , 47 et 48 esp</i>	170
<i>Le jesse , le nase , l'aspe , le spirlin , la bouvière , le cyprin américain , l'able , la vimbe , le crème , le cyprin couteau et le cyprin farène , 49 , 50 , 51 , 52 , 53 , 54 , 55 , 56 , 57 , 58 et 59^e espèces.</i>	286
<i>Le cyprin large , le sope , le chub , le catostome , la morelle , le cyprin frangé , le cyprin faucille , le</i>	

<i>cyprin bossu, le cyprin commersonnien, le cyprin sucet et le pigo, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69 et 70^e espèces.</i>	207
<i>Seconde sous-classe. Poissons osseux.</i>	216
<i>Deux cent douzième genre. Les sternoptyx.</i>	217
<i>Le sternoptyx hermann, pl. LXXVI.</i>	218
<i>Seconde sous-classe. Poissons osseux.</i>	220
<i>Deux cent treizième genre. Les styléphores.</i>	221
<i>Le styléphore argenté.</i>	ibid
<i>Deux cent quatorzième genre. Les mormyres.</i>	224
<i>Le kannumé, le mormyre oxyrhingue, le dendera, le saiahié, le bébé, le hersé, pl. LXXVI; le mormyre cyprinoïde, le bané, et le mormyre hasselquist, 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8 et 9^e espèces.</i>	227
<i>Deux cent quinzième genre. Les murénophis.</i>	254
<i>La murénophis hélène, pl. LXXII, première espèce.</i>	239
<i>— échidne, la murénophis colubrine, la murénophis noirâtre, la murénophis chainette, la murénophis réticulaire, la murénophis africaine, la murénophis panthérine, la murénophis étoilée, la murénophis ondulée et la murénophis ondulée, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11^e espèces.</i>	250
<i>— haïiy, douzième espèce.</i>	255
<i>Deux cent seizième genre. Les gymnomurènes.</i>	256
<i>La gymnomurène cerclée et la gymnomurène marbrée, 1 et 2^e espèces.</i>	257
<i>Deux cent dix-septième genre. Les murénoblennes.</i>	261
<i>Le murénoblène olivâtre.</i>	294
<i>Deux cent dix-huitième genre. Les sphagebranches.</i>	263

<i>Le sphagebranche museau-pointu</i> , pl. LXXVII.	299
<i>Deux cent dix-neuvième genre. Les unibranchapertures.</i>	265
<i>L'unibranchaperture marbrée</i> , pl. LXXVII; <i>l'unibranchaperture immaculée</i> , <i>l'unibranchaperture cendrée</i> , <i>l'unibranchaperture rayée</i> et <i>l'unibranchaperture lisse</i> , 1, 2, 3, 4 et 5 ^e espèces.	267
<i>Additions aux articles de plusieurs genres de poissons cartilagineux et de poissons osseux. Supplément au tableau du genre des raies.</i>	270
<i>La raie blanche et la raie bordée</i> , 9 et 10 ^e esp.	270
— <i>aiguille</i> , vingtième espèce.	174
— <i>giorna</i> , vingt-cinquième espèce.	275
<i>Supplément au tableau du genre des balistes:</i>	277
<i>Le baliste buniva</i> , quatrième espèce.	278
<i>Supplément au tableau générique des gades.</i>	279
<i>Le gade rouge</i> , <i>le gade nègre</i> et <i>le gade lubb</i> , 8, 14 et 22 ^e espèces.	281
<i>Supplément au tableau du genre des gobies.</i>	285
<i>Le gobie thunberg</i> , quatorzième espèce.	286
<i>Supplément au tableau du genre des scombres.</i>	287
<i>Le scombres atun</i> , dixième espèce.	288
<i>Supplément au tableau du genre des caranxomores.</i>	289
<i>Le caranxomore sacrestin</i> , quatrième espèce.	290
<i>Supplément au tableau du genre des cheilodiptères.</i>	292
<i>Le cheilodiptère aigle</i> , septième espèce.	293
<i>Supplément au tableau du genre des lutjans.</i>	295
<i>Le lutjan peint</i> , quatre-vingt-dixième espèce.	296
<i>Supplément au tableau du genre des centropomes.</i>	297

<i>Le centropome six-raies , dix-neuvième espèce.</i>	298
<i>Supplémens aux genres. Trente-sixième genre bis. Les makairas.</i>	299
<i>Le makaira noirâtre.</i>	300
<i>Cinquantième genre bis. Les chrysostromes.</i>	303
<i>Le chrysostrome fiatoloïde.</i>	304
<i>Table générale des poissons.</i>	305
<i>Description des filets ou des pièges qui servent à la pêche.</i>	338

Fin de la Table.

